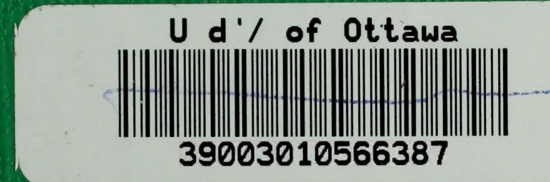


Vol 1

DU MÊME AUTEUR

—

PARIS SOUS LOUIS XV (2e série). . . . . 1 vol.

PARIS SOUS LOUIS XV (3e série). . . . . 1 vol.

PARIS. — *Le quartier de la Halle au blé*. . . . . 1 vol.

PARIS. — *Les Lombards en France et à Paris*. . . . . 2 vol.

MARLY-LE-ROI. — (1896) . . . . 1 vol.

MARLY-LE-ROI. — *Son histoire* (697-1905) . . . . 1 vol.

PARIS. — *La Seine au moyen âge* (En préparation) . . . . 1 vol.

A LA MÊME LIBRAIRIE

DANS LA

NOUVELLE COLLECTION DOCUMENTAIRE

J.-A. DULAURE. — *Des divinités génératrices chez les anciens et les modernes*, avec un chapitre complémentaire par A. VAN GENNEP . . . . 1 vol.

NOUVELLE COLLECTION DOCUMENTAIRE

Paris sous Louis XV

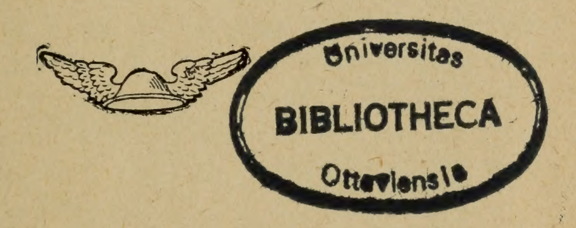
RAPPORTS DES INSPECTEURS DE POLICE
AU ROI

PUBLIÉS ET ANNOTÉS PAR

CAMILLE PITON

—

TROISIÈME ÉDITION



PARIS
SOCIÉTÉ DV MERCVRE DE FRANCE
XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

—

MCMXI

c) publié par Lorédan Larchey (Bruxelles et
53, 1 vol in-12 de 335 pages) s'intercale dans ce
premier volume : Voir page 343.
On a donc, dans les trois premiers vol
complétés, les rapports de Marais q

JUSTIFICATION DU TIRAGE

587/57

2665

vont de 1759 à 1771. (L'ordre chronolo
n'est malheureusement pas strictement obse
dans les tomes IV et V une partie des rap
Meusnier classés par ordre alphabétique
qui vont de 1748 (rapport de 1745) à 175
lettres A à M[asson] seulement. La suite
n'a pas paru.
Enfin, l'éditeur du Journal de Barbie
donné un Journal de police (1742-1743)
occupe les pages 129 à 348 du tome VIII du
Journal de Barbier —

PRÉFACE

Il n'est pas de secret que le temps ne révèle.

> A la distance d'un siècle et de plusieurs révolutions sociales les indiscrétions et les médisances n'ont aucun danger, et elles renferment souvent une portion de vérité qui n'est plus que de l'instruction sans scandale.
>
> VILLEMAIN : *Littérature du XVIIIe siècle*, X^e leçon, fin.

Les documents que nous imprimons aujourd'hui étaient forcément appelés par leur importance à voir le jour, mais personne n'osait les publier; beaucoup de gens croyaient même les manuscrits disparus. En 1878, l'*Intermédiaire* (t. XI) affirmait que les manuscrits se trouvaient « soit à la Bibliothèque du Louvre, soit à celle de l'Hôtel de Ville, toutes deux anéanties, hélas ! pendant la Commune. « Tout dernièrement l'*Intermédiaire* (t. XLIX) revenait sur la question. M. P.-L. demandait : « Qui publiera l'ensemble ? » et M. M. Tx... soutenait, de son côté, « qu'un double de ce journal avait été détruit en 1871 ».

Qu'importe qu'un double, ou des copies partielles de ce Journal aient été détruits si l'ensemble subsiste ?

Les précieux volumes nous ont été conservés, les uns à la Bibliothèque de l'Arsenal et les autres à la Bibliothèque Nationale (f. fr. 11357-11360).

Ils sont même depuis longtemps connus et consultés, sinon ceux-ci, du moins des copies ou des reproductions totales ou partielles. Dès 1790, trois volumes intitulés : *La Chasteté du clergé dévoilée*, renfermaient 189

de ces rapports de police. (10 avril 1775-7 juin 1766.) La même annéé, Manuel, dans *La Police dévoilée*, donnait de longs extraits de ces volumineux registres, ainsi que Charpentier, dans *La Bastille dévoilée*, 3 vol. in-8, 1790. *La Chronique scandaleuse* d'Imbert en publiait également des pages entières, en 1791. (t. V.)

Cette preuve d'intérêt ne fait que s'affirmer dans la suite. Barrière, *avant-propos* du tome III de la *Bibliothèque des Mémoires relatifs à l'Histoire de France pendant le XVIIIe siècle*, Paris, Didot, 1846, s'exprime ainsi sur le contenu de la cassette de Louis XV :

« On y trouvait aussi dans cette cassette, véritable *tohu-bohu* d'anecdotes et de scandales, les rapports d'un célèbre commissaire de police sur le libertinage et les honteux désordres de l'époque. » Et plus loin, dans une note, il ajoutait : « Ces rapports existent ; peut-être un jour en ferons-nous connaître quelques-uns. »

Dans les *Mémoires de Dumouriez*, publiés par Barrière (t. XI, liv. II, chap. I, p. 170), il renvoie à une note A, à la fin du volume, où il cite des extraits de ces rapports de police, et « il espère que les lectrices n'auront pas la curiosité de jeter un coup d'œil sur ces fragments ».

Auparavant, en 1825, dans ses *Souvenirs et Mélanges*, Paris, Bossange, t. II, p. 319, de Rochefort-Labouisse, écrivait : « Je reviens au *Journal de la Police*. Quand on songe que ce recueil a été composé pour amuser les ennuis d'un roi dont le cœur était malade et infidèle..... il me semble qu'il n'est pas mal d'aller fouiller avec discrétion dans ces archives du scandale et du vice pour y puiser quelques traits. » Effectivement, pp. 230-242, 309-337, il emprunte des anecdotes à ces rapports.

Plus récemment, en 1834, Taschereau, dans la *Revue rétrospective*, t. III, p. 153, publie une lettre de l'archevêque de Paris, Leclerc de Juigné, à Le Noir, intendant de police (30 juillet 1786) au sujet des relations du

curé de Bagnolet avec une demoiselle Mimic (document qui semble échappé à la collection et qui provenait des archives de Lucas-Montigny). De nouveau, en 1835 (*Revue rétrospective*, 2e série, t. III, vol. VIII, juillet-septembre), Taschereau donnait six de ces rapports (1759-1760).

En 1858, Louis Lacour, l'éditeur des *Mémoires de Lauzun*, faisant allusion à ces documents s'exprime ainsi : « Les rapports de police en conteraient long s'ils voulaient paraître au grand jour. »

En 1870, la *Revue anecdotique* publie 28 de ces rapports (du 21 août 1759 au 14 mai 1760) et annonce qu'une collection de la nature des rapports publiés se trouve dans la bibliothèque de la ville de Paris [brûlée en 1871] et l'autre, dans la bibliothèque particulière de M. Bouilly. « C'est celle qui a servi. »

En 1863, parut à Bruxelles, le *Journal des Inspecteurs de M. de Sartine* (7 août 1761-25 septembre 1763), volume de 323 pages, sans nom d'éditeur. Nous savons aujourd'hui que nous devons cette publication à deux érudits, Lorédan Larchey et Mabille.

Depuis, Jules Cousin, dans le *Comte de Clermont* empruntait encore deux pièces aux fameux rapports.

Enfin, tout récemment, les publications de M. G. Capon nous ont fait juger à leur juste valeur les renseignements contenus dans la précieuse collection, et nous ont décidé à donner au public *in extenso* ce travail dont on ne possédait jusqu'ici que des extraits.

M. A.-M. de Boislisle, l'éditeur des *Lettres de Marville à Maurepas* (1753), Paris, 1893, nous paraît bien sévère, lorsque dans sa *Préface*, après avoir cité les ouvrages de Du Gas de Bois-Saint-Just, de Manuel, de Saint-Edme, de Charpentier, de Peuchet, de Raisson, de L. Lurine, de Frégier, il qualifie leurs œuvres, « les uns, de vindicatifs pamphlets et les autres de compilations sans valeur pour l'histoire, sans justification au-

cune (1) ». Le public appréciera, mais un juge compétent, M. Maurice Tourneux, ne craint pas, dans la *Correspondance de Grimm*, XVI, 519, de citer le *curieux Journal des Inspecteurs* et Ch. Vatel l'appelle « *la plus authentique de toutes les sources* ».

Nos *rapports* sont dus principalement à deux agents ou inspecteurs de police. Le premier, Meusnier (1748-1757), meurt, croyait-on à tort, assassiné (2). M. Paul d'Estrée nous a donné sa biographie dans la *Revue rétrospective* (Paris, 1892, t. XVII), sous cette rubrique : *Un policier, homme de lettres*. Le second, nommé Marais (1757-1777) nous est dépeint dans la Préface des *Petites maisons* de M. G. Capon, due à M. Yve-Plessis.

Meusnier, le premier en date, est incontestablement supérieur à Marais, comme observation, comme esprit et même comme style, car ces messieurs ont du style. On sent, en parcourant les pages écrites soit par eux, soit sous leur dictée, le désir d'intéresser le lecteur — et le lecteur, c'est le Roi. La recherche est évidente dans la façon dont ils présentent les anecdotes, un peu monotones quant au fond, mais dont les noms des acteurs relèvent l'intérêt.

(1) Du Gas de Bois-Saint-Just (le marquis J.-L.-M.), mort en 1820 : *Paris, Versailles et les Provinces au XVIII*e *siècle*. Paris, Gosselin, 3 vol., 5e édition. — Saint-Edme (Edme Théodore Bourg dit) : *Descriptions des prisons de Paris*. — Peuchet : *Mémoires tirés des archives de la Police*. Paris, 1837-58, 6 vol. in-8 : « Jamais, dit Peuchet, on ne dira le vrai mot des mœurs du pays qu'en allant consulter ces paperasses où les historiettes graveleuses, etc... se succèdent sans cesse avec des variations... sur un éternel canevas avec des broderies nouvelles et sans fin. » T. III, p. 35. — Lurine Louis : *Histoire secrète et publique de la police ancienne et moderne*. Paris, 1847, 4 vol. in-8. — Frégier H. : *Histoire de l'administration de la police depuis Philippe-Auguste*. Paris, 1850, 2 vol. in-8. — Raisson Hor.-Napol. : *Histoire de la Police de Paris* (1697-1644). Paris, 1843, in-8.

(2) On vient tout récemment de reconnaître cette erreur (janvier 1906).

Ces documents sont véridiques et du domaine de l'*histoire*: c'est ce qui fait leur mérite et nous ne craignons pas d'affirmer qu'il faut nécessairement les connaître si on veut se former une idée exacte du Paris mondain et, disons-le, libertin de la seconde moitié du XVIIIe siècle.

Nous ne visons nullement au scandale en publiant ces mémoires qui viennent si à propos compléter en plus d'un point nos historiens et même nos romanciers ; car si l'on veut savoir la vérité sur le marquis de Létorière, ce héros d'Eugène Sue, c'est bien ici qu'on trouvera le portrait peu flatté de ce « miroir à putain » ainsi que l'appellent ces demoiselles. Comme le dit justement Lorédan Larchey « ce n'est point à ces inspecteurs qu'on ira vanter la rouerie du maréchal de Richelieu ; ils savent ce qu'on ne sait plus aujourd'hui, que ce don Juan du maréchalat donnait en fait de galanterie dans les panneaux les plus grossiers ».

Quel portrait que celui du duc de Chartres, le futur Philippe-Egalité, « ce prince extrêmement grossier dans ses caresses, n'ayant aucune délicatesse et jurant comme un charretier, avec son fond de libertinage crapuleux et se servant de termes qui feraient rougir la plus vile créature » ! Pauvre Duthé ! Vos Mémoires, s'ils étaient signés par vous, nous l'apprendraient à vos dépens. Voilà pour les grands personnages !

Quant à la du Barry, on trouvera dans le cours de ces pages trois documents *inédits* particulièrement intéressants sur le rôle que fait jouer à cette demoiselle (dont le nom de Vaubernier est ici transformé en Beauvarnier) le sieur du Barry, ce répugnant personnage.

Faut-il encore relever les noms de quelques-uns de nos héros malgré eux, car, certes, ils ne pouvaient prévoir ces révélations posthumes, sinon, suivant la remarque judicieuse de L. Larchey, beaucoup se seraient probablement abstenus s'ils avaient pu les deviner ?

Ce sont les Fronsac, les Condé, les Conti, les Soubise, les Lauzun, les Choiseul, les La Vallière, les d'Argenson, les Lauraguais, le comte de la Marche, etc., etc... sans compter les princes étrangers, les ambassadeurs et jusqu'aux hauts dignitaires du clergé...

Quant aux déesses, soit femmes de condition (grandes dames), soit femmes du monde (courtisanes), soit filles de spectacles et à parties, etc., pas une n'échappe à l'œil de nos policiers, depuis la Beauvoisin et la Deschamps, célèbres par leurs ventes, la Dervieux, la Dangeville, la Dubois, la Duthé, la Guimard, la Laforest, La Camargo, la Montensier, la Létoile, etc., jusqu'au menu frétin qui évolue dans la boue, jusqu'aux appareilleurs et appareilleuses, tels que les Brissault, la Gourdan, la Pâris, la La Varenne, etc.

Tels sont les personnages dont les rapports nous révèlent le signalement : âge, taille, figure, couleur des cheveux, peau, yeux, bouche, dents, grains de beauté les plus cachés ; puis la demeure, l'ameublement, le costume, le loyer, les habitudes, les mœurs, les rentes, les fortunes, les vertus... oui, même les vertus et les vices : rien ne paraît avoir été omis.

La topographie de Paris s'y rencontre dans les noms des quartiers, des rues, des hôtels particuliers, des petites maisons de tous ces grands seigneurs, financiers, hauts fonctionnaires, magistrats, fermiers généraux, intendants, riches étrangers (anglais, allemands, russes, polonais, italiens), membres du clergé, acteurs, actrices et courtisanes. « Les amateurs de science héraldique, eux-mêmes y trouveront aisément des révélations inattendues », écrit M. Paul d'Estrée.

Si le XVI[e] siècle a eu Brantôme (avec la Grecque, la Pandore, la Cyrène...) (1), le XVII[e], Tallemant des

(1) Parmi les courtisanes du XVII[e] siècle dont nous avons les portraits gravés, nous citerons :
La belle Marotte de Nancy, la belle Jeanne d'Arras, la belle

Réaux (avec la Le Noble, la Dalesso, la Fanuche, la Du Ryer, la Toinville, la d'Urlis...), le XVIIIe a eu, lui, ses policiers. Leurs rapports laissent bien loin derrière eux et comme intérêt et comme exactitude *Les Femmes galantes* et *Les Historiettes*; ils évoquent pour nous une autre idée, idée toute moderne, celle d'un *cinématographe* auquel rien ne manquerait, ni le mouvement, ni la couleur.

Le lecteur relèvera une foule d'expressions pittoresques, que nous expliquerons quand elles se présenteront. Pour n'en citer que quelques-unes: *vivre de ménage* signifie engager ses effets et ses meubles; un *gogueluriau* est un godelureau; être *sur le trottoir*, *sur le grand trottoir* veut dire être lancée (pour une femme), tenir un certain rang dans le monde; une *bergame* est un mobilier recouvert d'une étoffe appelée *bergame*; un *héron* est une aigrette de diamant; des *girandoles* sont « des boucles d'oreille de diamant de ces temps qu'on ne portait que dans la grande parure. » (Mme de Genlis, I, 272.)

On apprendra encore ce que c'est qu'une *galanterie*, un *mouvement de Genève*, les *grands remèdes*, les *réchauds de Saint-Cosme* et son *bouton*. Enfin, on sera à même d'apprécier les catégories d'amoureux de ces déesses, depuis le *monsieur*, le *greluchon*, le *farfadet*, jusqu'au *qu'importe!* au dernier rang.

Tout ce monde défile au milieu du décor approprié, dans les attitudes les plus naturelles, quelquefois aussi les plus compromettantes.

Le philosophe contemplera ce spectacle des plus ex-

Dans, la belle Toscane, de Florence, Mme Julliana, de Sienne, Margo la Maq..., Mlle du Vivien, à 26 ans, la belle Hester, hollandaise, la belle Elisabet, hollandaise, Mme d'Oxford, anglaise, Margo, la belle gantière, Anne la bavolette, la belle d'Agniessi, de Bruxelles, la belle Maritgien, la Malemeuspier, danoise, la Poudrière, de Paris, la Bassompierre, Besi Janss van Wurmer, Flamande, Zavonare, de Rome, Margery de Richmond, de Londres. — *Miroir des plus belles courtisanes de ce temps*, 1630, B. N. Estampes.

trêmes jouissances comme aussi des plus atroces infortunes humaines ! Le drame le plus poignant s'y trouve résumé en deux lignes, parfois en deux mots d'*humour* à froid qui portent juste et n'épargnent personne, à côté de la comédie la plus gaie, par exemple, cette conclusion d'un rapport : « Le mari est un bonhomme qui trouve tout bon. La paix subsiste dans le ménage : ainsi tout va bien ! »

La sécheresse même de certains passages tendrait à montrer que l'agent travaillait pour le compte de la police particulière du roi, en dehors du contrôle de M. de Sartine, ce qui est, à notre avis, un mérite de plus.

Un mot encore : nous avons rencontré dans l'identification des noms deux écueils principaux : avons-nous réussi à les éviter ?

Le premier est l'identification du porteur du nom. Pour les familles nombreuses dont tous les membres ne sont pas connus, dont les uns servent dans les armées royales ou étrangères et disparaissent dans les hasards de la guerre ou changent de nom à la suite de la mort d'un aîné ou du chef de la famille, il est bien difficile de ne pas commettre d'erreur et nous réclamons l'indulgence des érudits. Bien plus, nous serions très reconnaissants pour les fautes qu'on voudra bien nous signaler, sans compter les erreurs de date.

Le second écueil est l'identification des noms de femmes. Beaucoup de femmes portent le même nom. Par exemple, il est évident que Mlle Contat, qui *donne à jouer*, en 1760, n'a rien à voir avec la fameuse Contat qui naît cette même année, à moins que ce ne soit sa mère, et encore le nom de Contat est-il porté par deux sœurs et une fille. Mme Mars qui est célèbre en 1779, ne doit pas être confondue avec la fameuse Mlle Mars, *sa fille*, née précisément cette même année, au momen où Monvel, son père, essayait vainement de *lancer* madame sa mère.

La Table générale, complément indispensable d'un pareil travail, comprendra :

1° La liste des noms d'hommes par ordre alphabétique avec renvoi aux pages;

2° La liste des noms de femmes.

On aura ainsi un répertoire facile à consulter et permettant de se reporter au passage cherché : un Tout Paris de la seconde moitié du xviiie siècle jusqu'à la veille de la Révolution.

RÉFÉRENCES

Argenson (d') - Mémoires.

Barbier - Journal.

Campardon - Italiens : Campardon : *Comédie-Italienne.*

Campardon - Opéra : Campardon : *L'Académie de Musique au XVIIIe siècle.*

Diderot - Œuvres.

Dufort de Cheverny - Mémoires.

Grimm - Correspondance littéraire.

Journal : *Journal des Inspecteurs de M. de Sartine*, Bruxelles et Paris, 1863. Ce livre a été publié par Lorédan Larchey et Mabille. Le nom de Sartine y est écrit avec une *s* finale, ce qui est une erreur.

Luynes (de) - Mémoires.

Mémoires Secrets : Bachaumont : *Mémoires secrets.*

Mercure de France.

Voltaire - Œuvres.

Pour ceux de ces ouvrages, et c'est le cas pour la plupart, qui ont un *Index* nous n'avons pas cru devoir encombrer les notes de chiffres faciles à trouver : il suffira de recourir à l'Index.

La lettre **P** signifie que le portrait du personnage, gravé, se trouve aux Estampes de la B. N. Malheureusement le catalogue est inachevé et s'arrête à Lafayette. Nous avons néanmoins indiqué les portraits de Carmontelle, de Cochin, d'Aug. de Saint-Aubin, et ceux de la Collection Destailleur.

BIBLIOGRAPHIE

Cet ouvrage s'adressant spécialement aux érudits, nous les renvoyons aux *Mémoires* à consulter qu'ils connaissent tous :

Mémoires du prince de Ligne.
— de Mme de Genlis.
— d'Allonville.
— du Baron de Bezenval.
— du prince de Montbarrey.
— de Collé.
— de Brissot.
— du comte de Ségur.
— de la comtesse de Fars.
— de Mlle Bertin.
— d'Augeard.
— de Léonard.
— de la princesse de Bourbon-Conti.
— du duc d'Aiguillon, etc., etc.

Nous y ajouterons :

Galanteries d'une demoiselle du monde (la Duthé), par Lamothe-Langon. 4 vol.
Les *Lettres de Dubuisson au marquis de Caumont.*
Le *Journal de la Régence*, de Buvat.
La *Vie privée de Louis XV*, de Mouffle d'Angerville.
Les *Mémoires*, du duc de Luynes (1735-58).
Les *Souvenirs du marquis de Valfons.*
L'*Opéra secret*, de Ad. Jullien.
Le *Gouvernement, les Mœurs*, etc., de Sénac de Meilhan.
La *Correspondance secrète de Louis XV*, de de Lescure.
Les Monographies de de Goncourt.
Les *Almanachs des Spectacles.*
Les *Mémoires de Marmontel.*
Les *Mémoires de Lauzun.*
Le *Dictionnaire*, de M. Arthur Pougin.
Le *For l'Évêque*, p. M. F. Brentano.
Le *Comte de Charolais et la demoiselle Delisle* de M. P. Cottin.
Les *Mélanges historiques*, de Boisjourdain.
Les *Mémoires de Casanova.*
Et enfin la *Bibliographie des ouvrages relatifs à l'amour*, par le comte d'I. **
Et les ouvrages de M. G. Capon.

RAPPORTS DE POLICE

1759, 22 octobre, six heures et demie du soir.

Est arrivée ce jourd'hui une aventure au sieur abbé Berthier et Jacques est son nom de baptême, âgé de 40 ans, natif d'Avalon en Bourgogne, diocèse d'Autun, prêtre et doyen des chanoines de la collégiale de Vézelay, y demeurant, mais à présent à Paris, logeant chez M. de Sauvigny, l'Intendant, son parent (1).

Voici, en bref, le récit de la chose :

Le sieur Marais, inspecteur de police, venant d'apprendre qu'il y avait un ecclésiastique chez la dame Sorel (2), femme du monde, tenant une Académie de filles d'amour, rue Saint-Honoré, à l'hôtel d'Angleterre, il a été avertir le Commissaire Sirebeau, rue de l'Echelle, de venir avec lui pour surprendre ledit ecclésiastique et voir ce que c'est.

Etant arrivés chez ladite Sorel, on les a introduits tout de suite dans la chambre où ils ont

(1) Berthier ou Bertier de Sauvigny, intendant de Paris (1744), dont la femme conduisait la Clairon sur ses genoux dans son carrosse, au For l'Evêque. Il habitait rue Neuve-des-Petits-Champs. Son neveu, l'abbé Berthier de Sauvigny, avait prêché à la cène du roi, le jeudi saint, 8 avril 1751. — de Luynes, *Mémoires*, XI, 97.

(2) Sorel, femme du monde, rue Saint-Honoré, au café Dupuis, en 1762. — *Journal.*

Elle avait déménagé. Femme du monde, lisez : Courtisane ; une dame du monde est une *femme de condition.*

trouvé l'Ecclésiastique, et le Commissaire lui ayant dit le sujet de son transport, l'abbé a déclaré ses nom et qualités comme dessus, en présence d'une demoiselle appelée Mlle Grosellier, grande et bien faite et qui avait la gorge entièrement nue ; et il dit être venu de son propre mouvement dans l'endroit pour s'y faire manuéliser, pendant lequel tems il y avait une autre demoiselle qui l'a fouetté avec des verges, ce qui l'a fait éjaculer un instant avant l'arrivée de M. le Commissaire ; sur quoi Mme Sorel a déclaré que mon dit sieur abbé commençait toujours comme cela pour après avoir communication charnelle avec ladite Grosellier, laquelle, de son côté, est convenue des faits. Et quant à l'autre demoiselle et à la poignée de verges que mon dit sieur Commissaire a voulu se faire représenter, on l'a cherchée par tout l'appartement sans pouvoir la trouver, et une petite fille d'environ 11 ans, qui s'est trouvée là, a dit qu'elle était allée souper parce qu'elle devait partir la nuit par le coche, dont et de ce que dessus a été dressé procès-verbal par ledit sieur Commissaire Sirebeau qui a fait relaxer M. l'abbé après luy avoir fait signer le procès-verbal les jour et an que dessus.

M. l'ambassadeur d'Espagne (1) a Mme Carlier (2). On assure qu'il en est épris au point

(1) Don Jaime Masones de Lima et Sotomayor, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Roi d'Espagne, rue Saint-Dominique, faubourg Saint-Germain, hôtel de Molé. Voir son portrait grotesque dans l'*Espion dévalisé*. — Dufort de Cheverny. *Mémoires*. — Barbier. *Journal*. Don Jaime était ambassadeur depuis 1752. — Guérard. *Liste des ambassadeurs*, etc.

(2) La Carlier. — *Journal*. Est-ce la même personne ?

qu'elle lui fait faire tout ce qu'elle veut. Ceux qui veulent des grâces s'adressent à elle.

M. le duc de Chartres (1) a eu, il y a quelque temps, Mme Garnier, belle-sœur de Mlle Garnier, qui vit avec M. Isnard (2). Elle a joué l'honnête femme fort longtemps. Elle logeait à l'hôtel de Bretagne, rue du Bouloy. Le Prince s'étoit d'abord adressé au fils de l'hôtesse, qui est chirurgien, pour lui faire parvenir une lettre. Mais le fils ne voulut point s'en charger, parce que c'était le valet de chambre qui le proposait. Quand ils ont vu qu'il n'y avait pas d'autre moyen, le Prince a fait louer une chambre dans l'hôtel et a saisi le moment que le mari n'y était pas, et s'y est rendu à huit heures du soir, en cabriolet.

M. de Lamouroux (3), receveur général des finances, a Mlle Perseval (4), figurante à l'Opéra. Il

(1) Louis-Philippe d'Orléans, duc de Chartres, né en 1725, 34 ans. Le « citoyen Egalité » joue dans ces *Rapports de Police* un rôle peu enviable. On le verra par la suite et tous les *Mémoires* de l'époque sont unamines à cet égard. « Quant au duc de Chartres, depuis le « citoyen Egalité », son père avait toujours quelque anecdote scandaleuse et récente à opposer aux espérances et aux consolations que mon père cherchait à lui donner ». — *Mémoires* de Bourbon-Conti (Mlle).

Collé. *Journal.* — Souper du duc avec Fitz-James qui enterre sa vie de garçon, dans la petite maison du duc. (1769), III, 416.

Mlle Bertin. *Mémoires.* — La petite maison du duc à Neuilly, p. 20 ; sa majesté dans les petits soupers, p. 71, etc. — « L'homme le plus immoral qu'il y ait jamais eu ». — Dufort de Cheverny. *Mémoires*, I, 247.

(2) Isnard, ancien intendant de M. d'Argenson. — *Journal.* Il avait une petite maison à Neuilly. — G. Capon. *Les petites maisons.*

(3) Lamouroux de Saint-Julien, receveur général des finances, en la généralité de Moulins; à Paris, rue de Surène, faub. Saint-Honoré, vis-à-vis le couvent.

(4) Perseval (Mlle). — Campardon. *Italiens.*

l'entretient, mais il peut se vanter qu'il a bien des substituts ; car la Princesse ne refuse rien.

La baronne d'Espagnac (1) qui loge chez Cadet, chirurgien (2), donne très souvent de grands soupers pour jouer. C'est la même société qui joue chez Mme Framboisier (3). Ils vont un jour chez l'une, un jour chez l'autre. On assure qu'il s'y perd beaucoup d'argent. Il s'en perd bien davantage chez Mlle Contat (4).

(1) Femme ou parente de Sahuguet Damarzit, baron d'Espagnac, gouverneur des Invalides en 1766. — *Mém. Secrets.* XX, 1782. — Dufort de Cheverny, d'Amarzit. *Mémoires*, t. I, p. 79. Un autre d'Espagnac, abbé, spéculateur sans vergogne (Marie-René Sahuguet d'Amarzit d'Espagnac), se fit fournisseur des armées sous la République et fut guillotiné le 5 avril 1794. P.

(2) Cadet, chirurgien, rue Montmartre, près Saint-Joseph. Probablement, Claude-Antoine Cadet, dit *le Saigneur,* l'aîné des treize enfants de Claude Cadet, chirurgien de l'hôtel-Dieu en 1716. — *Biographie Didot.* — *Grande Encyclopédie.*

C'est le frère de Cadet de Gassicourt.

(3) Framboisier (Mme) « 1775. oct. 15. Un nommé Framboisier, inspecteur de police, ayant les nourrices, avait affiché un luxe insolent. On voyait chez lui un ameublement à crépines d'or, et sa femme foulait aux pieds des coussins du même genre. M. Albert, instruit de ce scandale, ne pouvait le croire ; il a voulu voir la chose de ses yeux, et transporté sur le lieu qui était ci-devant l'hôtel d'un conseiller d'État, il a sur-le-champ congédié ce suppôt, avec 1.500 livres de retraite seulement, qu'il ne touchera que lorsqu'il se sera défait de son mobilier magnifique. » (*Mém. secrets*, 1775.) En 1787, le sieur Framboisier de Beaunay, inspecteur de police, recevait le cordon de Saint-Michel. (*Mém. secrets*, 1787, 27 mai.) Framboisier demeurait rue Saint-Martin, vis-à-vis de Saint-Julien des Ménétriers.

(4) Contat (Mlle). Trois actrices ont porté ce nom : la première et la plus célèbre, Louise Françoise (1760-1803) ; sa sœur Mlle Emilie (1769-1846) et sa fille Amalrie.

L.-F. Contat avait épousé un neveu de Parny. Il ne s'agit ici d'aucune d'elles, et Mlle Contat, la joueuse, nous est inconnue. Est-elle la mère de l'illustre Contat ?

P. (9 portraits de la célèbre Contat.)

M. le prince de Conti (1) vient d'avoir la petite fille d'un marchand dont on n'a pas pu savoir le nom. On la dit belle comme l'amour. Elle avait déjà un amoureux que le père ne savait pas. Il l'a donnée pour neuve au Prince. Ce jour-là, le jeune homme allait monter à une fenêtre par laquelle il avait coutume d'entrer. Il a entendu arrêter un carrosse à deux pas. Il a soupçonné sa maîtresse, et comme la nuit était noire, il s'est caché pour voir ce qui se passeroit. Il a vu que le sieur Bazini, vieux laquais du Prince, a frappé et a emmené la petite fille coucher au Temple. Elle n'en est sortie qu'à huit heures du matin. C'est le médecin du jeune homme qui a raconté l'histoire. Comme il étoit malade de chagrin, il lui a tout confié.

La femme de M. Denis qui est aux fermes, s'est sauvée en Angleterre. On assure que c'est M. le prince de Conti qui l'a d'abord débauchée, et qui lui a donné de l'argent pour partir.

M. de Ségur (2), officier aux Gardes, a depuis quelques jours Mlle Dumesnil, danseuse à l'Opéra, qui est encore du sérail de M. le prince de Conti.

On assure que M. le vicomte de Clermont, attaché à M. le duc d'Orléans, a couché tout l'hiver

(1) Louis-François de Bourbon, prince de Conti, né à Paris en 1717 ; 47 ans, mort en 1776. « Remarquable, comme son grand-père, par ses désordres... » *Grande Encyclopédie.* — Ce grand seigneur, comme le prince de Soubise, avait un *sérail.* Nos *rapports* nous donnent les noms des principales jeunes personnes qui le composaient. Il demeurait au Temple, étant Grand Prieur P.

(2) M. de Ségur, mousquetaire en 1762. — *Journal* — Mme de Genlis. *Mémoires.* — Philippe-Auguste, né en 1724, ministre de la guerre en 1780 et maréchal en 1787. Il avait perdu un bras à Laufeld (1747).

avec Mme La Granville, en qualité de greluchon. On sait bien qui est-ce qui l'entretient.

Mme de Blair (1) a couché avec M. de La Rivière, mousquetaire, après avoir passé la nuit à jouer chez elle.

Mlle Granville (2) vit avec M. Maibon, hollandais. Elle a pour greluchon M. Grou, officier de cavalerie, qui lui fait faire un carrosse. M. le marquis de Crussol doit donner les chevaux. Elle a encore M. de Magnanville, le fils (3), qui lui écrit tous les jours, et lui envoie tout ce qu'il peut.

M. Dubreuil, colonel du génie, vit avec Mme Bosseron. Il lui a fait d'abord deux billets de 100 louis chacun, payables dans six mois, sans compter plus de 300 louis qu'il lui a donnés depuis qu'il vit avec elle. M. Colombat, officier, est son greluchon.

M. le duc de Saint-Mégrin (4) a fait un bien

(1) Femme de M. de Blair, conseiller de grande chambre au Parlement, rue Grange-Batelière.

(2) Granville (Mlle). Ce nom a été porté par plusieurs courtisanes. L'une d'elles était la maîtresse de M. de Jonville en 1772. — *Mémoires secrets.* (1772-1779).

(3) Charles Pierre de Savalete de Magnanville, garde du Trésor royal (1756), rue Saint-Honoré, au-dessus des Jacobins; son fils, Savalete de Langes, adjoint et en survivance (1774), même demeure.

En 1771, Magnanville avait un théâtre de société au château de la Chevrette. *Correspond. litt.* — d'Argenson. *Mémoires.* — Dufort de Cheverny. *Mémoires.*

(4) Saint-Mégrin, Antoine-Paul-Jacques de Quelen de Stuer de Caussade, duc de la Vauguyon (1706-1774) gouverneur des fils du Dauphin ou son fils, F. de Quelen, duc de la Vauguyon, marquis de Saint-Mégrin, auteur du *Portrait de feu Monseigneur le Dauphin* (1766) alors âgé de 20 ans. — *Correspondance litt.*

P.

immense à Mme Castillion. Il la meuble superbement à côté de Torré (1).

M. le prince Louis (2) vit avec Mme Damas. Il en est fort amoureux et lui donne beaucoup.

M. de Caire (3) a pris Mlle Grandville aussitôt que M. Grou a été parti.

L'Américain, nommé M. de Baudremont, qui vit avec Mlle Saron (4), l'avoit quittée par jalousie d'avoir appris que Grandin, le tapissier, l'avoit. Il a été chez Mlle Tacite (5) pour s'arranger avec elle. Mlle Saron l'a su, et a été à minuit chez Mlle Tacite, l'a traitée indignement et a fait marcher l'Américain devant elle. Il s'est laissé mener comme un mouton.

Mlle Laforest (6) a enlevé M. Tantaloup à son amie, Mme Durfort. Elles se sont dit leurs vérités. Mais on assure qu'il ne l'aura pas longtemps parce qu'il doit et qu'il a même un garde des maréchaux de France.

On assure que M. le marquis de Marigny (7) a

(1) Torré, artificier, directeur du Vaux hall. — *Mém. secrets*, 1764-1780.

(2) Le prince Louis, de la maison de Rohan, coadjuteur de Strasbourg en 1763. — *Journal.*

Le Pâris des 3 déesses : la comtesse de Brionne, — Minerve ; la comtesse d'Egmont, — Vénus ; la marquise de Duras, — Junon ; aux petits soupers de mad. Geoffrin. — Marmontel. *Mémoires*, p. 237.

(3) Caire (de). Un M. de Caire était chargé du commandement de Versoy en 1770. — Voltaire, XLVI, 575.

(4) Saron (Mlle). Danseuse à l'Opéra. — Campardon. *Opéra.* — *Journal.*

(5) Tacite (Mlle), danseuse de l'Opéra. — Campardon. *Opéra.*

(6) Laforest (Mlle), figurante à l'Opéra, en 1761. — *Journal.* — Campardon. *Opéra.*

(7) Le marquis de Marigny, directeur et ordonnateur général

Mlle Clouet, fille du peintre, et qu'il lui a fait beaucoup de bien. Cela n'a pas empêché qu'elle n'ait fait une passade avec une personne qui lui a donné 100 louis.

M. de Tonnerre (1), le père, a été voir Mme Touteville que son fils a eue avant son départ et auroit bien voulu l'avoir. Il a été deux ou trois fois chez elle.

On assure à l'Opéra que M. le duc de Lauzun (2) a donné à Mlle Audinot (3) un collier de chatons.

On dit que Mme Vestris (4) est furieuse du début de Mlle Sainval la Cadette (5), et qu'elle fait

des Bâtiments, etc., rue Saint-Thomas-du-Louvre. Frère de Madame de Pompadour.

P. par Cochin, 1757. B. N. Est.

(1) M. de Clermont-Tonnerre, maréchal de France, rue de Grenelle, au coin de la rue du Bac.

P.

(2) Duc de Lauzun. Gramont (Antoine-Antonin de). Souverain de Bidache, gouverneur de Navarre, né le 19 avril 1722. 37 ans ; a laissé des *Mémoires* (1747-1783), Paris, 1858, in-8.

(3) Audinot (Mlle), fille d'Audinot, directeur de spectacle. — *Mém. secrets* (1768-1784).

« Mlle Audinot, rue Basse-d'Orléans, n° 3 ; fort aimable dans le tête-à-tête : on trouve sous un linge très fin et très blanc une peau satinée et des charmes qui valent encore leur prix. C'est une veuve du comte de Mirabeau : pour remplir le vide que lui causait la mort de ce grand homme, elle n'a pas attendu la fin de l'année, et elle est aujourd'hui à sa soixante-douzième noce. Prix... 200 liv. » — *Almanach des demoiselles de Paris*, 1792.

Suivant Brissot (*Mémoires*, II., 390), ce serait Mlles Helisberg et Coulomb, danseuses de l'Opéra, qui auraient *tué* Mirabeau.

« Audinot, un souper et huit paires de caleçons. » — *Tarif des filles du Palais-Royal*, etc., 1790.

(4) Vestris (Mme). — *Mémoires secrets*, 1768-87. Ivrogne. — *Mémoires de Brissot*, I, 98.

(Fr. Rose Gourgaud), était belle-sœur et tante des deux Vestris, fameux danseurs et actrice de la Comédie-Française. — *Correspond. littér.*

(5) Sainval (Mlle), la cadette, — *Mémoires secrets* (1766-84).

tourner la tête à M. le duc de Duras (1), avec qui elle vit, pour qu'elle ne soit pas reçue.

M. de Mondran (2) a pris une petite fille de boutique de chez Mlle Buard. Il lui a fait quitter le métier de marchande de modes et il l'a logée dans la rue des Prouvaires.

M. Roslin (3), fils du fermier général, est réconcilié avec Mlle Saron. Il y va plus que jamais. Elle dit qu'elle ne craint point le père, parce qu'elle est protégée par le Procureur général (4) qui lui en imposerait et qu'il lui a assez d'obligations pour lui rendre ce service.

Mlle Dumonsy a donné une *galanterie* (5) à celui avec qui elle vivait et il l'a quittée.

Elle l'a ensuite donnée à M. de Préfontaine (6).

— *Correspond. littér.* où l'on peut voir sa rivalité avec Mme Vestris et ses plaintes au duc de Duras, qui protège toujours Mme Vestris (1779).

« Sainval cadette, rue d'Enfer, n° 160 ; son esprit offre des charmes qu'on chercherait vainement dans toute sa personne... Une centaine de complimens et autant de sermens. » — *Almanach des demoiselles de Paris*, 1792.

(1) Duc de Duras. — Durfort J.-B., maréchal de France, faubourg Saint-Honoré, rue d'Aguesseau (1684-1770).

Dufort de Cheverny. *Mémoires*, I, 71. — *Mémoires secrets*, 1775.

G. Capon. *Maisons closes*, p. 150. P.

(2) De Mondran. Frère de Mme de La Popelinière, intendant des menus plaisirs du roi, rue des Bons-Enfants.

En 1760, La Popelinière, âgé de 68 ans, épousait en secondes noces, Mlle Mondran de Toulouse. — Biographie Didot, art. *Le Riche*.

(3) Roslin fils, fermier général (1757-1787). Roslin père, fermier général (1727-1756).

(4) Le procureur général était Joly de Fleury.

P.

(5) On désignait *galamment* ainsi, au XVIIIe siècle, ce que nous appelons *vulgairement* une chaude-pisse.

(6) Harlault de Préfontaine, chevalier de Saint-Louis, ancien commandant de la Guyane, 1763.

M. le marquis de Romey (1) l'a prise pour maîtresse et l'a menée à la campagne avec M. de Saint-Contest (2) et Mlle Montensier (3), et elle la lui a aussi donnée.

M. de Saint-Contest qui l'a trouvée jolie y a été aussi attrapé et l'a donnée le même jour à Mlle Montensier, sa maîtresse.

Quand ils se sont tous aperçus de l'aventure, les deux femmes se sont battues.

M. de Romey a été plus affligé que les autres, parce qu'il n'avoit pris cette fille que pour se guérir du chagrin qu'il avait de la mort de sa maîtresse.

On dit que le bailly de Fleury (4) est amoureux de Mlle Razetti (5).

M. de Saint-Amarante (6) a donné à souper chez lui à Mlles Laforest, Marquise (7) et une autre.

(1) Le marquis de Romey. Albert-Marie de Romé de Vernouillet, guillotiné en 1793. — Dufort de Cheverny. *Mémoires* — G. Capon. *Maisons closes.*

(2) Saint-Contest. — François-Dominique-Barberie de Saint-Contest, secrétaire du roi, fils du ministre des affaires étrangères, mort en 1754. Il avait alors environ de seize à dix-huit ans. et était encore avec la demoiselle Montansier en mars 1763. — *Journal.*

(3) Montensier (Mlle) ou Montansier 1730-1820. — *Toutes les biographies. Grande Encyclopédie*, etc.

(4) Fleury (marquis de). Un des huit enfants du duc de Fleury, mort en 1748. Pons-François Rosset de Fleury (1727-1774). — Dufort de Cheverny. *Mémoires.* — Marville, II, 203 (le chevalier de Fleury chevalier de Malte).

(5) Rozetti (Mme). — *Journal.* — *Mémoires secrets*, 1765, janvier.

(6) Saint-Amarante, fermier général, rue Neuve-Saint-Augustin, vis-à-vis l'hôtel de Gesvres.

Davasse de Saint-Amarante (1757-70). — Caraman (de). *Les Fermiers généraux.*

(7) Marquise (Mlle), maîtresse du duc d'Orléans, mère des

M. de Fleury s'y est même grisé. Ils ont été de là au bal de l'Opéra où tout le monde s'est aperçu que M. de Fleury était gris.

Il y a eu un souper rue Saint-Pierre dans la maison de M. le duc de Lauzun. M. le duc de Chartres y étoit avec toute sa société.

M. le comte de Menou (1) a couché ces jours-cy avec Mlle Noé. Il la voit en cachette, parce qu'elle a un étranger qui l'entretient.

On a chansonné tout l'Opéra et les femmes qui ont été à Fontainebleau. Aussitôt qu'on aura les couplets, on les enverra.

M. le duc de Feretti a repris Mlle Baize quoiqu'elle ne soit pas encore guérie.

M. de Matowski (2) a donné 50 louis à Mlle Duthé (3), maîtresse de M. Durfort, pour l'avoir eue une fois chez son amie, Mlle Joinville.

M. de Selle a repris Mlle Adeline (4) qui lui a

abbés de Saint-Fare et de Saint-Albin, bâtards du duc d'Orléans ; s'appelle Mme de Villemonble. Charpentier : la *Bastille dévoilée*, II, 53. Avait également une petite fille du duc d'Orléans. — Collé. *Journal historique,* III, p. 278. Le duc de Chartres, fils du duc d'Orléans et Marquise, *Ibid.* III, 276. De Genlis (Mme de). — *Mémoires*, p. 349.

Almanach des spectacles, 1752. Danseuse à la Comédie-Italienne.

(1) François, comte de Menou, né en 1733, colonel du régiment de Quercy en 1763 ; 26 ans.

(2) Matowski. — Le *Journal* le nomme le comte de Matuskine, polonais d'origine, p. 239.

(3) Duthé (Mlle). Rosalie Duthé naquit en 1752.

Elle meurt en 1820. Il s'agit donc ici d'une autre Duthé.

Elle figure un instant à l'Opéra. On a son portrait par Vanloo.

P. (la fameuse Duthé et non son homonyne, peut-être sa mère).

(4) Adeline (Mlle) (?) actrice de la Comédie-Française. — *Mém. secrets* (1779-1787).

Une autre Adeline, sœur de Colombe (1760-1841), était actrice de la Comédie-Italienne. — Campardon. *Italiens.*

promis de lui être fidèle; mais elle ne compte pas M. de Guéméné (1) qui la voit toujours. M. de Selle va la remeubler à neuf et lui payer ses dettes.

M. de Montregard (2) est après Mme Mars (3), et

(1) Guéméné (Prince de), Henri-Louis-Marie, prince de Rohan, né le 31 août 1745 (14 ans), dont on ne connaît plus que la fameuse banqueroute de 1782, de 33 millions. — Dufort de Cheverny. *Mémoires*. Nous avons encore ici une preuve que ce rapport doit être daté de 1762 ou 1763.

P. par Cochin, 1765. B. N. Est. Il est en prêtre, avec rabat.

(2) Thiroux de Montregard, administrateur général des Postes, rue Feydeau.

(3) Mars (Mme), 1779, 7 juin. — Une fille connue depuis longtemps sur le pavé de Paris pour une ambulante cherchant fortune, douée d'ailleurs d'une assez belle figure, d'une taille haute, d'une vaste corpulence, d'un organe proportionné à cet extérieur, a plu au sieur Monvel et il s'est imaginé à l'aide de ces moyens d'en faire une actrice propre à la scène française. Telle est la demoiselle Mars qui, pour un moment, y a reproduit le concours occasionné jadis par Mlle Raucoux. Mais celle dont il s'agit, quoique n'ayant paru sur aucun théâtre a si fort roulé son corps qu'elle n'a pu exciter longtemps un semblable engouement. Outre qu'elle n'est plus jeune, qu'elle a un mauvais accent provincial, qu'elle ne sait pas ménager sa voix, qu'elle n'a nul aplomb, qu'elle ne peut ni diriger sa marche, ni mesurer ses mouvements, c'est qu'elle n'a point les moyens de l'âme capables de dédommager du reste. Après avoir excité de grands applaudissements dans *Mérope*, elle a faibli considérablement dans *Phèdre*, et aujourd'hui, il n'en est plus question.

Mémoires secrets, t. XII, p. 8.

« Mars, Palais-Royal, chez Montansier, 18 ans. La nature lui a prodigué ses dons les plus précieux : une physionomie charmante, une taille avantageuse, un son de voix agréable, de la décence, une peau fine et blanche, des jolis petits appas. Madame sa mère, femme d'une expérience consommée et qui jadis a essayé de faire fortune à Londres, voudrait marier sa fille à un carrosse et à des rentes ; mais les temps sont si difficiles qu'elle rabattrait peut-être quelque chose de ses prétentions : s'adresser à elle pour des plus grands éclaircissements. »

Almanach des demoiselles de Paris, 1792.

Il s'agit ici de Mlle Mars, fille de Mme Mars.

'affaire doit se conclure ces jours-ci moyennant 100 louis qu'il doit donner.

On dit que M. le prince de Soubise (1) a fait 1.000 écus de rente à Mlle Audinot qui lui a fait un petit prince.

M. de Stainville (2) a fait aussi des rentes à Mlle Grandi (3) à ses couches, mais on ne sait pas combien.

Samedi, M. Choüten (4), secrétaire d'ambassade de Danemark, a mené Mlle Adeline et Mme Mars souper avec des ministres étrangers.

Mlle Fleury (5) est à Fontainebleau avec M. le prince de Nassau (6). C'est elle qui tient la mai-

(1) Duc de Rohan-Rohan, prince de Soubise, rue de Paradis, au Marais. (Actuellement, Palais des Archives Nationales.)

Ce prince avait, comme Conti, un *sérail*; il faut ajouter qu'ayant épousé une princesse (fille du prince de Carignan) aussi dépensière que dissolue, il avait été forcé de la faire reléguer par lettre de cachet, à Ablon, près de Choisy (1757, juin). — Collé. *Journal*, II, 116. Il avait une *petite maison*, située rue de l'Arcade, 12, aujourd'hui.

(2) Jacques de Choiseul-Stainville, appelé le comte de Stainville, colonel de dragons au service de l'impératrice de Hongrie : — Dufort de Cheverny. *Mémoires*, t. I, 245.

(3) Grandi (Mlle), danseuse. — Campardon, *Opéra*.
P.

(4) Choüten. Son nom est Schütze (1760). Secrétaire de la légation de Danemark.

Il était chargé d'affaires en 1770, mars, et rappelé en septembre.

(5) Fleury (Mlle), surnommée *La Belle ou la Bête*. — *Mém. secrets*, 1768 à 1772.

Débute à la Comédie en 1769, février. « Assez belle figure, mais le talent le plus médiocre : déjà oubliée. » — *Correspond. litt.*

(6) Charles-Chrétien, prince de Nassau-Weilbourg, né en 1735 : 24 ans. Ce prince épousa, dans la suite, Mlle Gamache de l'Opéra, à laquelle il donna le titre de comtesse de Forbach. — Dufort de Cheverny. *Mémoires*.

son. Elle est enceinte de lui. Il en est jaloux.

Mlle Buart (1) est venue à Fontainebleau pour M. de Louvois (2). Il vit avec elle, mais cela n'empêche pas qu'elle ne fasse des parties de coucher avec M. Sabathier (3).

Mlle Dubois (4), de la Comédie-Française, a M. de Brézan, officier de marine. Il lui a donné 50 louis et un étui d'or pour coucher avec elle, et il continue de l'entretenir; mais elle est amoureuse folle de l'élève de Mlle Clairon (5).

M. de Mérat (6), officier aux Gardes, a couché avec Mlle Colombe (7), de la troupe de Mlle Montensier.

Il y a eu un grand souper chez Mlle Desù-

(1) Buart ou Buhart (Mlle), figurante à l'Opéra. — *Journal.*

(2) Louvois (M. de) Louis-Sophie le Tellier, appelé le chevalier de Souvré, puis le marquis de Louvois, né en 1740.

(3) Sabathier, fils d'un négociant de Lyon. — *Journal.*

(4) Dubois (Mlle), actrice de la Comédie-Française. — *Mém. secrets*, (1762 à 1784). Fille de Blouin, dit Dubois, acteur chassé de la Com.-Fr. — *Corresp. litt.* — Elle vit avec Dauberval. Voir plus loin.

(5) Clairon (Mlle). *Toutes les biographies.* — De Goncourt. *Mlle Clairon.*

P. (19 portraits). Son portrait par Cochin, dédié à Jean Ivanowitch-Schuwalow, chambellan, curateur de l'Université et de l'Académie des arts de Moscou, par son très humble et très obéissant serviteur xxx.

Le graveur est resté inconnu. — Collection Destailleur, 1743 (débuts). B. N. Est.

(6) Le chevalier de Méra, officier aux gardes-françaises. — *Journal*

(7) Colombe (Mlle), Marie-Thérèse-Théodore Rombocoli-Riggieri (1757-1837). Sœur d'Adeline (1760-1841). — Campardon. *Italiens.* — *Mém. secrets* (1772-1782).

« Colombe, vétérante de la Comédie Italienne, riche douairière de 120 maris, sans compter les passades et les amants. Cette célèbre Laïs était encore sur le trottoir il y a dix ans ; la beauté de ses formes et son tempérament insatiable, allumaient

rarques. Il y avoit MM. de la Trémoïlle (1), de Laval (2), de Jaucourt (3), le prince Camille (4), Mlle de Pernon, Mme Dupont.

Mme Mars vient d'avoir un jeune Anglois qui loge rue Jacob. Il lui donne 50 louis par mois, mais il est le sixième qu'elle a eu en même temps.

Mlle Grandville a un ami de cet Anglais, qui l'entretient aussi. Elle lui a donné à souper avec des hommes qui couchent tous aussi avec elle, et surtout M. Grou, officier qui n'en bouge point.

Il avait Mme Bosseron à qui il a fait une obligation de 25.000 livres pour avoir vécu avec elle moins d'un mois.

M. Dubreuil, colonel du génie, qui l'entretenoit, ne l'a pas quittée pour cela.

M. de Buzançois (5) a été obligé de faire semblant

des feux que son esprit ne savait pas rendre durables... 20 louis ; elle fait crédit, et fait encore plus pour les jeunes gens. »

Almanach des demoiselles de Paris, 1792.

Nous ferons remarquer la longévité de ces deux célébrités dont l'une meurt à 80 ans, et l'autre à 81 ans.

(1) La Trémoille (duc de), rue Sainte-Avoie, officier. Jean Bretagne Charles Godefroy titré (duc de) né en 1737. — *Journal.* — *Mém. secrets*, 1783.

(2) Paul Louis, vicomte de Laval-Montmorency, premier gentilhomme de la chambre de Monsieur.

Dufort de Cheverny. *Mémoires*.

(3) De Jaucourt. Le marquis Louis-Pierre, né en 1726.

« C'était celui qu'on appelait *Clair de lune.* » — Mme de Genlis. *Mémoires*, I. 396.

P.

(4) Prince Camille de Lorraine, quai des Théatins, hôtel de Bouillon.

(5) De Beauvilliers-Buzançois. Charles-Paul-François de Beauvilliers, comte de Buzançois, né en 1746.

de quitter pour quelque temps Mlle David (1), à cause de sa femme qui a fait le train.

M. le marquis de Bezons (2) vient de faire des rentes à Mlle Martin, de l'Opéra, qui n'en a pas moins son prêteur sur gages pour greluchon (3), mais il passe pour un simple ami.

M. le marquis de Fleury ne se gêne plus avec Mlle Pélin (4). Il la menait encore hier sur le poing à la Comédie-Française et au boulevard il fait suivre sa voiture par la sienne. Elle a cependant toujours M. le prince de Conti comme ami.

M. le marquis de Romey a eu Mlle La Blottière (5) qui danse à l'Opéra. Elle est laide à faire peur, mais il ne l'a eue qu'en passade. Il a

(1) David (Mlle). Une demoiselle David « méchante fille » se montre sous un aspect défavorable dans le *Journal*. p. 180. C'est probablement la même (?).
P.

(2) Le marquis de Bezons demeurant à la Grange-Batelière. — *Journal*. Bazin de Bezons. Il existe encore des membres de cette famille.

(3) Greluchon. Voici la classification des amants d'une « femme du monde » au XVIIIe siècle.

1° Le *monsieur*, entreteneur en titre ;

2° Le *greluchon*, qu'on voit de temps en temps et qui paie ;

3° Le *farfadet*, ou amant de cœur, gratis.

4° Le *qu'importe*, qui reçoit de l'argent.

(4) Pelin. Peslin, Marguerite-Angélique, danseuse ; Campardon. *Opéra*. — *Mémoires secrets* de 1766 à 1784. — Mme Lebrun. *Mémoires*, I, 133.

Le marquis de Fleury, son amant, est probablement Jean-André-Hercule de Rosset de Fleury, le *Commandeur*, devenu *marquis* à la mort de son frère Ignace, tué à Dettingen en 1743.

(5) La Blottière, entretenue successivement par M. de Lormois, écuyer de la petite écurie du roi, M. de Saint-Lois, chevalier de Saint-Louis. — *Journal*.

toujours la sœur de Mlle Joinville qui a elle-même M. de Chamilly (1).

M. le prince de Soubise vient de faire un arrangement avec Mlle Audinot. Au lieu de 3.000 livres par mois qu'il lui donnait, il lui donne 1.200 livres pour ses menus plaisirs, et 1.200 livres à sa mère pour la dépense de la maison et toutes les provisions. Il a fait le même marché avec la petite Dervieu. Il n'y a que Mlles Coste et Guimard à qui il donne les 3.000 livres.

Mlle Dubois de la Comédie-Française a repris Dauberval (2).

Mlle Hus (3) vit avec M. le marquis du Rouret qui lui a donné équipage et l'entretient très bien. Elle n'en a pas moins un jeune auteur.

Mme Pitrot (4) a un Anglais qui est d'un certain âge qui loge à l'hôtel Radziwil, rue Neuve-des-Bons-Enfants. avec sa femme dont il lui prête les diamants.

M. de La Ferté (5), intendant des Menus, comble de biens Mlle Guilsemant depuis qu'elle

(1) Marquis du Rouret, Bouton de Chamilly. — *Journal.*
P.

(2) Dauberval. Acteur de la Comédie-Française, père du danseur de la Comédie-Italienne. — *Correspond. litt.* Son rôle dans le scandale de Dubois, père de sa maîtresse, VIII, 225.
Pour le fils : V. Campardon. *Opéra.*
P. par Carmontelle et collection Destailleur. B. N. Est.

(3) Hus (Mlle) Adèle-Louise-Paule (1734-1805), — *Biographie Didot.* — *Mémoires secrets* de 1762 à 1780. — *Corresp. littéraire.* — *Journal.* Son renvoi par Bertin qui la surprend en flagrant délit dans sa maison de Passy.
P.

(4) Pitrot (Mme). Actrice aux Italiens — *Mémoires secrets* de 1762 à 1769. — Campardon. *Italiens.*

(5) Papillon de La Ferté. Intendant des Menus, rue Neuve-Saint-

a quitté l'Opéra. Elle a une loge à tous les spectacles et ne va se promener qu'avec lui dans son carrosse.

Mlle Pélin va voir M. le marquis de Fleury à Saint-Germain-en-Laye tous les jours qu'il n'y a pas d'Opéra.

Mlle Duthé a pris M. Armès de Bordeaux, qu'elle associe avec les autres qu'elle a. Il n'a fait que remplacer Colin le Boucher qui vient de faire banqueroute.

Le chevalier de Carignan (1) entretient Mlle Le Roy, danseuse à l'Opéra. Il lui fait assez de bien en effets et bijoux.

Il y a une partie à la maison de M. le marquis de Romey. Il est parti pour y chasser. Il doit y avoir M. de Saint-Contest, Mlle David, Mlle Montensier. M. le comte de la Marche est de cette partie, du moins il doit y chasser.

Mlle Duthé a remercié M. de Buzançois parce qu'il n'a pas voulu payer encore 2.000 livres à son tapissier. Elle revoit M. Armès.

M. de Choisy, le cadet, vit avec Mme de Fonbelle qui dansait à l'Opéra. Il la tient fort serrée, elle ne sort presque qu'avec lui.

Mlle Fleury se dit enceinte des œuvres de M. de Nassau. Elle a, à ce qu'on dit, un autre qui lui donne beaucoup.

On prétend que Mme de Vaxheim qui vit avec

Augustin. — Denis-Pierre-Jean. P. de la F. guillotiné le 7 juin 1794, à 76 ans.

Dufort de Cheverny. *Mémoires.* — *Mém. secrets* (1764-1786).

(1) Carignan (le chevalier de) Louis-Victor-Amédée, Joseph de Savoie, né en 1721.

M. le marquis de Villeroy (1), a M. de Cramayel (2). Il est toujours dans sa loge à l'Opéra.

Mlle Duthé a renvoyé M. Armès, de Bordeaux et a gardé M. de Buzançois.

M. Armès a repris Mlle Dervieux (3) en cachette, à cause du Prince et de M. le comte de Beintheim (4) qui l'a toujours.

M. le comte de Roye, le comte et le chevalier d'Escars ont soupé chez Mlle Saron avec Mlle Laforest.

M. de Selle qui vivait avec Mlle Adeline, ne bouge pas de chez Mlle Hugonie. Il lui donnait la main lundi au Colisée. Elle a malgré cela un autre homme qui l'entretient.

(1) Villeroy (marquis de). *Journal.* Officier. Gabriel-Louis-François de Neufville, né en 1731, mort sur l'échafaud en 1794.

Dufort de Cheverny. *Mémoires.* — *Mémoires secrets* (1762-1776).

(2) Fontaine de Cramayel, fils du fermier général (1749-1772). — Dufort de Cheverny. *Mémoires.*

(3) Dervieux (Mlle), chanteuse et danseuse de l'Opéra. Campardon, I, 223. Dervieux épousa l'architecte Bellanger.

« Dervieux, rue Chantereine ; vétérante de l'Opéra, illustrée par les hautes alliances qu'elle contracta dans ses beaux jours (sauf quelques dérogeances) ; elle a eu tout à la fois 4 maris, le duc de Chartres (Louis-Philippe), le prince de Soubise, le lord Binsing et Joly de Fleury, à 100 louis par mois, chacun : plus, deux surnuméraires à 50 louis, sans compter les passades à 10 louis et les caprices gratis. Aujourd'hui, elle se borne à être utile à son prochain et à ses prochaines. Elle donne des soupers excellents où sont invitées les plus élégantes beautés de la Capitale, ainsi que le peu de Crésus que l'on voit encore : C'est là que se font les conventions et les assortiments, et c'est de là qu'on sort pour aller consommer l'ouvrage. »

Almanach des demoiselles de Paris, 1792.

Elle fut la maîtresse, entre beaucoup d'autres, de Sartine et de Le Noir. — G. Capon. *Maisons closes*, p. 256.

(4) Bentheim. Le comte de Bentheim de Steinfurt, rue Jacob, à l'hôtel de Modène. — *Journal.*

Cité dans les *Instructions données aux ambassadeurs. Autriche*, p. 326. — Guérard. *Liste des ambassadeurs*, etc.

Mlle Joinville, qui vit avec M. le marquis de Villette (1), a un mousquetaire noir. Il a passé huit jours à Villette où il faisait semblant d'être amoureux de Mlle Legrand. Elle a aussi le baron d'Escars.

Lany (2), l'ancien maître des ballets de l'Opéra, a acheté une maison de campagne, et l'a mise sur la tête de l'enfant de Mlle Lachassaigne (3), danseuse à l'Opéra, qui vit avec M. de la Briche (4). Il donne 10 louis par mois. M. de la Briche lui en donne 40. Elle vient d'avoir en passant M. le duc de Fronsac (5).

(1) Villette Charles (marquis de) (1736-1793). — Campardon *Opéra* II, 314.

Insulté au Colisée par Mlle Thévenin, danseuse de l'Opéra. Ami de Voltaire.

(2) Lany, maître des ballets à l'Opéra. *Mém. secrets*, 1768 à 1786. — *Journal.* — Campardon. *Opéra* II, 59. Nos *rapports* ne sont pas faits pour améliorer sa réputation.

(3) La Chassaigne (Mlle) (M.-H. Broquain dite). — *Correspondance litt.*

« La Chassaigne, rue de Condé, tendre victime, toujours s'offrant aux coups du sacrificateur et toujours manquée..., 10 liv. de café. » *Almanach des demoiselles de Paris*, 1792.

« La Chassaigne, rue du Théâtre-Français : 48 livres. » *Tarif des filles du Palais-Royal*, etc., 1790.

P.

(4) La Briche (de), Alexis-Janvier La Live de la Briche, frère de M. de Jully, de M. d'Epinay et de la comtesse d'Houdetot, successeur de Dufort de Cheverny en 1764, comme introducteur des ambassadeurs.

Dufort de Cheverny. *Mémoires.* — *Journal.*

(5) Fronsac (duc de) fils du maréchal de Richelieu.

« La sale image du duc de Fronsac, son exécrable fils, si justement stigmatisé dans les vers du poète Gilbert. » — D'Allonville. *Mémoires*, t. I, p. 174.

Cf. Gilbert. — *Mon apologie.* Satire II.

Cependant une vierge, aussi sage que belle,
Un jour à ce sultan se montra plus rebelle.

Et la réponse de Gilbert au duc de Fronsac qui s'était plaint de ce passage de la satire. Le nom de Fronsac se trouve dans

M. le comte d'Husson (1) fait venir Mlle Grandville chez lui en cachette quand sa femme n'y est pas.

On assure que M. de Saint-Contest vient de placer 80.000 livres sur la tète de Mlle Montensier. Cela n'empêche pas qu'elle ne soit toujours folle de Fleury le comédien, qu'elle a dans sa troupe et qu'elle espère épouser à la mort de M. de Saint-Contest, qui est poitrinaire, mais dont elle a le plus grand soin.

M. Grou est parti. Mlles Grandville, Saron et Marquise ont été le conduire presque à Compiègne. Il a donné à Grandville, la veille de son départ, un carrosse de 5.000 livres, et tout ce qu'il a pu trouver à crédit.

M. de Guer (2) attendait ce moment avec grande impatience, parce qu'il est fort amoureux d'elle, mais ils ne sont pas d'accord parce qu'elle lui demande beaucoup, et qu'il n'est pas riche et marié.

Mlle Adélaïde (3), qui dansait jadis à l'Opéra et qui vit avec M. de Montbarey (4) est en procès avec la nourrice de son enfant, qui, dit-elle, lui

tous les *Mémoires* de l'époque. — *Journal des Inspecteurs*. — *Mém. secrets*, 1774-1787, etc., etc.
P.

(1) Husson (Comte d') La Rochefoucaud-Roye de Vallois, marquis de Villette d'Husson (ou mieux d'Usson).

(2) De Marnières de Guer. Le chevalier de Guer. — *Mémoires secrets*, 1772.

(3) Adélaïde (Mlle), danseuse de l'Opéra. — Campardon. *Opéra*, I. 1.

(4) Al. M. Léon de Saint-Mauris, prince de Montbarrey, général (1732-1796) ; a laissé des *Mémoires*. (1826-27. 4 vol.- in-8°.)
Dufort de Cheverny. *Mémoires*. — *Mémoires secrets* de 1777 à 1787.

a donné la v... et qui demande à être dédommagée. Adélaïde a été condamnée au Châtelet à 6.000 livres. Elle en a appelé au Parlement.

Mme Boran, ancienne maîtresse de M. le prince de Turenne (1), vit avec M. le marquis de la Rivierre (2). Ils logent ensemble rue de Cléry.

M. Sénac (3) vient de quitter Mlle Dumonsi pour l'avoir trouvée couchée avec M. de Boussonville, mousquetaire noir. Il a fait un train terrible, mais elle s'est moquée de lui en lui disant que puisqu'elle se prêtoit à son vilain goût, il était bien juste qu'elle s'en dédommageât avec un autre et qu'au reste, il étoit fait pour être cocu.

M. Genti a donné à Mlle Grandville un nœud de diamants de 6.000 livres pour se réconcilier avec elle, mais elle a voulu avoir la quittance du bijoutier pour la faire voir. Il lui donne 50 louis par mois. M. de Magnanville lui a donné des bracelets.

Mlle Beauvoisin (4) recommence à donner à jouer. Elle est liée avec Mlle Duthé, maîtresse

(1) Le prince de Turenne, fils du duc de Bouillon, grand chambellan (1771).

Godefroi Charles-Henri né en 1727, 31 ans. — Dufort de Cheverny. *Mémoires*.

Le prince de Turenne et Mlle Verrière, ancienne maîtresse du maréchal de Saxe. — Marmontel. *Mémoires*, pp. 138-139.

P. par Cochin le fils. B. N. Est.

(2) La Rivière (marquis de) Pierre-Charles (1749-1778), épouse, en 1771, Marie-Henriette-Eliz.-Gabrielle de Rosset de Fleury.

(3) Sénac, Jean, fermier général, 1762-1780. — *Mémoires secrets* de 1781 à 1783. — *Journal*.

(4) Beauvoisin (Mlle). — *Mém. secrets*, 1770-1784. Dans ce dernier vol. à la date du 22 nov. 1784, à propos de sa mort, on rapporte que Baudard de Saint-James, trésorier de la marine, lui avait donné 1.800.000 francs. Voir sa *vente* dans une note du *Journal*.

de M. le duc de Durfort. Il y a des étrangers qui vont tantôt chez l'une, tantôt chez l'autre. Le chevalier de Menou est de cette société, et donne à jouer chez lui où il attire des jeunes gens et des étrangers. Il y gagne toujours. Il fait même des affaires avec des jeunes gens. Il leur achète leurs bijoux quand ils ont perdu leur argent.

On dit que Mme Dailly vivait avec M. le duc de Choiseul : qu'elle vient d'accoucher ; qu'elle est au désespoir, mais que M. le prince de Conti lui reste.

1759, avril.

Le 22 avril la Gourdan (1) a envoyé à 8 heures du soir la demoiselle Martin chez M. le comte Dubary (2) qui l'a présentée à M. le maréchal de Richelieu (3), et il les a laissés ensemble dans sa chambre. M. Dubary lui a dit : « Toutes les fois que vous aurez besoin de 50 louis, vous pouvez les envoyer prendre chez moi ou chez M. le Maréchal. »

(1) Gourdan (la), dite « la petite comtesse ». Sur cette célèbre entremetteuse, 1783, voir G. Capon. *Les maisons closes*, p. 177. — O. Uzanne. *Mœurs secrètes* du XVIII[e] siècle, Paris 1883. — *L'espion anglais*.

(2) Du Barry. Cf. Ch. Vatel. *Hist. de M[me] du Barry*. Versailles, 1883. 3 vol. in-12. — *Journal*. — *Mém. secrets*, 1775-1784.

(3) Le maréchal de Richelieu, rue d'Antin. Louis-François-Armand du Plessis. — Dufort de Cheverny. *Mémoires*. — *Mém. secrets*, 1762-1787. — *Journal*.

« L'orgueil de la dépravation et la honte des mœurs, si l'on en croit les romanciers..., p. 174, ... l'Alcibiade français, p. 176. » — d'Allonville. *Mémoires*. V. Soulavie, Meilhan, Rulhières, etc. et ses *Nouveaux Mémoires*, par de Lescure.

M. le Maréchal lui a promis d'aller lui rendre des visites fréquentes.

Avant-hier M. Cousserel, hollandais, a donné un grand souper rue de Richelieu, chez le baigneur. Il y avoit Mlles Mars, Grandville, Laforest, Desmahis, Beaulieu. On y a joué un jeu d'enfer jusqu'à 5 heures du matin. C'étoit presque tous étrangers, excepté M. de Buzançois et M. de la Rivière.

Mme Mars a un jeune Anglais qui part dimanche, et qui veut l'emmener avec lui. Elle lui a demandé 200 louis. S'il les lui donne, elle partira parce que M. le comte d'Husson doit la recommander à l'ambassadeur de France.

M. le prince de Conti vient de prendre la demoiselle Lilicot, maîtresse de M. le duc de Deux-Ponts (1) qui l'avoit prise chez Mme Gourdan, et à qui il avait fait 1.200 livres de rentes.

On assure que M. de Sénac a donné 100 louis à la petite Delorme, danseuse à l'Opéra, pour une passade; qu'il a voulu y retourner et qu'elle lui en a demandé encore autant.

La petite Adeline vit avec M. Gaulard (2), fermier général. Il lui donne 40 louis par mois. Elle

(1) Chrétien IV, prince palatin, duc de Deux-Ponts, né en 1722; 37 ans.

P.

(2) Gaulard, fermier général, 1765-1775. — Dufort de Cheverny. *Mémoires.*

Gaulard (Mme). La fille de Mme Gaulard, Mme de Préaudau, était la plus superbe femme de Paris. Sa statue en marbre (*Vénus sortant des eaux*), décorait les salons de Bouret, son oncle.

« Heureux, Madame, lui dit un particulier, le sculpteur qui a un si beau modèle ! »

— « Il est vrai que c'est moi, répondit-elle, mais il ne peut

a M. de Longuerue, officier aux Gardes (1), pour greluchon, et elle en est folle : mais lui, il ne s'en soucie pas beaucoup parce qu'il est amoureux de Mlle Heinel (2).

M. le marquis d'Houelle, qui est de retour (3), a repris Mlle Noé, rue Traversière. Il vient de lui donner une voiture à l'anglaise avec les chevaux. Il en est si jaloux qu'il la fait suivre partout.

M. le marquis de Genlis (4) a donné à souper dans les entresols qu'il a rue des Bons-Enfants, à MM. de Crenay (5), de la Tour du Pin (6), et Gerbervilliers (7) et à Mlles Duthé et Blondeval.

se vanter de m'avoir vue toute nue. Il a d'abord vu mes jambes, et je les ai recouvertes, et successivement les autres choses en détail, avec les mêmes précautions. »

Collé dit que « c'est une des plus belles, mais des plus bêtes créatures que Dieu fit ».

(1) Griffon de Longuerue, officier aux Gardes-françaises.

(2) Heinel (Mlle), danseuse de l'Opéra (1753-1808). — Campardon. *Opéra,* I, 394.

(3) Le marquis d'Houelle, officier aux Gardes-françaises. — *Journal de Barbier.* — D'Argenson. *Mémoires.*

(4) Brulart de Genlis, marquis, 26 ans. — *Journal.*

Charles-Alexis Brulart de Sillery, épouse, en 1763, la demoiselle S.-F. Ducrest de Saint-Aubin, plus connue sous le nom de Mme de Genlis. — Dufort de Cheverny. *Mémoires.*

P.

(5) Crenay (de). Sébast.-Anne Julien de Poilvilain, comte de Cresnay, né en 1743, officier, épouse, en 1765, Antoinette-Jeanne Philis, Victoire de la Tour du Pin.

Le souper se passait en famille.

(6) La Tour du Pin (de). Le marquis de la Tour du Pin, colonel d'un régiment d'infanterie (1755). Barbier. *Journal.* — R.-C.-F. la Tour du Pin Chambly, 48 ans, ex-colonel au ci-devant régiment des grenadiers royaux, fut guillotiné en 1794.

(7) Gerbervilliers. La Chesnaye des Bois dit que André-Joseph, comte de Tornielle, marquis de Gerbéviller, mort en 1737 était le *dernier* du nom mais qu'il avait substitué son nom à Camille de Lambertye, neveu de sa femme, cinquième fils de Nicolas-François. Il mourut en 1771.

Mlle Saron a donné un souper à plusieurs personnes. Mlles Grandville et Laforest y étoient. Il y avait aussi un Américain nommé M. de Baudremont, qui vit avec elle. A minuit, elle a fait passer tout le monde de sa chambre à coucher dans le salon, en disant qu'elle avoit affaire un moment dans sa chambre. C'étoit M. Joly de Fleury (1), procureur général, qui venoit passer un moment avec elle. En revenant, elle a dit en confidence à son ami que c'étoit M. de Fleury qui étoit venu pour des affaires de la dernière conséquence. L'amant a été enchanté qu'elle fût liée pour affaires avec un homme comme M. de Fleury.

Il y a eu ces jours-ci une partie à la campagne chez M. de Sersale (2). Il y avoit Mlles Guimard (3), Blondeval et Lafont, ainsi que beaucoup d'hommes Mlle Guimard y a perdu 100 louis au jeu.

M. Got, de Troies, a encore envoyé à Mme Mars

(1) L'aîné des trois fils du procureur général, mort le jeudi 25 mars 1756, et lui-même procureur général.

(2) Sersale ou Sarsale (comte de), viveur dont le nom revient à chaque page dans le *Journal*.

Il était, croyons-nous, d'origine napolitaine. Son nom serait Serisalle. Un Vincent Sersale a son portrait dans la collection des Estampes de la B.-N.

Il porte la date 1714 et a été peint par Parrino de Naples et gravé par de Gradis. C'est un soldat.

(3) Guimard (Mlle), danseuse à l'Opéra (1743-1816). — *Journal*. — Campardon. *Opéra*.

« Guimard (Marie, Morelle), rue Mirabeau ; vétérante de Terpsichore ; bâtarde d'un juif, qui, emprisonné par ses créanciers, se laissa mourir pour leur faire une niche. Cette prêtresse de Vénus a tant brûlé d'encens sur son autel qu'elle s'en est desséchée. Le temple qu'elle habite est enrichi des dépouilles des 4 parties du monde. » — *Almanach des demoiselles de Paris*, 1792, p. 98.

P. entre autres dans la collection Destailleur B. N. Est.

une lettre de change de 300 livres. Il y a huit jours qu'il lui a envoyé cent aunes de toile et une lettre de change de 800 livres. Elle avait hier chez elle le gros comte d' Husson qui faisoit les fonctions de M. Got.

Mercredi, il y a eu un grand souper chez M. Beudet (1). Il y avoit Mme Gourdan et quatre filles de chez elle. Elles ont pris querelle, et ont fait un tapage du diable. Elles ont tout bouleversé chez lui.

On dit que M. de Chauvelin (2) a attrapé une galanterie avec une fille dont on ne dit pas le nom.

Mme Bozeron, qui vit avec M. Duplessis, a M. Colombat pour greluchon. Il vient de faire cette semaine une affaire de 12.000 livres pour coucher avec elle. Il doit jouer la comédie avec elle à la salle d'Audinot. Ce sera lui qui fera le *Déserteur*.

On dit que le magistrat qui a Mlle La Grandville vient de lui donner une maison ; mais on ne sait pas si c'est celle où elle demeure à la Chaussée-d'Antin ou une autre dans Paris.

M. le prince d'Hénin (3) s'est raccommodé avec

(1) Beudet, secrétaire de la marine. — *Mémoires secrets* (XXI, 1782).

(2) Chauvelin, conseiller d'État, intendant des finances, rue Portefoin. (?)

C'était un neveu du garde des sceaux. — Dufort de Cheverny. *Mémoires*. — D'Argenson. *Mémoires*. — Barbier. *Journal*.

P. par Cochin, H. Phil. Chauvelin, 1762, conseiller en la Grand'chambre. B. N. Est.

(3) Hénin (le prince d').

Ch.-Alex.-Marc-Marcellin d'Alsace de Boussu de Chimay, prince d'Hénin, né à Bruxelles, guillotiné le 19 messidor an II, à l'âge de 58 ans. *Moniteur* du 12 juillet 1794. — *Mémoires secrets*. Son fils, Philippe, mourut en 1804.

sa femme et a été trois jours sans voir Mlle Arnoult (1), mais il n'y a pas tenu et y est retourné. Il a repris sur le même train et sa femme avec M. le chevalier de Coigny (2).

M. le duc de Chartres va presque tous les jours chez Mlle Dervieu. Comme milord Binsing (3) est absent, il profite de ce moment. Cet Anglais lui donne toujours 100 louis par mois et M. le prince de Soubise autant. Elle va souvent coucher chez lui.

M. Teissier (4), fermier général, en se brouillant avec sa femme, a pris Mlle Sidonie et l'entretient. Elle a pour greluchon M. de Chabanon (5). M. de Sénac a vécu aussi avec elle, et il est resté son ami. Il n'a rien eu de plus pressé, quand il a su qu'elle avoit M. Teissier, que de le dire au foyer de l'Opéra et a ajouté qu'on lui avait dit qu'il

(1) Arnoult (Mlle), chanteuse de l'Opéra, 1740-1803. — Campardon, *Opéra*, I, 13. — De Goncourt. *S. Arnoult.* C'est la fameuse Sophie.

P. entre autres dans la collect. Destailleur. B. N. Est.

(2) Jean-Philippe Franquetot, chevalier de Coigny (1743-1806) fils cadet du comte de Coigny.

Dufort de Cheverny. *Mémoires.* « Appelé *Mimi*, je n'ai jamais su pourquoi. » — Mme de Genlis. *Mémoires*, I, 403.

(3) Binsing ? ou Bentinck (lord). — W. H. Cavendish, troisième lord Portland, né en 1728, mort en 1809, à qui on attribue les *Lettres de Junius.*

Son portrait et celui de son fils lord Edward B. peints en 1774, p. Benj. West, se trouvent aux Estampes de la B. N.

(4) Tessier, fermier général, 1761-1780 ; sa famille était alliée aux familles Bontemps, le vieux valet de Louis XIV, et Bosc. Demeure rue Tictonne, puis rue Poissonnière, près le Boulevard (1770).

(5) Chabanon (de). *Mémoires secrets* de 1762 à 1787.

Michel-Paul Gui de Chabanon (1730-1792). — Dufort de Cheverny. *Mémoires.*

avoit la bêtise de vouloir se réconcilier avec sa femme.

Un plaisant qui s'est trouvé là, lui a dit : « Mais on dit que vous voulez vous réconcilier avec la vôtre. »

Il est devenu furieux et a dit qu'il n'étoit pas assez bête.

M. de Chabanon a su qu'il avoit dit qu'il était le greluchon, et lui a dit qu'il trouvoit fort plaisant qu'un cocu comme lui s'entretînt de lui. M. de Sénac a répondu : « C'est qu'on me l'avoit dit. »

Quelques jours après, M. de Sénac a encore dit, au foyer de l'Opéra : « Messieurs, je vais vous dire une nouvelle. Ma femme est une P... Croiriez-vous où sont ses galeries ? C'est à la petite maison de M. le duc de Chartres. »

Effectivement, elle avoit soupé la veille à Monceaux avec M. le duc de Chartres et sa société, et il l'avoit su parce qu'il la fait suivre. Tout le monde s'est moqué de lui.

On assure que M. le duc d'Aumont (1) entretient Mme de Caire, et que ce qu'il lui donne, M. de Caire le donne d'un autre côté à Mlle Grandville ; mais la femme est d'accord, car, quoiqu'elle ait M. le duc d'Aumont, elle satisfait ses fantaisies.

(1) Aumont (duc d'), rue de Beaune, 59 ans. Son fils, Louis Marie-Guy d'Aumont, duc de Mazarin, né en 1732, 29 ans.
Dufort de Cheverny. *Mémoires*. « Le plus sot, le plus vain le plus colérique des gentilshommes de la Chambre, acharné à la ruine de Cury dont il était la principale cause et dont il tirait vanité. » — Marmontel. *Mémoires*, 242. — Barbier. *Journal.* — *Mém. secrets*, 1762 à 1782.
P.

On dit que M. d'Ogny (1), intendant général des Postes, a repris Mlle Rosalie (2), mais qu'elle a toujours conservé M. Barrois pour greluchon.

M. le prince de Conti a pris depuis peu de jours Mlle Adrienne, de l'Opéra. Il la convoitait depuis qu'elle était chez Audinot. Il la garde dans son petit sérail. On assure qu'il en a vingt à présent.

M. de Genlis n'a pas quitté d'un pas au bal Mlle Duthé, tant il est jaloux.

Ils ont fait la semaine dernière une partie de chasse avec M. le comte de Menou, Mlle Duplan et une chanteuse des chœurs.

M. le marquis de Louvois s'en est allé du bal avec Mme du Tilleul qui se donne à tout venant.

M. de Brancas (3) a, dit-on, Mme La Ruette (4). Il ne lui fait pas grand'chose mais il la paie bien cher. Ils sont même plusieurs.

On assure que l'ambassadeur de Venise (5) vient de faire 8.000 livres de rente au petit Fleury, co-

(1) Rigoley, baron d'Ogny, intendant général des Postes en 1770, rue Coq-Héron. Il avait été conseiller au Parlement de Dijon.

Dufort de Cheverny. *Mémoires.* — Le *Journal des Inspecteurs*, le cite en 1763 comme trésorier des États de Bourgogne, p. 269. — *Mém. secrets*, 1767-1784.

(2) Rosalie, danseuse dans les ballets de la Comédie-Française. Une autre Rosalie (Mlle Levasseur) était chanteuse à l'Opéra et devint Mme la comtesse de Mercy-Argenteau en 1790.

Campardon. *Opéra.*

Pour la Rosalie dont il s'agit ici, voir le *Journal*, p. 155.

(3) Brancas (duc de), rue et barrière Saint-Dominique, faubourg Saint-Germain. — *Mémoires secrets*, 1778.

P.

(4) Laruette (Mme). — Campardon. *Italiens.*

(5) Erizzo, ambassadeur de la Répub. de Venise, rue de Varenne, à Paris, depuis 1756.

médien de la troupe de Montensier et malgré cela, il lui donne 30 louis par mois.

M. de Conflans (1) revoit Mlle Grandi plus que jamais, malgré M. de Frainville (2) qui vit toujours avec elle, et Laval, le maître des ballets.

M. de Sainte-Foy (3), qui vit avec Mme la duchesse de Mazarin (4), a repris Mlle Porsein.

Il l'a ramenée cette nuit du bal.

M. le prince de Soubise a joint à son petit sérail Mlle Delorme, danseuse de l'Opéra, qui vivait avec M. le prince de Conti, et on assure que M. le prince de Conti a aussi la petite Dervieu.

Il n'y a rien eu au bal d'intéressant que la fricassée (5) dansée plusieurs fois par MM. de la Rivière et de la Roche pour Mme la duchesse de Chartres et sa cour.

Il y a eu une aventure chez Mlle Laforest après son souper. Elle s'amusait à chanter avec une de ses amies, son frère et M. de la Lande qui vit avec elle. Mlle Grandville, qui loge au-dessus, a trouvé mauvais qu'on fît tant de bruit et elle a frappé au plafond. Mlle Laforest n'a pas d'abord

(1) Conflans (de), Louis-Gabriel, né en 1735, officier de cavalerie ou Eustache, Marquis de Conflans, né en 1719, colonel. P.

(2) De la Croix de Frainville, avocat au Parlement.

(3) Radix de Sainte-Foix, surintendant des finances du comte d'Artois. — *Mémoires secrets*, de 1773 à 1785. — *Le Journal des Inspecteurs*, p. 314, dit qu'il est employé aux affaires étrangères. Il avait, en effet, été chargé d'affaires auprès des *Empereurs romains* en 1761. — Guérard. *Liste des ambassadeurs*, etc.

(4) Mazarin (duchesse de), Louise-Jeanne de Durfort-Duras ; dame pour accompagner Madame. — *Mémoires secrets* de 1768 à 1782. — Dufort de Cheverny. *Mémoires*.

(5) Fricassée. « A Pantin (la Guimard) avait un petit théâtre où se représentaient des comédies grivoises et des farces

répondu, mais Mlle Grandville ayant crié que son chant ennuyait ses gens, le frère a monté et a dit que ses gens étaient des J... F...

M. de Caire, qui vit avec elle, est descendu un moment après et a demandé à M. de la Lande si c'étoit lui qui avoit tenu ce propos, et de qui il avoit entendu parler. Le frère a dit que c'étoit lui et qu'il avoit parlé des domestiques.

M. de Caire lui a donné deux soufflets. M. de la Lande a épousé cette querelle et a proposé à M. de Caire de se battre le lendemain matin. Mais ces deux hommes ont eu des gardes et ont été cités au tribunal. M. de Caire a été condamné aux dépens, mais on prétend que M. de la Lande veut en avoir raison.

Il s'est perdu ces jours-cy à l'hôtel dY'ork un argent immense.

Mlle Fleury a été hier toute la journée dans les larmes. Elle craint que le prince de Nassau ne soit obligé de partir. Elle dit qu'elle en mourroit de chagrin.

Mlle Thévenet, qui vit avec M. de Buzançois, est aussi dans les larmes et a fait la malade pour ne pas danser.

On dit que M. de Chauvelin reçoit de nouveau

licentieuses, et c'est là qu'elle dansa avec son camarade Jean Bercher, dit Dauberval (le fils du chanteur), cette fameuse *Fricassée*, chef-d'œuvre de la danse lascive, que Louis XV eut la curiosité de voir et qui valut aux deux artistes une scandaleuse pension. »

Campardon. *Opéra*, I, 369, 370.

On voit que « Mme la duchesse de Chartres et sa cour » eurent la même curiosité que le roi, mais que les danseurs étaient choisis. On dansait la *fricassée,* espère de *cancan*, dans tous les bals.

Mlle Allard (1), en société avec M. de Luxembourg.

M. le prince d'Hénin, étoit au bal avec Mlle Arnoult.

Le 16 de ce mois, M. le prince de Conti a envoyé 50 louis à Mlle Longpré.

Un Américain qui compte vivre avec elle lui en a donné 25 et il doit lui en donner autant tous les mois.

Elle a reçu aussi la visite d'une femme nommée la Mule, qui venait lui proposer M. Dubary, le père, qui offre des meubles et de la vaisselle d'argent.

M. le vicomte de Noé (2) vit avec Mlle Noé. Ils se sont brouillés cette semaine parce qu'elle avoit envie de coucher avec M. de la Chasse, mais ils se sont réconciliés.

Mlle Donathée étoit au bal avec M. de Saint-Julien (3).

M. le chevalier de Coigny y étoit avec Mme Donat.

M. de Fleury, procureur général, vient de prendre une jeune personne, fille d'un ancien mousquetaire, demeurant rue de Montmorency. Il a fait sortir cette fille de chez ses parents, à l'insu de Mme d'Estat qui lui feroit un beau train si elle le savoit.

(1) Allard (Mlle), danseuse de l'Opéra. — Campardon. *Opéra*. P. par Carmontelle et collection Destailleur, B. N. Est.

(2) Noé (vicomte de). — *Mémoires secrets*, de 1784 à 1785. Louis, vicomte de Noé, épouse une demoiselle Cohorn de la Palun, gouverneur et maire de Bordeaux, chambellan du duc d'Orléans. — Dufort de Cheverny. — Mme de Genlis. *Mémoires*, III, 14.

(3) Bollioud de Saint-Julien, receveur général du clergé, hôtel de Pouange.

On dit que M. le duc de Lauzun a toujours Mlle Audinot, quoiqu'entretenue par M. le prince de Soubise.

On dit que M. le marquis de Jaucourt est si amoureux de Mlle Tétard (1) qu'il veut l'épouser.

On assure que Mme Bonard, qui vit avec M. le marquis de Pons, a un coureur dont elle est amoureuse folle.

M. le marquis de Genlis vient de donner à Mlle Duthé (2) pour 2.000 livres de diamants, et tous les jours il la comble de biens.

M. le marquis de Fleury a Mlle Pélin. Il la suit jusque sur le théâtre et reste dans la coulisse quand elle danse. Elle trouve cependant le moment de voir Dauberval.

M. le comte de Buzançois ne quitte pas non plus Mlle Thévenet.

1772. — Septembre.

Milord d'Aigremont (3) a enlevé Mlle Duthé à M. de Genlis. On assure qu'il lui a donné 1.000 louis et qu'il lui donne 6.000 livres par mois. Il ne la quitte

(1) Tétard (Mlle). Testard, danseuse à l'Opéra. — *Journal.* — Campardon. *Opéra.*

(2) « Mlle du Thé ... blonde fadasse, d'une figure moutonnière, qui n'annonce aucune pétulance, aucun esprit, mais à la mode : c'est tout dire. Elle appartenait en dernier lieu au marquis de Genlis, qui marié à une des plus jolies femmes de la Cour trouva plus doux de se ruiner avec cette fille... Milord d'Aigremont est l'heureux mortel qu'elle veut bien admettre aujourd'hui à sa couche, moyennant mille louis pour la première nuit et mille écus par mois. » Cet extrait nous donne la date du rapport de l'Inspecteur : sept. 1772. — *Galanteries d'une demoiselle du monde* (Duthé) par Lamotte-Langon.

(3) Aigremont (milord d'). — *Mémoires secrets*, I, 1772, sept. 5.

plus et il lui donne la main partout. Il lui a promis 10.000 livres de rentes si elle veut voyager avec lui.

M. Billiard, bijoutier du roi d'Angleterre, qui vit avec Mme Pitrot, vient de lui retirer tous ses diamants de gage. Il fait grand cas de son honnêteté ; mais il ne sait pas qu'elle couche tous les jours avec un jeune homme qu'elle fait sortir à 5 heures du matin.

M. de Joinville (1) a donné à Mlle Grandville 9.000 livres le jour de sa fête.

Mme de Waxheim, qui vit avec M. le duc de Villeroy, a le chevalier de Launay (2), officier aux Gardes. Leurs rendez-vous sont tous les soirs au Boulevard ou à la foire Saint-Ovide (3).

Mme de Touteville est accouchée dans les bras de M. de Potocki (4), au bout d'un mois qu'il l'avoit. Cet enfant est d'un jeune homme qu'elle avoit avant lui et qui ne discontinue pas de la voir. M. de Potocki lui a donné une voiture et des diamants et il lui donne 50 louis par mois.

M. le prince de Conti a pris la petite fille d'un domestique qui apprend à jouer la comédie. Il lui a loué une maison de 1.500 livres rue Saint-

(1) Jonville (Chaillon de) maître des requêtes, fils de François Chaillon de Jonville et frère du mousquetaire. — *Mémoires secrets* de 1772 à 1774. — Dufort de Cheverny. *Mémoires.*

(2) Launay (chevalier de) Joseph, capitaine de dragons (1762) puis officier (1763) aux Gardes-Françaises. — *Journal.*

(3) Foire Saint-Ovide, d'abord place Vendôme 1761 et ensuite (1771) place Louis XV. Brûlée en 1777. Le Cab. des Estampes possède des vues curieuses de cette foire.

Voir le *Magasin pittoresque* qui reproduit une de ces gravures.

(4) Potocki (Jean, comte), fils de Mme Potocka. C'est le *chat* de Mme de Genlis, III, 205.

Marc. Elle y est avec sa famille. On assure que l'abbé Geoffroy est le greluchon.

Mlle Saron a donné une galanterie à M. Delaleu (1), et à un marchand de chevaux. M. de Laleu en est si furieux qu'il l'a dit à qui a voulu l'entendre.

1772. — 6 septembre.

Mme Mars va coucher aujourd'hui à Versailles avec M. le comte d'Husson pour en revenir demain.

Mme Vestris, de la Comédie-Française, vit avec M. le duc de Duras. On prétend même qu'il est fort inquiet des maux d'estomac dont elle est tourmentée parce que le médecin prétend que c'est la vérole que le prince de Wurtemberg lui a donnée quand elle a été à Stuttgart, et qu'elle a négligée. Ce prince ne se nourrissait que de pilules de Kaiser (2).

On conte dans Paris une histoire arrivée au comte Matowski. Il étoit couché avec Mlle Duthé. Le duc de Durfort est arrivé. Matowski a été obligé de s'enfuir. Le duc l'a poursuivi jusque dans la rue. Il étoit en chemise. Le guet l'a rencontré. Il a fallu qu'il se fasse connaître et on l'a conduit chez lui.

(1) Laleu (de), secrétaire du Roi, rue des Bons-Enfans-Richelieu. — Ou G. C. de Laleu rue Sainte-Cr.-de-la-Bretonnerie.

(2) Kaiser ou Keyser était un spécialiste « fameux pour ces sortes de maladies ». — *Journal.*

En 1790 les « blanchisseurs » ou médecins spécialistes connus, étaient L'affecteur (Boyveau), Quertan, Audouet, Godernau, cités dans le *Tarif des filles du Palais-Royal.*

Mlle Crémille vient de faire faire une affaire au petit Tanbeuf (1), officier aux Gardes, pour lui donner des bijoux. Il lui a fait un contrat de 1.200 livres de rente, mais elle ne l'en tient pas quitte.

M. de Saint-Mégrin vient de donner des plaques de diamants à Mme de Castillion. Elle le voit fort peu, mais elle se dédommage avec tous ceux qui en veulent.

Le petit comte Potocki a pris Mlle de Touteville, sœur de Mlle d'Egremont. Il lui a donné des girandoles de diamant de 12.000 livres et il lui fait faire un très beau meuble. On la dit cependant enceinte des faits de M. de Bellemare (2). C'est chez M. le vicomte de Boisgélin que cela s'est arrangé.

Ils ont soupé lundy avec Mlle Duthé et M. de Genlis. Ils soupent souvent chez M. de Boisgélin (3) parce qu'on y joue.

1772. — Novembre.

M. de Boisgélin vit avec Mme de Valcourt, qui se nommait à Bordeaux, Mlle La Court.

(1) Tombœuf, 1772, 5 sept.

« Le roi, la reine et la Famille royale ont signé le contrat de mariage du marquis de Tombœuf, lieutenant au régiment des Gardes-françaises, avec Mlle de Bombel, fille du marquis de Bombel, capitaine au même régiment. » — *Mercure de France.*

(2) Bellemare (de), Cyr-Sébastien-François de Bellemare, chevalier de Saint-Louis, lieutenant de MM. les Maréchaux de France, marié en 1745 à Elisabeth de Canonville, ou un de ses deux fils : Nicolas, mousquetaire en 1769 ou Georges-Cyr-Marc, officier au régt du Cambraisis.

(3) Jean Baptiste, vicomte de Boisgélin de Kergomar, Kœ-

M. Baillard [Billiard, v. plus haut], bijoutier du roi d'Angleterre, est à Paris avec sa femme. Il vit avec Mme Pitrot. Elle a beau jeu pour le tromper, parce qu'il ne peut y passer la nuit. Il lui prette des diamants.

On prétend que M. Baudet [Beudet] a Mlle Trial (1), veuve du directeur de l'Opéra. Il ne bouge pas de chez elle. M. Clos (2), le procureur au Châtelet, y est aussi très souvent, mais il fait ses affaires.

Mme Mars est mieux que jamais avec M. le comte d'Husson. Ils avaient été brouillés à cause de M. de Rouville, qui est en prison ; mais elle lui a persuadé que c'était pour le mariage, et que si elle alloit tous les jours à l'abbaye où il est détenu, c'étoit pour le maintenir dans ses bonnes dispositions. Il lui a fait, à ce que l'on dit, une promesse de 30.000 livres payables à la mort de son père.

vran, etc. Dufort de Cheverny. Il était manchot, ayant eu le bras droit emporté par un boulet.

« Il fut l'homme à la mode et si le goût du jeu et des filles ne s'était pas emparé de lui il aurait sûrement fait son chemin. » *Loc. cit.*

Un autre de Boisgélin, L. B. maréchal de camp, était guillotiné en 1794, âgé de 61 ans.

P.

(1) Mlle Trial ou mieux Mlle Milon (Marie-Jeanne) épousait Ant. Trial le 14 août 1769. Elle était alors veuve d'un nommé Commolet, mort le 22 décembre 1768. — L'inspecteur a commis une erreur de date dans le classement de ces rapports. Du reste nous avons déjà relevé ces erreurs. Ainsi Rigoley d'Ogny n'est intendant général des Postes qu'en 1770.

Ce rapport est de 1772 comme le prouvent les mentions de milord d'Aigremont et de Tombœuf.

P. dans la collection Destailleur. B. N. Est.

(2) Clos. Foucquer du Clos, procureur au Chatelet 1759.

M. Ledoux (1) a donné un grand souper avant-hier, chez lui. Il y avait Mlle Rivièrre (2), de l'Opéra, Mlle Murray, Mlle Rozette, Mlle Baize, que l'on a réconciliée avec M. de la Taste. Il y avoit en hommes M. de Courgy (3), M. Loyseau (4), et beaucoup d'autres. Le tout a été terminé par un vingt et un qui a duré jusqu'au matin.

M. le duc de Lauzun a vu Mlle Testard dans la loge de M. le prince de Conti. Elle est enchantée de cela. Cette loge est le siège du plaisir.

Mme Dupont a couché avec M. de Villiers (5). M. de Bougainville (6) a couché avec Mlle Mirey (7). Il l'avait déjà eue avant d'aller aux Indes. Elle l'a repris pour son greluchon, c'est-à-dire payant, car il donne beaucoup. Elle a encore d'Auberval, ce qui lui occasionne quelquefois de grandes disputes avec Mlle Dubois qui ne voudroit point de partage, et c'est elle qui paye le plus. Mlle Dubois et Mlle Siane (8) l'ont meublé. Mlle Mirey

(1) Ledoux, ex-receveur des tailles de la généralité de Paris (1764) rue des Jeux-Neufs, quartier Montmartre.

(2) Rivierre (Mlle) appartient à l'Opéra. — Il ne faut donc pas la confondre avec Mme Rivière des Italiens qui quittait le théâtre en 1769 et nous sommes en 1772.

(3) Courgy (Héron de), receveur des consignations (2e Chambre des Requêtes du Palais) rue des Jeûneurs, (?) ou Deschamps de Courgy, payeur des rentes à l'hôtel de ville.

(4) Loiseau de Bérenger, fermier général (1765-1790).

(5) Villiers (de). — Est-ce Rangeard de Villiers, ou Poitevin de Villiers, ou Coutard de Villiers, ce dernier administrateur des domaines en 1786 ?

(6) Bougainville L. — Ant. (1729-1814). — *Mém. secrets*, de 1764 à 1786. — Dufort de Cheverny. *Mémoires*. — Vaublanc. *Souvenirs*, I, 117. — P. par Cochin 1758 (J.-P. de Bougainville mort en 1763). Est-ce son père ?

(7) Miré (Mlle). — *Mém. secrets*, 1764. — Campardon. *Opéra*.

(8) Siane ou mieux Siam, figurante à l'Opéra. — *Journal*.

n'est pas généreuse, aussi n'a-t-elle que les jours où les autres sont prises.

M. le comte de Narbonne (1) a fait quitter l'Opéra à Mme Rixter, et l'entretient très bien. Comme il n'y va pas souvent, M. de Behague (2) a soin de prévenir ses ennuis et couche avec elle. Elle a eu 100 louis de M. le prince de Conti.

M. le duc de Lauzun a eu Mme Mars en passade. Elle est aussi toujours à la solde de M. le prince de Conti.

M. d'Adhémar, colonel du régiment de Chartres, a eu en arrivant Mlle Murray, figurante à l'Opéra.

Malgré le train que M. de Pressigny (3) a fait à Mlle Dalbry, elle a eu M. le comte de Chabot (4) qui avait promis un salon en damas, mais il ne l'a pas donné.

M. de la Taste, mousquetaire, qui avoit quitté Mlle Beauvoisin et en avoit dit mille horreurs, la voit à présent en bonne fortune et ne veut pas en convenir.

M. le marquis du Hallay (5) a repris Mlle Laforest en arrivant de Compiègne. Il a été coucher avec elle sans savoir si cela durera. C'est la vingtiesme fois qu'ils se quittent et se reprennent.

(1) Narbonne. Charles-Bernard-Martial, dit le comte de Narbonne Pelet, né en 1720, officier dans la marine, 52 ans.

(2) Behague. Jean-B.-Emmanuel de Behague, né en 1735, capitaine du régiment d'infanterie de la Tour du Pin en 1762.

(3) Pressigny. Ménage de Pressigny, fermier général 1754-63. Son fils, fermier général 1764-90.

(4) Chabot, Louis-Antoine-Auguste de Rohan, comte de Chabot, né en 1733. — *Mém. secrets*, 1780. — d'Argenson. *Mémoires*.

(5) Hallay (marquis du) Emmanuel-Agathe du Hallay, dit le marquis du Hallay, né en 1739, officier aux mousquetaires noirs en 1763.

On assure que M. le duc de Chartres a fait une partie chez Mme Gourdan avec la petite Baize, de l'Opéra ; mais on ne sait cela que par ouï dire. Ce qu'il y a de sûr c'est que la demoiselle y va.

M. de Laval a eu la petite Le Roi, danseuse à l'Opéra, en passade et n'a pas trop bien fait les choses du costé de l'intérest à ce qu'assure sa tante qui n'aime que les gens qui paient bien.

MM. de Roye, de Rochechouart, de Beauchamps (1), de Bouzols (2) et son frère ont soupé chez Mlle Desenarques. M. de Beauchamps a couché avec Marquise qui demeure dans la même maison et qui y soupoit aussi.

Le lendemain on a soupé chez Marquise, mais c'étoit des Anglois.

Mlle Murey a depuis quelques jours le frère du roi de Suède (3). Il lui a donné un nœud de diamants très beau. Il en est fort amoureux, et il est tous les soirs chez elle.

M. le duc de Durfort a renoué avec Mlle Beauvoisin qui vit avec M. de Monfermeil (4) parce que Mlle Duthé s'en va en Angleterre avec M. de Matowski qui a renvoyé sa femme dans son pays pour être plus libre.

M. le marquis de Bezons vient de donner des diamants à Mlle Martin.

(1) Beauchamp. Charles-Louis de Merles de Beauchamp. — Dufort de Cheverny. *Mémoires*.

(2) Bouzols, Anne-Joachim de Montagut, marquis de Bouzols, né en 1737.

(3) Gustave d'Holstein Eutin, prince royal de Suède, né le 24 janvier 1746.

(4) Montfermeil (de). Jean-Hyacinthe-Emmanuel, Hocart de Montfermeil. né en 1727.

M. de Chamilly vient de faire avoir à Mme Mars, la grâce d'un déserteur. Il a vécu autrefois avec elle. Quand il lui a porté cette grâce il lui a dit qu'il fallait qu'elle se trouvât dimanche au grand couvert pour que le Roi la voie et qu'il en seroit bien aise.

Elle va tous les samedis coucher à Versailles avec M. le comte d'[H]usson.

Mlle Le Grand a donné un bal où il y avoit toute la belle jeunesse de Paris et une douzaine de femmes.

Samedi, M. le baron d'Escars a couché avec Mme Mars en passade.

M. Gaulard, fermier général, a la petite Adeline. Il l'a menée au bal et a couché chez elle. Elle avoit fait accroire à M. de Salle qu'elle étoit malade.

M. le marquis de Crénay a, à ce qu'on dit, Mlle Heinel, de l'Opéra. Il le nie, mais il y a des gens qui prétendent l'avoir vu aller de nuit chez elle.

M. le baron de Vassenaer, hollandois, est amoureux fou de Mlle Luzi (1). C'est lui qui lui a donné l'habit et tout ce qu'il fallait pour son début. On dit qu'elle va le mener grand train.

Mme Bosseron, qui vit avec M. Dubreuil, a eu une scène avec lui, parce qu'il l'a trouvée enfermée avec M. Houq, officier. Il lui avoit promis 100 louis qu'il lui apportoit, mais il ne les lui a pas donnés. Ils se sont cependant réconciliés, mais il ne veut pas donner ses 100 louis sans savoir comment elle se conduira.

(1) Luzi (Mlle), actrice à l'Opéra-Comique. — *Mémoires secrets*, de 1763 à 1781. — *Journal*.

On dit que M. le duc de Duras vient de donner des diamants à Mme Vestris, de la Comédie-Française, mais qu'elle fait croire que c'est sa belle-sœur qui les lui a prêtés, parce qu'elle veut passer pour vestale.

On assure que c'est M. le prince de Conti qui a fait sortir la petite Louison (1) de chez sa grand' mère. Ce qu'il y a de sûr c'est que cette petite fille, qui n'avoit rien, a un appartement de 1.200 livres dans la rue des Bons-Enfants, où elle vit très bien. Mme Rey (2) va trouver sa maison vide à son retour d'Angleterre. Il ne lui reste que Mme Pitrot qui ne fait pas grand'chose à présent.

Mme Mars a été encore coucher à Versailles avec M. le comte d'[H]usson qui en est fort amoureux. Si elle vouloit, il l'emmènerait en Suède.

Mlle Le Grand vient d'accoucher d'un garçon qu'elle donne à M. Roslin, fils du fermier général, mais il n'est pas de lui. Il est de M. Minute (3), et Roslin le fils lui avoit fait un billet de 24.000 livres. Le père l'a su. Il l'a retiré moyennant 12.000 livres et à condition qu'elle ne le verroit plus.

On dit que M. le prince de Conti a Mme Mattheus. Elle étoit au bal du Vauxhaal avec lui dans sa loge grillée.

M. le marquis de Pons (4) a Mme de Castillion

(1) Louison (La petite). — *Journal*.

(2) Rey, sur les « Raye » ; Voir *Journal*. — Campardon. *Opéra*.

(3) Courtois de Minute, maître des requêtes, rue Sainte-Placide, faubourg Saint-Germain, 1766 (?) Rapporteur de Lally.

(4) Pons (marquis de), Louis-Marie, né en 1644, brigadier en 1762.

qui vit avec M. de Saint-Mégrin. Il est son greluchon payant.

L'ambassadeur de Venise vient de donner au petit Fleury, acteur de la troupe de la Montensier, un cabriolet avec un cheval pour venir plus souvent à Paris. Il l'entretient comme une jolie femme.

M. le prince de Conti a fait quitter l'Opéra à Mlle Le Clerc (1). Il l'a eue il y a environ deux mois pour 1.000 louis comme pucelle. Il l'a chambrée et elle ne danse plus.

M. de Crussol (2) voit toujours Mlle Grandville. Il n'y couche pas à cause de sa femme, mais il lui fait demander à dîner tête à tête et cela se passe *incognito*. Il lui donne beaucoup.

M. de Montmorin a fait meubler Mlle de Monti dont M. le duc de Durfort lui a donné la connaissance à Fontainebleau ; mais on dit qu'il est arrivé d'hier et qu'il n'en veut plus parce qu'elle a une suite de jeunes gens qui ne la quittent pas.

Au sortir du bal, M. le prince de Guéméné a couché avec la petite Adeline. Elle avoit [fait] croire à M. de Salle qu'il fallait qu'elle fût au bal parce qu'il y avait des quadrilles.

Mme Mars a couché, au sortir du bal, avec M. de Laval qu'elle avait déjà eu à Fontainebleau.

Barbier. *Journal.* Est mis à la Bastille, II, 369.

(1) Le Clerc (Mlle), figurante à l'Opéra. — *Journal.* — *Mémoires secrets*, 1767-1768.

(2) Crussol (marquis de), François-Emmanuel, né en 1728, marié en 1753 à Madel.-Julie-Vict. de Pardaillan-Gondrin, maréchal de camp en 1761 (44 ans).

M. le prince de Conti s'est amusé au bal après toutes les filles. Il a changé chaque fois de domino. Guérin étoit à la découverte pour une petite fille de qui il a eu envie.

Mme de la Fillionnière a couru tout le bal comme une fille avec MM. Descars, de Rochechouart et autres.

Mme de Tiol a dansé avec M. le chevalier Baumy, officier aux Gardes, qui ne l'a plus quittée et l'a ramenée chez elle ; ce qui n'a pas plu à M. le prince de Lambesc (1) qui en est fort amoureux.

M. le marquis de Villette y étoit avec Mlle Joinville. Sur le matin elle a trouvé quelqu'un qui lui a proposé d'aller coucher avec elle. Elle a fait une scène à M. de Villette parce qu'il avoit parlé à d'autres femmes, et elle l'a planté là pour s'en aller avec l'autre.

M. le prince de Conti fait meubler une maison à Mme Malherbe. Il vient de l'Isle-Adam la nuit pour la voir. Cela n'a pas empêché que Mlle Vernier, qui dansoit à l'Opéra, n'ait été y passer quelques jours.

Il y a eu deux jours de suite un grand souper chez Mlle Duthé. Il y avait MM. d'Escars (2), de Roye, Fitz-James et beaucoup d'autres. Elle tient depuis quelques jours un grand état, c'est M. Armès qui est l'amphitrion. Il l'a logée dans une maison rue Saint-Pierre.

(1) Lambesc (prince de). — *Mém. secrets*, de 1770 à 1780. Ch.-Eug. de Lorraine d'Elbeuf (1751-1825).

(2) Escars (marquis d'). — *Mémoires secrets*, de 1779 à 1784. Escars (Le comte d'). — *Journal*. Nous croyons qu'il s'agit ici de ce dernier.

M. de Rochard a fait un enfant à la petite Louison Rey. Il vit avec elle dans la rue des Bons-Enfants.

Mme Pitrot a un marchand de diamants de Londres qui vit avec elle et lui prête des diamants tous les jours d'opéra.

Mme de Montréal est logée actuellement rue des Blancs-Manteaux et on la meuble à crédit. Aussitôt qu'elle le sera, elle se propose de donner de nouveau à jouer comme par le passé.

Elle a avec elle une jeune personne de 14 ans, fille d'un nommé Fabre de Marsillan qui a été exilé. Elle crie à l'injustice et voudroit faire mettre cette jeune personne au Parc aux Cerfs. Elle cherche tous les moyens d'y réussir.

M. Marquet de Peire (1) va chez elle et il vient de lui donner 24.000 livres. Il se propose de l'entretenir. Il lui payera ses dettes, et lui donnera 100 louis par mois.

M. Dutrey a pris Mlle Clérofille (2) qui étoit chez Audinot, et qui vient d'entrer à l'Opéra. Il a donné, tant en argent qu'en cadeaux, environ 200 louis.

M. le marquis de Gouffier (3) entretient Mlle Adrienne, danseuse à l'Opéra, et a soin aussi de toute la famille qui est fort nombreuse.

Le chevalier de Carignan a repris Mlle le Roi, ancienne danseuse de l'Opéra. Elle le mène grand train et lui donne des compagnons.

On dit que M. de Mauregard est avec Mlle de Lorme, danseuse à l'Opéra. On vient de lui meu-

(1) Marquet de Peyre, fermier général (1762-1779), rue Bergère.
(2) Cléophile (Mlle) courtisane. — *Mém. secrets* (1774-1782).
(3) Gouffier (marquis de) — *Mémoires secrets* de 1766 à 1778.

bler un appartement rue de Cléry. Il lui a donné aussi de très beaux diamants.

M. de Bercheny (1) a Mme Dupuis (2), chanteuse à l'Opéra. Il la tient bien enfermée de peur qu'elle ne lui échappe et ne la laisse sortir que pour aller à l'Opéra. Ce sont ses gens et sa voiture qui la mènent et la ramènent.

M. de Boisgélin a toujours Mme Valcourt, mais on assure que M. le marquis de Seignelay (3) qui l'entretenoit l'hyver dernier, est le greluchon. Il n'en a pas moins la vicomtesse de Narbonne (4).

Mme Bonard est venue à Fontainebleau pour M. Depont, mais elle y a trouvé un Anglais avec lequel elle a eu une passade.

M. le prince de Guéméné a eu Mlle Dumonsy qui étoit venue avec Mlle Muray qui a M. de Rochechouart. M. Chapuy est venu pour la chercher, mais on l'a fait cacher, et il se désole.

M. de Saint-Amaranthe, le chevalier de Luxembourg (5) et autres ont soupé chez Mlle Guimard avec Mlles Pélin, Allard, Lafonds (6). Ils y ont passé la moitié de la nuit.

(1) Bercheny (comte de), François-Antoine-Ladislas, né en 1744, mestre de camp dans un régiment de cavalerie hongroise. Dufort de Cheverny. *Mémoires.*

(2) Dupuis (Mme), chanteuse à l'Opéra. Ne pas la confondre avec la Montigny dite Dupuy, citée dans le *Journal.*
P. (Eulalie D.).

(3) Seignelay (marquis). — *Mémoires secrets*, de 1783 à 1785. L'amant de Mlle Varenne dite Bentheim, en 1762. — *Journal.*

(4) Narbonne (vicomtesse de), marquise et vicomtesse de Narbonne-Lara. — *Mém. secrets*, 1777-1784.

(5) Luxembourg (le chevalier de), fils de Charles-Anne-Sigismond de Montmorency Luxembourg et frère du marquis de Royan. — *Journal.*

(6) Lafont (Mlle), danseuse de la Comédie-Italienne. — Campar-

Mlle Porsein qui est icy pour M. de Saint-Foy, a son ancien coiffeur à qui elle a fait quitter le métier et elle le fait passer pour un baron étranger.

Mme Montgantier a M. Sénac qui lui a donné des boucles d'oreille de diamants. Elle a fait semblant de ne plus voir Vestris, qui, pour qu'on ne s'en doute pas, a pris Mlle Lafont.

Mlle Muray est encore revenue pour M. le vicomte de Rochechouart. Elle vient toutes les fois que l'Opéra ne joue pas à Paris.

M. le comte de Rose est venu et vit toujours avec la petite Adeline.

Mlle La Chassaigne, qui vit avec M. de la Briche, a M. de la Source. Il va tous les matins chez elle, ou elle va chez lui.

M. de Matowski a pris Mme Montgantier qui avait M. de Sénac. Elle vouloit les ménager tous les deux, mais M. de Sénac a dit qu'il n'étoit pas fait pour être cocu de tous les côtés. Mme Montgantier a loué dans la maison où elle loge. Quand son mari est couché, elle va trouver l'étranger, et le jour elle s'en sert pour voir Vestris. Tous les soirs le mari, la femme et Vestris gagnent au 21, 30 et 40 louis.

M. le prince de Lambesc a continué de coucher avec Mme Mars. Il lui a porté 13 louis à compte sur les 25 qu'il lui avait promis. Il lui a depuis donné le reste.

Mlle Lafond, de l'Opéra, avait fait une passade avec un Italien qui lui avait donné beaucoup; mais M. de Rivo qui est arrivé a tout dérangé,

don. *Italiens.* — Cette artiste est citée plus d'une douzaine de fois dans le *Journal des Inspecteurs.*

ainsi que M. de Montmorin qui ne bougeait pas de chez elle.

On dit que M. le duc de Cresnay a donné 300 louis à Mlle Heinel pour une passade.

Cy-joint la réponse que Mlle Guimard a faite aux vers de Mlle Dervieu.

On prie de la renvoyer parce qu'on est obligé de la rendre.

[Cette réponse, qui manque dans le manuscrit, a été publiée dans différents ouvrages.]

L'amoureux de Mlle Grandville est M. de Joinville, maître des requêtes. Il lui a donné un carrosse à l'anglaise et beaucoup d'argent. Elle a toujours M. de Caire ; elle le fait même coucher dans son boudoir, quand M. de Joinville couche avec elle.

Vendredi, à dix heures du matin, M. de Joinville alla chez elle. Elle avait découché et les avoit trompés tous, car M. de Caire étoit dans son lit à l'attendre et la croyait chez M. de Joinville. On lui a dit qu'on avait perdu la clef. Il a fait un train terrible.

Il y a quelques jours que Grandville soupoit chez Saron avec M. de Caire et un marchand de chevaux. Ils ont pris querelle au jeu et Grandville a eu un coup de canne au travers du visage. Elle a jeté les flambeaux à la tête de ces hommes et tout le Palais-Royal a retenti de leurs cris. Elle s'est fait saigner et on a fait accroire à M. de Joinville qu'elle avait versé en voiture.

Mlle Rozalie, de l'Opéra, a M. l'ambassadeur (1)

(1) Starhemberg (Georges-Adam comte de), rue de l'Univer-

de l'Empereur qui lui donne 1.000 écus par mois. Il s'est fait faire une baignoire à l'Opéra pour la contempler, mais elle a toujours M. Barroy pour greluchon.

On assure que M. le prince de Conti a attrapé une galanterie avec une petite fille qu'on appelle le petit J... F..., que son chirurgien Guérin s'est trompé et que le Prince est furieux.

Il y a eu ces jours cy un grand souper chez Mme Bozeron. Il y avait M. de Rochechouart, MM. Beauchamp, Descars, Changrant. Ce dernier vit avec la sœur de Mme Capitaine. Cela n'a pas empêché qu'elle n'ait couché avec M. Beauchamp. Mme Bozeron vit avec M. Duplessis, beau-frère de Mme de Courcelles.

Mme de Buzançois a M. d'Hadémar (1). On prétend qu'ils ne se gênent pas beaucoup et que le mari ne dit rien.

M. de Garigaud, armateur de l'Orient *(sic)*, vit avec Mlle Grandville et lui donne 30 louis par mois. Elle a encore M. le marquis de Crussol et M. de Ségur, officier aux Gardes.

M. le prince Camille vit avec Mlle Desurarques. C'est une connaissance de 10 ans.

M. le duc de la Trémoille a fait 600 livres de

sité, hôtel de Soyecourt, ambassadeur de l'Empereur (1759). En 1767, c'était le comte de Mercy-Argenteau, au Petit Luxembourg.

Argenson (d'). *Mémoires*, IX, 330. — Barbier. *Journal*. — Dufort de Cheverny. *Mémoires*. — Guérard. *Liste des ambassadeurs* etc., etc.

(1) Louis-Elisabeth d'Adhémar, mousquetaire.

« Connu d'abord sous le nom de Montfalcon. Epousa Mme de Valbelle qui avait 40.000 liv. de rentes. » — Mme de Genlis. *Mémoires*, III, 82-83.

rente à Mlle Martin, danseuse à l'Opéra. Elle a un prêteur sur gages pour greluchon. Il lui prête les effets qu'il a.

M. le marquis de Fleury a donné à Mlle Laforest 25 louis pour coucher avec elle, et elle n'était pas trop contente parce qu'elle le trouve fort laid.

Mlle Allard s'est fait peindre en miniature, moitié nue, par Lenoir (1). Elle veut donner ce portrait à M. le chevalier de Luxembourg pour ranimer un peu ses feux qui commencent à s'éteindre, mais le peintre la dédommage.

Mme Montalet, qui vit avec M. de Fontanieu (2), a M. de Cramayel. Elle persuade à l'autre que ce n'est qu'un ami, et qu'elle ne voudrait point d'un vilain comme cela pour coucher.

Il y a eu jeudy un grand dîner à Sceaux. Il y avoit Mlles Laforest, Grandville, Bosseron, Capitaine, Mars, Dupernon, Baize et autres. Il y avait aussi MM. de Bezons, La Rivière, Perrier, Verthaim.

M. de Sénac vient de mettre Mlle Dumonsi dans ses meubles, rue du Mail, à l'hôtel des Indes, au second, et il lui donne 50 louis par mois. Cela n'a pas empêché qu'elle ne fût de la partie de Sceaux.

M. de Belzunce (3) a grande envie de Mme Mars.

M. le comte d'Husson a couché hier chez elle et elle a encore M. le baron d'Escars.

(1) S.-B. Lenoir, peintre. — *Mém. secrets*, 1779. — *Corresp. litt.* (1783).

(2) Fontanieu (Pierre-Elisabeth de), dit le chevalier de Villecourt, né en 1731, mort en 1784, capitaine au régiment d'Egmond puis intendant des meubles de la Couronne.

P.

(3) Belzunce (Henri-François-Xavier, vicomte de). Voir les

M. le vicomte de Bonne a couché, il y a deux jours, avec Mlle Bernier, rue Meslé.

M. le prince de Poix (1), M. le duc de Liancourt (2) et M. de Sainte-Foy ont été chez une nommée Mme de Maisonneuve, qui donne des filles.

M. de Sainte-Foy a aussi Mlle Grandville, mais il n'y va que le matin à cause de M. de Caire qui vit avec elle.

Mlle Adeline s'est raccommodée avec M. le prince de Guéméné. Tous ses autres amants ont été renvoyés.

M. de Conflans a encore eu ce voyage-cy Mlle Grandi, quoiqu'elle ait aussi un Anglois, et le sieur Laval, maître de Ballets.

Mme Pitrot a eu M. de Mercy (3), agent du roi de Prusse. Elle est amoureuse folle d'un nommé Granger, acteur de la troupe de Montensier.

Mme Mars a un mousquetaire, nommé de Rouville, qui sort de l'Abbaye et un garde du Roy qui doublent M. d'Husson.

M. de Wargemont (4) a donné un bal qui a

Mémoires de Mme d'Epinay, par Paul Boiteau. — Dufort de Cheverny. *Mémoires.*

P.

(1) Poix (prince de), Philippe-Louis-Marc-Antoine, marquis de Noailles. — Dufort de Cheverny. *Mémoires.* — *Mémoires secrets* de 1779 à 1784.

(2) Liancourt (duc de), François-Alexandre-Frédéric, duc de la Rochefoucauld-Liancourt (1747-1824). — Dufort de Cheverny. *Mémoires* ; c'est le célèbre philanthrope, créateur de l'Ecole de Châlons.

(3) Mercy-Argenteau, (le comte de), depuis ambassadeur jusqu'à la Révolution. — Dufort de Cheverny. *Mémoires.* Il était au service de l'Autriche. — *Mémoires secrets* de 1775 à 1779. — Guérard. *Listes des ambassadeurs*, etc.

(4) Margemont (de). Le Fournier, marquis de Margemont.

duré jusqu'au jour. On y a beaucoup joué au 30 et 40 et les banquiers ont tout perdu. M. de Genlis a perdu 800 louis. Tous ceux qui donnaient la main ont perdu.

M. de Montregard a pris Mlle Le Clerc, danseuse à l'Opéra, qui vivait avec M. le prince de Conti. On dit aussi à l'Opéra qu'elle a M. le duc de Deux-Ponts.

M. le commandeur de la Richardie (1) a pris Mme Beaulieu. Il lui a donné des diamants, ce qui désespère Mme Pitrot qui comptait bien les avoir.

On assure que M. de Bougainville a Mlle Brida, élève de Mlle Clairon, pour la Comédie-Française.

On dit que M. le chevalier de Baise a Mme de Gotteville. On prétend qu'il a couché chez elle, au Temple, et qu'elle l'a renvoyé à 4 heures du matin, à pied et avec la pluie sur le corps, en lui disant qu'elle ne pouvait pas le garder plus tard parce qu'une honnête femme avait des ménagements à garder.

M. de Livry (2), mousquetaire, a donné ces jours-cy un grand souper à Mlles Marquise, Bourgeois, Saron, Gourville et deux de ses camarades. Le chevalier Boniface y était. Ils avaient la musique des Gardes-françaises.

Le sieur Grimbelot et un clerc de notaire, qui sont amants de deux de ces filles, se sont avisés d'aller chez M. de Livry et y ont fait une scène

(1) La Richardie (Besse de), commandeur d'une maison de l'ordre de Malte.

(2) Livry (de), mousquetaire, fils (?) de Paul Sanguin, marquis de Livry (1709-58) premier maître d'hôtel du roi.

qui a interrompu toute la fête. On a fait sortir ces filles pour calmer leurs amants ; mais on n'a pas ménagé le clerc de notaire et on l'a mis à la porte. Il donne cependant à sa maîtresse 40 louis par mois et un carrosse.

Mlle Murey, danseuse à l'Opéra, vit avec M. de Chenas, officier aux Gardes.

M. le prince de Ligne (1) était au bal avec la petite Mme d'Etioles (2).

Mme de Montcla est à présent avec le petit Caze, fils du fermier général. Ils étaient maritalement au bal.

M. le marquis de Louvois a Mme Beaulieu en passade; mais au dernier bal, il n'a pas voulu la ramener et lui a dit que c'était parce qu'il y avoit une honnête femme qui vouloit de lui et qu'il falloit bien qu'elle se prêtât à cet arrangement. Comme elle avoit envoyé coucher son Anglois, elle s'en est allée avec M. de Bouzols.

On dit que M. le chevalier de Choiseul (3) a Mme Dubois, femme du danseur de l'Opéra.

M. de Buzançois vit avec Mlle Montenoi qui sort de passer les remèdes. Il lui donne 300 francs par mois, des robes et la permission de faire de bonnes passades.

M. le marquis de Fleury a Mlle Pélin. Il la suit partout, mais elle le mène rondement et ne lui

(1) Ligne (C.-J. prince de). — *Mémoires secrets* de 1772 à 1784.

(2) Etioles (d'). Ce n'est pas la Pompadour qui était « d'une grande taille de femme » suivant Dufort de Cheverny. — C'était une actrice qui avait d'abord porté le nom de Rem, quand elle dansait à l'Opéra. —*Mém. secrets*, 1784.

(3) Choiseul (le chevalier de) Louis-François-Honoré, chevalier de Choiseul, né en 1745.

donne que le titre de greluchon parce qu'elle prétend qu'elle a toujours M. le prince de Conti ; mais elle fait croire à M. de Fleury qu'elle est amoureuse de lui pour lui tirer tout ce qu'elle peut.

M. Tombeuf, officier aux Gardes, vit depuis longtemps avec Mlle Crémille. Il a eu envie de Mme Mars, a été chez elle et lui a donné une robe et une boîte d'or. Mlle Cremille l'a su, a été à la porte de Mme Mars attendre dans un fiacre M. Tombeuf, et quand il est arrivé, elle lui a donné une paire de soufflets. Il a été tout étourdi. Il étoit 4 heures après midy. Tout le monde s'est assemblé. Il l'a fait monter de force dans sa voiture et l'a ramenée chez elle où ils ont eu une scène. Il a promis qu'il n'irait plus chez Mme Mars, mais elle a exigé qu'il lui en fît une promesse par écrit, ce qu'il a fait. Elle l'a envoyée à Mme Mars qui s'en est divertie. Il fait tout ce qu'il peut pour la ravoir.

Avant-hier, M. de Logny, officier aux Gardes, avait amené Mlle Allard à la Comédie-Française, mais M. le chevalier de Luxembourg a paru. M. de Logny a décampé ; et elle est sortie avec Mlle Pélin.

On dit que M. le prince de Lambesc a attrapé une galanterie ; il va cependant tous les matins, en cabriolet, chez Mlle La Chassaigne, maîtresse de Lany et de M. de La Briche.

Mme Mars est à Fontainebleau pour M. le comte d'Usson. Elle vit depuis dix jours avec lui.

Mlle Adeline loge dans la même maison.

Il y a eu jeudy un souper chez elle où était M. de Louvois.

Mlle Laforest y est aussi.

Il y a un étranger, de qui on n'a pas pu savoir le nom, qui a offert 1.000 louis à Mme de Murat (1), maîtresse de M. Dubary ; elle l'a refusé et lui a dit qu'elle n'aimoit pas l'argent. M. de Monville (2) en est fort amoureux aussi, et n'est pas plus avancé.

M. de Saint-Marc (3), ancien officier aux Gardes, vit avec Mme de Cramayel. Elle a grand soin de lui.

L'envoyé de Gênes [de Sorba] (4) est fort amoureux de Mlle Colombe, actrice de la troupe de Fontainebleau. Il la poursuit beaucoup, mais elle le fait soupirer parce qu'elle vit avec un acteur.

M. Jourdan, commis de chez M. le chancelier, est avec Mlle Aubert, danseuse de l'Opéra. Il l'entretient comme un seigneur.

1761. Mlle Allard est toujours avec M. de Luxembourg, et elle a repris M. de Chauvelin.

(1) Murat (comtesse de). — *Mémoires secrets*, 1764, nov. 20.
On lui attribuait la fameuse *lettre du comte de Cominges à sa mère*, qui est de Mme de Tencin. Dans cette lettre, citée par Villemain, *Cours de littérature*, le comte s'est retiré à la Trappe. Sa maîtresse s'y retire également sous un déguisement et, en mourant, en présence de tout le couvent, se déclare à ce moment. Cet ouvrage eut un grand succès.

(2) Monville (de), Nicolas-Henri de Racine, grand maître des eaux et forêts de la généralité de Rouen, rue Neuve-des-Petits-Champs (1759). — *Journal*.

(3) Saint-Marc (marquis de), Jean-Paul-André de Razins.
Dufort de Cheverny. *Mémoires*. — *Mémoires secrets* de 1777 à 1785.

(4) Le marquis de Sorba, ministre plénipotentiaire de la République de Gênes, rue des Saints-Pères, près la rue de Grenelle.
Augustin-Paul-Dominique Sorba, marquis de la Villette en l'île de Corse, ministre à Paris depuis 1749.
Dufort de Cheverny. *Mémoires*.

On assure que M. le prince de Nassau, avant son départ, a envoyé le devant de sa chemise dans un paquet à Mme Dumasnado, mais elle s'en justifie en disant que c'est la méchanceté d'une femme de chambre qui a voulu la perdre. M. le duc de Fronsac, qu'on assure avoir pris la place du Prince ne s'en plaint pas. Elle lui a envoyé, il y a quelques jours, un très beau nœud d'épée.

Mme de Caire vit avec un jeune Américain qui la soutient autant qu'il peut.

Mlle Laforest et Mme Lafont ont eu une scène fort plaisante.

Mme Lafont lui a enlevé un capitaine de vaisseau qui lui faisait du bien; mais elles se sont dit toutes leurs vérités.

M. Caze (1), fermier général a soupé chez Mme Beaulieu qui vit avec le commandeur de la Richardie. Elle a le talent de les conserver tous les deux. Elle a encore M. de Montverdun.

Mlle Duplan (2) est désespérée de tous les malheurs de M. Chaponel, car il faut qu'elle diminue son train, mais on prétend qu'elle s'en console avec un acteur de l'Opéra.

Mlle Saron a mené Mlle Grandville chez M. de Fleury, procureur général, sous prétexte d'un procès qu'elle avait avec sa marchande de modes,

(1) Caze de la Bove fils, fermier général 1751-62 (Anne-Nicolas-Robert de), surnommé le « beau danseur », né en 1718. Place Louis-le-Grand. — Dufort de Cheverny. *Mémoires*.

Argenson (d'). *Mémoires*, faillite de Caze; sa femme, née Lescarmotier.

(2) Duplant (Mlle), chanteuse de l'Opéra. — Campardon. *Opéra*.

P. coll. Destailleur. Rosalie Duplant, B. N. Est (1762 et 1770).

mais elle n'en a pas moins perdu son procès parce qu'elle devait bien légitimement.

MM. de Crenet, de Toulonjon (1) et de Gerbevilliers ont soupé avec Mlles Bourgeois (2), Grenet et Bachaumont et ont passé la moitié de la nuit avec elles.

Le chevalier Tournar, Anglais, qui vit avec Mme Beaulieu (3), soupoit avec elle chez les dames De Vasse, entretenues aussi par des Anglais. Il leur dit qu'elles étaient bien heureuses que les Anglois venoient à Paris, parce que les P... de Paris mourroient de faim avec les François. Mme Beaulieu répondit que si les Français ne payaient pas bien, du moins ils étaient polis avec leurs maîtresses. Le chevalier Tournar s'est levé et lui a donné un soufflet. Elle a dissimulé jusqu'à ce qu'elle ait été revenue chez elle avec lui. Alors, elle a pris les pincettes, l'a traité comme un Polisson et l'a mis à la porte.

Il lui a écrit le lendemain pour se réconcilier; mais elle ne lui a permis de revenir qu'à condition qu'il lui donneroit 50 louis. Il les lui a portés.

Mme Cristan a été à Chantilly mener sa fille à M. le prince de Condé (4). Elle a renvoyé tous ses créanciers à son retour. Elle vient de se faire meubler en conséquence.

(1) Toulongeon; probablement, l'aîné des trois frères, colonel du régiment Dauphin cavalerie, Hippolyte-Jean-René, marquis de Toulongeon, né en 1739. — Dufort de Cheverny. *Mémoires*.

(2) Bourgeois (Mlle), figurante de l'Opéra. — *Mém. secrets* (1784-1786).

(3) Beaulieu (Mlle). — *Journal*.

(4) Condé, Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé 1736-1818.

M. le prince de Conti a voulu avoir Mlle Cordier (1). Il a fait venir sa mère qui lui a répondu qu'elle ne vouloit pas le tromper, que sa fille était malade. Le Prince a été enchanté de ce procédé. Il lui a donné 100 louis, et il fait traiter la fille. Il ne la laisse manquer de rien.

M. de Selle a repris la petite Adeline qui a aussi M. le prince de Guéméné.

On assure à l'Opéra que M. le prince de Soubise a pris et joint à ses autres maîtresses, Mlle Delorme, danseuse à l'Opéra, qui a appartenu auparavant à M. le prince de Conti.

Au sortir du bal, MM. de la Roche-Aimon (2) et de Fénelon (3) ont été déjeuner avec Mlle Baize et Mme Mars, chez le restaurateur de la rue de Grenelle.

M. de Monville a été au bal avec Mme La Grandville, mais elle n'a resté qu'un moment parce qu'on l'a reconnue.

M. le duc de Nivernois (4) vit avec Mlle Ancelin. Il est seul, à ce qu'on croit, attendu l'absence de Dauberval.

Mlle Duthé est raccommodée avec M. de Matowski et M. de Durfort a toujours la femme.

On joue tous les soirs, chez Mlle Granville, rue des Bons-Enfants.

(1) Cordier (Mlle). — *Journal.*

(2) Roche-Aymon (la). Antoine-Charles-Guillaume, marquis de la Roche-Aymon, né en 1751 ; colonel en 1773.

(3) Fénelon. François-Louis de Salignac, marquis de Fénelon, né en 1722, colonel du régiment de la Fère, mort en 1780.

(4) Nivernais (duc de). Louis-Jules-Barbon Mancini-Mazarini, né en 1716, demeurant rue de Tournon. — *Mém. secrets* (1762-1787). — d'Argenson. *Mémoires* — Barbier. *Journal.*

Mme Razetti vit avec M. le comte de Ségur, officier aux Gardes. Il la promenoit dimanche au bal.

M. le prince de Lambesc a passé hier deux heures chez Mme Du Tilleul et de là il a été chez Mlle Baize.

Mlle Desurarques a été coucher après le bal avec le petit Caze, fils du fermier général.

Mlle Baize vivait avec M. de Lavaudez. Elle a été à la Comédie-Italienne. Il lui a pris un caprice pour Clairval (1). Elle s'en est allée sans façon coucher avec lui.

M. le chevalier Lambert a repris Mlle David.

M. de Selle, malgré ses plaintes contre la petite Adeline s'est réconcilié avec elle.

M. le marquis du Halay a quitté Mlle Laforest parce qu'elle couchait avec un étranger.

M. d'Entraigues (2) a Mlle Coupée (3), danseuse à l'Opéra, mais en secret parce que M. le comte de la Marche y va toujours.

On assure à l'Opéra que M. de Vougny (4) a

(1) Clairval, acteur célèbre par ses victimes, était l'amant (en 1767) de Mlle Renel d'Amboise, nièce de Monville et héritière du fermier général Lemonnier, épouse de Jacques de Choiseul-Stainville, appelé le comte de Stainville, colonel de dragons au service de l'impératrice de Hongrie, frère du duc de Choiseul. Thomasse-Thérèse de Clermont d'Amboise, fille du marquis de Renel et de H. Racine du Jonquoy, mariée en 1761. — *Journal*, Clairval, entretenu par Mme la marquise de l'Hôpital. P. *Mém. secrets* (1762-1785). Voir ses biographies.

(2) Entraigues (d'). Pierre-Louis d'Entraigues du Pin, né en 1740 ou son frère Louis-Marie, né en 1745.

P. du marquis, par Carmontelle, 1761, B. N. Est.

(3) Couppé (Edmée), danseuse à l'Opéra. — Campardon. *Opéra.* (1751-1759). — *Journal.* — d'Argenson. *Mémoires.*

(4) Vougny (de), Jacques-Marie, né en 1734, mousquetaire.

en cachette Mlle Delorme qui a toujours M. le prince de Conti.

Mlle Dubois de la Comédie-Française a eu une scène avec M. de Botrel, officier aux Gardes, parce que ces jours passés, étant ivre, il a dit tout haut chez Nicolet qu'il l'avoit vue à l'Italienne, mais avec des précautions et qu'il s'était apperçu qu'il n'étoit pas le premier.

Mme Vestris a couché avec l'Elève de Préville, à Compiègne. Elle a cependant M. le duc de Duras qui la croit très vertueuse, ainsi que M. le duc de Lorges (1) qui ne passe que pour l'ami de la maison.

La demoiselle Granchamp qui vivait avec M. Nalet a été il y a quelque temps voir le souper du roi à la Muette. On l'a trouvée très jolie et entr'autres M. le marquis de Brancas (2) qui l'a fait suivre et l'a prise pour sa maîtresse. Il lui a donné pour 20.000 livres de diamants et de la vaisselle d'argent. On lui cherche une maison pour la meubler. On dit qu'il en est fort amoureux.

Mlle Saron a raccroché un Espagnol, qui loge rue de Richelieu, hôtel de Chartres. Elle a joué avec lui la femme de qualité. Il a donné dans le piège et l'a prise pour sa maîtresse. Elle s'est avisée d'aller le voir un soir en peignoir, mais on l'a mise à la porte. Il va toujours chez

Dufort de Cheverny. *Mémoires*, I, 230. — *Mém. secrets* de 1777 à 1778. — *Journal.*

(1) Lorges (duc de). Guy-Michel de Durfort, né en 1704. — *Mémoires secrets* (1779-1784).

(2) Brancas (marquis de). — *Mémoires secrets* de 1769 à 1784. — *Journal.*

elle, et elle l'amuse pour ne pas coucher avec lui jusqu'à ce qu'elle soit guérie d'une galanterie.

M. Drouilhet, fils du receveur général des finances, a enlevé à Audinot, sa maîtresse, nommée Jeanneton Duclos. Audinot en est furieux ; il allait la faire meubler.

M. de Livry a pris Mlle Taie qui va grand train avec lui. Il a déjà vendu ses meubles et a déménagé. Il a pris une petite maison, rue Saint-Lazare où il s'est retiré.

M. de Sainte-Foy a une petite fille nommée Laforest qui doit débuter à la Comédie-Italienne. Il en prend soin en attendant.

M. Belliard [Billard] a trouvé Mme Pitrot couchée avec un jeune homme et l'a quittée. Il a pris Mlle Milanois jusqu'à son départ pour Londres.

Mme Lafont est encore grosse. Elle prétend que c'est M. de Saint-Julien le fils, mais il s'en défend.

Il y a eu cette nuit un bal chez M. de la Rivierre, rue du Paradis. Il y avait Mlles Grandville, Laforest, Mars, de May, Beauvoisin, Marquise, Gourville, Depernon et beaucoup de mousquetaires.

Après souper sont arrivés, MM. de Durfort, son frère, de la Trémoille, Gouffier.

A six heures du matin, on a joué au 30 et 40 et au 21 jusqu'à midy. M. de la Rivierre a perdu 300 louis.

M. de Jaucourt, qui loge dans la même maison a donné à souper à MM. le prince de Lambesc,

Danisy, le chevalier Boniface et autres avec les demoiselles Depernon, Desurarques et une autre petite fille, sœur de Mlle Daigremont.

M. le chevalier de Lambert avait pris Mlle David et il lui donnoit 8.000 livres par an, son loyer et une voiture entretenue; mais il l'a quittée parce qu'il a trouvé M. de Buzançois couché avec elle. Ce dernier en est actuellement chargé.

M. de Durfort a quitté Mlle Baize parce qu'il l'a trouvée couchée avec M. Perrier, mousquetaire. Il a pris Mlle des Mays.

Mme Bosseron a donné un bal qui a duré jusqu'à midy. Il y avait 60 personnes, entre autres MM. de Rochechouart, Beauchamps de Bouzols, de la Tour du Pin, d'Asfeld (1), Gaulard, Villette, le chevalier d'Escars, de Fitz-James (2), de Montauzier (3), Vassenaer, Burman, de Buzançois, de Duras.

Il y avait en femmes Mlles Baize, de Pernon, Joinville, Mars, Beauvoisin, des Mays, Marquise, Laforest et autres.

M. de Gouffier est le greluchon de Mlle Beauvoisin. Sur le matin on a joué au 21 jusqu'à midi.

On assure que M. de Buzançois a la petite

(1) Asfeld (d'), Pierre Bidal, anobli par Christine de Suède. Son fils devint le maréchal d'Asfeld (1738).

Il s'agit ici du fils du maréchal, Claude-Etienne, né en 1719. Barbier. *Journal.* — Dufort de Cheverny. *Mémoires.* — G. Capon. *Maisons closes.*

P.

(2) Fitz-James (de), Charles, né en 1712, (duc de) (1737) ou Edouard né en 1715 (comte de).

(3) Montausier (marquis de). — *Mém. secrets*, 1775-1779.

Louison Rey, sœur de Mion (1) avec qui il vivait quand elle est morte.

On joue tous les jours le 30 et 40 chez Mme La Cour (2).

M. de la Sablière (3) y a passé trois jours et trois nuits à jouer, et il a fini par gagner 400 louis.

Le 12 de ce mois, on a joué au Pharaon chez M. Brissart (4). Vestris y a gagné 260 louis.

Le 8, le sieur Chatigny a donné à jouer chez lui le 30 et 40 pendant toute la nuit.

Le 10, il y a eu pareil jeu chez la dame Galant, rue de Bretagne.

Le 11, chez Mme de Nancré (5).

On continue de jouer ce jeu chez Mme de Masse.

Le sieur Chagot, marchand de vin, rue Taranne, continue à donner à jouer. Il tire tous les jours 4 loüis des cartes.

MM. de Bouzols, le comte d'Escars et Beauchamps ont soupé chez Mlle Bouscarel avec

(1) Mion (Mlle). Son portrait se trouve dans la collection Destailleur. B. N. Est. — *Journal : les Rey*.

(2) Lacour (Mlle). — *Journal*. — *Mém. secrets*, 1768-1782 Mlle L. dite *Palais d'or*, courtisane. Il y avait plusieurs Lacour.

(3) La Sablière, capit. au régiment de Vaubecourt, en 1757, *Gaz. de France*.

Un la Sablière est lieutenant-colonel du régiment du Dauphiné ; et un autre major au régiment de Beauvillier (cavalerie) 1749.

(4) Brissart, fermier général, 1737-1753. Son fils, fermier général, 1751-1762. Argenson (d'). — *Mémoires*, VI, 185, 901.

Ne pas le confondre avec le comédien du même nom, cité dans le *Journal*.

(5) Nancré (de), Suzanne-Charlotte-Pauline de Sainte-Hyacinthe, épouse en 1754 François-Léon de Dreux, marquis de Nancré. Barbier. — *Journal*. Elle loge Law. I, 38.

Mlle Boseron. Ils y ont resté à rire jusqu'à deux heures du matin.

M. le comte de Rose a eu Mme Mars il y a deux ou trois jours. Hier, en venant de la chasse du Bois de Boulogne, M. le vicomte de Laval a été coucher chez elle et n'y a resté que jusqu'à deux heures pour qu'on ne s'apperçût pas chez lui qu'il découchoit.

M. de Montmorin a fait des propositions à Mme Bozeron. Il a été chez elle, rue Meslé, et à son retour de Versailles, il devoit conclure. Il veut vivre avec elle.

M. le marquis de Fitz-James avoit avant-hier une petite loge à la Comédie-Française sur l'amphithéâtre avec Mme Sénac. Tout le monde a trouvé à redire qu'il fût affiché comme cela avec elle.

M. Clos, procureur, en avoit une aux secondes avec Mlle Testard, maîtresse de M. le duc de Duras. Il en est amoureux comme un fol et il ne bouge pas de chez elle, rue du Mail. Quand il n'a pas le tems d'aller chez elle, elle va chez lui. On dit qu'il veut l'épouser, mais c'est un propos du public.

M. le comte d'Husson a aussi Mme Mars, mais il y va en cachette, et il lui a dit que si elle parloit de lui il ne la verroit plus.

On assure que M. de Soubise a Mlle Delorme, danseuse à l'Opéra, qui vit depuis quelque temps avec M. le prince de Conti. C'est une nouvelle d'Opéra; M. le prince de Conti l'a toujours.

Mme La Chassaigne, dont la fille danse à l'Opéra, a eu une scène avec M. le prince de Lambesc

et l'a mis hors de chez elle parce qu'il ne vouloit pas donner ce qu'elle vouloit à sa fille qui vit avec MM. de la Briche et Lany.

M. de Belzunce a couché avec Mlle Laforest il y a 3 ou 4 jours.

M. l'ambassadeur de Venise entretient le petit Fleury, comédien de la troupe de Mlle Montensier. Il y a quelques jours qu'en sortant de souper de chez M. le duc d'Aiguillon (1) il a couché avec lui et lui a donné une bage [*sic* pour bague] de 50 louis, et 25 louis en argent.

M. le vicomte de Noé vivoit avec Mlle Noé, mais il vient de la quitter pour l'avoir trouvée en action avec le chevalier de Crussol. Il l'a quittée, et a été se consoler avec Mlle Grandville.

M. de Livry, contrôleur de la Bouche chez Mme la comtesse de Provence, vit avec Mme Bosseron. Il a retiré ses diamants qu'elle avait mis en gage et lui paye ses dettes. Il se picque avec M. Puissant (2), fils du fermier général, à qui donnera le plus. Cela n'empêche pas qu'elle n'ait un jeune homme d'une très jolie figure qui couche avec elle.

(1) Aiguillon Emmanuel-Armand de Vignerot du Plessis-Richelieu (duc d'), né en 1720 ; ministre des affaires étrangères en 1771.

Il était fils de ce duc d'Aiguillon, mort en 1750, qui avait imprimé avec le concours de sa bonne, dans son château de Véretz, un *Recueil de pièces*, etc., livre obscène tiré à sept exemplaires dont deux se trouvent dans « l'Enfer » de la B. N. Cet ouvrage est au-dessous de tout ce qu'on peut imaginer : l'auteur était érotomane.

P.

(2) Puissant de la Villeguérif, fermier général (1768-1790) fils de Puissant, fermier général (1757-1783).

M. Duplessis (1) a pris Mlle Delorme, danseuse à l'Opéra.

M. le duc de Luynes (2) a soupé chez la Gourdan avec des officiers de son régiment.

Mme de Caire a M. le chevalier Pelet (3), officier aux Gardes. On prétend qu'elle a toujours le duc d'Aumont.

M. de Crenay, M. le vicomte de Laval, M. de Gerbevilliers ont fait un dîner avec des filles aux entresols qu'ils louent pour cela dans la rue Neuve-des-Bons-Enfants.

On dit que M. le duc de Deux-Ponts a Mlle Dervieu. Elle était dimanche dans sa loge avec lui.

M. le marquis de Pons s'est réconcilié avec Mme Bonard.

M. de Genlis était au Vauxhaal avec Mlle Duthé. Sa femme y était aussi ; mais il n'en est pas plus gêné. Il la lui a même montrée, et elle l'a trouvée fort jolie. Elle ne fait pas semblant de savoir que c'est la maîtresse de son mari.

On a fait une estampe sur M. de la Borde (4)

(1) Duplessis. Conseiller au Parlement.

(2) Luynes (duc de) (1748-1807), et de Chevreuse, rue Saint-Dominique, faubourg Saint-Germain, petit-fils de l'auteur des *Mémoires*.

Il n'était pas encore *reçu* en 1772.

(3) Pelet. Un Narbonne Pelet que nous n'avons pu identifier.

(4) Borde (de la), Jean-Benjamin (1734-1794) premier valet de chambre de Louis XV, fermier général, musicien, auteur des *Chansons*.

Il ne faut pas le confondre avec Jean-Joseph de la Borde, banquier de la cour, qui n'était en aucune façon son parent.

Dufort de Cheverny, I, 298. — *Journal*. Son fils, officier. — *Journal*.

P. par Carmontelle d'après Roslin, gravé par La Live. B. N. Est.

et sur son opéra. Il est debout, appuyé sur un manche à ballet.

M. de Celle a quitté la petite Adeline. M. le prince de Guéméné en a fait autant pour ne pas être le *Monsieur*, parce qu'il n'est pas accoutumé à payer.

M. de Magnanville vient de payer 40.000 livres de dettes de son fils qui vit avec Mlle Grandville. Il avait promis à son père de ne plus faire de dettes, mais il fait faire des bracelets de diamants, sans quoi Mlle Grandville a dit qu'elle le mettrait à la porte. Il est chez elle en quatrième et il n'y couche que quand les autres n'y veulent pas coucher.

M. le prince de Soubise est toujours fol de la petite Dervieu. Il lui envoie toutes ses provisions. Elle en a tant qu'elle ne sait qu'en faire.

Mlle Saron s'est liée avec la petite Baize, et elles jouent, à ce qu'on dit, jour et nuit avec des jeunes gens chez Mlle Saron, rue Neuve-des-Petits-Champs sur le Palais-Royal.

M. le vicomte de Laval a couché avec Mlle Desurarques.

M. le vicomte de Bouzols a couché avec Mme Bosseron; mais elle a été attrapée, car il ne lui a rien donné. Elle en est furieuse.

M. le comte d'Husson a donné à Mme Mars ces jours-ci une robe de musulmane bleue pour avoir couché avec elle.

M. de Matowski a retiré les diamants de Mlle Duthé qui étaient en gage, et lui en a même donné de surplus.

M. de Sainte-Foy a quitté Mlle Porsein pour l'avoir trouvé couchée avec Clairval.

M. de Sully (1) avait pris Mlle Joinville, maîtresse de M. de Villette. Ce dernier a été furieux, a jetté feu et flamme, mais il est à présent triomphant, car M. de Sully l'a déjà quittée.

Mme Pitraut [Pitrot] a M. de Baudremont, américain, qui lui donne assez. Il se plaint même qu'elle fait beaucoup trop de dépense.

Elle a pour greluchon M. de Bouzouville, mousquetaire, et un nommé Meunier qui a servi aux Isles. Malgré tout cela elle prétend être la femme de Paris la plus sage.

M. de Fortiron, chevalier de Saint-Louis, a Mlle Dumesnil de l'Opéra qu'il entretient bourgeoisement.

Mlle Buar, qui étoit autrefois à l'Opéra, est enceinte de 5 mois de M. le marquis de Louvois (2). Il lui a fait beaucoup de bien et lui en fait encore.

On dit que M. le duc d'Aumont a quitté Mlle de Caer et que c'est M. de la Ferté, intendant des Menus, qui l'a à présent.

Hier, Mme de Genlis étoit à Longchamp dans un carrosse à six chevaux et la demoiselle Duthé, la maîtresse de son mari, arrivait derrière elle avec une voiture à l'anglaise et un attelage de six chevaux bien élégants et bien pomponés avec une livrée rouge galonnée en argent. C'était la plus élégante.

(1) Sully (de), Maximilien-Alexis de Béthune, né en 1750, officier de carabiniers, mort en 1776.

(2) *Mémoires secrets*, de 1766 à 1785. *Corresp. litt. Lettre à Champcenetz*, XV, 3. — Louis-Sophie Le Tellier, *chevalier de Souvré*, puis *marquis de Louvois*, né en 1740 lieutenant-général du royaume de Navarre.

Mme Bozeron, maîtresse de M. de Livri, y était aussi dans une voiture neuve à l'anglaise et de très beaux chevaux bien pomponés.

M. le baron d'Espagnac qui vit avec Mlle Niel de l'Opéra l'a chez lui à la place Victoire. Il lui a fait faire même un théâtre dans son appartement pour avoir le plaisir de la voir danser chez lui. Il en est fort amoureux.

On a dit que M. le duc de Chartres avait eu à souper Mlle Tacite mais on n'en est pas sûr. Elle vit avec M... américain. M. le duc de la Trémoille l'a eue en passade.

M. de Sénac a quitté Mlle Dumonzi. Elle dit qu'elle n'en est pas fâchée parce qu'elle était lasse de son goût qui n'est pas celui des Français. Elle est rangée, depuis avant-hier, avec M. Coudunjeau, américain, qui l'entretient.

Jeudi 4. Il y a eu une partie de campagne chez M. de Sersale. Il y avait M. le vicomte de Rochechouart, Mlle Murey, M. de Buzançois, Mlle Saint-Germain. Ils sont partis tous les quatre ensemble et ont pris la poste à Saint-Denis. Il y avait 30 personnes. M. Tessier, fermier général, avec un de ses amis, avait amené Mlle Hidoux, danseuse de l'Opéra; M. d'Espinchal (1), d'Aumont et autres y étoient aussi. Ils ont chassé et joué très gros jeu.

Le secrétaire d'ambassade de Dannemarck a quitté Mlle Dumesnil, danseuse à l'Opéra. C'est M. Clos, le procureur, qui est son greluchon.

(1) Espinchal (Joseph-Thomas, vicomte d'), mestre de camp de dragons, épouse en 1772 Louise-Gabrielle de Gaucourt.
Dufort de Cheverny. *Mémoires.* — *Mercure de France*, 1772-74.

M. le vicomte de Clermont, colonel du régiment d'Orléans, a eu Mlle Adeline. C'est une affaire de belle passion et non d'intérêt.

M. le marquis de Fitz-James voit tous les jours Mme de Sénac. Il y a même été hier vendredi matin avec M. le duc de Chartres.

Il y a quelque tems que M. le prince de Conti a couché avec Mlle Joinville. Il lui a donné 3.000 livres pour une passade.

M. le marquis de Henele vit avec Mlle Noé, rue Traversière. Il la tient enfermée, mais aussi elle se fait payer en conséquence.

M. le duc de Durfort a donné un grand souper à Mlle Desmahis dont il est le greluchon. Elle vit avec un Anglois. Il y avoit à ce souper Mme Mars et M. Prescot, son amant, Mlle Grandville et M. Maibon, Mme Beaulieu et un Anglais, son amant. Ce souper était pour joüer avec ces étrangers parce qu'il est fort lié avec le chevalier de Menou et gagnent ensemble assez d'argent.

Il y a quelques jours que M. de Bezons et M. de Vertami ont été demander à dîner à M. Grou. C'étoit pour y voir deux gens d'affaires qui doivent leur prêter de l'argent. Ces hommes sont arrivés, mais n'avoient pas la somme. On assure qu'ils ont été battus d'importance.

Au bal de l'Opéra, dimanche dernier, M. de Montesquieu (1) a ramené la petite Adeline, et il y a retourné le matin.

M. le prince de Lambesc a mené Mlle Baize aux troisièmes loges et dans l'obscurité. Ils y ont

(1) Montesquieu (de) baron. — *Mém. secrets*, 1787.

resté un peu de tems ; mais comme il y avoit un étranger, décoré d'un cordon, qui la poursuivait, elle a laissé le Prince et s'en est allé avec l'Etranger.

M. de Matowski y a eu une scène avec Mlle Duthé. Il prétend qu'elle l'a trompé pour un Anglais, et lui a fait une querelle pendant que M. le duc de Durfort promenait Mme de Matowski. Car quand il est chez Mlle Duthé, le duc est chez la femme.

M. le comte de Duras a repris Mlle Lacroix en cachette.

Il y a quelques jours que la petite Adeline a été coucher à Montreuil chez M. le prince de Guéméné avec une petite fille du Magazin. M. le duc de Lauzun qui y était a voulu avoir la petite, mais il s'est aperçu de quelques taches. Il n'en a plus voulu. Elle n'a pas voulu cependant en convenir.

On assure que M. le marquis de Marigny a Mlle Heinel et qu'il lui a donné beaucoup d'argent et des bijoux. Il est sûr qu'elle n'a plus M. le prince de Conti.

Mme Rey et Mme Pitrot sont parties pour Londres. L'Anglais qui les mène paye toute la dépense parce qu'il a couché avec Mme Pitrot avant de partir. La mère espère rapporter 1.000 louis des bonnes fortunes que sa fille aura.

M. le marquis de Romey a quitté Mlle David, parce qu'il l'a trouvée couchée avec quelqu'un.

Mlle Baize et Mme Mars sont arrivées à Fontainebleau avec le marquis Ferati (1), Italien qui

(1) Ferati (marquis de). C'est le marquis de Ferrette du *Journal*, 307.

entretenoit la petite Baize sans la toucher, parce qu'elle a une galanterie. Il leur avoit loué une maison pour tout le voyage. Mlle Baize a été faire un souper au château chez M. de Fleury avec des jeunes gens.

L'Italien l'a su et les a mises à la porte. M. le prince de Guéméné leur a loué un autre appartement, mais le même jour, des jeunes gens ont été faire tapage chez elles. La Prévôté les a envoyé chercher. La petite Baize est partie dans la nuit avec M. de Buzançois, qui l'a ramenée en poste, et Mme Mars s'est arrangée avec un étranger qui la garde à vue et n'en sort point.

M. de Langeac (1) va assez souvent chez Mlle de Dervieu. Il y étoit encore hier matin à attendre qu'elle vînt de la répétition.

Mlle Porsein est icy pour M. de Sainte-Foy. Cela n'empêche pas qu'elle ne voie du monde.

Mlle Murey est venue avec une autre passer vingt-quatre heures pour voir M. le vicomte de Rochechouart.

Mme La Granville est icy avec sa mère ; mais on ne sait pas pour qui elle est venue. C'est M. de Luxembourg qui les a fait placer à la Comédie.

M. le prince de Lambesc a couché cette nuit avec Mme Mars et lui a donné 12 louis. Il l'a prise comme greluchon et non entreteneur à cause de Mme la comtesse de Brionne (2).

(1) Langeac (de), chevalier de l'Espinasse de Langeac. — *Mém. secrets* (1768-1783). — *Corresp. litt.*

(2) Brionne (comtesse de). — *Mém. secrets* (1765-1780). — *Journal.*

Un portrait de Mlle de Brionne se trouve dans la collection. Destailleur (1764). B. N. Est.

M. le prince de Conti est venu voir Mlle Heinel qui était malade. Elle n'a pas pu danser. Il a été aussi chez la petite Delorme qu'il a à sa solde.

Mlle Arnoult a donné il y a deux jours un grand souper à M. le duc de Chartres et à toute sa Cour. Ils en sont sortis tous ivres. M. le prince de Foix l'étoit au point qu'on lui avait persuadé que Mlle Arnoult était amoureuse de lui, et il vouloit se battre avec les autres. A quatre heures du matin, ils étoient encore dans les rues de Fontainebleau.

M. le vicomte de Clermont a encore eu icy la petite Adeline, et lui a donné 25 louis en deux fois.

M. de la Taste, mousquetaire, est venu trouver Mlle Sidonie qu'il avait quittée. Elle n'en est pas plus contente, parce qu'elle couchoit avec Gardel, le danseur (1).

Laval, le maître des ballets, a toujours Mlle Dervieu. Il va très souvent chez elle, quoiqu'elle ait toujours M. le prince de Soubise.

M. le duc de Fronsac a encore icy Mlle Blondeval qui vit présentement avec M. de Burman, hollandais, qui a fait le voyage pour elle.

M. de Montmorin, gouverneur de Fontainebleau, a voulu prendre la petite Adeline, mais il y a eu un obstacle : Il vouloit qu'elle quittât l'Opéra, et elle ne le veut pas.

[Les Notes de police deviennent maintenant de vrais Rapports. *On* s'était plaint sans doute de leur monotonie.]

(1) Gardel, danseur à l'Opéra. — Campardon. *Opéra.* P.

Du 28 décembre 1759.

Demoiselle Brar dite Satin, vivant avec le sieur Satin, commis aux fermes, demeurante rue des Vieux-Augustins.

La demoiselle Françoise Brar, âgée de 24 ans, native de Vernet, près le château du Roy, orpheline de père et de mère. En son vivant le père était chirurgien audit château du Roy — est grande, bien faite, brune de cheveux, de beaux yeux noirs, les traits du visage réguliers, l'air noble, la peau très blanche, peu de gorge mais bien placée, a été débauchée dès l'âge de 15 ans, par l'abbé Meusnier, qui étoit chanoine à la cathédrale du Mans, qui n'eût cependant qu'une seule fois ses faveurs, parce que, suivant son dire à elle-même, cet abbé était d'une nature prodigieuse et n'ayant point d'usage en matière de pucelage, l'avoit pour ainsy dire effondrée, ce qui l'obligea de garder le lit pendant trois semaines, faisant entendre à son grand-père, traiteur audit Mans, qu'elle s'étoit donné une entorse. Je ne scay si c'est de ce coup d'essay que cette demoiselle jouit de la réputation d'être fort aisée. Quoiqu'il en soit, ce fut la seule fredaine qu'on pût lui reprocher au pays. Elle vint à Paris il y a environ 7 ans, à la mort de son grand-père, et fut adressée à M. Coupar, sous-fermier, demeurant rue Gallion, où elle a demeuré trois mois sur le pied de femme de chambre. La dame Coupar s'étant aperçue de quelques accointances avec son mary la chassa de chez elle. Elle eut recours à une de ses payses qui luy promit de luy trouver

promptement une autre condition. Effectivement, quelques jours après, elle la conduisit chez la nommée Perrault, femme du monde, qui l'installa au nombre de ses pensionnaires. Au bout de 3 semaines elle fut arrestée avec cette Perrault et conduite à l'hôpital où elle est restée 17 mois. Ce fut sur des plaintes de l'état-major des Suisses. Au sortir de cette maison elle a circulé chez différentes femmes du monde où elle a fait la connaissance du nommé Satin, commis aux fermes, à qui elle mange sans miséricorde tous ses appointements et qui ne la gène point sur ses actions ; aussy use-t-elle bien de la permission, car elle travaille tant qu'elle peut en gros comme en détail. Elle a eu dernièrement une aubaine avec M. Bertrand, receveur des domaines, à Sens, qui lui a retiré partie de ses effets qui étaient en gage, lui en a donné de nouveaux et l'a laissée avec quelque argent comptant. Ce M. Bertrand a épousé la cousine du sieur Satin. Cette demoiselle est aujourd'huy connue sous le nom de Satin ; elle demeure dans ses meubles, rue des Vieux-Augustins. Elle compte faire rencontre, ce carnaval, d'une bonne connaissance, autrement dit d'une bonne dupe, qu'elle projette de ronger jusqu'aux os.

Du 11 janvier 1760.

La demoiselle Morel, dite Labadie, demeurante rue Phelipeaux, entretenue par M. de Villepatour (1) brigadier des armées du Roy.

La demoiselle Julie Morel, âgée d'environ vingt-deux ans, est de bonne taille, cheveux châtains, la peau très blanche, l'œil beau et voluptueux, les dents belles, la physionomie à la Romaine; bien faite dans sa taille et peu chargée d'embonpoint, est native de Grainville en Normandie. Son père était fermier du seigneur de cette terre. Il y a environ six ans qu'elle devint amoureuse du cocher de son seigneur au point qu'elle quitta la maison paternelle pour le suivre à Paris. Ce domestique, dégourdi dans son espèce, profita de cette bonne fortune et sut en jouir pendant quelques mois. Au dire même de cette demoiselle, c'est luy qui eut ses premières faveurs. Ce commerce cessa parce que le domestique, pour subvenir à la dépense de sa maîtresse, s'avisa de voler quelques louis à son maître qui le chassa. Devenu sans condition, il ne vit plus la demoiselle Morel. La misère la gagnant, elle se détermina à faire connaissance de plusieurs femmes du monde chez qui elle faisait des parties. Elle a resté longtemps en chambre garnie; elle fit la connaissance du nommé Corbin, gendarme de la gendarmerie, fils d'un riche tapissier, rue du Chantre. Elle le rendit si fort amoureux qu'il

(1) Villepatour. Taboureau de Villepatour, officier général d'artillerie, maréchal de camp en 1761. — *Mém. secrets* (1771-1779).

se sacrifia pour lui donner des meubles dans lesquels elle demeure depuis deux ans, rue Phelipeaux, au Marais, maison d'un chirurgien. Elle a continué de guerluchonner avec ce Corbin jusqu'à il y a environ deux mois qu'elle le renvoya de chez elle, sans doute à cause qu'il est devenu manchot du bras gauche dans la dernière campagne. Elle est connue depuis quatre ans sous le nom de la demoiselle Labadie. M. de Grainville, seigneur de son père, qui avait été sollicité d'en faire faire la recherche, la rencontra effectivement chez la Hecquet, dans une partie qu'elle y fit, mais sa jolie mine l'intéressa ; il s'amusa des restes de son cocher et devint son protecteur en faisant dire au père qu'il ne pouvait la découvrir. Elle est restée tranquille depuis ce temps sur le compte de sa famille et a continué de circuler dans les parties de souper lorsqu'il s'en est présenté. Elle a eu aussy plusieurs occasions chez elle, entr'autres M. le chevalier de Bréchet, capitaine de cavalerie, qui voulait l'entretenir, à raison de 8 louis par mois. Elle a eu l'adresse, à la première visite, de luy soutirer 2 louis d'or, mais le voyant serré sur l'article de la dépense, elle luy a fait refuser sa porte. Il en a été très mécontent et voulait s'en plaindre. On luy a conseillé de n'en rien faire. On sait actuellement qu'elle est en intrigue liée à raison de 12 livres par mois avec M. de Villepatour, brigadier des armées du Roy, demeurant rue Traversière, qui paroît avoir pris beaucoup de goût pour elle, et elle est bien faite pour plaire. Elle arbore un air de décence qui fait plaisir, elle

jase avec esprit et se donne des grâces en parlant qui luy vont parfaitement.

Du 11 janvier 1760.

La demoiselle Marie Viot, dite Bourcelles, demeurante à Picpus, entretenue par M. le vicomte de Gamaches (1).

La demoiselle Bourcelles, qui demeure à Picpus, et qui vit avec M. le vicomte de Gamaches, est native de Paris (son père était maître cordonnier, sa mère ravaudeuse, tous deux morts, l'un à Bicêtre, l'autre à l'Hôtel-Dieu et ce par misère) a pris sa volée dès sa tendre jeunesse. Elle fit ses premières preuves avec un clerc de commissaire, Blanchard, à qui elle fit succéder un clerc de notaire de qui elle ne recevait aucun salaire, pour quoy ils furent tous deux exclus par un jeune homme nommé Deroussière, fils de la Fillion (2),

(1) Gamache (vicomte de), Anne-Jean-Baptiste-Emilie, né en 1734.

(2) Fillon (la). Proxénète célèbre qui dénonça avec Buvat la conspiration de Cellamare à Dubois.

Elle avait, en 1711, sa maison, rue Blanche, aux *carrières*. Les prostituées, surtout dans le Midi, à Avignon, au xve siècle, avaient une préférence pour les *carrières*.

Après l'aventure du président Fillion, dont une dame avait confondu la demeure avec celle de la fameuse appareilleuse, elle prit le nom de « la présidente ». Elle mourut deux fois, car elle assista à son enterrement après la découverte du complot et mourut réellement en 1742.

Ce fut la femme du président Fillion qui prit après son aventure le nom de Villemur, qui répondit à son mari trop pressé, qui avait sali ses chausses : « Va, mon mari, ça s'en va avec de l'eau ! »

Le portrait de la Fillon se trouve aux Estampes de la B. N. daté de 1727.

G. Capon. *Les maisons closes*, p. 36. — Moufflon d'Angerville.

qui jouait à Paris le rôle de petit marquis, qui luy donna dans l'œil et qui cependant ne se ruinait pas pour elle puisqu'il ne luy donnait que 3 livres par semaine pour acheter des friandises. Elle n'avait alors que 14 ans. Il la retira cependant de chez ses père et mère qui demeuraient alors près Saint-Julien-des-Ménétriers et la mit en apprentissage chez une cœffeuse où elle se déplut et prit en même temps du dégoût pour Deroussière, ce qui fit qu'elle donna avis à ses parents qu'elle souhaitait rentrer chez eux. Ils vinrent la reprendre, et, chez eux, elle les tourna à sa fantaisie. Elle les fit se prêter au genre de vie qu'elle vouloit mener. Elle eut donc pour première connaissance un nommé M. Ballet, garde du Roy, qui la mena à différentes assemblées et au bal de l'Opéra. Elle y fit la connaissance du vieux marquis de la Capelle, provençal de nation et moitié fol, grand coureur de filles, qui luy demanda son adresse et qui ne manqua pas, dès le lendemain, de l'aller voir. Il la fit aussy quitter ses père et mère et la mit en chambre garnie rue du Battoir, près les Cordeliers, où elle ne resta que trois jours. Un marchand de vins de la connaissance du marquis s'introduisit chez elle et luy dit tant d'horreurs de ce gentilhomme qu'elle prit la fuite et retourna encore chez ses parents qui s'en trouvèrent fort embarrassés. Le marquis raconta son aventure à un jeune provençal nommé Lemaire, qui saisit l'occasion et vint faire sa cour à la jeune personne. Ils s'aimèrent et de leurs amours pro

Vie privée de Louis XV, I, 295-6. — *Dictionnaire de la Conversation*. art. Fillon. — Buvat. — *Journal*, II, 343-4.

vint un enfant qui fut mis aux enfants trouvés. Le Provençal la voyant dans la misère, et luy, hors d'état de l'en retirer, la conduisit chez une femme du monde du consentement de ses père et mère. On ne se rappelle pas le nom de cette femme; ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle luy donna de bonnes connaissances entr'autres M. de Montamand (1), gouverneur du Palais-Royal, et M. Fontaine, secrétaire des commandements de M. le duc d'Orléans, pour qui elle prit beaucoup de goût, oubliant bientôt le jeune Le Maire qui s'était fait mettre pour dettes au Fort-l'Evêque. La femme chez qui elle étoit, luy conseilla de faire croire à l'un de ces deux Messieurs qu'il était le père de l'enfant dont elle commençoit d'être enceinte. Soit que le sieur Fontaine le crût ou non, il continua de la voir et de l'assister dans ses couches avec beaucoup de générosité; il luy donna même pour cinq à six cents livres de meubles et la fit sortir de chez cette femme où il l'avait connue. Ce qu'il y a de particulier et qui annonce la force de tempérament de cette demoiselle, c'est qu'elle aimait M. Fontaine qui était jeune et cependant se laissait guerluchonner par M. de Montmarand beaucoup plus vieux et moins fait pour plaire. L'enfant étant arrivé trois semaines plus tôt qu'il n'était attendu, M Fontaine se fâcha et M. de Montmarand qui était intéressé à conserver pour luy seul cette maîtresse, entretint cette brouillerie en luy faisant les plus belles

(1) Montamant : concierge, garde-clefs du Palais-Royal et de la salle des machines de l'Opéra. — *Etat de la France*, 1749. Le sieur Bertrand Montamant, aux gages de 1.500 liv. (T. I, 425.)

promesses et cependant la quitta au bout de deux mois. Elle se mit à faire des parties et quitta le logement qu'elle occupait rue Saint-Honoré et vint demeurer rue Froidmanteau. Dans ses circulations, elle fit la connaissance de la demoiselle Devaux, dite la Belle Allemande, et cette liaison devint si intime qu'elle fut s'installer dans sa maison, rue Grange-Batelière. C'est là, à ce qu'on prétend, qu'elle fit la connaissance de M. le vicomte de Gamaches, qui a pris pour elle la plus forte passion depuis plusieurs années. Elle demeure depuis trois ans à Picpus, dans la Grande-Rue, n° 14, maison de Mme Laferre ; elle s'y tient très tranquille et ne vit que des seuls bienfaits de M. le Vicomte, qui acheta sous son nom, avant de partir pour l'armée, l'année dernière, une terre scize à 40 lieues d'icy, près Epernay, en Champagne, moyennant 12.000 livres. Il y a environ sept mois qu'elle fut à cette terre pour en prendre possession ; elle y fut très mal reçue ; on ne voulait pas la reconnaître pour dame de cette terre, les fonds n'en étant pas payés. Les habitants cependant se sont adoucis et elle y est restée jusqu'après les vendanges et s'en est revenue à Picpus. Elle reçoit de temps en temps de l'argent que M. le Vicomte luy envoie et vit avec beaucoup d'économie. Son domestique est seulement composé d'un laquais et d'une paysanne qui luy sert de servante.

Le véritable nom de cette demoiselle Bourcelles est *Viot* ; quant à sa personne, elle est de petite taille, mais bien faite, brune de cheveux et d'une assez jolie figure, actuellement âgée de 26 à 27 ans,

le caractère fort doux et paraissant fort attachée au vicomte qui ne luy envoye pas pour le présent de grosses sommes, ainsy qu'on le scait de son laquais même, que j'ai fait questionner par un homme adroit. M. le vicomte de Gamaches est pour le présent à Rouen en garnison; il est capitaine de cavalerie dans le régiment que son frère aîné, le marquis de Gamaches, commande.

Du 18 janvier 1760.

La demoiselle Brébant, femme Despuzeau, entretenue par M. de Bellegarde, demeurant à l'hôtel de Bourbon, rue Croix-des-Petits-Champs, elle demeurante rue du Boulloir en chambre garnie.

La nommée Thérèse-Julie Brébant, âgée de 24 ans, native de Vaucouleurs, en Champagne, fille d'un perruquier de ladite ville, actuellement orpheline de père et de mère, est grande, bien faite et a été d'une très jolie figure. Elle est venue à Paris dès l'âge de 14 ans dans l'intention de servir, et n'y ayant aucune connaissance, elle en fit bientôt de mauvaises qui la conduisirent dans le libertinage. Un nommé Saint-Louis, en son vivant mary de la Montigny, femme publique, demeurante alors rue Saint-Honoré, qui avait occasion de la voir chez un aubergiste, logeur à la nuit, où elle demeuroit, rue Saint-Nicaise, se l'appropria d'abord et après en avoir jouy à son aise, il la fit connaître à sa femme qui la trouvant jolie, luy inspira promptement toutes les idées de coquetterie de son métier. La jeune

Brébant devint une écolière docile et l'on songea à en tirer un bon party. Il y a de cela 10 ans; la Montigny qui avait l'honneur de fournir à M. le maréchal de Duras des amusements de débauche, ne manqua pas de luy présenter sa nouvelle acquisition. Ce seigneur en devint amoureux sur le champ et capitula avec la courtière pour s'approprier ce jeune enfant; 10 louis de présent déterminèrent la Montigny, à qui il fut ordonné de garder à vue et avec probité le bijou confié, et, effectivement, au bout de huit jours, la demoiselle Brébant fut conduite par un personnage de confiance dans une communauté à Ruelle où elle fut reçue à forte pension comme filleule du Maréchal. Elle y resta deux ans sous le nom de Julie et venait de temps en temps à l'hôtel, à Paris, amuser Monseigneur. Le Maréchal allait toutes les semaines la voir à Ruelle et luy faisait toujours quelques nouveaux présents. Il l'avait fait bien nipper et cependant en bourgeoise, son intention étant, après luy avoir fait donner de bons principes d'éducation, de l'établir marchande à Paris, et effectivement, au bout de deux ans, on la fit sortir de Ruelle pour la mettre en apprentissage chez une marchande de modes rue Saint-Honoré. Elle s'y plaisait et certainement serait devenue un bon sujet, mais malheureusement pour elle, elle apprit qu'elle avait une sœur à Paris, mariée à un domestique. Elle la vit et luy conta sa petite fortune. Cette sœur, par des préjugés de dévotion, la tourmenta tant qu'elle abandonna les espérances les plus flatteuses pour aller demeurer avec sa sœur et se mettre à travailler en

linge avec elle. Le maréchal fut sensible à cette perte et depuis n'a plus voulu entretenir aucune personne. Celle-cy ne fut pas longtemps à se repentir de sa dernière démarche ; la misère vint bientôt et presque obligée de vendre pièce à pièce de ses nippes elle crut bien faire en acceptant les propositions de mariage qui luy furent faites de la part d'un nommé Despuzeau, brocanteur, de la connaissance de son beau-frère : elle l'épousa. Le commerce allant mal et s'apercevant que son mary était un homme fait pour être commode, elle rentra dans son premier libertinage mais n'y rencontra plus de fortune. Elle se vit obligée de circuler chez les femmes pour y faire des parties et de s'y mettre à demeure pour éviter les mauvais traitements de son mary qui la rouait de coups lorsqu'il était pris de vin. Elle s'en est séparée définitivement il y a plus d'un an en luy abandonnant tous les meubles qu'ils possédaient et après avoir postillonné elle-même dans différentes chambres garnies, elle est venue enfin se réfugier à demeure chez une nommée La Montpellier, femme tenant maison publique, rue Froidmanteau, près le Palais-Royal, sous le nom de la Duchesse, où elle a satisfait les fantaisies de tous les paillards connus de cette femme et ce depuis un an. Ce qu'il y a de surprenant, c'est que cette fille, depuis huit ans qu'elle fait le même métier n'y a jamais gagné aucune de ces infirmités que la débauche produit si aisément. Elle vient de faire pour elle l'heureuse connaissance d'un nommé M. de Bellegarde, homme de 38 à 40 ans, qui est de Cahors, et qui se dit chargé des af-

faires de la province, logé à Paris, rue Croix-des-Petits-Champs à l'hôtel de Bourbon, où il fait un certain étalage, toujours bien couvert. Des gens qui le connaissent le disent être un brocanteur du haut stile et grand solliciteur d'affaires. Elle luy a plu enfin et il l'a retirée hier de chez cette Montpellier et l'a mise en chambre garnie rue du Boulloir; luy a donné un domestique, luy fait pour appointements deux cents francs par mois et luy a promis pour 1.200 livres de meubles au terme prochain s'il est content de sa conduite. Elle devait à différentes personnes environ six louis; il les a payés. Cette fille est si étonnée de se voir entretenue (chose à quoi elle ne s'attendait plus) que les pieds luy pétillent et qu'elle le va dire à toutes ses connaissances. Il y a à présumer que la misère de laquelle elle sort et dans laquelle elle a été longtemps, luy servira à se bien comporter; elle le promet du moins. On ne luy connoist point à présent le défaut de guerluchonnage; on scait seulement qu'elle aime un peu trop à boire, et ce dernier défaut la replongera sûrement avant peu dans la peine. Au reste elle est d'un caractère fort doux et d'une figure encore en état de plaire, ayant la peau très blanche et surtout n'ayant point eu d'enfant.

Lorsqu'elle sera dans ses meubles, supposé qu'elle sache jusqu'à ce moment se bien conduire, j'en rendray compte par anecdote.

Du 18 janvier 1760.

Intrigue de deux jours entre M. de Grainville et la nommée Arnould, fille du monde, pensionnaire chez la Lafosse, rue des Poulies.

La nommée Elizabeth Arnould, âgée de 19 ans, native de Reims en Champagne, père et mère morts menuisier, grande, maigre, laide et portant un air beste, a été débauchée à Laon par un nommé M. Carlier, bourgeois, où elle était servante, il y a de cela environ 4 ans. Elle est venue à Paris, il y a près de dix-huit mois et s'est livrée à la prostitution en demeurant chez les nommées La Villette, Debure, Eudes et enfin chez la Lafosse, rue des Poulies où le 3 de ce mois M. Jud de Grainville, demeurant rue Neuve-des-Petits-Champs, connu pour jouir de 25.000 livres de rentes, se prit de passion pour elle comme si elle était belle comme l'amour et voulut la retirer le jour même de chez cette femme; mais il luy demanda si elle connoissait cette fille pour avoir demeuré chez d'autres femmes de son espèce, parce que dans ce cas il ne s'en chargeait pas. La Lafosse le trompa hardiment et dès le lendemain il enleva de chez elle sa nouvelle conquête qu'il mit en chambre garnie, après l'avoir fait vêtir à neuf pour environ 10 louis. Mais, deux jours après, ce monsieur ayant appris la conduite passée de sa dulcinée, il fut la trouver, luy reprocher ses menteries et luy retirer une robe qu'il luy avait donnée et en même temps la renvoya de cette même chambre garnie, pour ainsy dire le

pied au cul; après quoy il est allé chez la Lafosse faire ses quatre crys en luy annonçant qu'elle avait perdu pour toujours sa pratique et sa protection. Son amour-propre est bien humilié d'avoir été si cruellement trompé; il le mérite bien, il est connu pour être très avaricieux.

Du 25 janvier 1760.

Récit fidèle de l'origine et des aventures d'une nommée Le Duc, danseuse dans les Ballets de la Comédie de Lyon dont est directrice Mlle Dessouches.

Julie Bonnesson, âgée actuellement de 18 ans et demi, est native de Paris, paroisse Saint-Jean-en-Grève, père et mère morts il y a plus de quatre ans. Son père était maçon; est de petite taille mais bien faite, la peau très blanche, les cheveux bruns, d'une assez jolie figure, le nez bien fait, la bouche jolie, les dents belles, les yeux quoique bien coupés très durs au regard, l'esprit vif et méchant et rempli de coquetterie et de fausseté, surtout en amour. On assure qu'à l'âge d'environ 15 ans et demi elle fut arrêtée, elle troisième, pour un vol de mouchoirs et qu'elle fut jugée à un bannissement de trois ans et qu'au sortir de prison, ses père et mère étant morts, elle fut demeurer chez une nommée Tonton, couturière, sa cousine, chez qui elle fut débauchée à son insu par un nommé Collin qui venait d'habitude chez cette cousine et qui profita d'un moment d'absence de cette Tonton pour lui cueillir sa première fleur, lequel la caressa toujours fur-

tivement pendant deux mois. Il fut assez malhonnête pour luy donner une galanterie. Cette jeune fille craignant sa cousine, prit le parti de la fuite et s'adressa à une nommée Satin, femme du monde, demeurante alors rue de Grenelle-Saint-Honoré, qu'elle avait connue accidentellement, laquelle la reçut au nombre de ses pensionnaires et se chargea de la faire guérir du mal dont elle était entichée, ce qui se fit effectivement. Elle y resta quelques mois, mais ne s'accordant pas avec cette Satin, elle en sortit et vint demeurer chez la Dericourt, rue des Boucheries-Saint-Honoré, où elle se tint environ trois mois. Elle en sortit le 29 novembre 1757, entretenue par un nommé M. de Beaujon (1), receveur général des finances, demeurant au Louvre, qui la fit loger en chambre garnie rue Saint-Germain-l'Auxerrois et qui ne la garda que jusqu'au 14 décembre suivant qu'il s'en dégoûta luy connaissant beaucoup de caprices dans le caractère. Elle fut donc obligée de revenir chez les femmes et entra chez la Monbrun sous le nom de Céleste, où en peu de temps elle gagna la grande maladie et fut à Bicestre passer les remèdes. Au sortir de cet hôpital, la Monbrun, qui avait fait pour elle des avances, la céda à la Hecquet, demeurante alors rue Feydeau, qui remboursa la Monbrun. La jeune personne y a resté environ trois mois. Elle y fit la connais-

(1) Beaujon (Nicolas de) au Louvre (1756) receveur général des finances. — *Alm. royal* (1760.)

Est-ce un parent ou un homonyme seulement du fameux Beaujon ?

P. (Nicolas).

sance d'un nommé M. Auger, fils d'un riche négociant de Bordeaux, pour qui elle se prit de belle passion et qui de son côté la trouvant à son goût la fit sortir de chez la Bonfils, successrice de la Hecquet, et la mit en chambre garnie rue du Chantre, chez Pedeau, rôtisseur, où il fournissait à la dépense et la fit habiller complètement. Elle quitta alors assez durement un jeune homme qu'elle avait beaucoup aimé et qui l'aimait beaucoup. Les mêmes raisons de caprices et de mauvais caractère détachèrent au bout de quelques mois M. Auger. Elle revint à sa première inclination qui eut la duperie de dépenser pour elle plus qu'il ne pouvait, après quoy il prit fantaisie à cette jeune étourdie de s'en aller à Lyon et de quitter à Paris le spectacle de l'Opéra-Comique où on l'avait fait recevoir danseuse. Elle vendit hardiment en plein jour des meubles pour environ 900 livres que le nommé Caumont, tapissier lui avait fournis à crédit, escroqua généralement tous ceux à qui elle devait et se rendit à Lyon au milieu du mois de mars dernier, où elle a été reçue de Mlle Destouches tant pour la danse que pour la comédie, à raison de 600 livres par an. Pendant les trois premiers mois de son séjour à Lyon, elle y a été dans la plus affreuse misère ; elle était logée rue de l'Arsenal, à la Croix de Malthe, chez une nommée Mme Morel, marchande de modes. Elle fit connaître alors sa méchanceté dans cette ville en meurtrissant de coups un petit laquais qui l'avait suivie de Paris. On prétend qu'alors elle sortit de sa profonde misère par les secours d'un nommé M. Lugas,

homme riche, mais qui la traitait vivement et on ne sait si elle l'a encore. Je la connais pour être maligne et d'un ton avantageux dans ses propos et effectivement, elle est bien capable de ceux dont il a été question en dernier lieu.

Du 1er février 1760.

La demoiselle Marie-Anne Chevillon dite Léonore demeurante chez La Planche, rue Montmartre, cy-devant entretenue par différentes personnes et devant l'être par M. Le Maignent, canadien.

La nommée Marie-Anne Chevillon, âgée de 16 ans, native de Brie-Comte-Robert, orpheline de père et de mère ; (son père en son vivant était cribleur de bled en ladite ville) est mince de taille et d'une grandeur ordinaire, le visage ovale, le nez bien fait, les yeux noirs et très vifs, la bouche ni grande, ni petite, les dents assez bien, la peau blanche, le parler gracieux et ne manquant pas d'esprit, se donnant même de petites manières agréables qui la font plaire aisément. Elle a été débauchée il y a trois ans dans son pays, par un nommé Poulain, marchand de vin, avec qui elle a vécu pendant deux ans sans avoir fait d'enfant. Une petite brouille les sépara et elle s'en vint à Paris, il y a un an, dans le dessein de se mettre femme de chambre en maison bourgeoise, y ayant une sœur qui l'était elle-même chez M. de la Brosse (1), avocat au Parle-

(1) La Brosse, de Paris, président de la chambre des comptes rue des Tournelles.

ment. Elle fut détournée de ce dessein par une jeune personne comme elle, dont elle avait fait connaissance, qui n'était rien moins qu'une petite pute, habituée à aller faire des parties chez la Varenne, rue Feydeau et autres ; et, effectivement, elles s'associèrent ensemble et circulèrent dans plusieurs maisons commodes. Enfin, celle dont est icy question, au bout de trois mois se détermina à aller demeurer, sous le nom de Léonore, chez la Varenne, d'où elle sortit, trois mois après, par les sollicitations d'un nommé M. de Saint-Vincent, capitaine de vaisseau, qui l'y avait connue, qui la trouvoit à son goût, mais qui ne vouloit point avoir la duperie de payer à la Varenne ce que la demoiselle Léonore pouvoit luy devoir, aimant mieux employer cet argent à luy acheter quelques petits meubles qui furent placés rue d'Orléans-Saint-Honoré, maison du boulanger, au second étage. M. de Saint-Vincent étant obligé de partir de Paris au bout de deux mois la laissa avec quelqu'argent et plusieurs petites robes qu'il luy avait données. Il fut succédé, heureusement pour elle, par M. le comte de Wirtemberg qui la prit à ses appointements pour un mois seulement qu'il avait à rester à Paris. Il demeurait alors rue des Boucheries, faubourg Saint-Germain, à l'hôtel d'Hambourg. Il ne luy avait point fixé de somme ; il luy donnait souvent de l'argent et luy a fait présent d'une bonne quantité de linge. Après ce seigneur, elle a eu un nommé M. Château, secrétaire à l'intendance de cette ville, qui luy a fait beaucoup de petits présents et qui souvent luy donnait de l'argent. Il la quitta depuis

environ un mois, s'étant aperçu qu'elle guerluchonnait avec un nommé Pochard, friseur de femmes. Elle attend actuellement de nouvelles occasions dont elle dit qu'elle profitera mieux. Elle demeure rue Montmartre, au coin de celle du Croissant, maison du nommé La Planche. Elle reçoit chez elle la visite de plusieurs négociants et croit que, sous peu de jours, elle retiendra dans ses filets un nommé M. Le Meignent, fort opulent, Canadien d'origine, qui luy fait la cour et qui doit quitter une nommée Mlle Saint-Hilaire, demeurante rue de Richelieu chez Le Moyne, limonadier, qu'il entretient depuis trois semaines, parce qu'il a appris, ces jours derniers, qu'elle guerluchonnait avec un sieur Grondard, employé chez le Roy, dans les maisons de plaisance, pour y observer les personnes suspectes et avoir l'œil à l'argenterie et aux autres effets.

Il est aisé de voir que M. Le Maignent qui n'aime pas les guerluchons ne tombera pas mieux avec la demoiselle Léonore qu'avec la demoiselle Saint-Hilaire.

Du 12 février 1760.

La demoiselle Jeanne Montalant, dite Lacour, dont j'ai donné les premières aventures, le 20 avril 1759, qui après avoir circulé dans beaucoup de maisons et avoir fini par celle de la Bonfils, fut entretenue par le sieur Bade, écuyer-secrétaire, homme de confiance enfin du prince de Galitzin, et ce à gros frais, puisque ce particulier a continué pendant plusieurs mois de faire

pour elle une dépense extraordinaire, lui ayant donné pour plus de 100 louis de meubles, davantage en nippes, et en outre plus de 25 louis par mois, luy permettant de paraître au grand monde et en la laissant continuer ses exercices de danseuse dans les ballets de la Comédie-Française, où il se pouvait bien faire qu'elle trouvât de quoi la détourner d'appartenir à un aussi simple particulier, possédant des charmes assez sémillants pour donner des idées voluptueuses à de plus grands personnages que lui, et fournissant surtout à cette demoiselle tout ce qu'il luy fallait pour paraître même généreuse dans les foyers de ce spectacle vis-à-vis de ses camarades pour ce qui s'appelle rafraîchissements. Elle vient de perdre cet honnête homme par une fantaisie de guerluchonnage dont on l'a toujours crue capable mais qu'on n'avait pas imaginé qu'elle arborerait avec tant de hardiesse. C'est en faveur de M. de Marigny le jeune, mousquetaire noir, fort joli de figure et d'un tempérament éprouvé parmi les femmes galantes. Aussi, ce tour de passe-passe lui a valu que le sieur Bade, un jour qu'il la savait au bal avec son favori, a fait enlever les meubles qu'il lui avait donnés et a envoyé toutes ses hardes chez sa mère. Elle a été obligée de se mettre en chambre garnie, rue Neuve-des-Petits-Champs, chez Desper, perruquier, et de se conformer à vivre seulement de ce que M. de Marigny veut bien luy donner. Il luy donne aussi parfois fort amoureusement cent coups; et voilà comme il se l'est attachée pour longtemps. Elle en est folle et ne le quitterait pas à présent pour la plus grande fortune.

Du 15 février 1760.

La demoiselle Dascher, demeurante rue et hôtel du Croissant, éntrétenue par M. le marquis de Persenan.

La demoiselle Marie Dascher, native du pays de Caux, âgée de 17 ans, est de petite taille mais bien faite, ayant les cheveux châtains, la peau assez blanche, le visage un peu allongé, les yeux vifs, le nez retroussé et le menton assez mal fait. Est fille d'un chirurgien vivant encore en Normandie. Elle est à Paris depuis dix-huit mois, avec sa mère qui, par misère et ambition l'y a amenée, imaginant que ses charmes produiraient l'opulence qu'elle souhaitait. Elles vinrent loger rue Bétizy en chambre garnie, où elles firent la connaissance d'un nommé Ternezien, joueur de profession et personnage à intrigues à qui la mère se confia, le voyant lui-même curieux de savoir quelles étaient les idées qui les avaient amenées en cette ville. Cet homme obligeant leur fit connaître la Brezée, apareilleuse, demeurante rue Sainte-Anne, chez qui la mère et la fille se présentèrent en l'engageant à parler de la jeune personne à quelques-unes de ses bonnes pratiques, ce qu'elle fit assez inutilement puisqu'elle ne trouva pas à être entretenue et cette Brezée elle-même s'imagina que cette demoiselle était assez jolie pour être produite à Sa Majesté, ce qui fit qu'à la Saint-Louis dernière, la mère et la fille partirent pour Versailles, la fille habillée en Cauchoise et le plus galamment, afin de donner dans l'œil. Elles se promenèrent long-

temps dans la galerie, elles furent aperçues du monarque, mais il ne parut pas qu'il eût fait une attention plus qu'ordinaire aux charmes de cette demoiselle qui, cependant, fut suivie de différents seigneurs, entr'autres de M. le marquis de Villeroy qui, à ce que l'on croit, fit une passade avec elle. Revenue à Paris, elle se mit à débiter les matins chez les connaissances que la Brezée lui avait données. Mais, la misère la talonnant, elle s'adressa à Brissault (1), tailleur, rue Tireboudin pour qu'il la produisît dans ses connaissances. Celui-ci la fit voir à M. le duc de la Vallière (2), à M. le comte de Jumilhac (3), beau-frère de M. Bertin, contrôleur général, à M. le comte de Choiseul et à M. de Curis (4), cy devant inten-

(1) Brissault, tailleur.

Ce sont les débuts de ce fameux proxénète cité à chaque page du *Journal des Inspecteurs,* ainsi que sa digne femme : la Brissault.

G. Capon, *Maisons closes*, p. 162.

(2) Vallière (duc de la) Louis-César de la Baume le Blanc, grand fauconnier (1708-1780) petit-neveu de Mlle de la Vallière, maîtresse de Louis XIV. — *Mém. secrets*, 1762-1784. — Dufort de Cheverny. *Mémoires*.

P. par Cochin 1757. B. N. Est.

G. Capon. *Maisons closes.*

(3) Jumilhac (de) Chapelle de Jumilhac Cubjac. Gouverneur de la Bastille en 1761. — *Journal*, 17. — Dumouriez. *Mémoires*.

(4) Curis, Bay de Curis ou Curys, intendant des Menus plaisirs (1752-1757), rue Richelieu près la Grange-Batelière. — *Journal*.

Argenson (d'). *Mémoires*. « Chef de la bande joyeuse des Intendants des Menus, homme d'esprit, bon plaisant, plus espiègle que malin. » — Marmontel. *Mémoires*, éd. Barrière, 165.

« Homme de beaucoup d'esprit, mais sans conduite et dissipateur parfait. Il voulait les coquines les plus chères. » — Cochin. *Mémoires* : Paris 1880, in-8°, p. 138.

P. par Cochin, 1755. B. N. Est.

dant des Menus, lesquels n'ont pas voulu s'en charger parce qu'elle demande des meubles et que ces messieurs n'ont pas été d'humeur de luy en donner. Elle demeure actuellement rue et hôtel du Croissant où elle ne subsiste que des petites générosités que luy fait un nommé M. Capran, ancien musicien de l'Opéra, ex-directeur du Concert Spirituel, et en outre de celles de M. le marquis de Persenan (1) qui luy fait apprendre à danser et qui vient la voir *incognito*, faisant le mystérieux, se déguisant souvent en domestique, ne voulant pas être connu des gens chez qui elle loge. Brissault qui s'est mis pour elle en quelques avances, commence à prendre de l'humeur et se propose de la traiter si vivement à la première vue qu'il faudra qu'elle le rembourse ou qu'elle lui donne pour nantissement les effets qu'il lui a fait donner à crédit et dont il a répondu aux fournisseurs. On ne sait pas encore quels sont les arrangements de M. de Persenan ; il ne passe pas pour être absolument généreux mais bien pour être l'amoureux de toutes les filles qu'il abandonne aussi facilement qu'il les prend. Celle-ci en espère des meubles, ce qui fait qu'elle paraît écouter les douceurs qu'il luy débite avec profusion.

(1) Le marquis de Persenan. Il nous a été impossible d'identifier ce personnage, riche et très grand seigneur dont le nom figure souvent dans le *Journal des Inspecteurs*. A notre avis, il devait être d'origine italienne, mais c'est là tout ce que nous avons pu découvrir.

Il demeurait rue Neuve-Saint-Lazare, n° 9 : et, dans une note du 26 sept. 1760, nous le voyons sur le point de partir pour l'armée ; il était donc Français ou au service de la France.

Du 15 février 1760.

La demoiselle Sainte-Clair, entretenue depuis trois semaines par le marquis de Villeroy, demeurante à la Barrière-Blanche.

La demoiselle Sainte-Clair, allemande, qui demeurait cy-devant rue des Quatre-Filles, au Marais, et qui était entretenue par M. le baron Archère, aussi Allemand, demeurant rue des Fossés-Montmartre, qui l'avait amenée, il y a dix-huit mois de son pays, est passée depuis trois semaines aux appointements de M. le marquis de Villeroy qui lui a loué une petite maison rue Royalle, à la Barrière-Blanche, n° 1, appartenante au sieur Raslé, marchand de beurre à la halle. Le marquis vient tous les jours la voir lorsqu'il est à Paris et lui envoie abondamment toutes les provisions nécessaires à la vie. Cette demoiselle espère enfin le consoler de la perte de la demoiselle Marquise, entretenue aujourd'hui par Monseigneur le duc d'Orléans. Cependant, on prétend que cette intrigue ne l'empêche pas de rendre de fréquentes visites à la demoiselle Masson (1), danseuse à l'Opéra, tenue présentement par le prince de Condé et cy devant par M. de Vougny, mousquetaire gris, lequel s'est retourné du côté de la demoiselle Dubois, actrice aux Comédiens françois. On ignore encore le sort que M. le marquis de Villeroy fait à la demoiselle Sainte-Clair, ainsi que sa généalogie et ses premières

(1) Masson (Mlle). — *Journal.*

aventures ; mais j'espère sous peu en être instruit et j'en rendrai compte.

Du 22 février 1760.

La demoiselle Saron, danseuse dans les ballets à l'Opéra, demeurante rue Croix-des-Petits-Champs, entretenue par M. Pelhion fils (1), *trésorier des Bâtiments du Roy.*

La demoiselle Saron, danseuse dans les ballets de l'Opéra, demeurante rue Croix-des-Petits-Champs près celle Coquillère, connue depuis environ un an et demi à Paris pour avoir été figurante dans les ballets à l'Opéra de Bordeaux, d'où elle est venue très bien nippée et remplie de bijoux, même un portefeuille garni de lettres de change à elles faites par les directeurs du spectacle qu'elle venait de quitter pour le paiement de ses honoraires et des sommes qu'elle leur avait prêtées dans leurs besoins, étant par elle-même très économe et laborieuse dans ce qui s'appelle galanterie. Sans être jolie ni bien faite elle a la figure lubrique et le caractère très intéressé. A son arrivée, elle entra à l'Opéra-Comique pour y figurer dans les ballets et s'en est retirée après la foire; a fondu quelques-uns de ses bijoux pour se mettre dans ses meubles qui sont fort décens

(1) Peilhon fils, trésorier alternatif des bâtimens du roi, rue Neuve-des-Petits-Champs près la rue d'Antin, en charge depuis 1753. — *Journal* : dans lequel Pelion, Pelhion ou Felhion père et fils reviennent plus de quinze fois. Le père était « dans les fermes et on le croyait extraordinairement riche. » — Dufort de Cheverny. *Mémoires.*

et de là a pris sa volée pour pénétrer jusqu'au Grand Opéra où elle a été reçue il y a environ un an par la protection du sieur Lany, maître des ballets, pour qui elle avait eu toutes sortes de complaisances. Dans les commencements, elle fut liée avec l'écuyer de M. le comte de Saint-Florentin (1) de qui elle a tiré en guerluchonnage tout ce qu'elle a pu et actuellement elle est aux appointements de M. Pelhion fils, trésorier des bâtiments du Roy, demeurant rue Neuve-des-Petits-Champs, à raison de 25 louis par mois sans les présens. Ce Monsieur lui a fait cadeau, le 15 décembre, d'une paire de boucles d'oreilles de valeur d'environ 4.000 livres et cette demoiselle, pour lui témoigner sa reconnaissance, et toujours par ses raisons d'économie ordinaire, s'est prêtée le lendemain à une passade moyennant quatre louis à M. Bertin (2) de Blagny, frère du trésorier des parties casuelles, lequel passa la matinée au lit avec elle. Il manqua même d'y être surpris par M. Pelhion qui vint chez elle, contre son ordinaire, le matin et M. de Blagny fut caché par la femme de chambre dans une garde-robe d'où on le fit sauver pendant que M. Pelhion allait joindre son infidèle maîtresse

(1) Saint-Florentin, Louis-Phélipeaux (comte de) 1705-1777. — Dufort de Cheverny. *Mémoires*. — *Mém. secrets* (1762-1775).

(2) Bertin Henri-Léonard-J.-B. né en 1751. Trésorier des parties casuelles, rue d'Anjou au Marais.

Homme de plaisir, il avait une maison à Passy où il eut une aventure désagréable avec Mlle Hus. Il était frère de Bertin de Blagny. Leurs noms reviennent à chaque page des *Mémoires* du XVIIIe siècle. — *Mém. secrets*, 1762-1787.

Dufort de Cheverny. *Mémoires*. — G. Capon. *Maisons closes*.

qui s'était retirée dans son cabinet de toilette pour y réparer sans doute les désordres de l'action qu'elle venait de commettre. Cette aventure annonce que ce M. Pelhion fils n'est pas fait pour rencontrer des maîtresses plus fidèles que monsieur son père qui entretient à gros frais la demoiselle Saint-Agnan, laquelle le trompe journellement pour le sieur Duquesnay, gendarme de la Garde, qui lui mange tout ce qu'elle a. Cependant, cela n'a pas empêché que M. Pelhion père lui ait fait sur sa tête 600 livres de rente aux dernières rentes viagères.

Augmentation à l'histoire de la demoiselle Raye, danseuse dans les ballets de l'Opéra, aujourd'hui entretenue par M. de Saint-Priest (1).

La demoiselle Raye, danseuse dans les ballets de l'Opéra, dont j'ai donné l'histoire au magistrat, le 14 décembre 1759, pour lors entretenue par M. de Courchamps (2), conseiller au Parlement, son premier entreteneur, vient de se brouiller avec lui par un trait qui ne fait point d'honneur à ce monsieur parmi le peuple galant; voici le fait. M. de Courchamps avait promis à cette demoiselle, ainsi que je l'ai annoncé dans ma feuille, de lui donner des diamants en forme de pot de vin pour récompense d'en avoir

(1) Saint-Priest (de). De Guignard de Saint-Priest, intendant du Languedoc, maître des requêtes. — *Alm. royal*, 1760.

(2) Courchamp (de), Guillemin de Courchamp. Conseiller au Parlement en la deuxième chambre des enquêtes, rue Saint-Louis, près la rue du Parc-Royal. — *Journal*.

cueilli la première fleur. Effectivement, il lui apporta une paire de girandoles ; mais quelques jours après il fit entendre qu'il la priait de les lui remettre et qu'il lui en donnerait d'autres. Dès le lendemain, il lui tint parole et lui présenta d'autres diamants en lui disant qu'il les lui donnait, qu'elle pouvait s'en parer et se faire voir avec, le même jour, à l'Opéra-Comique, et qu'à la sortie du spectacle, elle viendrait avec sa mère souper chez lui. Cette demoiselle, à qui la reprise des premiers diamants avait fait naître quelques soupçons, lui demanda s'il n'y aurait plus de difcultés avec le marchand. M. de Courchamps l'assura du contraire. En conséquence, la mère et la fille furent à l'Opéra-Comique, la demoiselle parée de ses diamants, et le spectacle fini elles se rendirent pour souper chez lui, ainsi qu'il était convenu. M. de Courchamps affecta des vapeurs, querella beaucoup ses gens de n'avoir pas préparé de souper. Les dames l'engagèrent à se calmer en lui proposant de venir souper chez elles, mais il ne voulut point y consentir et fit entendre qu'il voulait ravoir ses diamants prétextant n'avoir fait que les confier. La mère Raye qui ne manque pas par le bec, traita le robin comme un polisson, l'accabla d'invectives, ôta les boucles des oreilles de sa fille, les mit dans sa poche et jura qu'on lui arracherait plutôt l'âme que les diamants. M. de Courchamps fit monter ses gens et leur ordonna de lui prêter main-forte pour ravoir ses diamants. La mère Raye menaça de donner du couteau dans le ventre au premier qui s'approcherait d'elle. Les gens refusèrent le service à

leur maître pour cette opération et firent jour à ses femmes qui se retirèrent promptement chez elles avec les diamants, laissant le robin désespéré de n'avoir pas réussi et menaçant ses gens de faire maison nette. Depuis cette aventure, il n'est plus question de M. de Courchamps chez la demoiselle Raye. Le public rit aux dépens du robin et cette demoiselle a cherché promptement à réparer la perte qu'elle venait de faire. M. de Saint-Priest, fils de l'intendant du Languedoc s'est présenté. Elle l'a accepté, et c'est lui qui défraie aujourd'hui la maison de cette demoiselle. La mère Raye qui a l'inspection des menus plaisirs de sa fille, lui a procuré une passade le lendemain du jeudi gras avec M. Bertin de Blagny moyennant cinq louis. M. Blagny en a été très content et assure que cette jeune fille est vraiment une excellente jouissance et je crois que foy doit y estre ajoutée, car mondit sieur Blagny a assez d'usage pour pouvoir en décider.

1er mars, 1760.

La demoiselle Boujard dite Bellevue, entretenue par M. le marquis de Persennat.

La nommée Marie Boujard, actuellement âgée de 14 ans et demi, est de petite taille, mais bien faite, la figure ronde, les cheveux bruns, les yeux petits mais pleins de feu, le nez bien fait, la bouche petite, les dents assez bien rangées, une jolie gorge, la main bien faite et la peau très blanche, est fille de pauvres gens. Son père est

mort à l'Hôtel-Dieu. Il y a plus de 18 mois que sa mère la présenta chez la Varenne, femme tenant maison publique, à qui elle la donna comme pucelle en la priant de chercher à la faire entretenir. La Varenne accepta les propositions de cette mère, garda sa fille chez elle et se mit en campagne pour trouver ce qui pouvait leur convenir à toutes trois. Elle se porta chez M. le marquis de Bandole (1) qu'elle connaissait pour grand amateur de pucelage, qui vint chez elle voir la victime qu'il devait sacrifier. Il entra en lice après être convenu de 4 louis seulement pour la première offrande et des promesses pour l'avenir; mais n'ayant pas rencontré les difficultés qu'il imaginait, surtout étant par lui-même d'une nature énorme, au dire de maintes et maintes filles par les mains de qui cette nature a passé, et devenu furieux contre la Varenne, au lieu de lui donner des preuves de sa générosité, il jeta sur le carreau 12 livres et se retira en la chargeant d'imprécations et lui jurant de n'ajouter, à l'avenir, aucune foi à ses discours. La Varenne, touchée des reproches qu'elle venait d'essuyer, envoya chercher son chirurgien et fit visiter sa pensionnaire qui fut trouvée d'un large étonnant. Il ne fut plus question de chercher d'entreteneur; la mère donna son consentement par écrit pour qu'elle restât pensionnaire sous des conditions pécuniaires, à tant par semaine, et la fille fut connue depuis sous le nom de Bellevue. Enfin,

(1) Bandole (de). Sans doute de la famille de Provence : Boyer de Bandol.

ses exercices libidineux lui procurèrent la grande maladie qu'elle dispensa généreusement à tous ceux qui voulurent la cajoler. La Varenne, craignant le mécontentement général qui se manifestait journellement, lui fit passer deux fois de suite les grands remèdes afin de l'épurer avec sûreté, et revenue, il y a 15 jours à son tripot, elle la fit comprendre dans une partie de souper qui se fit le 16 de ce mois à la petite maison de M. le duc de Fronsac où M. le marquis de Persennat se rencontra. Il la trouva à son goût, et le lendemain il vint à la Varenne la lui demander pour l'entretenir, ce qui fut accepté par les deux parties intéressées. Il donna à compte de ses dettes 25 louis d'or comptant et fit une lettre de change de 25 autres tirée sur un de ses parents, payable dans six mois et emmena sa nouvelle maîtresse chez lui, à qui il doit donner 300 louis par mois, sans les présents. Il n'a pas voulu entendre parler de la mère, ni permettre à la fille de la laisser venir chez lui ; il la séquestre dans sa maison de la rue Neuve-Saint-Lazare, au nº 9 et depuis il a abandonné la demoiselle Dascher dont j'ai donné les premières aventures le 15 de ce mois. Je ne crois pas qu'elle y ait beaucoup perdu, car ce monsieur est extraordinairement capricieux et fort peu généreux. La Varenne assure qu'elle est restée immobile lorsqu'elle l'a vu tirer sa bourse et conclure si promptement avec elle pour la demoiselle Bellevue à qui il faudra une longue éducation pour la décrasser du mauvais vernis de la maison d'où elle sort et des principes qu'elle a reçus de sa mère.

du 1er mars, 1760.

La demoiselle Cassont, demeurante près le Val-de-Grâce, entretenue par M. le chevalier du Bec de Lièvre (1).

La demoiselle Cassout, âgée de 15 ans, native de Paris, fille d'un chirurgien et d'une sage-femme; son père mort il y a plusieurs années; sa mère remariée à un sergent aux Gardes françaises, mort depuis quelque temps et qui les a laissées dans le plus grand embarras, chargées de dettes et des frais que leurs créanciers leur faisaient, au point qu'au commencement de ce mois, on devait exécuter leurs meubles et les vendre sur la place, vit avec tant de chagrin ces prochains malheurs qu'elle se détermina à venir trouver la Varenne de qui elle avait entendu parler comme faisant connaître des hommes généreux. Elle l'aborda avec politesse et tant de sincérité, à ce que dit cette femme, qu'elle se prévint en sa faveur. Elle lui demanda si sa mère consentirait à ce qu'elle reçût de ces secours qu'elle venait solliciter. Il lui fut répliqué que la raison de nécessité l'y déterminerait et qu'elles étaient toutes deux très pressées. La Varenne, obligeante et intéressée, lui promit ce qu'elle venait chercher et effectivement, le 20 de ce mois, elle parla de cette demoiselle à M. le chevalier du Bec de Lièvre, breton d'origine, revenu des Indes depuis trois ou quatre ans, actuellemen

(1) Bec de Lièvre (chevalier de). — *Mercure de France* (1754-1771).

revenant de l'armée et logé rue Dauphine, à l'hôtel de Londres, que l'on dit être fort riche. Elle lui fit de cette demoiselle un récit brillant et, effectivement, elle est grande pour son âge, bien faite, brune de cheveux et d'une jolie figure, le propos doux et spirituel, beaucoup de décence dans ses manières et paraissant avoir été très bien élevée. Ce portrait échauffa les esprits de M. du Bec de Lièvre au point qu'il [la] demanda à la Varenne sur le champ. La Varenne l'envoya chercher. Elle parut et ce chevalier, après une heure de conversation, en devint fol amoureux. Il lui proposa de lui donner 12 louis par mois sans les présents. Il fut accepté. La Varenne reçut 6 louis de courtage. Le chevalier qui voulait jouir, commença par donner le premier mois d'avance à cette demoiselle et l'engagea à monter en voiture et retourner chez sa mère afin de l'instruire de leurs conventions et décider avec elle si les visites qu'il leur ferait ne lui déplairaient pas. Cette mère, à ce qu'on a su, apprit avec chagrin l'extrémité où sa fille se portait pour la secourir. Elle pria que, dans les commencements, on lui évita la vue de ce dérangement devenu forcément nécessaire. Pour cela, les nouveaux amants se déterminèrent à se voir en chambre garnie ; il en fut loué une le même jour, rue Mazarine, à l'hôtel de Flandres, où ce commerce a duré quelques jours ; mais enfin, la mère est devenue moins circonspecte et a permis au chevalier qui sans doute a donné de nouvelles marques de sa générosité, de venir chez elle voir sa fille. Il y va régulièrement tous les soirs, en habit de bonne

fortune. Il se propose de les faire changer de quartier ; alors il se gênera moins. Comme cette demoiselle a dit à la Varenne qu'elle n'avait jamais eu aucune intrigue, le chevalier doit être satisfait d'avoir une maîtresse aussi aimable, dont il a eu les premières faveurs. Elle demeure faubourg Saint-Jacques, près le Val-de-Grâce, dans un appartement que sa mère occupe depuis 10 ans.

1760, du 7 mars.

La demoiselle Masson, danseuse dans les ballets de l'Opéra, actuellement entretenue par M. le duc de la Trémoille.

La demoiselle Masson, danseuse dans les ballets de l'Opéra, est fille naturelle d'un nommé Mescar, commis aux Barrières et de la fille d'une sage-femme que l'on nommait Mlle Frossard et qui avait été veuve en premières noces d'un officier de feu M. le Régent. Le libertinage de cette mère la fit abandonner de sa famille et naturellement la jeune personne dont est icy question fut élevée dans la plus affreuse misère. Une nommée Delaure, couturière, en prit soin du consentement de sa mère et la retira chez elle. On prétend que cette mère a été plusieurs fois à l'hôpital. La Delaure voyant la fille grandir et embellir, fit tous ses efforts pour lui donner des maîtres de danse et de chant. Elle fit plus de progrès dans le premier de ces talents et elle le suivit au point qu'elle fut reçue aux Italiens. Sa jolie mine lui attira la bienveillance de

M. de Vougny, mousquetaire gris, qui fit des propositions à la Delaure de l'entretenir et d'avance fit beaucoup de présents en ajustements et choses nécessaires alors, car cette Delaure vendait ses nippes pour fournir à tout, ne voulant pas que son élève sortît de dessous ses yeux pour des pertintailles, mais bien pour courir à la grande fortune. Les difficultés que cette femme entendue fit, donnèrent à M. de Vougny plus d'envie de s'approprier la jeune personne et ayant enfin parlé clair et montré beaucoup d'or, elle lui fut accordée et conduite, il y a de cela environ cinq ans, à sa petite maison où il cueillit sa première fleur et la prit sur son compte et lui donna de beaux meubles et des domestiques et obtint aisément que la Delaure fût congédiée, ce qui se fit avec ingratitude de la part de la demoiselle comme il est aisé de le croire. Ce sacrifice lui valut un équipage que son amant lui donna et tout le monde sait qu'il a dépensé pour elle des sommes considérables pendant deux ans, au bout duquel temps elle écouta les fleurettes que M. le prince de Condé lui fit, et elle quitta assez mal M. de Vougny. Cette seconde intrigue dura près d'un an et depuis peu elle est aux appointements de M. le duc de la Trémoille qui a voulu à la fin se mettre du bon ton. Il la tient à raison de 50 louis par mois. On ne connaît pas ce seigneur pour être généreux et l'on doute qu'elle puisse lui faire dépenser beaucoup, telles grandes qualités qu'on lui connaisse pour savoir soutirer aux hommes. Cette demoiselle Masson est de bonne taille, très blanche de peau, d'un embon-

point séduisant et d'une assez jolie figure. Elle paraît hautaine et jouant parfaitement la petite maîtresse. Elle demeure rue Royale, à la Barrière-Blanche.

1760, du 7 mars.

La demoiselle Godeau, danseuse dans les ballets de l'Opéra-Comique, entretenue par M. le marquis de Chailleux, officier de dragons (1).

La Varenne, de la rue de Feydeau, fut sollicitée sur la fin de janvier dernier par une nommée Mme Godeau, dont la fille est figurante dans les ballets de l'Opéra-Comique, de lui rendre le service de trouver un entreteneur à la jeune personne, leurs facultés ne leur permettant pas de vivre sans ce secours. Cette demoiselle est âgée de 15 ans, est grande, bien faite, la peau un peu brune, les cheveux noirs, l'œil vif, les dents assez belles. Sa mère, qui a servi toute sa vie des filles de spectacles, les a quittées lorsqu'elle l'a vue devenir grande et assez forte dans le talent de la danse pour monter sur les planches. Ses sollicitations ayant redoublé auprès de la Varenne, cette femme en a parlé à plusieurs de ses connaissances et en a donné l'envie à M. le marquis de Chailleux, officier de dragons dans le régiment d'Orléans. Elle fit avertir la dame Godeau de venir chez elle avec mademoiselle sa fille. Elles

(1) Chailleux (de). Ne serait-ce pas Chalus (de), lieutenant-colonel des dragons Orléans, brigadier en 1761 ? C'est un Bourbon-Busset-Chalus.

s'y rendirent à jour et heure indiqués et le marquis la trouva de son goût lorsque la mère l'eût assuré qu'elle était encore vierge, ce qui fit que sur le champ M. de Chailleux proposa à la mère 12 louis par mois sans les présents. Il fut accepté et se chargea de reconduire chez elles les deux dames. Avant de sortir, il fit présent à la Varenne de 4 louis d'or. Ce petit ménage dure depuis environ six semaines et la garde-robe de la mère et de la fille est augmentée de deux à trois robes. Il y a lieu de penser que par les soins de cette femme entendue, cette demoiselle prendra sa volée après cette première aventure. Elle demeure rue des Petits-Augustins, faubourg Saint-Germain, dans de très petits meubles, à un troisième étage. Sa mère lui sert de femme de chambre, de cuisinière et de dame de compagnie au spectacle.

1760, du 14 mars.

La demoiselle La Boissière, demeurante rue du Gros-Chenet, entretenue par M. Philippe, fils du caissier du Trésor royal.

La demoiselle La Boissière, demeurante rue du Gros-Chenet, près celle de Saint-Joseph, est âgée de près de 30 ans quoiqu'elle dise n'en avoir pas 22, est native d'une des villes de la Lorraine, est d'une taille ordinaire, a les cheveux d'un blond roux, qu'elle corrige avec un peigne de plomb, les sourcils très peu garnis, mais qu'elle peint en brun, la bouche assez mal garnie en dents et qui rendent une odeur malfaisante, du

reste assez bien faite et affectant un air de décence qui la fait réussir auprès de ceux à qui elle tend ses filets.

Elle est fille du monde depuis plus de 12 ans dans cette ville. On l'a connue chez la Pâris (1), à la Barrière-du-Roule, sous le nom de Saint-Hilaire. Elle en sortit au bout de six mois d'exercice par la générosité d'un négociant qui lui donna quelques louis pour se mettre dans ses meubles et elle vint s'installer rue Tiquetonne, chez le luthier au premier étage où elle fit elle-même sa maison en se mettant à sa fenêtre du matin au soir. Et cependant elle fut longtemps dans une profonde misère qui la forçait de recevoir le premier venu à tous étages. Elle changea de demeure et vint loger rue Montmartre, au coin de celle du Croissant. Alors elle prit le parti de chercher des connaissances utiles dans les Tuileries et dans le Palais-Royal. Cela ne lui fit pas faire fortune. Aussi, en 1758, elle se vit réduite à subsister des bienfaits d'un nommé Boischard, sculpteur, qu'elle a grugé, s'il est permis de se servir de ce terme,

(1) La Pâris.

« Alors je me décidai à mettre mon fils dans une pension près la Grille de Chaillot, qui avait appartenu à la fameuse madame Pâris, grande appareilleuse de filles, puis à une madame Palier. Cette pension était remplie d'enfants de la première volée; il en coûtait fort cher, etc. » — Dufort de Cheverny. *Mémoires*.

Sur la Pâris tout a été dit par M. G. Capon. *Maisons closes* p. 40. Nous citerons donc seulement les ouvrages suivants : *Chansonnier*, ms. fr. 12646, pp. 237-241, 277, 283. *Recueil Maurepas*, VI, 36, 46. *Recueil Ravaisson*, XII, 271. *Revue rétrospective*, V, 378. B. N. et surtout : la *Bigarrure*, 1750. T. III, pp. 140-144, détails excessivement curieux sur son *privilège*. — Jeaurat nous a consacré une vue de son hôtel ; B. N. Estampes. Elle était née vers 1700,

jusqu'au dernier sol, et qu'elle a chassé de chez elle assez indignement, après lui avoir tiré des reconnaissances par écrit qui achevaient de le ruiner et qu'il n'a pas réussi à se faire rendre quoiqu'il se fût adressé au tribunal de la Police, parce qu'il avait contre lui d'avoir eu une longue habitude charnelle avec elle. Ensuite, elle fit la connaissance d'un sieur Luneau de Boisgermain (1), américain assez riche, dont elle soutira ce qu'elle put en très peu de temps, pour qui ensuite elle eut de mauvaises façons qui le firent se porter à des vivacités sensibles dont elle se plaignit à son tour au même tribunal de la Police. Il fut enjoint à M. de Boisgermain de la laisser tranquille et de regarder son aventure comme une école qu'il avait faite à son arrivée dans ce pays qui lui servirait pour l'avenir. Je ne pus cependant alors me dispenser de dire à cette demoiselle La Boissière que sa conduite, tôt ou tard, lui ferait tort dans l'esprit du magistrat qui viendrait à la connaître. Cette dernière affaire lui arriva en mai 1759. Elle logeait alors rue Sainte-Anne, butte Saint-Roch, même maison que la Brézée, femme connue pour ancienne courtière de galanterie, qui lui fit faire quelques passades qui la firent attendre de nouvelles occasions et de nouvelles connaissances, et enfin, depuis environ dix mois, elle passe pour être entretenue par M. Philippe, fils du caissier de M. Pâris de Montmartel, jeune homme de dix-huit ans, et

(1) Luneau de Boisgermain, Pierre-Joseph-François, un des souscripteurs de l'Encyclopédie. V. *Catalogue des Factums* : *Encyclopédie*, ses procès.

que l'on dit fournir seul aux frais de sa subsistance et de sa garde-robe. Il vient depuis peu de lui rendre le service de retirer pour elle des mains d'une nommée Thévennin, prêteuse sur gage, une partie de ses robes qui tenaient pour 13 louis d'or. Il ne paraît pas que M. Philippe père soit fort content de l'intrigue de son fils avec cette demoiselle La Boissière, qui n'a tenu aucun compte des prières et des menaces qu'il lui a faites ou fait faire pour qu'elle cessât de le voir. Je la reconnais à cette indocilité ; elle a le ton revêche et fort impertinent et ne s'imagine pas qu'il puisse être possible de lui en imposer. Elle est bien capable de s'occuper avec soin du dérangement du dit sieur Philippe fils et de s'en débarrasser lorsqu'elle le trouvera incommode ou insuffisant pour satisfaire à sa dépense. Elle est fort bien meublée et n'a pour domestique qu'une femme d'un certain âge que l'on a toujours soupçonnée être sa mère, par les conseils de qui elle se conduit et qui paraît maline (*sic*) et ambitieuse.

1760, du 14 mars.

Augmentation à l'histoire de la demoiselle Dornay, cy devant entretenue par M. de Villemur (1) *et aujourd'hui par M. Mathise, secrétaire de la légation.*

La demoiselle Sire, dite Dornay, dont j'ai donné les premières aventures le 18 mai 1759 et qui demeurait alors rue Saint-Thomas-du-Louvre, en a

(1) Villemur (Fillion de), receveur général des Finances, depuis 1732, rue Neuve-des-Petits-Champs. — Le *Journal* le

déménagé au mois de juillet suivant. Elle est venue se loger rue Saint-Honoré, au coin de la rue Jean-Saint-Denis, dans un fort joli appartement au second étage. Fortifiée dans le talent de la danse, elle est enfin entrée dès le mois d'août dernier à l'Opéra pour y danser dans les ballets et ce par la protection de M. de Villemur, qui comme je l'ai dit dans ma feuille du 18 mai 1759, en avait eu les premières faveurs et qui fournissait à la dépense journelle de cette demoiselle et de sa mère, même qui leur avait donné leurs premiers meubles assez succints que ces dames espéraient voir beaucoup augmenter lorsque la jeune personne serait montée sur les planches, mais desquelles espérances il a fallu se départir par rapport à M. de Villemur qui n'a donné que très peu de chose et qui même a cessé d'être le fournisseur depuis plus de six mois, ce qui a mis cette demoiselle dans le cas d'accepter les galanteries de différentes personnes. On lui a connu un chevalier de Saint-Louis d'un certain âge, qui lui a fait quelques présents, dont on n'a jamais pu savoir le nom, et depuis environ quatre mois, elle vit avec un jeune homme nommé Mathise, secrétaire particulier de M. Schütz, secrétaire de la légation [de Danemarck], demeurant rue des Petits-Augustins, duquel on l'a dit enceinte et qui fait seul subsister son petit ménage. Cependant on y voit quelquefois différentes per-

cite plus de vingt fois : Barbier. *Journal*, IV, 27. — D'Argenson. *Mémoires*.

Il prit le nom de Villemur après l'étrange confusion de son nom avec celui de la Fillon. Sur sa femme, voir « la Fillon ».

sonnes qui pourraient bien lui rompre en visière par leurs libéralités. C'est là l'événement auquel tout homme qui se donne les tons d'entretenir doit s'attendre, surtout vis-à-vis des demoiselles de spectacles. Celle dont est ici question est native de Lorraine. Son père est mort ; il était employé aux fermes et la misère, après cette mort, la détermina ainsi que sa mère à venir, à Paris, chercher un meilleur sort.

1760, 21 mars.

Augmentation de l'histoire de la demoiselle Raye, danseuse dans les ballets de l'Opéra, aux appointements de M. de Trente, anglais.

La demoiselle Raye, figurante dans les ballets de l'Opéra, dont j'ai donné les premières aventures dans ma feuille du 14 décembre 1759, qui était pour lors entretenue par M. de Courchamps, conseiller au Parlement de la seconde des Enquêtes, et qui s'est brouillé assez vilainement avec elle, en voulant lui reprendre les diamants qu'il lui avait donnés, et qui était passée immédiatement aux appointements de M. de Saint-Priest fils, ainsi que je l'ai annoncé, vient encore de troquer cet entreteneur, le trouvant insuffisant pour satisfaire à sa dépense, pour recevoir les bienfaits de M. de Trente, anglais, demeurant depuis fort longtemps à Paris et connu pour avoir entretenu pendant plusieurs années la demoiselle Grangeneuve à gros frais, ce qui l'avait fort dérangé. On prétend qu'il donne à la demoiselle

Raye 25 louis par mois. Cela ne l'empêche pas de faire quelques passades avec M. Bertin de Blagny, de qui elle soutire toujours quelques louis en lui faisant entendre qu'elle le regarde comme un véritable ami et qu'il possède seul son cœur, lui recommandant surtout un secret inviolable. Mais mondit sieur de Blagny qui est exactement l'indiscrétion incarnée est venu lui-même me faire part de sa bonne fortune, me vantant particulièrement le désintéressement de la demoiselle. Je le laissai s'enfiler et lui ai prouvé ensuite, par son propre calcul, que cette demoiselle, par forme d'amitié, lui avait tiré, en moins d'un mois, 20 louis d'or et ce pour garder souvent les manteaux. Mon discours parut lui faire faire quelques réflexions et il a fini par me dire : « Tu as, ma foi, raison ; cette petite coquine est plus madrée que moi ! »

1760, 21 mars.

La demoiselle Néret dite Célie, demeurante rue des Cordeliers, entretenue par le sieur Thierry, fils d'un riche négociant de Lille en Flandre,

La demoiselle Louise Néret, âgée de près 25 ans, native de Paris, paroisse Saint-Eustache, son père attaché à Mme la comtesse de Chamillard, sa mère, couturière, a été mariée à l'âge de 18 ans à Joseph Curith, alors suisse de porte chez M. Duvaucel (1), rue Montmartre, qui n'eut pas ses pre-

(1) Duvaucel, Jules-Nicolas, trésorier des offrandes et aumônes du roi, demeure rue Saint-Claude au Marais en 1760, mais il

mières faveurs. Elle les avait données un an avant à un jeune homme nommé Descorion, qui l'avait connue dans une assemblée de danse où elle était allée avec sa mère et deux de ses sœurs et qui avait continué de la voir dans de petits rendez-vous qu'ils se donnaient. Son mari qui s'aperçut de son défrichement, la maltraita en bon suisse, ce qui la détermina à le quitter et depuis ils n'ont jamais rentré ensemble. Comme elle savait parfaitement être d'une jolie figure, elle ne craignit point la misère et fut offrir la distribution de ses charmes à la Montigny tenant alors rue Saint-Nicaise, qui l'occupa considérablement pendant environ deux mois et lui procura la connaissance de M. de Valentinois (1) qui l'en retira pour l'entretenir. Elle eut pour cinquante louis de meubles qu'elle fit placer dans un appartement, rue des Vieux-Augustins, où elle reçut les visites de ce seigneur à raison de 20 à 25 louis par mois pendant trois mois seulement, au bout desquels il la quitta par son inconstance ordinaire et qui était bien de son âge. Alors il fut succédé pendant un peu plus longtemps par un nommé M. de Rouvroy, mousquetaire gris, qui pour lors dépensait beaucoup d'argent, faisait mille sottises et s'est enfin porté à tant de frasques que son père et sa femme se sont

avait déménagé. Son frère, grand maître des eaux et forêts du département de Paris, rue de la Jussienne, était non moins galant. — *Journal.* — *Mém. secrets*, 1784. — Barbier. *Journal.*

(1) Valentinois, Honoré-Camille-Léonard Grimaldi, né en 1720 (duc de). Il a 40 ans.

Barbier. *Journal.*

joints pour le faire renfermer à Saint-Yon où il est depuis près de trois ans. La dame dont il est ici question, connue alors sous le nom de Célie qu'elle a toujours porté, se vit réduite, ne trouvant mieux, de vivre avec un jeune homme nommé de Villeronde, joueur de profession, mais qui, par entêtement, perdit non seulement sa légitime mais encore tout ce qu'il pouvait avoir gagné depuis qu'il jouait, ce qui réduisit nos amants dans la plus profonde misère et qui les fit se séparer. La demoiselle, avec le débris de ses meubles, vint s'installer rue Montorgueil, au passage du Saumon, où elle se mit toute jeune qu'elle était à donner des filles au public, métier qui ne lui réussit pas, mais qui lui procura plusieurs guerluchonnages et qui la réduisit à vendre ce qui lui restait de meubles. Elle vint se mettre en chambre garnie, rue des Boucheries, faubourg St-Germain, où, fort heureusement pour elle, elle fit connaissance de M. Dantoine, cy devant attaché à Mme Dom Philippe (1), qui s'en chargea par extraordinaire, car il n'est pas coutumier du fait, à raison de 4 louis par mois, ce qui la fit subsister jusqu'à ce qu'il lui prit fantaisie de quitter Paris pour chercher fortune en province. Elle s'associa, dans la même nécessité, la demoiselle Chaumont dite la Chanterie (2), et elles s'en allèrent, tout d'une traite, à Lille en Flandre, où elles se firent recevoir en qualité de danseuses dans les ballets de la Comédie. La demoiselle de la Chanterie ne

(1) Dom Philippe (Mme), Louise-Elisabeth de France, femme de Dom Philippe, duc de Parme, meurt en 1759, 6 décembre.

(2) La Chanterie (Mlle). Son portrait figure aux Estampes. B. N.

put se conformer à une certaine tranquillité de conduite qu'il fallait arborer dans cette ville pour en venir à s'y faire un sort. Elle remercia le directeur de la Comédie et s'en revint à Paris où, en peu de temps, elle mérita par ses extravagances, les désagréments d'être renfermée à l'hôpital, où elle est encore. La demoiselle Célie a suivi une toute autre route, c'est-à-dire elle est restée à Lille et s'est retirée du spectacle dès qu'elle a eu le bonheur de faire la connaissance d'un bossu, nommé Thierry, fils d'un riche négociant, qui a commencé par lui former une très bonne garde-robe, beaucoup de linge, des dentelles, en outre six couverts d'argent, une tabatière d'or et plus de 40 louis en argent comptant. Et comme ce M. Thierry a voulu venir à Paris, du consentement de son père, pour y traiter d'une charge dans la judicature, il a fait partir avant lui la demoiselle Célie en lui donnant une vingtaine de louis pour les distribuer à ceux à qui elle pouvait devoir, ce qu'elle a exécuté depuis son retour. En outre, elle a loué, par les ordres de cet entreteneur, un fort joli appartement sur le quai de la Mégisserie, que le sieur La Batte, tapissier, doit arranger pour l'arrivée de ce M. Thierry. Elle demeure en attendant, en chambre garnie, rue des Cordeliers. Elle se promet de se bien comporter et de mériter les bontés de son bienfaiteur actuel.

Voici le portrait de cette demoiselle Célie. Elle est grande et bien faite, brune de cheveux, les yeux beaux et noirs, la bouche un peu grande, mais bien bordée, les dents belles, la gorge assez

bien placée, la jambe faite à peindre, le caractère vif et libertin ; enfin elle a tout ce qu'il faut pour former un commerçant en intrigue et elle est tombée en bonnes mains, car elle assure son bossu pour une franche bête, excellente pour faire une dupe.

1760. — 28 mars

La demoiselle Daniel dite d'Albigny, demeurante rue Neuve-Saint-Eustache.

La demoiselle Marie-Françoise Daniel, âgée de 25 ans, native des environs de Nancy, en Lorraine, fille de basse extraction, venue à Paris pour servir, il y a de cela 12 à 13 ans, et effectivement y a été servante d'auberge ; ensuite dans différentes maisons bourgeoises dans l'une desquelles elle eut la permission de se marier à un mauvais sujet qui la quitta quelques mois après le mariage. Lassée de voir que ses gages étaient trop modiques pour fournir à ses petites idées de coquetterie, sachant bien qu'elle était gentille, elle quitta le service, se mit dans une petite chambre meublée en Bergame, rue Beaurepaire, et se présenta chez différentes appareilleuses pour y faire des passades. Enfin, elle prit le parti de s'installer chez l'une d'elles et elle donna la préférence à la Pâris, qui commençait alors à lever la crête et qui demeurait rue de Bagneux. Elle y fut reçue sous le nom de Rozette. Elle n'y resta que très peu de temps. Cette femme s'étant aperçue qu'elle manquait de bonne foi dans la recette

des offrandes que l'on faisait à ses charmes se proposa de s'en défaire promptement, et un négociant qui avait pris du goût pour elle ayant proposé à la Pâris de s'en charger, elle la lui céda sur le champ. Cette demoiselle revint dans sa chambre que sa bonne fortune fit changer de face; elle tira en peu de temps beaucoup d'argent de ce négociant. Après le départ de ce bienfaiteur, il fut remplacé par l'abbé Mongin, chanoine de Bazas, connu pour jouir de 10.000 livres de revenu, qui dépensa beaucoup avec elle pendant six mois qu'ils vécurent ensemble. Cet abbé fut succédé par différentes personnes sans qu'on lui en ait connu qui fussent titrés à un certain point. Ce que l'on sait c'est qu'elle a fait plusieurs enfants, qu'elle a toujours été d'un caractère acariâtre, très ménagère dans sa dépense, remplie de luxe et d'amour-propre. Elle n'a rien épargné pour se faire voir et tendre ses filets aux personnes qu'elle a voulu duper. Elle prit à ses frais, il y a cinq ou six ans, un maître à danser et fit tant qu'elle entra à la Comédie-Française en qualité de figurante. Elle s'y serait maintenue sans son humeur revêche; mais ses camarades ne pouvant y tenir demandèrent en corps au sieur Belcour (1) qu'elle fût renvoyée ; ce qui fut fait. Elle fut réduite, aimant la danse, à se présenter souvent dans les assemblées de la Bertrand et autres où elle se remplissait le ventre tant qu'elle pouvait et ne perdait pas de vue tout ce qui lui

(1) Belcour. Bellecour (Giles-Colson dit). — Comédie-Française. — *Mém. secrets*, 1762-1778.

P.

paraissait de plus opulent en hommes à qui elle faisait des œillades favorables ce qui lui réussissait quelquefois. On ne sait comment il y a un an qu'elle fit la connaissance d'un nommé M. Paparel, mousquetaire gris, jeune homme américain, qui se prit de ses charmes, qui dépensa pour elle en moins de trois mois environ 100 louis, et, faute d'argent dont elle l'importunait sans cesse, il se vit près d'être congédié. Elle le tourmenta tant qu'elle lui fit faire alors un billet de 6.000 livres postdaté pour le temps de sa majorité qui n'arrivera que dans trois ans. L'absence qu'il a faite par les différents voyages qu'il a été obligé de faire dans sa famille lui ayant fait perdre sa folle passion pour cette demoiselle lui a donné du repentir de sa facilité, et depuis son arrivée, il a dû protester contre son billet afin d'en refuser le paiement lorsqu'il écherra. Cette demoiselle est connue depuis dix ans sous le nom d'Albigny (1), est de petite taille, brune de cheveux, le visage rond, les yeux noirs, vifs, la bouche un peu grande, les dents belles. Il lui est arrivé une assez comique aventure et qui prouve bien que l'intérêt est le seul Dieu qu'elle adore. Ayant hérité d'une petite rente, pour la toucher il lui fut besoin de prouver l'existence de son mari et d'avoir son pouvoir. Elle fit chercher et elle apprit par ses soins et recherches qu'il s'était brouillé avec la justice au point qu'elle l'avait envoyé sur les galères du Roy pour y servir en qualité de forçat. Comme elle s'imagine que cette aventure est inconnue, elle a toujours

(1) Albigny (Mlle d'). — *Journal.*

conservé son ton arrogant et impérieux. Elle demeure actuellement rue Neuve-Saint-Eustache, la première porte cochère à droite par la rue Montmartre, est très bien meublée, a des diamants et est richement nippée. Elle commerce beaucoup en détail.

1760. — 28 mars.

La demoiselle Landorf, dite Serigny, allemande, demeurante rue Beaurepaire, entretenue par le sieur Bline fils, juif de Metz.

La demoiselle Landorf, âgée de 24 ans, native de Luxembourg, père et mère vivants, marchands de vin à la Place d'Armes, est de moyenne taille, blanche de peau, le visage plein, les yeux beaux, la bouche jolie, les dents belles, le corsage est en bon point, l'esprit orné par une assez bonne éducation, à laquelle son père prenait plus de soins que sa mère, qui pour elle-même n'avait pas une très bonne conduite. Malgré tout cela, l'exemple de cette mère fit chez elle l'impression ordinaire lorsque son tempérament commença à la solliciter, et elle écouta les doux propos d'un négociant de Strasbourg qui logeait chez ses père et mère qui ne voyaient pas de bonne humeur ces cajoleries, ce qui la détermina à les quitter furtivement et à suivre son amant à Paris où il lui faisait accroire qu'il l'épouserait, car, jusqu'alors, il n'avait pu rien obtenir. Ses promesses la persuadèrent et dans le cours de sa route elle lui accorda tout ce qu'il lui fallait pour être heureux.

Arrivés dans cette ville, il la fit passer pour sa femme et l'installa, il y a de cela un an, chez un chirurgien de ses amis, au faubourg Saint-Germain, qui la reçut en pension. Elle y resta environ deux mois et demi ; mais ce chirurgien s'apercevant que le négociant, son ami, négligeait sa prétendue femme et s'étant expliqué avec elle, son peu d'expérience et le chagrin qu'elle ressentait ne lui permirent pas de garder pour longtemps son secret. Elle avoua donc son commerce clandestin au chirurgien qui peut-être était d'intelligence avec son perfide, la brusqua au point qu'elle fut obligée de déguerpir de cette maison avec un tiers de ses nippes et de s'aller mettre en chambre garnie rue Montmartre, chez un nommé Michel, cordonnier. Sa blanchisseuse, qu'elle avait toujours conservée, touchée de sa misère, lui conseilla de fréquenter une de ses pratiques, nommée Dufresne, demeurant rue Tiquetonne, en lui expliquant cependant que cette femme lui ferait voir des hommes et que peut-être dans le nombre il s'en trouverait un qui voudrait bien lui faire du bien. Sa situation lui fit accepter cette nouvelle connaissance et effectivement, depuis quelques mois, elle s'était adonnée à aller passer les après-midi chez cette Dufresne. Comme elle est vraiment aimable par sa douceur, elle y a gagné beaucoup d'argent et par là elle s'est vue en état d'aller payer ce chirurgien qui lui avait retenu la plus grande partie de ses hardes, à qui elle n'a rien voulu dire de sa nouvelle position et qu'elle n'a pas revu depuis, non plus que celui qui l'avait débauchée. Enfin, le 7 de ce

mois, elle a eu le bonheur, à ce qu'elle prétend elle-même, de convenir au sieur Bline fils, juif de Metz, qui la voyait depuis un mois et qui après cet examen s'est déterminé à lui offrir huit louis par mois en payant par lui les frais d'une chambre garnie pour lui appartenir en totalité. En fille d'esprit, elle a accepté la proposition, surtout sachant qu'il avait dit en particulier à la Dufresne que si elle se comportait bien, il lui donnerait avant de s'en aller à l'armée, des meubles et aurait soin de la bien nipper. Elle loge depuis le dit jour, 7 de ce mois, rue Beaurepaire, en hôtel garni et est connue sous le nom de Mlle Serigny. Elle a pour tout domestique une servante. Elle a tout à fait cessé de fréquenter la Dufresne, mais sans ingratitude, lui ayant fait présent de plusieurs louis et de temps en temps lui envoyant de petites galanteries. La Dufresne a mérité auprès d'elle son amitié par ses bonnes façons et son désintéressement en se départant auprès de son entreteneur de ce qui s'appelle présent de retraite parmi ces femmes du monde lorsque l'on leur enlève celles qui leur font gagner de l'argent.

A mesure qu'il me parviendra quelques augmentations méritant attention à l'histoire de cette demoiselle, j'en rendrai compte.

1760. — 4 avril.

La demoiselle de Senneville, américaine, en intrigue avec M. le comte de la Marche (1).

D'après les informations que M. le comte de la Marche avait souhaité que je fisse samedi dernier et dont j'ai eu l'honneur de vous communiquer, j'ai fait des recherches pour bien connaître la dame dont était question et à laquelle ce prince s'intéresse. Elle vint donc chez lui sur les 10 heures du soir; elle entra par la petite porte du jardin de son hôtel; son carrosse fut conduit aux Ecuries de Monseigneur, dans la rue de Bourgogne, où il resta jusqu'à 4 heures du matin et vint la reprendre à cette heure. Je la fis suivre et on la vit entrer sur le quai de Conti, près la rue Guénégaud. Les jours suivants, je m'informai de son nom et de son état. J'ai appris qu'elle est âgée de 23 ans, jolie, grande, bien faite, et qu'elle se nomme Mme de Senneville; qu'elle est Américaine et que son mari s'est retiré depuis quelques mois dans un château, à lui appartenant, près de

(1) La Marche. Louis-François-Joseph de Bourbon, comte de la Marche du vivant de son père, né en 1734, mort en 1814; épouse, en 1759, Fortunée-Marie d'Este, née en 1731, divorcée en 1775, morte en 1803.

« Ce qui irritait surtout mon père contre le comte de la Marche, c'était le nombre de victimes qu'il faisait journellement par son excessive sévérité contre les malheureux qui tuaient son gibier. » — Bourbon Conti (Mlle). *Mémoires.* La mère du comte de la Marche, la dernière fille du régent, était morte en lui donnant le jour.

« Il était sauvage et obligeant; il avait de la singularité et de l'insipidité. » — Mme de Genlis. *Mémoires*, I, 405.

Corbeil, que l'on appelle le château de la Grange, par rapport, à ce que l'on dit, au dérangement de ses affaires et c'est M. Miton de Senneville (1), officier aux gardes, son beau-frère, chez qui elle demeure, qui soutient ce ménage. La chronique scandaleuse assure que ce beau-frère est pour elle plus que parent et qu'une nommée Bellair, négresse au service dudit sieur de Senneville, en a été chassée pour avoir dit qu'elle les avait tous deux surpris plusieurs fois couchés ensemble. Cependant, il y a apparence qu'il laisse sa belle-sœur un peu maîtresse de ses actions, et qu'il pourrait bien se faire qu'il fût dans la confidence de l'intrigue actuelle, puisque c'est son carrosse et sa livrée qui la conduisent aux rendez-vous. Je n'ai pu pénétrer quels sont les avantages pécunieux que cette dame retire de ses visites nocturnes, mais il y a lieu de croire qu'elles sont satisfaisantes, cette dame faisant une certaine figure. Il lui est arrivé, comme à presque toutes nos femmes galantes, des hauts et des bas de fortune qui l'ont forcée de faire des passades de ce genre par l'entremise des courtiers d'amour. Brissault lui en a fait passer deux de cette espèce, il y a de cela deux ans et demi, de 10 louis chacune ; la première était avec M. de la Live, conseiller, et la seconde avec M. le marquis de Monroy. Elle demeurait alors au même endroit qu'actuellement et avec son beau-frère. Je serais tenté de croire que les inquiétudes de M. de la Marche pour savoir qui est-ce qui la

(1) Senneville.
Mithon de Senneville. — *Mercure de France*, 1760.

fait suivre lorsqu'elle vient chez lui, lui ont été suggérées par elle-même, pour lui rendre ses démarches en sa faveur plus intéressantes, car on assure qu'elle est *maline* et spirituelle et ce serait bien là le moyen d'assurer à un amant qu'on lui fait des sacrifices qui exposeraient à des dangers si l'on était surpris. En partant de cette idée, je pense qu'elle a dû connaître, à part elle-même, le portrait que j'ai fait au prince de l'espèce de *mouche* que j'avais aperçue samedi dernier rôder autour de son jardin et qui avait disparu peu de temps après que je fus arrivé dans ce quartier, laquelle mouche je ne fis point suivre parce qu'il n'était pas encore heure indue et qu'elle n'a pas reparu.

1760. 11 avril.

La demoiselle Duplessis dite Dargoville, demeurante rue Poissonnière, entretenue par M. Doublet de Beauge (1), *conseiller honoraire au Parlement.*

La demoiselle Duplessis, dite Dargoville, fille d'un sieur Duplessis, maître de langue, sa mère morte, est âgée de 22 à 23 ans, native de Paris, de bonne taille, brune de cheveux, blanche de peau, les dents belles, la bouche petite, les sourcils noirs, faisant en tout une très jolie personne, demeure rue Poissonnière, près celle Beauregard, dans une maison neuve, au premier étage, fort proprement meublée, et a, avec elle, son frère et deux de ses sœurs. Elle est entretenue depuis six

(1) Doublet de Bauche, conseiller honoraire aux enquêtes et requêtes, entré en 1731, rue de Boucherat, au Marais.

à sept mois à raison de 15 louis par chacun mois pour son entretien seulement, par M. Doublet de Beauge, conseiller honoraire au Parlement, sans les cadeaux, et c'est lui qui soutient, défraie en outre tout ce ménage. Il y a lieu de croire que c'est plutôt la misère qu'un fond de libertinage qui la réduit à recevoir les secours d'un amant, car elle paraît avoir été très bien élevée et a même le soin, dans son quartier de cacher les apparences de son état, se faisant passer pour une femme mariée dont le mari est employé à l'armée. M. de Beauge, de son côté, paraît aussi user de beaucoup de ménagement dans cette intrigue et ne vient chez elle que mystérieusement. Elle a sa sœur cadette, âgée de 20 ans, qui n'est pas aussi jolie qu'elle, mais que l'on dit être d'un maintien fort honnête et qui voudrait bien faire pour elle une connaissance aussi utile que M. de Beauge l'est pour sa sœur. Brissault, tailleur et appareilleur de ces sortes d'accouplage, qui a su s'introduire dans cette maison, cherche à force à lui procurer ce qu'elle souhaite. Il avait trouvé ces jours derniers ce qu'il lui fallait et il s'était, en conséquence, porté chez sa sœur pour qu'elle lui fût confiée afin de lui faire faire sa première entrevue, mais cette aînée ne l'a pas voulu par le refus qu'il lui a fait de nommer la personne qui le mettait en œuvre. Il espère pourtant que ces femelles deviendront plus traitables et se laisseront aller à sa bonne foi et à son intelligence. Si ce Brissault vient à bout de ses projets, je serai informé de ses opérations et j'en rendrai compte dans le temps.

1760. 25 avril.

Histoire de la demoiselle Haroir (1), *en intrigue avec M. Meneaud fils* (2), *substitut de M. le Procureur général.*

La demoiselle Haroir, âgée d'environ 20 à 21 ans, native des environs de Metz, orpheline de pauvres gens, est grande, assez bien faite, chargée d'un embonpoint fort appétissant, les cheveux bruns, l'œil brun, la bouche bien bordée, les dents belles, le nez retroussé, le rire enfantin et séduisant par les grâces qu'il répand sur sa physionomie, d'un caractère fort doux et d'un maintien honnête, est à Paris depuis environ deux ans et demi, où elle était venue dans l'intention de servir. En effet, elle entra peu de jours après son arrivée chez la dame Duchesne, marchande de modes, rue Neuve-des-Petits-Champs, en qualité de domestique.

La coquetterie des filles de boutique fit sur elle une prompte impression et la porta à se rendre à un particulier nommé Durand, riche dessinateur pour les étoffes à Tours, alors à Paris, et qui venait souvent dans la boutique de la dame Duchesne, lequel la détermina promptement à quitter le vil état dans lequel elle était pour occuper une chambre garnie rue des Vieux-Augustins, à l'hôtel d'Harcourt et d'y recevoir ses petits bienfaits, ce qui mit cette demoiselle à

(1) Harroire (Mlle). — *Journal.*

(2) Meneaud fils. Mayneaud, substitut du procureur général, fils de Mayneaud de la Tour, conseiller de grand chambre au Parlement, tous deux rue de Richelieu, vis-à-vis la Bibliothèque.

même de le faire doubler par toutes les occasion que le nommé Brissault lui procurait, en ayan fait la connaissance par la demoiselle Senac qu logeait dans sa même maison. Dans le nombr des personnes à qui il la fit voir, M. le comte d Jumilhac, beau-frère de M. le contrôleur général prit pour elle beaucoup de goût et lui donn souvent quelques louis. Il commença même pa lui en procurer suffisamment pour qu'elle se f guérir d'une galanterie qu'un jeune homme l avait donnée. Ce seigneur la produisit lui-mêm parmi ses amis et souvent elle fut admise au petits soupers que MM. de Villemur, Mondorge (1 Mongriffe (2) et Curis faisaient dans de petit maisons. M. Durand qui l'aimait beaucoup, vou lut dans les commencements trouver à redire cette conduite; mais inutilement il se plaignit l'on continua la même marche. Enfin, il part pour Tours en lui laissant quelque argent et l promettant de lui envoyer des étoffes du pays o il allait. Il lui en adressa effectivement deu pièces, mais le sieur Mouette, l'un des directeu de l'Opéra-Comique, logé aussi dans l'hôt d'Harcourt, qui se trouvait être ami dudit sie Durand, lui ayant mandé la vie répandue q menait sa maîtresse, fut autorisé à s'opposer à réception des deux pièces d'étoffe. La demoisel Haroir déménagea et vint demeurer rue de Rich

(1) Mondorge, Gautier de Montdorge, trésorier des écuries. *Mercure*, sept. 1779. 228. — *Journal*. — G. Capon. *Maisons clos*

(2) Mongriffe. — Montcrif (de), de l'Acad. française, lecteur la reine, de son vrai nom François-Auguste Paradis de Moncri voir les *Biographies*. Historiographe des chats. — *Mém. secr* (1762-1776). — *Journal*. — d'Argenson. *Mémoires*.

lieu, au Café de l'Etoile. On ne sait comment elle fit la connaissance de M. Meneaud, fils du conseiller au Parlement, actuellement postulant pour le devenir et étant déjà pourvu de la charge de substitut de M. le Procureur général, jeune homme d'une figure très intéressante et du caractère le plus doux. Ces deux personnes s'aimèrent dès le premier instant qu'elles se connurent, il y a de cela plus de dix-huit mois. Leurs bourses furent communes, celle de l'amant dépendant de la générosité de son père n'était pas souvent la plus garnie, aussi ne lui était-il pas possible d'empêcher que la demoiselle Haroir ne soit maîtresse en quelque sorte de ses actions. Elle n'en abusa point; elle ne conserva de toutes ses connaissances que M. le comte de Jumilhac, qui, par son inconstance ordinaire ne la voyait que de loin en loin et M. de Mongriffe, lecteur de la Reine, qui lui donnait souvent de l'argent. Selon elle, elle menait une vie très douce ; elle aimait tendrement, n'était point infidèle à son amant parce que le grand âge de M. de Mongriffe la mettait à l'abri de cette faute. Mais sa joie changea bientôt de face ; M. Meneaud devint lui-même infidèle et recueillit le fruit de son libertinage ; il lui en fit ressentir les plus cuisantes marques. Ils furent tous deux obligés de passer les grands remèdes, ce à quoi elle se résigna avec une douceur qui charma de plus en plus son jeune amant et qui le lui attacha si parfaitement que depuis il ne lui a manqué en rien et n'a pas cessé de la voir quoique Monsieur son père lui ait défendu avec sévérité. A la longue, le père oublia cette intrigue

ne voyant pas que les affaires de son fils se dérangeassent, mais il vient de se réveiller sur cet article par une aventure assez singulière. Depuis trois mois, la demoiselle Haroir s'est mise dans ses meubles et s'est venue loger dans la maison où la demoiselle Ruhault demeure, rue Neuve-des-Petits-Champs, et occuper même une partie de son appartement qu'elle lui a sous-loué. Une discussion étant survenue entre ces deux femelles, la demoiselle Ruhault fut chignonnée rudement par sa locataire et comme cette fille est du caractère le plus vain, elle a imaginé qu'en s'adressant au tribunal de la Police on ferait renfermer sur-le-champ la demoiselle Haroir, et pour lui porter en même temps deux coups furieux, il lui a pris fantaisie d'écrire à M. Meneaud père contre son fils et contre sa maîtresse en termes fort indécents. Ce père, sur l'exposé de cette fille, s'est transporté chez la demoiselle Haroir, lui a défendu de recevoir son fils chez elle et, de retour chez lui, lui a fait des réprimandes sérieuses qu'il a mitigées cependant, quelques jours [après, étant revenu chez la demoiselle Haroir, à qui il a promis de payer ses dettes si elle voulait quitter Paris et renoncer à son fils. La demoiselle Haroir qui n'est brin sotte a accepté les offres qui lui étaient faites et a produit à ce père l'état de ses dettes qu'elle a fait monter à environ 2.000 livres, le prix de ses meubles compris. Elles seront payées ces jours icy ainsi que son voyage pour retourner en Lorraine. Ce sera une dépense inutile de la part de M. Meneaud père, car certainement la demoiselle

Haroir ne pourra pas se déterminer à faire le voyage en entier : elle sortira par une porte et rentrera par l'autre. Les deux amants se rejoindront et apporteront tant de mystère dans leur conduite que le père sera longtemps sans en avoir connaissance. Et, de plus, le sieur Durand qui doit revenir sous quelques mois dans ce pays, avec qui elle se renouera pour son intérêt personnel, lui servira alors de couverture à son commerce secret avec M. Meneaud fils vis-à-vis son père, si il vient à apprendre qu'elle soit de retour à Paris.

1760. 25 avril.

La demoiselle Danozanges (1) *en intrigue avec M. le comte de la Douce et M. Batte, étranger, demeurante rue de l'Arbre-Sec.*

La demoiselle Danozanges, dont le véritable nom est Hemenne Fiame, dont j'ai donné les premières aventures avec M. le marquis de Persenat dès le 23 décembre 1757, et qui en fut abandonnée en 1758, par son inconstance ordinaire, quoiqu'elle soit une des plus jolies femmes galantes que nous ayons sur le haut trottoir et qu'il en ait eu même les premières faveurs par la complaisance de son père qui la lui avait amenée d'Hexembourg où il avait séjourné quelque temps auparavant dans un voyage qu'il avait fait dans ce pays-là. Elle passa donc, après ce seigneur, aux appointements d'un nommé Imbert,

(1) Danozange (Mlle). — *Journal.* (Danosan.)

homme riche sans qualité, que la Varenne, de la rue Feydeau, lui procura après lui avoir fait faire plusieurs passades parmi ses connaissances. On assure qu'elle a tiré beaucoup d'argent de ce particulier. Elle est fort bien meublée et demeure rue de l'Arbre-Sec, au coin de la rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, en une maison neuve, au premier étage. Ce M. Imbert n'étant plus à Paris, la Hecquet qui la connaissait de plus ancienne date, puisqu'elle avait débarqué dans sa petite maison du faubourg Saint-Laurent où M. de Persenat l'avait mise en pension, lui procura en décembre de la même année, M. Fargès de Polisy (1), maître des requêtes, qui s'en chargea à raison de 12 à 15 louis par mois sans les présents, ce qu'elle accepta, la saison devenant mauvaise et les entreteneurs fort rares. C'est à peu près dans ce temps-là qu'elle s'amusa à guerluchonner avec le nommé Frédéricq l'aîné, son perruquier, qui est Allemand et fort laid et qui a eu le secret de lui faire un enfant dont elle est accouchée à sept mois, qui n'a vécu qu'un jour, et qui a, à ce que l'on dit, estropié sa mère au passage du monde. M. Fargès n'a pas gardé cette demoiselle longtemps ; elle lui a fait succéder M. le comte de la Douce, mousquetaire noir, qui a bonnement cru que cet enfant venait de lui et qui pendant ses couches lui a donné plus de 40 louis ; mais comme depuis son rétablissement M. le comte de la Douce ne se sent pas la force

(1) Fargès de Polisy, maître des requêtes, entré en charge en 1726, rue des Bons-Enfants. — *Journal.*

de fournir à toute sa dépense, il s'est déterminé à se laisser doubler par M. Batte, étranger, connu pour avoir entretenu la demoiselle La Cour Dorville à grands frais, qu'il avait retirée de chez la Bonfils par le canal de la dame Harmand, sa tante, Cependant M. de la Douce (1) vient journellement chez elle et lui fait tous les présents qu'il peut et ne laisse pas que de lui donner beaucoup d'argent. La conduite de cette demoiselle est bien celle d'une femme de son état ; les hommes sont bien dupes de donner dans de pareils panneaux.

1760. 9 mai.

La demoiselle Delille, demeurante rue Saint-Honoré, en intrigue avec M. Dezebaupinière, avocat au Parlement et avec M. le comte de Sarsalle.

La demoiselle Suzanne Delille, native de Metz, paroisse Saint-Martin, est de bonne taille, blonde de cheveux, la figure fort intéressante, blanche de peau, âgée de 24 ans. Son père mort était boucher à Metz, sa mère vivante et remariée à un horloger nommé Causard. Cette demoiselle est venue à Paris il y a cinq à six ans, dans le dessein de se mettre femme de chambre ou bien en apprentissage chez quelque marchande de modes. Elle débarqua chez des personnes qui lui avaient été indiquées dans son pays, propres à lui rendre service, où effectivement elle eut occasion de faire

(1) Douce (comte de la), fils (?) de François d'Abyne de la Douze, marquis de Mayac, qui meurt dans son château en Périgord, âgé de 79 ans, en 1777

la connaissance de M. le duc de Montmorency (1) qui en devint amoureux et qui par de belles promesses la séduisit au point qu'il en eut les premières faveurs. Elle s'attacha à ce seigneur et vécut un an avec lui à très petite dépense. Elle s'était mise en chambre garnie, rue Montmartre, et par son économie, elle s'était amassé quelques louis qui la firent subsister encore quelques mois après avoir été quittée par M. le Duc par son inconstance ordinaire, sans aucun mécontentement. Enfin, la misère la galopant, elle se trouva fort heureuse de faire la connaissance du sieur Durocher, inspecteur de Police, qui la trouva à son goût et qui prit pour elle des sentiments de charité. Il a commencé par la mettre apprentisse chez Mme Calignac, marchande de modes, et a vécu avec elle pendant deux ans (sa femme n'étant point alors à Paris). Il l'entretenait honnêtement, mais avec économie. Elle venait chez lui les dimanches et fêtes seulement lui donner des marques de sa reconnaissance et il la quitta dès que la dame son épouse s'est mise en marche pour revenir à Paris. Il l'a cependant aidée à l'achat de ses petits meubles lorsqu'elle est sortie d'apprentissage. Elle demeure rue Saint-Honoré à l'hôtel d'Angleterre. Ensuite, elle accepta les hommages de M. Dezebaupinière, avocat au Parlement, jeune homme demeurant chez son père, rue Poupée, lequel fit pour elle tout ce qui était

(1) Montmorency (duc de). Anne-François de Montmorency-Luxembourg, né en 1735, mort en 1761; avait épousé, en 1752, Louise-Françoise-Pauline de Montmorency-Luxembourg, rue Saint-Marc.

en son pouvoir, et pour qui elle-même prit, à ce qu'elle dit, beaucoup d'amour. Ils convinrent ensemble que pour ne point se déranger mutuellement leurs affaires, il lui serait permis à elle de recevoir quelques honnêtes gens dont la connaissance lui avait été procurée anciennement par M. le duc de Montmorency, comme celle de M. le comte de Sarsalle, italien, qui effectivement la vient voir souvent et lui fait beaucoup de cadeaux, ce qui fait que comme elle a beaucoup d'économie, elle mène une vie qui paraît aisée. Elle est très bien nippée et a un peu d'argenterie en fait de couverts, a pour 12 à 1.500 livres de meubles, qui ne doivent rien à personne. M. Dezebaupinière se trouve actuellement en campagne, d'où elle dit qu'il lui envoie six louis par mois qu'elle a soin de mettre à profit. Elle jouit dans son voisinage de la réputation d'une fille très raisonnable et fort décente et effectivement elle en a bien le maintien. On croit que son intention est de se bien comporter, qu'elle pourra amener son avocat au point du sacrement, le connaissant pour l'aimer beaucoup, ce qu'elle n'espère cependant que lorsque ses père et mère n'existeront plus, ou qu'il aura par lui-même un état de fortune suffisant pour vivre ensemble.

1760, 16 mai.

Augmentation à l'histoire de Mlle Dupin, entretenue aujourd'hui par M. de Villemur, receveur général des Finances.

La demoiselle Vallée dite Dupin, demeurante rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur, âgée de 16 ans,

blonde de cheveux, d'une très jolie figure, petite mais bien faite et d'un caractère fort doux, dont j'ai donné les aventures le 18 mai 1759, alors entretenue par M. Theissier, le fils (1) du secrétaire du Roy à raison de 300 livres par mois et qui l'avait été cy devant par M. de Saint-Germain, autrefois directeur de l'Opéra, mais qui depuis le mois de juillet dernier, s'est trouvée sans entreteneur et obligée de vivre avec un jeune homme, simple commis, qui lui donnait la vie et le paiement de ses loyers, vient de prendre sa volée par les secours de M. de Villemur de qui elle était déjà connue, et qui ayant vu sa bonne conduite est venu lui rendre visite et entrer dans les détails de ce qu'elle voulait devenir par la suite. Elle a choisi le parti de la danse, mais il lui fallait un maître. Ce financier a pris le tout sur son compte; il l'a adressée au sieur Vestris, maître des ballets actuels de la Comédie-Française qui l'a reçue sur le champ. On l'a engagée pour figurante et le lendemain, on lui a ordonné, avant de lui faire apprendre à danser, de se rendre aux répétitions devant marcher dans le premier ballet que l'on va donner, et cependant on l'a présentée au sieur Husse (2) pour qu'il lui donne des leçons à raison de soixante francs par mois, que M. de Villemur paiera. Il lui a déjà fourni quelques louis pour les menues dépenses qu'elle sera obligée de faire dans les commencements à ce

(1) Theissier. C'est le fils de Le Texier, secrétaire du Roi, rue du Petit-Reposoir, près la place des Victoires, entré en charge en 1747.

(2) Husse, Hus, Auguste, danseur. — Campardon. *Opéra.*

spectacle et lui a promis de défrayer son petit ménage. Comme cette demoiselle, quoique jeune, a de l'économie et de la décence dans sa conduite, elle espère faire son chemin et trouver un entreteneur qui la mette sur le haut trottoir, M. de Villemur lui ayant donné sa parole de l'admettre toujours dans ses petits soupers et de lui procurer une bonne connaissance. Le commis qui l'obligeait cy devant occupe présentement auprès d'elle la place de guerluchon.

1760, 23 mai.

La demoiselle Guérineau demeurante chez sa mère, rue d'Anjou, faubourg Saint-Germain, entretenue par le comte de Danois (*1*).

La demoiselle Marie-Catherine Guérineau, âgée de 16 à 17 ans, native de Paris, son père mort, sa mère remariée à un nommé Ricard, faiseur d'affaires, demeurante rue d'Anjou, faubourg Saint-Germain, fut débauchée, il y a 14 ou 15 mois par un nommé Malœuvre, maître à danser. Sa mère la fit mettre à l'hôpital par le canal du curé de Saint-Sulpice. Elle s'en sauva au bout de 8 jours et elle y fut remise peu de temps après et y a resté six mois. Elle s'en sauva encore et vint s'installer chez la Lassalle sous le nom de Victoire. Elle a passé après chez la Montigny et de là chez la Millet. C'est de cette dernière maison qu'elle a eu le bonheur d'en être retirée par M. le comte de

(1) Danois (le comte de), fils du duc de Chevreuse. P. par Carmontelle. B. N. Est.

Danois, demeurant dans le quartier Montmartre, qui a déjà dépensé pour elle une trentaine de louis en nippes et linge et ce du consentement de la mère chez qui elle demeure actuellement. Cette jeune fille est un assez mauvais sujet : elle a pour guerluchon le sieur Baré, gendarme dans la gendarmerie, demeurant rue de la Comédie-Française, chez qui elle va tous les matins. Elle ne se conservera pas sûrement sa bonne fortune. M. le comte lui a déjà donné quelques paires de soufflets approuvés de la mère et du beau-père, et comme on connaît cette petite fille, qui est pourtant gentille, pour une libertine, on la verra rentrer certainement dans quelques maisons publiques.

1760, 23 mai.

La demoiselle Béroud, dite Fouassier, entretenue par M. Desprez, marchand de drap, demeurante rue des Poulies.

La demoiselle Jeanne Béroud, âgée de 22 ans, native des environs de Metz, fille d'un fermier, ses père et mère morts, est venue en cette ville, il y a environ 10 ans avec peu d'argent, mais dans l'intention de s'y mettre à travailler. Elle entra d'abord chez une couturière en linge, ensuite chez une marchande de modes où elle se comporta très bien pendant près de deux ans, mais elle y fut tant sollicitée par M. le vicomte de Sabran, cy-devant major des Gendarmes, qui s'était habitué chez cette marchande et qui y avait pris du goût pour la demoiselle Béroud, qu'elle ne

put résister et lui sacrifia sa sagesse, sans avoir aucune ambition puisqu'elle resta toujours chez sa marchande qui ne pénétra en aucune façon dans le mystère de son intrigue et qui ne s'en aperçut que par le chagrin qu'elle eut de se voir quitter par inconstance de son amant qu'elle aimait. Enfin le temps procura sa guérison et, environ un an après, elle fit la connaissance d'un nommé Fouassier, chef de cuisine alors de M. le duc de Penthièvre, avec qui elle vécut plusieurs années. Il la retira de chez sa marchande et lui donna de petits meubles. Elle se mit à travailler en modes. Des idées de profit la déterminèrent à accepter de donner à jouer au Pharaon. Le jeu fut saisi, elle condamnée à l'amende. L'impuissance d'y satisfaire et la crainte d'être arrêtée lui fit prendre le parti de la fuite. Elle fut à Rouen. Elle revint il y a plus d'un an et Fouassier l'ayant abandonnée pour courir lui-même le pays étranger, elle prit le parti de donner des bals. Elle n'y gagna rien, et ayant mal entendu à conduire ces sortes d'assemblées, il lui fut défendu de les continuer. Replongée de nouveau dans la misère, elle pria la Eudes, courtière sous le manteau, demeurante rue des Prouvaires, de lui être utile. Cette femme lui a procuré M. Desprez, marchand de drap, rue des Bourdonnais, qui vient de lui donner quelques meubles placés rue des Poulies, dans un petit appartement de 200 livres de loyer, et qui lui promet de lui donner 6 louis par mois pour défrayer son petit ménage.

Cette demoiselle est actuellement connue sous le nom de Fouassier. Elle est de petite taille,

brune de cheveux, une petite figure jolie et chiffonnée, un air fort décent et paraissant être d'un bon caractère. La Eudes qui est son amie n'a pas exigé de rétribution des premiers six louis donnés et reçus.

1760, 30 mai.

La demoiselle L'Ecuyer, demeurante rue de Grenelle-Saint-Honoré, entretenue par M. de Courchamp, américain.

La demoiselle Henriette Dubois Lécuyer, âgée de 17 ans, native de Paris, d'une moyenne taille, brune de cheveux, l'œil noir et vif, le nez aquilin, assez blanche de peau, la main et la jambe bien faites, paraissant avoir le caractère fort doux, est fille de pauvres gens chez qui venait souvent, il y a environ deux ans, un nommé Gautier, alors marchand de tabac à la Salpétrière, vieux homme et boîteux, mais dont les propos séduisants gagnèrent le cœur de la jeune demoiselle au point qu'elle lui accorda ses premières faveurs. Il la retira de chez ses père et mère en lui donnant de très petits meubles qu'il fit placer rue Beaurepaire, à un troisième étage. Comme il lui donnait très peu d'argent et que, naturellement paresseuse, elle avait négligé de continuer d'aller travailler en journée chez les couturières, elle aima mieux se prêter aux sollicitations que lui fit Brissault, connu pour fournir des filles à différents seigneurs, de venir demeurer chez lui et d'abandonner son vieux Gautier. Elle fit mettre une plaque sur la serrure de sa chambre et fit

banqueroute à son séducteur, lequel, sachant sa retraite, vint l'y trouver pour qu'elle lui rendît les meubles qu'il lui avait donnés. Mais Brissault prit un ton sec vis-à-vis de lui et le menaça de lui faire perdre sa place à la Salpétrière en informant ses supérieurs de sa mauvaise conduite. La crainte fit fléchir le vieillard et la demoiselle Lécuyer devint libre de ses actions. Brissault la fit passer en revue devant toutes ses connaissances et ensuite fit sentir, comme à son ordinaire vis-à-vis de ses pensionnaires, qu'elle lui devenait inutile et qu'il fallait qu'elle prît le parti de changer de domicile. Elle vint demeurer chez la nommée Baudoin, demeurante rue Croix-des-Petits-Champs, ancienne femme à intrigue, qui prit de l'amitié pour elle, lui fit passer les grands remèdes qu'elle avait mérités par ses services chez Brissault et, sa santé rétablie, la Baudoin la procura à ses connaissances qui sont en petit nombre et lui rendit toutes sortes de services pour lui découvrir quelques personnes qui voulussent s'en charger. Enfin, elle lui a procuré un nommé M. De Courchamp, américain fort aisé, qui demeure rue de Grenelle-Saint-Honoré, à qui elle la fait passer pour sa nièce et qui la trouve de son goût par l'air de décence que cette femme lui avait donné depuis qu'elle était chez elle. Pourquoi, après peu de jours de connaissance, il fit des propositions si honnêtes qu'elles furent acceptées. Il offrit 400 livres par mois à la demoiselle pour ses menus plaisirs et la condition de venir demeurer chez lui. Cela fut accepté ainsi que 100 écus

donnés sur-le-champ à la Baudoin, à compte de 600 livres qu'il lui a promises par forme de reconnaissance du service rendu en la priant de venir souvent chez lui voir sa nièce, ce qu'elle fait journellement. Cette dernière paraît très satisfaite du bonheur de sa prétendue nièce qui depuis une quinzaine de jours est accablée de galanterie et de présents de la part de son amant, ant en bijoux qu'en bonnes hardes.

1760, 7 juin.

La demoiselle Mallet, demeurante Vieille-Rue-du-Temple, entretenue légèrement par M. de Montboissier (1), *fils du commandant des Mousquetaires noirs.*

La demoiselle Louise Mallet, âgée de 19 ans, native du village de Montrouge, fille d'un meunier. Elle est grande, bien faite, blonde de cheveux, la peau très blanche, la main jolie et la jambe bien faite, d'un caractère fort doux. A été déflorée, à ce que l'on dit, par M. le duc de la Vallière qui intéressa sa mère à la lui procurer. Malgré sa générosité, le père étant adonné à la boisson depuis longtemps, ses affaires se dérangèrent de façon que ses créanciers vendirent son moulin et le réduisirent à la plus affreuse misère. La mère et la fille qui connaissaient leurs ressources particulières, laissèrent là le meunier et comme elles connaissaient M. de Montboissier, le fils du commandant des Mousquetaires noirs, elles vinrent le trouver, il y a de cela environ

(1) Montboissier. — *Mém. secrets*, 1782-1787.

18 à 20 mois. Ce seigneur, connu pour aimer le sexe, ne manqua pas de faire l'officieux sur le service qui lui était demandé par ces deux femmes, car elles avaient pris un prétexte pour l'aborder, et de propos à autre, paraissant entrer dans leur situation présente, il offrit à la mère de leur payer un logement et sa nourriture et de garder la fille dans sa petite maison à la première barrière du Temple où il ne lui laisserait manquer de rien. Cela fut accepté et dès le même jour la demoiselle entra dans sa nouvelle retraite. Quant à la mère, elle s'en retourna à Montrouge avec quelques bienfaits de M. de Montboissier et dit à son mari que leur fille était placée femme de chambre, en bonne maison ; le bonhomme le crut. Revenons à la fille. M. de Montboissier, dans les premiers jours de leur connaissance, lui donna tout ce qu'elle pouvait avoir de besoin et reçut de cette jeune fille les preuves de sa reconnaissance au point qu'elle en devint enceinte et accoucha le 22 février dernier. Sur la fin de sa grossesse, M. de Montboissier la fit déménager. Elle vint demeurer en chambre garnie, Vieille-Rue-du-Temple ; elle y demeure encore et son amant qui lui donne fort peu à présent l'a mise dans le cas de se mettre à travailler en linge pour aider à sa subsistance, quoiqu'il lui ait dit qu'il ne s'opposait pas à ce qu'elle trouvât quelqu'un qui l'obligeât plus généreusement. Elle s'est expliquée en disant qu'elle aimait mieux rester dans sa pauvreté que de passer dans les bras d'une autre. Peut-être que cette sagesse corrigera M. le Comte de son inconstance en faveur

de cette demoiselle. La Varenne qui a eu connaissance de cette aventure par M. de Montboissier lui-même, s'est portée à la demeure de la jeune personne qu'elle a trouvée charmante pour lui proposer ou de bonnes passades ou de lui donner quelques bonnes connaissances. Elle en a été complètement refusée et elle croit avoir entrevu dans les propos qui lui ont été tenus qu'il y a plus de fonds de sagesse dans ses refus que d'amour pour M. de Montboissier.

1760, 13 juin.

La demoiselle Vallée, dite d'Almas, entretenue par M. Rémy, négociant de Rouen.

La demoiselle Toinette Vallée, âgée de 19 ans, native de Nancy, fille d'un plastrier du roi de Pologne, demeurante en ladite ville, est grande, bien faite, brune de cheveux, d'une jolie figure, blanche de peau, un peu trop chargée d'embonpoint, mais cependant vive et alerte ; fut débauchée dans son pays, il y a environ trois ans, par feu M. le prince de Chimay, qui lui donna pour ses premières faveurs une somme de 10 louis et beaucoup de petits présents en petites robes et garnitures de dentelles. Ces commencements de galanterie donnèrent du goût à cette jeune fille pour les continuer, après le départ du Prince, avec un nommé M. le chevalier de Beaurepaire, officier des grenadiers de France, de qui elle devint réellement amoureuse et avec qui elle s'en vint à Paris lorsque le temps de son quartier d'hiver fut

passé. Soit infortune ou inconstance de la part de ce militaire, peu de jours après leur arrivée, il l'abandonna complètement. Elle se vit forcée, craignant la misère, de se rendre chez la Lefebvre, tenant maison publique à la Barrière-Sainte-Anne, où elle fut connue pendant un an sous le nom de Granville. Elle a circulé depuis chez plusieurs autres femmes de la même espèce. Ayant pris de l'expérience sur le sort de ses semblables dans ces sortes de maisons, elle a pris le parti, depuis environ trois mois, de faire ses affaires pour son compte et est venue s'installer et se mettre en pension chez la nommée Gaillot, couturière en robe et courtière d'amour sous le manteau, d'où elle s'échappe quelquefois pour aller faire des passades chez la Hecquet. Cependant elle passe pour être entretenue par M. Rémy, négociant qu'elle a connu chez la Lefebvre, qui, effectivement lui donne, depuis le 1er avril dernier, six louis par mois pour son existence et qui lui a déjà fait présent d'un couple de robes et de beaucoup de linge avec promesse de la mettre dans ses meubles au terme prochain, presque persuadé qu'elle mène actuellement une bonne conduite et qu'elle la continuera.

1760, 13 juin.

Note pour servir d'addition à l'histoire de la demoiselle Dornay, danseuse à l'Opéra.

La demoiselle Sire, dite Dornay, danseuse dans les ballets de l'Opéra, demeurante rue Saint-

Honoré au coin de celle Jean-Saint-Denis, dont j'ai donné les premières aventures le 18 may 1759, et sur laquelle j'ai donné une feuille le 14 mars dernier, alors entretenue par M. Schutz, secrétaire de la Légation de Dannemark, qui en était fort amoureux et qui dépensait beaucoup d'argent pour elle, auprès de qui il a été supplanté par M. de Forceville, secrétaire des commandements de M. le prince de Soubise et commissaire des guerres, qui lui donne 25 louis par mois sans les présents et ce, dès le temps même qu'elle en recevait presque autant de M. Schutz, est accouchée, il y a environ cinq semaines, et l'on prétend que M. Deforceville a eu pour elle des soins infinis. Sans doute que la reconnaissance s'était jointe à l'amour par rapport à la préférence qu'elle lui avait donnée. On ne peut décidément assurer que cet enfant a été produit des faits soit de M. de Villemur, receveur général des finances, soit de M. Schutz ou de M. de Forceville lui-même, car dans le temps des prémices de cette grossesse, ces trois messieurs voyaient cette demoiselle habituellement. A présent que M. de Forceville est seul en possession, on prétend qu'il s'est chargé en outre du soin de l'enfant dont vient d'être parlé et qu'il a promis de le faire élever jusqu'à ce qu'il puisse lui procurer un sort. Tout ceci gît en promesse, car il n'y a encore rien de statué par écrit pour le sort même de la mère, mais dont la jolie figure suppléera et fera face à tous les événements. En outre, elle mérite personnellement, ainsi que je l'ai fait connaître dans ma feuille du 18 mai 1759. Elle est remplie de douceur dans le caractère ;

elle arbore beaucoup de décence dans son maintien et dans ses propos. C'est une des plus aimables maîtresses que l'on puisse avoir. Elle a pour tout domestique un laquais et une servante qui sert de femme de chambre. Elle paraît actuellement fort attachée à M. de Forceville. M. de Villemur ne va plus chez elle qu'en visite de politesse seulement.

1760, 20 juin.

La demoiselle Queru dite Losaque, demeurante, rue Basse-du-Rempart, entretenue par M. Dupin, l'un des premiers commis de M. de La Borde (1), *banquier de la Cour.*

La demoiselle Madelaine Quéru, âgée d'environ 21 ans, fille d'un marchand sellier de la ville de Greez, en Franche-Comté, grande, bien faite, brune de cheveux, l'œil noir et vif, le caractère fort doux, a été débauchée dès l'âge de 11 ans dans son pays par un nommé Grelot, officier suisse, qui l'emmena à Bezançon et avec qui elle demeura pendant deux ans. Mais cet officier l'ayant quittée pour s'en retourner en Suisse, et sa mère étant morte, sachant l'amitié que son père avait pour elle, elle lui fit demander la permission de retourner auprès de lui, ce qui lui fut accordé. Elle y resta très tranquille pendant cinq à six ans et dans ce temps elle apprit la mort de M. Grelot, à laquelle elle dit avoir été très sensible

(1) La Borde (de), Jean-Joseph, banquier de la Cour. — *Journal.* — *Mém. secrets*, 1763-1787.

et pourquoi elle se serait mise au couvent si son père alors y avait voulu consentir. Le temps changea ses idées ; son père se remaria et la demoiselle dont est ici question, ne pouvant vivre en bonne intelligence avec sa belle-mère, prit le parti de quitter la province et de venir chercher fortune à Paris, ce qu'elle fit en juin 1756, chargée d'un très petit paquet, sa fuite ayant été précipitée. Arrivée dans cette grande ville, ne sachant à qui s'adresser, elle se laissa accoster par une de ces marcheuses qui cherchent les aventures, à qui elle fit quelques menteries et qui en faisant semblant de la croire la mena chez la nommée Bonnet, alors tenant maison rue Montmartre, qui la reçut au nombre de ses pensionnaires. Elle n'y resta pas longtemps et changea de demeure en s'installant chez la Lefebvre, barrière Sainte-Anne, où elle fut connue sous le nom de Brillant. Elle y resta jusqu'en 1758 qu'elle en fut retirée par un nommé M. Sorbier de Jaure, gentilhomme bordelais, qui d'abord la mit en chambre garnie où il lui fit passer les grands remèdes qu'il lui avait fait mériter contre son attente à elle-même, étant lui, alors, plus malade qu'elle. Après quoi, il lui donna de petits meubles qui furent placés rue des Vieux-Augustins. M. de Jaure ayant été obligé d'aller dans son pays la mit dans une communauté à Charonne. Elle y resta six mois et s'y comporta bien. Au retour de son amant, elle lui demanda qu'il la mît en apprentissage chez une marchande de modes. Il le fit et elle resta un an rue de la Comédie-Française chez une fameuse marchande. La coquet-

terie vint lui réveiller les oreilles et mécontente du peu de secours qu'elle tirait pour son entretien de M. de Jaure, elle quitta l'ouvrage pour reprendre ses anciens errements. Elle se remit dans un appartement, rue Betizy, et fut connue chez la Eudes où elle allait souvent faire des passades sous le nom de Losaque. Depuis environ trois mois elle est déménagée et demeure rue Basse-du-Rempart, près la Chaussée-d'Antin et vit avec un nommé Dupin, l'un des premiers commis de M. de La Borde, banquier de la Cour, lequel commis lui donne environ cinq à six louis pour tout, et ayant vraiment pris du goût pour elle et croyant qu'elle a tout à fait renoncé à la galanterie avec tout autre que lui, il vient de se déterminer à lui faire louer un privilège de marchande de modes et à lui donner pour environ 2.000 livres de marchandises, dont cependant il se fera donner un titre, afin de la tenir sage. M. de Jaure, qu'elle voit encore de temps en temps, lui a promis aussi de lui rendre un dernier service pour l'aider dans cet établissement. Elle a loué une boutique rue Royale, butte Saint-Roch, et espère, le mois prochain, entrer en jouissance des générosités de ses amants. Elle annonce vouloir mettre à profit ce qu'ils voudront bien faire pour elle et mériter qu'ils continuent

1760, 27 juin.

La demoiselle Le Clair, danseuse dans les ballets de la Comédie-Italienne, demeurante rue Montorgueil, entretenue par M. de Vorgemond et par M. Saimson (1), *mousquetaire gris.*

La demoiselle Le Clair, danseuse dans les ballets de la Comédie-Italienne, est âgée de 18 ans, bien faite, blonde de cheveux, plus coquette que jolie, assez mauvaise danseuse, fille de pauvres gens, a été connue dans le monde galant par ses commencements avec milord Talon (2) de qui les affaires se sont même dérangées pour elle. On prétend qu'avant d'en être connue, M. le président de Saint-Lubin (3) en avait eu les prémices à prix d'argent et que c'est ce Monsieur qui lui a payé ses premiers maîtres de danse. Elle demeure rue Montorgueil, vis-à-vis celle Tireboudin et occupe un bel appartement; a laquais, cuisinière, et sa mère lui sert de femme de chambre et de Dame de compagnie. On la dit actuellement très bien nippée. Elle commence à monter sur le haut trottoir. Milord Talon ne la voit plus; c'est aujourd'hui M. de Vorgemont, officier des gendarmes de la Garde, qui en est fort amoureux, qui s'épuise pour fournir à sa dépense, laquelle

(1) Saimson ou Sainson, mousquetaire. — *Journal* où il est cité quinze fois.

(2) Talon, ou Tallon, milord. — *Journal.*

(3) Saint-Lubin. Président de la Chambre des comptes.

Messire Joseph-Jean-Baptiste-Gilbert de Saint-Lubin, rue Neuve-des-Bons-Enfants, entré en charge en 1724. — *Alm. royal.*

est cependant partagée avec lui ainsi que ses bonnes grâces par M. Saimson, mousquetaire gris fort riche. Ces deux messieurs lui prêtent alternativement leur carrosse et l'un des deux est toujours à ses ordres. Cette demoiselle, par-dessus toutes ces galanteries, s'occupe le cœur en faveur du sieur Sody, maître des ballets de la Comédie-Italienne, et ses fréquentes visites chez cette demoiselle sont couvertes, aux yeux des personnes intéressées, du voile de la nécessité de sa connaissance pour percer dans le talent de la danse et de passer même par-dessus ses camarades pour danser seule, quand l'occasion se présente. Du reste elle dispose de ses heures de solitude en s'appliquant à la déclamation. Elle a joué, ce carnaval dernier, plusieurs fois la Comédie sur le théâtre du sieur Laribardière (1), à la Folie Titon, faubourg Saint-Antoine, avec assez d'applaudissements, cependant sans que l'on ait entrevu que cela fît un jour une bonne comédienne en aucun genre.

1760, 4 juillet.

Note sur la dame Saint-Gérand (2).

La dame Lequin dite Saint-Gérand, dont j'ai parlé dans mes feuilles du 16 septembre 1757 et 1er septembre 1758, l'annonçant comme une jolie

(1) La Ribardière. *Corresp. litt. — Mém. secrets*, 1763-1765.
(2) Saint-Gérand (Mlle). — *Journal.*
Il est inutile de faire remarquer que ce n'est pas cette jeune personne qui avait donné son nom au vaisseau cité dans *Paul et Virginie* (1789).

femme qui avait été entretenue par M. de Sauvigny (1), fils de l'Intendant de Paris; ensuite avait ruiné un nommé Chérier dit Tiron, fils d'un épicier-droguiste du faubourg Saint-Antoine, lequel fut arrêté à ses côtés d'ordre du Roi, sollicité par sa famille et conduit à Rouen, où il a été ramené un an après sa sortie pour avoir recommencé pour elle ses premières folies et qui est actuellement à Paris en qualité de déserteur de la Compagnie des Indes où on l'avait forcé de s'engager; laquelle dame Saint-Gérand fut aussi la maîtresse de M. de Fulvy fils, qui fut aussi arrêté à ses côtés dans son château de Fulvy, à trente lieues de Paris, où il l'avait emmenée. D'après tout cela, elle s'amusa à guerluchonner avec un nommé Devilly, fils d'un chapelier de la place Maubert, qui lui fut enlevé par la demoiselle Deperville. Elle est actuellement aux appointements de M. de Bréa, officier dans le régiment du Roi, qui lui donne huit à dix louis par mois. Elle le fait succéder par l'écuyer de M. le duc de Bouillon et lorsque Brissault veut bien lui procurer quelques passades elle ne les refuse pas. Elle demeure toujours à la Porte-Montmartre, est assez bien meublée et est toujours fort aimable. Elle peut avoir actuellement 25 ans, est native de Paris, fille d'un libraire et a été mariée avec un compagnon-imprimeur, aujourd'hui maître de pension, de qui elle s'est séparée à l'amiable.

(1) Sauvigny (de). Berthier de Sauvigny, fils de l'intendant de Paris, petit-fils de d'Harnoncourt, ce « vieillard imbécile » jouet des demoiselles Saron et Lacroix. — *Journal*.

1760, 4 juillet.

La demoiselle Desjardins(1), *dite la baronne de Fraqueville, entretenue par M. le duc de Montmorency, demeurante rue des Martyrs aux Porcherons.*

La demoiselle Desjardins, âgée de 18 à 19 ans, d'une moyenne taille, mais bien faite, brune de cheveux, l'œil noir et vif, la bouche un peu grande, les dents belles, le nez aquilin, mince de taille, la jambe bien faite, est native de Paris, paroisse Saint-Roch. Ses père et mère étaient autrefois établis marchands de mercerie dans le jardin même du Palais-Royal où ils ont amassé quatre à cinq mille livres de rente et se sont retirés à Belleville. Le père est mort il y a quelques années ; la mère élevait très durement sa fille et cette jeunesse ayant refusé un parti qu'elle voulait lui donner, elle en fut encore maltraitée, il y a de cela environ deux ans et demi. Dans ce temps, un de ses frères, associé à l'entreprise d'une troupe de comédiens de province, vint à Paris, vit sa sœur qui lui conta ses petits chagrins et lui demanda un prompt secours. Il ne put lui en donner d'autres, sinon de la déterminer à le suivre à Rochefort où il allait avec sa troupe et de lui donner de bons appointements, ce qu'elle accepta sur-le-champ. Elle s'enfuit de chez sa mère avec un petit paquet de hardes, mais ce frère obligeant y suppléa. Sa femme, fille de son associé, lui fit un très bon accueil et par elle-

(1) Desjardins (Mlle). — *Journal.*

même, ayant des mœurs et beaucoup de sagesse, contre l'ordinaire des femmes de son état, la produisit dans la meilleure compagnie de la ville où elle était journellement admise et déjà connue pour y avoir séjourné.

Elle arbora et se tint excessivement sage ; les dames lui faisaient des présents ; tous les personnages riches lui faisaient la cour par entêtement, mais tout cela inutilement. Rebutés enfin, ils la laissèrent tranquille. On lui dit cependant que, pour dernières attaques, on la prévenait qu'elle ne pourrait se refuser aux galanteries et aux grâces de M. le duc de Montmorency qui devait arriver sous peu de jours alors. Elle en badina elle-même avec ceux qui lui parlaient, et le temps lui amena M. le duc à qui l'on ne manqua pas de rendre sa fermeté sur le chapitre de l'amour comme d'une place imprenable. Il se piqua au jeu, se montra et vint papillonner près de cette nouvelle Lucrèce qui parut n'y point faire attention. Les difficultés en amour rendent plus vif et plus séduisant un jeune amant. M. le duc redoubla ses soins et se fit avouer enfin par sa maîtresse qu'elle en avait été subjuguée. Ce seigneur à qui l'on refusait malgré cela le prix de sa tendresse, crut l'obtenir plutôt en la faisant enlever : il le fit un jour qu'elle se rendait à la salle du spectacle. La demoiselle Desjardins lui refusa bien plus opiniâtrement ce qu'il demandait. Il la rendit donc à son frère en l'assurant de sa sagesse et continua à lui faire sa cour. Elle ne se rendit qu'à de fortes conditions, son idée étant de ne vivre avec un amant que pour s'assurer un sort pour

la suite. Leurs conventions faites, il la fit quitter le spectacle et l'amena avec lui à Paris. Il assure lui-même avoir été plus d'un mois encore à pouvoir en obtenir les premières faveurs, tant elle cherchait elle-même à résister à son penchant naturel. Elle vécut avec lui, se contentant d'un appartement garni, rue du Bac, vis-à-vis l'hôtel des Mousquetaires gris, et d'un ordinaire très médiocre. Enfin, sa vertu plus que ses charmes lui conserva son amant malgré le torrent des plaisirs qui lui étaient offerts ailleurs et pour lesquels il est bien fait, étant un de nos plus aimables seigneurs. Enfin, se voyant près de partir pour l'armée, il est question qu'il lui a fait un contrat de constitution, quoiqu'encore en minorité, qui porte promesse de le ratifier lorsqu'il sera en âge. On n'en sait pas le montant; c'est un secret qu'elle a même caché à un cousin germain, seul de ses parents qui ait accès chez elle. De plus, il lui a fait louer une fort jolie maison aux Porcherons où il a été mis pour environ 5.000 livres de meubles fournis par La Batte, tapissier, mais pour assurer son paiement, le tapissier a exigé qu'il lui fît des lettres de change sur la Conservation de Lyon, lui promettant de n'en faire aucun usage dans son commerce, et pour s'en assurer, M. le duc les a mises sous enveloppe et y a posé le cachet de ses armes lui demandant à ce sujet le plus profond silence. Il lui a été promis; cependant je ne l'ai su que de La Batte lui-même.

C'est la même que j'arrêtai à la foire Saint-Germain, travestie en homme, le 26 mars dernier, et qui fut relaxée le même jour suivant les ordres

du magistrat. Elle est connue sous le nom de la baronne de Fraqueville.

Ce seigneur est marié ; son épouse est extrêmement aimable et l'adore ; il est pour elle d'une indifférence qui approche de la dureté. Toutes les fois qu'elle le voyait sortir de chez lui, elle passait les journées à pleurer et enfin elle l'a guetté pendant quinze jours avant son départ, en passant les nuits sur son balcon pour l'embrasser avant qu'il partît. Elle lui sauta au col ce jour-là et rentra, lorsqu'il fut monté en chaise, dans son appartement à lui qu'elle n'a pas quitté, pleurant jour et nuit. J'ai su ces particularités par des gens attachés à son service. Il est naturel d'imaginer d'après tous ces torts-là que ce seigneur serait très fâché que l'on sût ses engagements secrets avec la demoiselle Desjardins.

1760, 11 juillet.

La demoiselle Vaubertrand, demeurante rue de Thorigny, actuellement entretenue par M. Dufour, père nourricier de M. le Dauphin.

La demoiselle Jeanne Vaubertrand est originaire de Lyon, âgée actuellement de 27 à 28 ans, d'une moyenne taille, bien faite, la peau très blanche, les traits du visage assez réguliers, les yeux noirs et bien fendus, les cheveux châtains bruns, et tout, à juste titre rassemblé, peut passer pour une jolie femme.

Dès l'âge de quinze ans, c'est-à-dire dès qu'elle a pu secouer le joug de ses parents, car elle est

restee orpheline fort jeune de père et de mère, elle s'était déjà acquise par ses galanteries une certaine réputation dans la ville de Lyon, lorsqu'elle y fit la conquête du sieur Gineste, commissaire des guerres. Cette intrigue dura quelque temps. Le sieur Delisledot, neveu de M. Bonneval, trésorier de la maison de la reine, se trouvant alors à Lyon fit connaissance avec la demoiselle, Vaubertrand et débusqua le sieur Gineste. Les choses allaient grand train ; jamais elle ne s'était vue si brillante, mais son éclat lui devint importun. Instruite que ses parents, surtout la dame La Chaux, sa tante, femme d'un huissier, se réunissaient pour la faire renfermer, elle prit la fuite avec Lisledot. Ils se rendirent à Marseille où pendant trois années qu'ils vécurent ensemble, elle accoucha d'une fille et mangea plus de 70.000 livres. Le sieur Delisledot n'ayant plus d'argent, ni de ressources pour en faire fut obligé de revenir à Paris.

La demoiselle Vaubertrand se soutint encore quelque temps après son départ. Une passade qu'elle eut avec M. Derigny (1), fermier général, lors de tournée, n'y contribua pas peu ; entr'autres choses, il lui donna un petit entrepôt de tabac qu'elle faisait exercer tandis qu'elle se livrait toute entière aux devoirs de son état ; mais M. Derigny étant passé dans un autre département, cette demoiselle ne pouvant plus figurer avec une certaine décence, le dégoût la prit ; elle résolut

(1) Erigny (d'). Bouret d'Erigny, fermier général, 1751-75, rue des Jeûneurs. Epouse en 1750, août, Mlle Poisson, cousine de la Pompadour. -- Collé. *Journal historique*, I, 330.

de quitter une terre ingrate et de venir à Paris. Comme elle chante et danse passablement, aussitôt son arrivée dans cette ville, qui fut en 1754, elle traita avec Monet, pour lors directeur de l'Opéra-Comique, à raison de 50 louis pour les deux foires, qu'il n'a pas été dans le cas de lui payer puisqu'elle n'a pas rempli son engagement.

Le sieur Gineste, qui l'avait connue à Lyon, la retrouvant ici, dérangea toutes ses mesures ; il lui proposa de demeurer ensemble ; elle accepta la proposition d'autant plus volontiers que la démarche qu'elle venait de faire n'était qu'une démarche de nécessité. Sur sa parole, le sieur Gineste loua un appartement rue de Montmorency ; il y fit porter tous ses meubles et effets, y installa la demoiselle Vaubertrand qui paya elle-même le premier terme avec l'attention de faire libeller la quittance en son nom, pour, en cas de besoin, et comme peut-être le prévoyait-elle, pouvoir un jour, en vertu de ce titre, s'approprier les meubles de Gineste. En effet, cette fille ayant immédiatement après, étendu ses conquêtes, d'abord dans la personne du sieur Clauzier, riche Américain, gendre de feu Berthelin, officier de maréchaussée, qui lui donnait 300 livres par mois, ensuite dans celle de M. Séguier, avocat général, qui venait de faire divorce avec la demoiselle Buchet, le sieur Gineste voulut non seulement trouver à redire à cette conduite, mais encore faire faire à ladite demoiselle une reconnaissance que les meubles lui appartenaient. Elle prit le parti de lui faire fermer sa porte, et effectivement,

il ne fut plus reçu chez elle. Il eut beau crier, tempêter, plaider, cela ne lui servit de rien ; la faveur de M. Séguier (1), pour qui elle prit véritablement du goût, la fit triompher de tout. Mais les choses humaines changent ; elle ne le reçoit plus que malgré elle, et dans sa demeure actuelle qui est rue de Thorigny, au Marais, on assure dans son voisinage que ce magistrat a souvent des scènes avec elle occasionnées par sa jalousie, qui s'entendent très exactement et qui le font regarder avec étonnement à cause de la dignité de sa place. Ces scènes partent sans doute de ce que cette demoiselle reçoit actuellement beaucoup de monde chez elle pour en tirer le bénéfice des femmes de son état et singulièrement M. Dufour, père nourricier de M. le Dauphin, personnage connu dans le peuple galant pour une franche dupe et dont elle saura certainement tirer l'impossible. Il vient souvent la voir et comme par la dépense qu'il fait pour elle, on peut, à juste titre, le regarder comme le *Monsieur*, tous les *Importants* qui s'empressent autour d'elle lui cèdent, lorsqu'il paraît, la place d'honneur. Cette dame est sur le bon ton ; elle a équipage, laquais, femme de chambre et cuisinière ; on mange assez proprement chez elle.

(1) Séguier, avocat général, rue d'Anjou, au Marais, en charge depuis 1755.

1760, 18 juillet.

La demoiselle Noël, demeurante avec sa mère, rue de l'Echelle, entretenue par M. Rondé (1), garde des Diamants de la Couronne.

La dame Noël, veuve d'un cy devant maître d'hôtel, demeurante rue de l'Echelle, même maison que le commissaire Sirebeau (2), au troisième étage, occupant un fort bel appartement au-dessus de la demoiselle La Chanterie, chanteuse dans les chœurs de l'Opéra, a deux filles, l'une âgée de 24 ans et l'autre de 12. L'aînée est fort aimable de physionomie et remplie de talents et d'éducation, mais depuis le veuvage de la mère, la fortune de ce ménage étant de beaucoup diminuée, elle a été forcée de se rendre aux sollicitations qui lui étaient faites depuis longtemps par M. Rondé, garde des diamants de la Couronne, demeurant au Louvre, qui en était fort amoureux. Il fut question de déterminer la demoiselle à accepter et ses générosités et ses empressements. Ce fut l'ouvrage de la mère qui en vint aisément à bout et depuis ce temps, l'abondance a régné chez elles. L'on prend un soin infini de l'éducation de la jeune Noël. On n'a pu savoir précisément quelle somme M. Rondé donne par mois pour défrayer toute cette dépense. L'on sait seulement qu'il se rend

(1) Rondé, orfèvre du roi ou son fils, garde des diamants de la Couronne. — *Journal.*

(2) Sirebeau, commissaire au Châtelet, rue Sainte-Anne, butte Saint-Roch. — *Journal.*

tous les jours chez cette maîtresse sur les neuf à dix heures du soir, qu'il y couche rarement et que son heure ordinaire pour se retirer chez lui est sur le minuit. Ce M. Rondé est celui que l'on prétend avoir vendu assez furtivement pour 500.000 livres de diamants du Roi et qui a dit dans le monde, pour sa défense, que Sa Majesté lui devait 800.000 livres sur lesquelles il ne pouvait rien toucher depuis longtemps.

1760, 18 juillet.

Note sur la demoiselle Deville (1) *surnommée la Marmotte.*

Cette demoiselle dont j'ai donné en différentes fois des anecdotes sur l'histoire de sa vie, connue pour avoir été entretenue de toute la terre, grands et petits, à quoi elle a eu le secret de s'amasser par sa crasse économie 7 à 8.000 livres de rente, demeure rue de la Madeleine, faubourg Saint-Honoré, occupe un très bel appartement, richement meublé. Elle paraissait depuis trois ans s'être fixée en faveur d'un jeune homme nommé Véziant, dit Sollaire, commis aux Fermes, d'une fort jolie figure, très avantageux de sa petite personne (frère de la demoiselle Véziant (2), demeurante rue de Richelieu, entretenue par le marquis d'Etréhan), qu'elle devait épouser, mais elle vient de changer d'idée, a renvoyé décidé-

(1) Deville (Mlle) dite la Savoyarde, en 1762. — *Journal.*
(2) Véziant ou Vésian. — *Journal.*
Voir les *Mémoires de Casanova* sur ce Vésian et sa sœur.

ment son amoureux et l'a fait succéder très promptement par M. Fontaine, mousquetaire noir, que l'on connaît pour avoir 10 à 12.000 livres de rente, qui la convoitait depuis longtemps et qui lui promet de lui soutenir un équipage et de lui faire, de temps en temps, quelque présent sortable. Comme l'intérêt a toujours gouverné cette demoiselle Deville, il n'est pas étonnant qu'elle ait sacrifié ceux de son cœur. Cela a pourtant paru singulier à tous ceux qui la connaissent car on la croyait infiniment éprise d'une véritable passion pour ce petit Sollaire pour lequel, il y a un an, elle avait refusé de continuer à vivre des bienfaits d'un nommé M. Robinet, directeur des hôpitaux de l'armée à la campagne dernière, qui lui donnait très gros et qui promettait encore plus pour l'avenir. Pour moi, je pense qu'alors elle aimait véritablement Sollaire et que trois années consécutives de jouissance sont bien capables d'anéantir la plus forte passion.

1760, 25 juillet.

La dame comtesse de Sabatiny, entretenue par M. le comte de Saint-Florentin.

La dame comtesse de Sabatiny, âgée actuellement de 27 à 28 ans, est fille naturelle d'un officier irlandais dont on ne se rappelle pas le nom, mais qui était gouverneur de Pont-à-Mousson. Sa mère était vivandière en 1743 ou 1744. Elle parut en Savoie avec sa mère qui était pour lors femme d'un sergent du régiment de Barois,

gardes suisses au service de S. A. S. M. le duc de Modène. M. de Barois, colonel de ce régiment, trouva cette fille si jolie, qui n'avoit alors que 11 ans, que pour ne la pas exposer à la suite du régiment, il la mit dans un couvent à Chambéry, d'où, au bout de deux ans, il la retira et en fit sa maîtresse ; mais son régiment ayant été incorporé avec celui de Motet à la fin de 1748, cet officier, pour des affaires relatives à son régiment, fut arrêté à Nice et conduit au fort Quarré. Sa maîtresse resta à Nice pour solliciter auprès de M. le comte de Sabatiny, ministre du duc de Modène, pour lors au congrès de Nice, un accommodement pour M. de Barois. Effectivement, elle en vint à bout ; ce ne fut cependant qu'en se rendant au désir de ce ministre. C'est de cette intrigue qu'elle prit le nom de comtesse de Saba tiny, se disant originaire de Naples. M. de Barois étant donc sorti de prison par son moyen au bout de quelques mois, il vint à Paris avec elle au commencement de l'année 1749, pour solliciter son remplacement. N'ayant pu réussir comme il le désirait et les fonds manquant, il partit pour la Suisse, laissant sa maîtresse dans un hôtel garni, faubourg Saint-Germain, tenu par la femme Poupard et chargea un banquier suisse de lui fournir quelque argent jusqu'à ce qu'elle eût trouvé à réparer sa mauvaise fortune. Ce banquier lui fit faire la connaissance d'un banquier allemand qui se proposa pour entreteneur. Elle parut l'écouter, en tira une centaine de louis et le produit de la vente d'un très beau cheval, mais comme cet Allemand n'était pas de son

goût, ayant le malheur de sentir fort mauvais de la bouche, elle s'en débarrassa. On prétend qu'alors elle favorisait secrètement le sieur Mondion, connu pour avoir été très utile à la Police dans la partie des Etrangers et qui est mort l'année dernière à Francfort où le sieur Coutailloux l'avait emmené pour le seconder dans ses opérations. Cette intrigue ne lui rapportant rien et ses affaires dépérissant journellement, elle prêta volontiers l'oreille aux propositions que lui fit feu Berthelin, officier de maréchaussée, alors en possession d'aller à la découverte pour M. de Saint-Florentin. Après avoir fait son rapport à ce ministre des charmes de cette jeune personne, il lui donna plein pouvoir de traiter des conditions du marché. La dame en ayant été satisfaite, elle s'abandonna à discrétion au ministre qui en a toujours bien agi avec elle. Elle a eu de lui plusieurs enfants qu'on élève avec soin, mais la chronique scandaleuse prétend qu'aujourd'hui, M. le chevalier Darcq (1), fils naturel de feu M. le comte de Toulouse, partage les bonnes grâces de cette dame, qu'elle aide même à soutenir les affaires qui sont dérangées et comme ledit chevalier par ce canal est parfaitement bien avec le ministre, différentes personnes font des traités avec lui de plus ou moins grosses sommes, à l'effet de faire rapporter au Conseil les affaires qu'elles peuvent y avoir à juger. On peut même dire que M. le chevalier Darcq est aujourd'hui fort riche en spéculation.

(1) Arcq (chevalier d'), bâtard du comte de Toulouse. —

1760, 25 juillet.

La demoiselle Prévost dite Daubigny, entretenue par M. de Courchamp, américain.

La demoiselle Marie-Louise Prévost, âgée de 18 ans, native de Saint-Germain-en-Laye, de moyenne taille, mais bien faite, d'une assez jolie figure, les cheveux bruns, les dents belles, d'un caractère fort doux, son père mort, en son vivant, maçon, sa mère remariée à un boulanger nommé Huriot, actuellement établi audit lieu de Saint-Germain. Cette demoiselle prétend que les mauvais traitements de son beau-père la chagrinèrent et la déterminèrent à écouter les fleurettes d'un nommé Cadet la Violette, postillon de M. le duc de Villeroy qui venait souvent à Saint-Germain. Elle le suivit un jour à Versailles où il allait, et là il cueillit sa première fleur, il y a de cela près d'un an. Le postillon, embarrassé dans Versailles, lui conseilla dans cette ville (elle ne voulut plus retourner à Saint-Germain) de s'en aller à Paris et d'y chercher fortune. Il lui donna un écu de six livres pour se mettre en route. Elle arriva donc en cette ville et dans la rue Saint-Honoré, une de ces marchandes qui accostent les passants, l'aborda et lui proposa de la conduire dans une maison où elle serait bien reçue, ce qu'elle accepta. Elle vint par ce canal demeurer chez la Préville où elle fut connue sous le nom de Daubigny. Au bout d'un mois, sa mère ayant appris

Mém. secrets, 1763-1785, Phil.-Aug. de Sainte-Foix, chevalier d'Arcq. — *Corresp. litt.,* etc.

sa retraite vint chez moi et me pria de la lui faire rendre. Je le fis sur le champ; elle la ramena à Saint-Germain où elle la tint enfermée pendant une quinzaine de jours, mais elle donna tant de tintoin à sa mère que cette dernière la laissa libre de se sauver, ce qu'elle fit dans le commencement du mois de janvier dernier et s'en alla à Versailles chercher son postillon. Elle en fut mal reçue; il avait fait une nouvelle maîtresse; il fallut qu'elle se contentât de la devenir du nommé Lainé, piqueur de M. de Choiseul, ministre des affaires étrangères, qui par ses caresses s'en fit aimer. Elle en devint enceinte. Le peu d'opulence la fit quitter encore Versailles et revenir chez la Préville reprendre ses exercices et son nom. Sa grossesse augmentant, elle devenait à charge à cette maison et s'y endettait journellement. Le hasard lui a procuré cette semaine la connaissance d'un nommé M. de Courchamp, américain, demeurant rue de Grenelle, connu pour être fort riche, qui l'a trouvée à son goût et qui a pris tout de suite des arrangements avec la Préville, c'est-à-dire six louis d'or, argent comptant, et permission à la demoiselle de faire un billet de cinq autres louis à cette femme pour s'acquitter de tout ce qu'elle lui devait, payable à la fin du mois prochain. Ensuite, l'a emmenée chez lui sans s'être aperçu qu'elle est grosse de plus de six mois, lui promettant de la bien nipper et de lui donner 15 louis par mois pour ses menus plaisirs. Ce M. de Courchamp est le même dont j'ai parlé dans ma feuille du 30 mai dernier, ayant alors pris pour maîtresse la demoiselle Lécuyer,

pensionnaire chez la Baudoin, qui lui avait fait accroire qu'elle était sa nièce et qui l'a renvoyée sans avoir eu aucun sujet de se plaindre, mais pour laquelle en peu de temps, tant en nippes qu'en présents à la Baudoin, il a dépensé environ 100 louis. On commence dans le peuple galant à regarder ce de Courchamp comme un homme capricieux et très bon à plumer.

1760, 1er août.

La demoiselle Boyelle dite Fontenay, danseuse dans les ballets de la Comédie-Française, entretenue par M. Le Doux, receveur des tailles de la Généralité de Paris.

La demoiselle Marie-Jeanne Boyelle, anciennement connue chez la Hecquet et chez la Bonfils sous le nom d'Angélique, sortie de chez cette dernière en janvier 1759, entretenue par M. de la Ferté, intendant des Menus, qui la dérobait à M. le marquis de Rosmadecque (1), qui depuis un an avant ce temps lui faisait journellement du bien et comptait se l'approprier ; ce qui certainement aurait eu lieu si deux ou trois des amis de M. de la Ferté ne l'eussent tourmenté lui-même pour retirer cette demoiselle du mauvais lieu où elle était et que M. de Jumilhac, l'un d'eux, beau-frère de M. Bertin, contrôleur général, n'eût pas par lui-même mis la main à l'œuvre de toutes façons, et singulièrement, en lui faisant donner par Toussaint, tapissier, pour environ

(1) Rosmadec (le marquis de), vieux gentilhomme breton, le dernier de ce nom, suivant la Chenaye Desbois. — *Journal.*

deux mille livres de meubles qui furent placés de prime abord rue des Deux-Ecus, maison d'un épicier en gros. Elle fut connue sous le nom de la baronne de Mistoufflet (1). (Je rendis compte alors de tout ce qui vient d'être décrit.) Ce singulier nom lui donna de la vogue. Ceux qui ne la connaissaient pas voulurent la voir et cette demoiselle, que l'intérêt a toujours conduit, malgré le bien que M. de la Ferté lui faisait, ne savait pas refuser toutes les passades qui lui étaient offertes et les parties de guerluchonnages dans lesquelles l'entraînait la demoiselle Barail, son ancienne amie et camarade chez les femmes publiques. Elle en fit tant que M. de la Ferté la quitta. Cependant, auparavant de s'y déterminer, il la fit recevoir à la Comédie-Française au nombre des danseuses dans les ballets. Alors elle déménagea et vint demeurer rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, maison du pâtissier, où elle demeure encore, il y a de cela environ 15 mois. Depuis ce temps, on la sut pendant plus de six mois dans la plus profonde misère. Vers le mois d'août de l'année dernière, elle fit la connaissance d'un nommé M. le comte Desroches qui, alors en argent, en dépensa pour elle assez pour la remonter un peu. Mais l'inconstance de ce cavalier la rendit libre et lui procura le sort heureux dont elle jouit depuis environ quatre mois, c'est-à-dire que M. Le Doux, receveur des tailles de la Généralité de Paris, demeurant même rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, s'étant pris de goût pour

(1) Mistoufflet (Mlle), (baronne de). — *Journal.*

elle, lui a fait faire ses propositions qui ont été promptement acceptées. Elles consistent en 25 louis d'appointements par mois, sans les présents de robe, linge et bijoux. On la dit actuellement beaucoup plus circonspecte dans sa conduite; plusieurs de nos femmes comme la Varenne et la Montigny lui ont été proposer des passades avantageuses qu'elle a refusées constamment. Elle est actuellement connue sous le nom de Fontenay, passe pour être très bornée du côté de l'esprit, mais est de la plus jolie figure du monde, blonde de cheveux, de beaux yeux bleus, l'air enfantin, la gorge admirable, et affligée de 16 à 17 ans. Malgré ses longs services chez les différentes femmes, elle a le teint d'une fraîcheur singulière et la peau d'une blancheur et d'une élasticité à faire plaisir.

1760, 1er août.

La demoiselle Feneu dite aujourd'hui Duplessis (1), *entretenue par M. Delahaye, banquier, rue Beaubourg.*

La demoiselle Feneu, autrefois connue sous le nom de Zéphire chez la Montbrun, actuellement âgée d'environ 20 ans, débauchée depuis l'âge de 11 ans et qui après avoir circulé chez une douzaine au moins de ces femmes publiques, fit la connaissance en 1757 du sieur Hannoque, fils d'un feu marchand épicier du quartier Saint-Antoine, qui la retira de chez cette Montbrun, dé-

(1) Duplessis (Mlle) « femme à parties ». — *Journal.*

pensa beaucoup en peu de temps et se réduisit lui-même à faire beaucoup de dettes qui les plongèrent tous deux dans la misère, dont cette demoiselle se retira en reprenant ses premiers errements. L'année dernière elle se vit prête de devenir la maîtresse de M. le marquis de Saint-Herand (1) [Saint-Hérem] fils de M. le marquis de Montmorin, qui prit du goût pour elle et la garda environ trois semaines à ses appointements à raison de 12 à 15 louis par mois. Son départ pour son régiment les a séparés, et elle, devenue libre de chercher fortune ailleurs, se servit de ses droits et ne manqua pas de se prêter à toutes les passades qui lui furent procurées par la Varenne de la rue Feydeau et autres. Enfin, absorbée de dettes, il y a environ trois mois qu'elle quitta les chambres garnies et vint s'installer chez la Dupuis, rue de Vendôme, où elle a été connue sous le nom de Duplessis. Elle y a fait, la semaine dernière, la connaissance d'un nommé M. Delahaye, négociant, banquier rue Beaubourg, qui a parlé arrangement pour la retirer de cette maison et qui a commencé par lui faire présent d'une montre d'or fort belle, a payé une partie de ce qu'elle doit à la Dupuis, qui lui a fait présent du surplus par pure bonté d'âme, et est après à lui meubler un petit appartement, rue Michel-Le-Comte, où elle sera à demeure la semaine prochaine. Ce Monsieur doit lui donner 10 louis par mois pour défrayer son petit mé-

(1) Saint-Herem (marquis de), père du marquis de Montmorin. — J.-B.-François, né en 1704, mort 1779. — *Journal.* — G. Capon. *Maisons closes.*

nage. Elle promet bien à présent d'être tranquille ; son entreteneur est un homme de 40 à 45 ans, d'une assez belle figure et d'un caractère fort doux.

1760, 8 août.

La demoiselle Vallée, dite Dupin, entretenue par M. le duc d'Uzès (1), *demeurante rue de l'Arbre-Sec.*

La demoiselle Vallée, dite Dupin, actuellement danseuse dans les ballets de la Comédie-Française, dont j'ai donné les premières aventures le 18 mai 1759, en l'annonçant comme entretenue par M. Tessier, le fils du secrétaire du Roi, à raison de 300 livres par mois, et de laquelle j'ai parlé dans ma feuille du 16 mai dernier en instruisant que M. de Villemur, receveur général des Finances, qui avait eu l'occasion de la connaître par le canal de Brissault, s'en était chargé en quelque sorte en lui fournissant de petits secours, l'ayant fait recevoir à la Comédie-Française et payant son maître de danse. Mais l'inconstance naturelle de ce financier l'a rendue maîtresse d'elle-même, il y a déjà environ un mois, sans qu'elle lui en eût donné sujet. Aussi, elle se décida non à faire des passades, mais à

(1) Uzès Charles-Emmanuel de Crussol (duc d'), né en 1707 (53 ans).

Blessé de deux coups de feu au combat de Parme, en 1734, dont l'un lui creva l'œil droit et l'autre lui cassa l'épaule gauche. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'il fût « bossu par devant et par derrière, avec la moitié du visage estropié. » Il mourut en 1762. — *Journal.*

trouver quelqu'un qui voulût l'entretenir et pour cela elle mit ses amis en campagne. On lui fit connaître la femme Baudoin, femme de la même trempe que la Brissault, qui la trouva jolie, lui fit beaucoup d'accueil et ne manqua pas de profiter de l'occasion qu'elle avait de la présenter à M. le duc d'Uzès. Il se prit de goût tout de suite pour cette jeune personne et soupa avec elle, le trente du mois dernier, chez cette Baudoin. Il la reconduisit chez elle, rue de l'Arbre-Sec où elle demeure actuellement. En se quittant, il lui promit de venir le lendemain souper avec elle et de prendre ensemble des arrangements pour l'avenir. Ce seigneur ne manqua pas à sa parole donnée et, ne pouvant souper, il lui remit 12 louis d'or en lui disant que cette somme était pour s'acquitter en partie de ce qu'elle pouvait devoir, et effectivement cette demoiselle en donna le lendemain quatre à la Baudoin pour la remercier de la bonne connaissance qu'elle lui avait procurée en lui promettant d'augmenter cette somme la première fois que M. le duc lui donnerait de l'argent. Le lendemain, samedi, 2 de ce mois, il lui donna ordre de faire chercher un appartement de quatre à cinq pièces, lui promettant de le faire meubler proprement ; en outre de lui faire présent ces jours-ci d'une montre d'or à répétition et de lui donner suffisamment d'argent pour qu'elle ne dût rien à personne. Cette demoiselle augure de là qu'elle coûtera à cet entreteneur environ une trentaine de louis par mois. Elle se propose de se bien comporter et de mériter que cette intrigue dure longtemps. Il faut croire

que l'intérêt plus que le goût règle la conduite de cette demoiselle, car M. le duc est déjà âgé, petit, bossu par devant et par derrière, mange en faisant des grimaces affreuses et a la moitié du visage estropié. Il vient la voir assez régulièrement les soirs, depuis 8 heures jusqu'à 11, et paroit amoureux et très content qu'elle n'a aucune coterie et que toujours on la trouve seule chez elle lorsqu'il y envoie ses domestiques.

1760, 8 août.

Addition à l'histoire de la demoiselle Forgeville ou Vaudreuil, (1) *entretenue par M. le marquis de Chambray, cornette aux chevau-légers.*

La demoiselle Desciaux, dite Forgeville ou Vaudreuil, demeurante rue de Bourbon à la Villeneuve, dont j'ai donné les premières aventures le 9 septembre 1757, alors entretenue par M. Buquet, négociant et Américain, à raison de trente louis par mois, lequel était secondé par un nommé M. Coste de Montry, fils d'un riche marchand de bois, qui de son côté dépensait aussi beaucoup pour elle et sur laquelle je donnai une feuille séparée le 15 juin 1759, en la faisant voir quittée de ces deux amants par les infidélités qu'elle leur avait faites, étant par elle-même une fille très intéressée et alors entretenue par M. Després, marchand de soie, rue des Bourdonnais, qui lui donnait beaucoup moins, mais qu'elle avait accepté

(1) Vaudreuil (Mlle). — *Journal.*

pour ne pas tomber dans la misère, est actuellement aux appointements de M. le marquis de Chambray, cornette des chevau-légers, logé à Paris à l'hôtel de Bracq, rue des Bernardins, chez qui elle va souvent coucher. Elle a toujours ses habitudes avec M. Després qui l'aime beaucoup, mais qui n'ose pas faire le jaloux ne voulant pas se ruiner pour satisfaire à sa grande dépense. Elle se propose de ne pas ménager la bourse du marquis, de qui depuis un mois, elle a déjà tiré plus de 80 louis. Cette demoiselle sans être jolie, est grande, bien faite, la peau très belle et l'on assure qu'elle a un des plus beaux corps de femme que l'on puisse voir. Aussi elle est méchante, sans esprit, intéressée et libertine.

1760, 8 août.

La demoiselle Dumesnil, ci devant danseuse dans les ballets de la Comédie-Française, de laquelle j'ai donné les aventures au mois de janvier 1758, en la faisant connaître alors pour être entretenue par M. Daine (1), maître des requêtes, à raison de 300 livres par mois et à qui, en la faisant déménager de la rue de Seine, faubourg Saint-Germain, il avait fait présent de mille écus de meubles qui furent placés rue Mazarine, chez le boulanger, au second étage, d'où elle est déménagée il y a environ six mois pour aller demeurer rue de Condé, au Riche-Laboureur. Depuis

(1) Aine (d'), maître des requêtes, rue des Deux-Portes Saint-Jean (1760).

la perte qu'elle a faite de M. Daine on ne lui a pas connu d'entreteneur en titre ; telles informations que j'aye faites, même chez ses voisins, je n'ai pu savoir sur son compte, sinon qu'elle ne se faisait point de scrupule de chercher des connaissances pécuniaires dans les jardins publics, où je l'ai toujours vue me paraissant chercher à recruter. Je la connais aussi pour être méchante ; elle s'est fait chasser pour ainsi dire de la Comédie, ne pouvant vivre d'accord avec ses compagnes, et depuis ce temps, elle recevait chez elle indifféremment tout ce qui se présentait. Elle a été quelque temps avec le sieur Castelbaja, connu pour fort mauvais sujet, ensuite avec le nommé Dupuis de Chabannes, voleur actuellement détenu au Châtelet. Mais ces deux dernières connaissances ne l'ont jamais empêchée de recevoir le Public, et si, lorsqu'on l'a arrêtée, elle a voulu faire entendre que des personnes de considération s'intéressent à elle, certainement ce n'a été que pour en imposer et adoucir les peines méritées ; ou bien ces personnes de considération ont donc gardé l'incognito bien sûrement, ses domestiques même n'en étant pas instruits.

1768, 15 août.

La demoiselle Faillon, dite La Forest, entretenue par M. Duvaucel, trésorier des aumônes du roi.

La demoiselle Marie-Barbe-Sophie Faillon, âgée de 19 ans, native de Rumigny en Picardie, évêché de Laon, père et mère morts, employés pour les Fermes, est à Paris depuis l'âge de 5 ans.

A été élevée par les soins de la nommée Humberland, sa tante, alors cuisinière chez M. Léger, médecin, laquelle tante lorsqu'elle vint plus en âge, la mit en apprentissage chez une nommée Pochard, ouvrière en dentelle, rue Saint-Honoré, où elle resta six ans. Elle y fut débauchée en septembre 1759 par un compagnon imprimeur, nommé Desvignes, pour qui elle avait beaucoup de goût, ce qui lui fit du tort dans l'esprit de sa tante et de sa maîtresse d'apprentissage et comme elle vint à craindre d'être renfermée ainsi qu'elle en était menacée, elle prit le parti de la fuite et de se prostituer chez les femmes du monde. Elle entra par le canal d'une marchande de la rue Saint-Honoré, à qui elle s'adressa elle-même, chez la Vaudry, tenant maison publique rue Croix-des-Petits-Champs où elle fut connue sous le nom de Sophie. Il y a de cela environ 10 mois. Son amant vint à découvrir sa retraite et se trouvant sans ouvrage, il prétendit qu'elle l'aidât. Mais au lieu de le faire, elle le fit connaître au sieur Durocher, notre confrère, pour sa valeur et dans un de ces moments où il vint pour la faire contribuer, il fut arrêté et envoyé de Police au Grand Châtelet. Elle n'en a plus entendu parler depuis. Elle resta chez cette Vaudry environ trois mois et par ses exercices continuels y attrappa la grande maladie dans toutes les formes. La Vaudry la renvoya avec peu de hardes, comme il est d'usage chez ces sortes de femmes. Elle se présenta chez la La Villette qui ne la garda que quelques jours et la céda à la Montigny. Cette dernière la trouvant jolie, l'accepta et la mit tout

de suite chez le sieur Darnet, son chirurgien, rue des Fossés-Montmartre, où elle se purifia en six semaines. De retour chez la Montigny, elle parut charmante à ses meilleures pratiques et eut affaire à toutes. Il lui fallut au bout de quelques mois, s'en revenir chez le sieur Darnet, chirurgien. M. Duvaucel, ci devant trésorier des Aumônes du Roi, qui avait fait quelques passades avec elle chez la Montigny, s'en inquiéta auprès de cette femme qui, bonnement, lui dit où elle était en lui promettant de prier Darnet de souffrir qu'il la vît quelquefois chez lui. Y étant allé, il lui fit des propositions comme de payer tous les frais de ses deux maladies et de s'accommoder avec la Montigny pour ce qu'elle lui devait. Tous ces arrangements ayant été acceptés par la Montigny et par cette demoiselle, cette dernière se trouve à présent appartenir à M. Duvaucel qui va la prendre chez lui la semaine prochaine où elle paraîtra sous la qualité de gouvernante, enveloppée dans de grandes coiffures afin de tromper sur sa jeunesse et sa jolie figure les yeux intéressés de la dame épouse du sieur Duvaucel, avec qui il est en procès de séparation. On ne croit pas que cette nouvelle maîtresse devienne fort opulente, car M. Duvaucel quitte pour la prendre, Mlle Mullair à qui il a donné des meubles assez décents, mais qu'il doit encore ainsi que tout ce qui a été employé à lui faire une petite garde-robe un peu montée, et comme beaucoup de gens savent qu'il avait de l'attachement pour cette demoiselle, son inconstance actuelle fait croire que c'est son impuissance à la soutenir sur le ton qu'il l'avait mise qui lui

fait prendre le parti de la quitter. Celle dont est ici question sera connue sous le nom de Laforêt, le même qu'elle portait chez la Montigny. Elle n'est ni grande, ni petite, assez bien faite, brune de cheveux, l'œil vif, le sourcil bien fait, les dents belles, l'esprit très borné, l'âme un peu libertine et aimant à guerluchonner. Je crois que cette intrigue ne sera pas de longue durée, parce qu'il ne lui sera pas possible de voir un mousquetaire qu'elle aime, et que son amour-propre ne sera pas toujours content de se voir vêtue en chambrière.

1760, 15 août.

Addition à l'histoire de la demoiselle Cassout, entretenue par M. Cromot (1), *premier commis du contrôle général des Finances.*

La demoiselle Cassout dont j'ai parlé dans ma feuille du 1er mars de la présente année, en l'annonçant entretenue par M. le chevalier du Bec de Lièvre, à raison de cent écus par mois, qui l'avait connue par le canal de la Varenne de la rue Feydeau, ne l'a été que pendant deux mois. Ce chevalier ne pouvant lui plaire, elle se détermina à le quitter et à revenir faire des passades chez sa protectrice, où elle fit, il y a environ six semaines, dans une partie de souper, la connaissance de M. de Cromot du Bourg, premier

(1) Cromot du Bourg (de). — *Journal.* — *Mém. secrets*, 1768-1786. — Dufort de Cheverny. *Mémoires.*

Jules-David Cromot, né en 1725, dont le nom figure dans la plupart des *Mémoires* de cette époque : « le fameux Cromot ». — Augeard. *Mémoires*, 108. — Marmontel. *Mémoires*, 184.

commis du contrôleur général des Finances, à qui elle plut et qui, sans le dire à la Varenne, lui demanda son adresse et fut la voir le lendemain. Il s'en est chargé et l'on prétend qu'il lui donne cinq cents livres par mois pour fournir à toute sa dépense. Depuis cette aventure, le chevalier du Bec de Lièvre engage journellement la Varenne à lui proposer 800 livres par mois pour en avoir la préférence, mais cette Varenne ne peut la joindre parce que, dit-elle, elle a appris que M. de Cromot, pour la soustraire à ses anciennes connaissances, l'a retirée d'avec sa mère et l'a mise chez une très honnête dame de ses amies qui en prend soin et qui a l'œil sur sa conduite. Avec le temps, on verra si elle continuera à se bien comporter. Elle est connue pour être d'un tempérament un peu libertin et le genre de vie qu'elle est obligée de mener aujourd'hui pourra fort bien ne lui pas convenir longtemps.

1760, 23 août.

La demoiselle Dumesnil, demeurante rue Bourg-l'Abbé, vivant manuellement avec la nommée Lemoine, courtière d'amour.

La demoiselle Dumesnil, actuellement âgée d'environ 28 ans, d'une jolie figure, les cheveux châtains bruns, d'assez beaux yeux, d'une taille au-dessus de la médiocre, la peau blanche, la gorge bien plantée, la jambe admirable et le pied mignon, passe pour être méchante, aimant les hommes avec passion, négligeant ses intérêts pour

y satisfaire; est fille d'un nommé Mario qui avai jadis tenu l'hôtel de l'Ecu-de-France, rue Bourg-l'Abbé, qu'il avait quitté après avoir bien fait ses affaires, et en mariant sa fille, lui avait cédé son fonds qu'elle n'a pas fait profiter par sa négligence. Aussi a-t-elle été obligée de quitter ce établissement et de se retirer dans un appartement assez propre, seul débris de toute sa fortune, et a vécu pendant environ six mois avec un nommé M. Tassin (1), banquier, il y a de cela huit mois. Mais son tempérament libidineux ne s'accordant pas à un si petit ordinaire elle y joignit les services d'un sieur de Maisonrouge, officier dans le régiment Royal-vaisseau dont elle a tiré beaucoup d'argent, et du sieur de Bourge, garde du roi. Ensuite, elle a fait succéder à tous ces messieurs le sieur de Gatigny gendarme de la Garde, fort sur l'article et assez bien muni en argent. Malgré toutes ces offrandes elle rend des visites fréquentes à la nommée Le Moine, courtière sous le manteau, rue Michel-Lecomte, connue pour être Tribanne (*sic*), avec laquelle elle couche souvent et qu'elle aime à la fureur. Il y en a beaucoup de cette espèce qui s'aiment à la rage et qui se battent de même lorsqu'elles se font quelques infidélités. On prétend que la demoiselle Dumesnil ne veut plus d'entreteneur. Elle tire souvent des bottes d'argent à son père qui l'a toujours idolâtrée, qu'elle dépense généreusement avec sa *bonne*, car c'est le nom de la complaisante dans ces sortes de mys-

(1) Tassin (veuve et fils), banquier, rue de Cléry.

tères. La servante de la Lemoine assure que si on n'y met ordre, la Dumesnil fera mourir sa maîtresse, et que, depuis qu'elles se fréquentent, elle n'a plus que la peau et les os.

1760, 22 août.

La demoiselle Villet, dite Merny, entretenue par M. Barnou de Vignolles, demeurante rue des Deux-Ecus.

La demoiselle Villet, dite Merny, fille d'un chirurgien privilégié de cette ville, rue du Figuier, près Saint-Paul, sa mère couturière, tous deux peu à l'aise et connus pour avoir négligé l'éducation de leur fille, laquelle est actuellement âgée de 18 ans, de petite taille, blonde de cheveux, la peau très blanche, un peu chargée d'embonpoint, beaucoup de gorge, de beaux yeux, l'air vif et fort agréable, a été débauchée dès l'âge de 15 ans par un nommé Laîné, étudiant en chirurgie qui fréquentait chez ses père et mère, lesquels s'en étant aperçu le chassèrent de chez eux, gourmandèrent leur fille ; mais devenus faibles pour elle par la grande misère où ils étaient, ils en vinrent à lui souffrir faire des passades chez eux avec des personnes qui lui étaient envoyées par une nommée Huette, courtière d'amour sous le manteau. Dans ce nombre elle fit connaissance de M. Carrelet (1), payeur des rentes, qui lui fit quelque bien tant qu'il la vit chez ses père et mère ; mais n'ayant plus voulu rester avec eux,

(1) Carrelet, payeur des rentes de l'Hôtel de Ville, rue des Ecouffes.

ce Monsieur ne voulut pas aller la trouver dans la chambre garnie où elle s'était mise et elle se vit réduite à aller détailler chez différentes femmes. Ayant appris que ses père et mère cherchaient à obtenir qu'elle fût renfermée, elle se fit donner un engagement de danseuse dans les ballets de la Comédie-Française et ensuite le fut montrer à son père avec qui elle se raccommoda, il y a de cela deux ans. Depuis ce temps, en suivant les mêmes errements, elle a vécu et beaucoup aidé ses père et mère. Il y a environ trois mois qu'elle fit la connaissance d'un nommé M. Barnou de Vignolles, vivant de son bien, demeurant dans ses meubles rue Coq-Héron [Coqueron] à qui elle plut et qui d'entrée de jeu lui donna pour 12 à 1.500 livres de meubles, plusieurs robes, un peu de linge et quelques louis pour payer ce qu'elle pouvait devoir. Elle demeure actuellement rue des Deux-Ecus, chez un marchand de planches, dans un appartement de 300 livres de loyer par an. Ses père et mère viennent la voir souvent et en tirent des secours. Elle paraît s'être déterminée à vivre sagement, à se conformer aux intentions de son nouveau bienfaiteur, et à mériter la continuation de ses générosités.

1760, 29 août.

La dame Martin, demeurante rue de Richelieu, entretenue par M. du Coudray, mousquetaire.

Une jeune personne de 19 ans, arrivée depuis peu à Paris, née à Strasbourg où elle s'est mariée

par inclination malgré sa famille avec un jeune homme nommé Martin, qui, de son côté, faisait ce mariage malgré ses parents, mais qui s'était mis sous la protection de M. le baron d'Andelot (1), seigneur qui dans ce pays se fait craindre et obéir; lequel prit les nouveaux mariés à demeure chez lui et les amena, il y a trois mois, de Strasbourg à une de ses terres en Brie où il fit tant auprès de cette jeune femme qu'il en eut les faveurs sur les hautes promesses qu'il lui faisait sans cesse et dont il n'est pas chiche, qui se sont terminées par emmener son mari en Alsace où il avait affaire, lui promettant de lui donner une place de 1.800 livres par an et a laissé la jeune femme en chambre garnie rue de Richelieu, en attendant son retour, lui laissant quelque peu d'argent, qui a été bientôt dépensé. La misère la galopant, une blanchisseuse de bas de soie à qui elle se confia, lui indiqua la Varenne de la rue Feydeau. Elle la fit avertir. Celle-ci profita promptement de la belle occasion qui se présentait, car il en faut venir au portrait de cette jeune personne. Elle est grande, bien faite, de la plus jolie figure du monde, la plus belle gorge qu'on puisse voir, de très beaux cheveux, la jambe et le pied admirables et parlant fort bien français. Cette Varenne, dis-je, accueillit la jeune femme et n'a pas manqué de lui lever toutes les difficultés que ses scrupules sur le compte du baron d'Andelot, craignant son retour, lui laissaient dans l'esprit, et l'a amenée au point de venir chez elle faire quelques passades. A la

(1) Andelot (d'). Lire d'Andlau François-Eléonore, 1763.

première, elle s'est trouvée vis-à-vis de M. du Coudray, mousquetaire gris, qui lui a plu et qui lui a offert 300 livres par mois et a fait présent de 4 louis à la Varenne. Ce jeune homme a prétendu qu'elle ne reste pas dans cette chambre garnie et promet de donner pour le terme prochain des meubles. Elle a confié à la Varenne que la bassesse de son mari d'avoir accepté qu'elle restât ici pour le baron, lui avait fait perdre l'amour fol qu'elle avait pris pour lui et que cette nouvelle occasion lui faisait d'autant plus de plaisir qu'elle se trouvait débarrassée de deux personnages qu'elle détestait.

1760, 29 août.

La demoiselle Brenigar, dite Dézirée, demeurante rue des Boucheries-Saint-Honoré, entretenue par M. de Bazmont, capitaine au régiment de Royal-Comtois.

La demoiselle Marie-Anne Brenigar, âgée de 19 ans, native de Reims en Champagne, père et mère morts, étaient vignerons, est très bien faite, de bonne taille, brune de cheveux, l'œil noir et fort lubrique, la bouche bien, les dents belles, le nez retroussé, le caractère vif et assez méchant, et surtout aimant les hommes à la fureur, au point que sa santé se trouve altérée lorsqu'elle est plusieurs jours sans habiter avec aucuns ; il lui vient des boutons sur tout le corps qui disparaissent après une nuit de satisfaction. Elle a été débauchée dans son pays, à l'âge de 16, ans par un jeune homme nommé Bourlois, tapissier, avec qui

elle a vécu peu de temps, s'étant séparés pour une infidélité de tempérament de la part de la demoiselle dont est question. Après quoi elle se détermina à venir à Paris s'évertuer. Elle y arriva en mars 1758 et fit son début chez la nommée Signerolles, femme tenant maison publique, alors rue Plâtrière. Elle en sortit au bout de six mois et fut se mettre, en la même qualité, chez la Dupont, femme de la même espèce, où elle est restée environ 10 mois, pendant lequel temps elle a payé le tribut de son libertinage par la plus forte maladie dont elle a été traitée par le sieur Printemps (1), fameux empirique du faubourg Saint-Honoré. Ensuite, une dispute d'intérêt la sépara d'avec cette Dupont, et avec très peu de nippes, elle vint se loger en chambre garnie, rue des Boucheries, chez Quel, traiteur, où pendant quelques mois, un jeune maître clerc de notaire sacrifia sa petite fortune pour la faire vivre et lui donner quelques hardes. Il a été supplanté depuis sept mois par un nommé M. Bazmont, capitaine au régiment de Royal-Comtois, connu pour être à Paris sur sa parole, étant prisonnier de guerre, qui a pris beaucoup de goût pour elle,

(1) Printems. En 1778 l'accoucheur de la reine, Vermont, appelait, en riant, S. M. *ventrue* et *tettonnière*.

« On assure que S. M., pour s'amuser, a envoyé chez un charlatan nommé *Printems*, qui par les urines prétend connaître si une femme grosse aura un garçon ou une fille. On lui a caché qui était la personne qui le consultait ; après son examen il a répondu que ce serait un mâle ; alors on lui a déclaré qu'il aurait le cordon noir, s'il avait pronostiqué juste. Ce Printems est un soldat qui, d'abord l'oracle du peuple, est devenu insensiblement un Docteur de considération. » — *Mém. secrets*, 1778, déc. 18.

qui lui donne 8 louis par mois pour sa dépense courante et paye son loyer. Il est logé à l'hôtel de Malthe, rue Traversière, et comme la maison de Quel n'est remplie que de gens suspects, il s'est déterminé à donner des meubles à sa maîtresse pour environ 100 pistoles, qui seront placés rue Saint-Nicaise, dans un petit appartement de deux pièces. Elle dit que cet amant étant jeune et fort amoureux, il lui suffit en tout genre et que son intention est de vivre tranquille avec lui. Elle est connue sous le nom de Dézirée.

1760, 5 septembre.

La demoiselle Camouche (1), *actrice de la Comédie-Française*, *entretenue par M. le comte de Lauraguais.*

La demoiselle Jacqueline Camouche, actrice à la Comédie-Française, est native de Paris, âgée de 19 ans. Le nommé Camouche, son père, a été anciennement coureur de M. le duc de Bouillon, ensuite courrier de M. Lambert, banquier de milord Abdermale (2), ambassadeur d'Angleterre à

(1) Camouche (Mlle), de la Comédie-Française. — *Corresp. litt.* Débute en 1759 à 17 ans et meurt en septembre 1761, fort regrettée de ses camarades à cause de ses qualités sociales. Service célébré à Saint-Sulpice à leurs frais. — Collé. *Journal.*

(2) Albemarle (milord). Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du roi d'Angleterre 1749-1755, rue Saint-Dominique, hôtel d'Auvergne. C'était l'hôtel Mirepoix. Sur sa liaison avec Lolotte (Mlle Gaucher), voir Marmontel. — *Mémoires. loct. cit.* Cette Lolotte est l'original de la *Bergère des Alpes.* « Galant homme, noble, sensible, généreux, plein de loyauté, de franchise, de politesse et de bonté. » — Marmontel. *Mémoires*, liv. IV. « Ni

la Cour de France. Les courses qu'il fit pour ce banquier le rendirent suspect, il fut arrêté en 1750, par le sieur Durocher et conduit à la Bastille. Son innocence ayant été reconnue, il en sortit six mois après. Du temps qu'il était coureur, il enleva, à Dreux, la fille d'un aubergiste qu'il a épousée. De ce mariage sont provenues deux filles, celle dont il est ici question, qui est la cadette, et l'aînée qui est aujourd'hui la maîtresse d'Armand, le comédien au même spectacle, ce qui est cause qu'il s'est intéressé pour cette famille et qu'il a formé cette cadette pour le spectacle françois. On soupçonne le sieur Coutailloux, aide-major à Lille, de lui avoir dérobé sa première fleur, ayant eu occasion de se lier avec ledit Camouche lors de sa détention ; mais la première aventure d'éclat qu'on lui a connue a été avec M. le comte de Paar, grand-maître des Postes des Pays héréditaires de l'Impératrice-reine, il y a de cela environ 18 mois. Lors de son début aux Français, il lui meubla un appartement élégant, rue du Sépulchre. Mais ce seigneur ayant été obligé de s'en aller dans son pays, cette liaison cessa sans en avoir tiré grand avantage, et elle est demeurée toujours au théâtre, ennuyant fort le public par ses talents subalternes, vendant pièce à pièce de ses nippes pour se soutenir dans l'espérance de trouver quelqu'un en état de la remonter. La misère des temps l'a forcée d'accepter, il y a environ six semaines, les offres de

petit ni grand ; assez gros, figure assez agréable. » — De Luynes. *Mémoires*, IX, XIV. P. Il meurt en revenant de chez Lolotte à Passy. — Casanova. *Mémoires*.

M. le comte de Lauraguais (1) dont les affaires sont un peu délabrées, ayant fait une dépense exhorbitante avec la demoiselle Riquet (2), ci-devant danseuse à l'Opéra, avec qui il a vécu pendant près de deux ans. Mais la maladie de poitrine dont elle est attaquée augmentant journellement et le privant des plaisirs de son âge, il a proposé à la demoiselle Camouche de l'entretenir, ce qu'elle a accepté. Les conditions du marché sont un très joli appartement qu'il lui a fait meubler, rue des Cordeliers, une bague de 3.000 livres qu'il lui a fait présent, prise à crédit chez Le Maignant, bijoutier, et 1.200 livres pour ses honoraires par mois. Il s'est chargé, en outre, de lui faire cadeau des habits de théâtre qui lui sont nécessaires, ce qui fait encore une dépense considérable. Il paraît que M. le comte de Lauraguais ira grand train à sa ruine avec de tels arrangements. On lui connaît un billet de 30.000 livres au profit de la demoiselle Riquet qui n'est pas encore acquitté. Cette dernière a pris ce changement si fort à cœur (car elle l'aimait sincèrement), que son mal en est augmenté considérablement et qu'on ne pense pas qu'elle puisse aller loin.

(1) Lauraguais (comte de), et non *Lauragais.*
Louis-Léon-Félicité de Brancas, né en 1733, épouse, en 1755, Eliz. Paul de Gand de Mérode de Montmorency : c'est l'amant, entr'autres, de Sophie Arnould.
(2) Riquet (Mlle). — *Journal.*

1760, 5 septembre.

Note sur la demoiselle Deschamps, ne tenant à personne.

La demoiselle Rousseau, dite Deschamps (1), dont j'ai donné les premières aventures le 25 janvier de la présente année, sous le nom de Le Lache (2), parce qu'elle m'en avait imposé lorsqu'elle est entrée dans le monde, que je fis connaître entretenue par un nommé Alisse, négociant étranger, que j'ai appris être par lui-même un très mauvais sujet et fort lié avec un nommé Santis, connu pour escroc de jeu, sorti dernièrement de Bicêtre, avec lequel ils ont tous deux quitté Paris et courent la Calabre de ville en ville, cherchant des dupes.

Cette demoiselle Deschamps, dis-je, abandonnée de ce fripon, de qui cependant, elle avait tiré beaucoup d'argent, s'est trouvée fort heureuse de recevoir les hommages et bienfaits d'un sieur Darnet, autrefois coiffeur de femmes, ensuite prêtant son argent à bénéfice, et actuellement ne faisant plus aucun métier et prêt à se mettre en charge chez la Reine, lequel, de bonne foi, faisait sa cour à cette fille et fournissait à sa dépense, mais dans les bonnes grâces de qui il vint à savoir, il y a environ un mois, qu'un autre jeune homme, nommé La Boessière, étudiant en médecine, logé à Paris,

(1) Note marginale : « M. Chaban, je voudrais savoir s'il y a quelque procédure faite à l'occasion de cette aventure entre le sieur Darnet et le sieur de la Boissière, 8 sept. 1760 ».

(2) Note marginale : « Envoyé une note à M. Marais le même jour. Attendre sa réponse ».

en chambre garnie, rue Jacob, à l'hôtel de Modène, partageait ses faveurs et même devait être préféré sous peu de jours, ce qui détermina Darnet à quitter par mépris la partie le premier ; mais auparavant il eut une discussion avec son rival, chez leur maîtresse, qui se passa sans qu'il y eût aucune voie de fait. Darnet, ayant appris par quelques indiscrets que La Boessière le menaçait et le cherchait, se promit bien de lui prêter le collet à la première rencontre, et effectivement, le 2 de ce mois, sur les neuf heures du soir, ces deux rivaux se joignirent rue de l'Echaudé, près de l'Abbaye, mirent l'épée à la main. Darnet blessa le premier son adversaire au poignet et reculant deux pas l'en avertit ; celui-ci tomba à corps perdu sur Darnet, lui fournit un grand coup d'épée dans le côté de la poitrine, s'empara de son épée, et avec, lui en plongea quatre autres dans les parties nobles et dans la cuisse et prit la fuite, emportant l'épée de Darnet qui ne lui a pas encore été rendue. Darnet tombé en faiblesse, perdant tout son sang, fut relevé par une escouade de guet qui le reconduisit chez lui, rue des Poulies. Il eut la prudence de dire ne pas connaître celui qui l'avait mis dans ce mauvais état ; il a été confessé la nuit même et est encore en danger de mourir. La Deschamps, informée de cette aventure par une lettre de La Boessière, se tient cachée, craignant qu'informé de la part qu'elle a à cet assassin [at] (car les coups redoublés, hors de défense et l'épée emportée ne peuvent faire regarder cette histoire comme une rixe), le ministre ne la fasse punir par un long séjour à la Salpétrière, qu'elle a mérité depuis

longtemps. Quant à moi, je l'ai toujours connue comme une tapageuse de premier ordre; elle était étroitement liée avec la nommée La Chanterie, actuellement détenue à l'hôpital pour bacchanale et scandale dans les lieux publics. Celle dont est question avait promis d'être plus tranquille que par le passé; elle n'a pas tenu parole, et paraissant, au contraire, ne pas craindre la censure de la Police, elle s'embarrasse peu de beaucoup de gens à qui elle doit, les insulte et les menace. Cette fille ne tient à personne; sa sœur a été mise, il y a quelques années, sur le cheval de bois et chassée de la ville de Metz ou de Nancy. Son père y était boueur de son métier. Elle a été ci-devant servante d'auberge et elle serait bien dans le cas, par rapport à cette dernière aventure, de servir d'exemple à celles qui comme elle, au lieu de parer au scandale, occasionnent entre les jeunes gens des querelles qui se déterminent par risquer de perdre la vie et de monter, à cet effet, une longue garde à la Salpêtrière. Elle est connue en cette ville sous le nom de Deschamps; elle logeait ci-devant rue des Bons-Enfants; a circulé comme fille d'amour dans toutes les maisons publiques. Quoiqu'actuellement cachée, je la découvrirais s'il y avait des ordres pour l'arrêter. Elle le mérite bien.

1760, 12 septembre.

La demoiselle Rouvières, ci-devant bourgeoise, entretenue par M. le chevalier du Bec de Lièvre à raison de 30 louis par mois.

La demoiselle Chanvray, âgée de 18 ans, native de Paris, de moyenne taille, mais bien faite, blonde de cheveux, d'une très jolie figure, la plus belle peau du monde, une jolie gorge, la main belle, l'esprit fort orné, a été très bien éduquée, la voix gracieuse, chantant par méthode très agréablement, touchant fort bien du clavecin ; est née de parents autrefois à leur aise, qui la marièrent, il y a 18 mois, à un nommé Rouvières fils, marchand de bas du Roi, établi rue du Roule. Les premiers mois de cet établissement se sont passés avec la chaleur de nouveaux mariés, mais la jalousie et la figure du mari déplurent très promptement à cette jeune femme. Un garçon de boutique affidé commença par la consoler et trouvant en lui des charmes surnaturels à son mari du côté des plaisirs sensitifs, les préférences, les attentions la décelèrent ; le mari, tout hébêté qu'il puisse être, vit clair et trop, car il y eut (il y a de cela environ un an) grande dispute dans le ménage qui ne se termina que par la disparition du garçon de boutique qu'elle voulut bien alors sacrifier à sa tranquillité. Ce venin resta dans le cœur du mari, comme cela se doit, et partant de là, il eut d'assez mauvaises façons pour elle et s'opposa fermement aux visites assidues que M. le marquis de Bandole, qui l'avait lorgnée en passant, lui faisait. Ce sei-

gneur voyant de la difficulté et connaissant la coquetterie de la petite personne qu'il attaquait, s'adressa à Brissault, le plus habile, mais le plus fourbe courtier d'amour que nous ayons (et cependant l'on n'en manque pas), qui mit toutes ses ruses en œuvre inutilement. Le marquis ardent, fit ses affaires lui-même et dans un même jour devint le vainqueur de la jeune dame et de la fille d'un limonadier établi rue des Petits-Carreaux qui lui donna ses premières faveurs dans un coin de chambre garnie aux environs de ses père et mère. La jouissance répétée trois ou quatre fois vis-à-vis de notre dame bonnetière le rendit inconstant et sans se ressouvenir même de sa petite limonadière, elles se trouvèrent toutes deux oubliées. La marchande de bas donna tant d'inquiétudes à son mari qu'il la chassa presque de chez lui. En femme conseillée, elle se mit au couvent et aidée de sa mère veuve, elle constitua procureur, fit demande en séparation de corps et de bien. Elle vint à bout de cette dissolution et le tout confirmé par sentence authentique, elle sortit de son couvent et vint demeurer chez sa mère, que l'on connaît pour femme d'esprit. La disette en peu de temps donna des idées de coquetterie, et par on ne sait comment, la Varenne de la rue Feydeau fut sollicitée de trouver ce qu'il fallait pour réparer tous les torts de la fortune qui se faisaient si fort sentir. Cette dernière, habile dans son talent, voyant la jolie figure de la prétendante, se mit en tête de lui procurer une de ses meilleures connaissances, et effectivement ne manqua pas d'intéresser en sa faveur M. le chevalier du

Bec de Lièvre dont j'ai parlé depuis quelques mois plusieurs fois dans mes différentes feuilles qui, à la première vue, embrassa de joie la courtière et fit ses propositions de donner à Mme Rouvières trente louis par mois. Les choses acceptées, les espèces se montrèrent et restèrent entre les mains de la jeune dame qui le lendemain fut emmenée à Passy où ce gentilhomme a une maison de plaisance à loyer, après toutefois qu'il eut promis robes et bijoux. Il a témoigné sa reconnaissance à la Varenne par six louis de présent. La jeune dame lui en a donné autant en cachette, en lui disant qu'elle espérait par la suite lui en donner davantage dans une meilleure occasion. On ne peut trouver dans une petite femme plus de décision dans le caractère ; avec beaucoup de talent, elle a l'âme libertine, car on sait que ce garçon bonnetier qui, le premier, lui a fait goûter le plaisir du changement a toujours eu la satisfaction de la voir secrètement. Je n'en sais pas le nom mais je suis parfaitement informé du goût qu'elle a conservé pour lui. Elle a tant de finesse dans ses actions que cette intrigue continuera à la vue même des yeux les plus intéressés. Cependant, si son mari venait à découvrir sa conduite, il se ferait peut-être bien autoriser à la faire retourner au couvent.

1760, 19 septembre.

La demoiselle Delahaye, dite Legendre, entretenue par par M. Daschère, officier aux Gardes suisses.

La demoiselle Marie-Anne Delahaye, native de Rouen ou des environs, fille d'un fermier, est âgée

de près de trente ans, grande, bien faite, ne paraissant pas son âge, le visage à grands traits, mais bien fait, bel œil, beaux sourcils, belles dents, les cheveux bruns, la peau blanche, est à Paris depuis 6 ou 7 ans. L'on sait que dans son pays elle a été débauchée par un abbé fort riche dont on n'a jamais pu savoir le nom, qui, en mourant, lui a assuré 800 livres de rente ; que dans cette ville, peu après qu'elle y fut arrivée, elle fit la connaissance d'un nommé Léger qui, de valet de pied de M. le duc d'Orléans, était devenu fourrier des logis de la maison de ce prince, lui fit beaucoup de bien, lui donna ses premiers meubles assez propres et vécut avec elle en très bonne union, lequel Léger était connu pour être croc de jeu (*sic*) et se fit chasser pour s'être avisé de friponnerie en jouant, il y a je crois, quatre ou cinq ans, au salon du Roi à Marly ; après lequel accident, par les protections de sa femme attachée et placée auprès de Mme la duchesse d'Orléans, il obtint une place de garde-magasin à l'armée où il gagna considérablement d'abord ; envoyait exactement de l'argent à sa maîtresse connue sous le nom de Le Gendre qu'elle a toujours porté ; mais la conduite de ce joueur le réduisit enfin à presque une misère entière ; les envois d'argent cessèrent et comme la demoiselle Le Gendre est par elle-même une bonne enfant, lorsqu'elle se fut expliquée sur son sort dans ses connaissances, dont elle était même considérée par la tranquillité de sa conduite, elle trouva promptement à remplacer cet homme avec qui elle avait vécu près de six ans. M. Daschère, lieutenant aux

Gardes suisses, connu pour être fort riche, s'en chargea, il y a environ un an, à raison de 600 livres par mois sans les présents, et avant de partir pour l'armée cette campagne, il l'a fait déloger de la rue Montmartre, a augmenté considérablement ses meubles et lui a donné des diamants. Elle demeure actuellement rue des Bons-Enfants, au petit hôtel du Maine dans un très bel appartement. Cet officier, depuis son absence, lui envoie régulièrement ses appointements. Elle est enceinte de ses faits et prête d'accoucher. Il lui à promis de lui assurer des rentes et paraît par ses lettres en être fort amoureux. Elle avoue elle-même que les bonnes façons de son amant l'y ont fortement attachée. J'en ai toujours entendu bien parler et si cette demoiselle a eu affaire à quelqu'autre homme que les ci-dessus nommés, ce n'a été sûrement que pour des passades très avantageuses du côté du produit. Sa maison est montée ; elle a laquais, cuisinière et femme de chambre ; son amant lui paie les frais d'un carrosse de remise au mois.

1760. 19 septembre.

Augmentation à l'histoire de la demoiselle Maranvile (1) *entretenue par M. le chevalier de Sens et M. le comte Lambert* (2), *allemand.*

La demoiselle Benneseran, connue sous le nom de Maranville, dont j'ai donné les premières aven-

(1) Maranville (Mlle). — *Journal.*
(2) Lambert (comte de). Maximilien-Joseph de Lamberg, 1730-1792. — Voltaire. *Œuvres.* L, 182, éd. Garnier.

tures le 15 décembre 1758, l'annonçant comme entretenue par un jeune officier aux Gardes françaises, nommé M. le chevalier de Sens, de famille normande, dont la mère est vivante et qui demeure à Rouen, lequel au mois d'avril suivant emmena sa jeune maîtresse travestie en hussard, d'abord à Rouen, où il fit quelque séjour, ensuite au détachement qu'il allait joindre sur les côtes où elle resta toujours auprès de lui sous le même habillement. Cette docilité et son attachement lui attirèrent la confiance de son amant au point que, de retour à Paris, il s'est mis dans ses meubles fort honnêtes, placés dans un très bel appartement, rue du Mail, au petit hôtel des Chiens, fit reprendre à la demoiselle Maranville les habits de son sexe et lui fit présent du tout. Ils passèrent encore six mois.; mais le chevalier, forcé de retourner à son devoir, fit son testament par lequel il donne à sa maîtresse tous ses effets et bijoux qui étaient à son usage, qu'il lui a laissés en garde, et depuis, régulièrement tous les mois, lui a fait tenir cent cinquante livres pour subvenir à sa dépense et ce sous condition de la plus exacte fidélité. On lui en a fait serment, on l'a tenu pendant environ deux mois assez religieusement, mais ensuite, notre demoiselle s'est bien relâchée de la régularité sous la spécieuse raison qu'il était impossible de se soutenir avec si peu et faisant presqu'à tout venant beau jeu. Elle a choisi dans ses nouvelles connaissances celles qui pouvaient lui être utiles. Dans ce nombre, depuis environ deux mois, elle a su intéresser pour elle, M. le comte Lambert, seigneur allemand, que l'on sait demeurer chez M. de Staremberg,

ambassadeur de l'Empereur, de qui elle a tiré plus de cent louis et qui lui promet des diamants. Elle prétend avoir dit à ce seigneur que si M. le chevalier de Sens revenait il faudrait qu'il se retirât, ou bien se contentât des moments qu'elle voudrait bien lui sacrifier. Cette franchise a plu à M. le comte et a redoublé en lui l'estime qu'il a conçue pour elle. Il continue d'être fort assidu à aller tous les soirs chez elle pour y souper. Cette demoiselle a fait fermer sa porte à tous ceux qu'elle avait reçus par le passé. Elle ne sort jamais et ne songe qu'à augmenter son mobilier et sa garde-robe. Sans être absolument jolie, elle plaît par sa douceur; en outre on assure qu'elle a un des plus beaux corps que l'on puisse voir. Dans les commencements qu'elle a été dans le monde elle a servi au sieur Lemoine, fameux sculpteur, pour modèle.

1760, 26 septembre.

La demoiselle De Lorme, dite Morette, entretenue par M. Dumetz de Rosnay (1), *président à la Chambre des Comptes.*

La demoiselle Marie De Lorme, âgée de 19 ans, native d'Alençon, est de moyenne taille, brune de cheveux, la peau fort blanche, bel œil, le nez bien fait, la bouche gracieuse, d'un bon embonpoint, la main jolie, d'un caractère fort doux, ne manquant pas d'esprit et connue pour être une

(1) Dumetz de Rosnay. Messire Claude-Gédéon-Denis Dumetz de Rosnay, rue Beautreillis, entré en charge en 1747. Président à la Chambre des Comptes, semestre d'été. — *Alm. Royal, 1760.*

des femmes des plus lubriques. Orpheline de père et de mère depuis l'âge de 13 ans, a été élevée chez le nommé Macé, son oncle maternel et son tuteur. Elle y fut débauchée par un nommé Guy, capitaine au régiment de Saint-Chaumont, ce qui la fit sortir de chez ses parents qui ne voulurent plus la garder et qui n'osèrent la faire renfermer par la crainte qu'ils avaient de ce M. Guy qui lui donna des meubles et la fit changer de quartier. La liberté dans laquelle elle se trouva la perdit, c'est-à-dire que sa coquetterie la fit se prêter aux fleurettes de plusieurs officiers résidents en ladite ville d'Alençon,ce qui fit que M. Guy l'abandonna. Elle se mit singulièrement sous la protection d'un nommé M. Le Maître, officier dans Royal-Marine, qui lui procura la grande maladie. Le chagrin la prit, elle se détermina à se rendre à Paris ; elle donna ses meubles à une de ses sœurs également adonnée à la galanterie et vivant avec un organiste. Arrivée dans cette ville, au bout de deux jours, elle se rendit à l'hôpital de Bicêtre, avec une lettre de recommandation du sieur Brunet, contrôleur des aides de ladite ville d'Alençon, pour le sieur Rochard, chirurgien, qui lui fit passer les grands remèdes. Dans cet intervalle elle s'y lia avec des filles de joie qui l'assistèrent, mais lassées de le faire, elles lui conseillèrent de recevoir des secours de la Dupuis, femme tenant maison publique, rue de Vendôme, ce qu'elle fit et à la sortie de cet hôpital, elle vint demeurer chez cette femme sous le nom de Beaulieu. Elle y a resté environ six mois ; de là a vécu en guerluchonnage pendant environ 4 mois en chambre garnie, aux

Petits-Carreaux, avec un nommé Saint-Aubin; mais leur petite fortune ne suffisant pas pour substanter, cette demoiselle allait en détachement, soit chez la Varenne, soit chez la Dubuisson, toutes deux appareilleuses en réputation, chez l'une et chez l'autre alternativement; elle y a fait de bonnes connaissances, mais la misère et la raison lui ayant donné de l'acquit d'après les fautes passées (car étant dans les endroits publics elle a refusé de bonnes occasions qui l'en auraient retirée), elle a eu enfin l'esprit de profiter des bontés d'une de ces bonnes pratiques, c'est là le terme, dont elle ignorait le nom, à qui elle donna tant de plaisir dans leur conversation particulière qu'il en devint amoureux et se détermina à la prendre à lui seul. Dans une de ses entrevues il lui fit ses conditions, c'est-à-dire des meubles honnêtes pour un commencement, lesquels furent promptement acceptés et placés rue des Ménestriers, quartier Saint-Martin ; en outre 12 louis par mois pour appointements, location, domestique et fourniture de bois et vin à part, payés de plus 12 livres par semaine pour les frais de spectacle. Cette demoiselle a été environ trois semaines sans savoir le nom de son bienfaiteur qu'elle avait pourtant maléficié du côté de la santé dès les premiers instants de leur connaissance puisque l'histoire rapporte, et ce dans le vrai, qu'elle se fait traiter de certaine galanterie qui fait pleurer sans en avoir envie. Ce généreux entreteneur a pris son parti sur ce petit accident, lui a conseillé de se faire soigner. Quant à lui, ne voulant pas se faire connaître ou ayant l'idée de se traiter lui-

même par des recettes qu'il connaît, il a refusé constamment de se faire voir à aucun chirurgien. Un Esculape habile dans ces sortes de maladies et que l'on nomme Darnet, médicamente la demoiselle et sa santé revient à vue d'œil. D'ailleurs la satisfaction qu'elle a de ne manquer de rien, d'être déjà bien nippée, d'avoir de l'argenterie et des promesses avantageuses pour la suite, la vivifient et lui font désirer une prompte guérison. En outre la connaissance qu'elle a maintenant d'appartenir à un homme comme il faut, puisque c'est M. Dumetz de Rosnay, président à la Chambre des Comptes, qui lui fait tout ce bien, lui met du baume dans le sang. Il est actuellement dans son château de Bourgon, jusqu'au 5 ou 10 d'octobre prochain, et lui a laissé de l'argent suffisamment pour attendre son retour. L'on sait que cette demoiselle se promet et dit hautement qu'elle veut par sa bonne conduite faire oublier à ce monsieur l'endroit où il l'a connue. Elle ne sort de chez elle que pour aller au spectacle et s'y maintient avec beaucoup de décence, ne fréquente aucune femme et a renoncé totalement à la Varenne, la Dubuisson et toutes ses semblables; du moins c'est le propos qu'elle arbore présentement. Elle a de l'esprit et paraît lasse de sa vie passée. Il se pourrait faire qu'elle se tournât à bien; elle ne serait pas la première. On la connaît actuellement sous le nom de Mme Morette : c'est celui d'une de ses terres qu'il [M. de Rosnay] a voulu lui-même qu'elle portât.

1760, 26 septembre.

Augmentation à l'histoire de la demoiselle Boujard, dite Bellevue, connue sous le nom de Beaupré, entretenue par M. Desejand, gentilhomme de Bretagne.

La demoiselle Boujard, dite Bellevue, actuellement connue sous le nom de Beaupré, dont j'ai donné les aventures le 1er mars de cette même année comme retirée de chez la Varenne de la rue Feydeau, par M. le marquis de Persennat, moyennant 50 louis d'or, qu'il logea dans sa maison du fauboug Montmartre, rue Neuve-Saint-Lazare, n° 9, jusqu'à son départ pour l'armée, qu'il la mit au couvent, à Saint-Denis, chez les Dames Urselines, pour attendre son retour, croyant qu'elle s'y tiendrait, lui a manqué vers le mois de juillet dernier et se prêta à retourner chez la Varenne qui la vint voir à l'insu du marquis. On rendit cependant le service à ce seigneur de lui mander cette aventure et d'engager la demoiselle par de bonnes raisons, ou plutôt ses père et mère la mirent en pension chez un chirurgien jusqu'au retour, et effectivement, M. de Persennat,étant revenu il y a trois semaines, la vit deux fois, lui donna quelques louis et lui donna la liberté d'être sa maîtresse. Elle vint se mettre en chambre garnie, rue des Prouvaires, même maison que la Eudes, et de là s'est mise à circuler chez les femmes en passade afin d'y trouver quelques bonnes occasions. Et effectivement, chez la Varenne, elle y a connu un nommé M. de Sejan, gentilhomme de Bretagne, qui loge

dans cette ville, rue Croix-des-Petits-Champs, à l'hôtel de Bretagne, avec la dame, son épouse, qui y est venue pour prendre les eaux de Passy, lequel a pris beaucoup de goût pour cette jeune demoiselle et lui donne 12 louis par mois pour tous frais. Elle demeure actuellement rue des Bons-Enfants, à l'hôtel, et n'a qu'une servante pour tout domestique. Cette petite personne n'est pas des plus jolies et paraît avoir le caractère susceptible de libertinage et de fourberie.

1760, 10 octobre.

La demoiselle Aubin, demeurante rue de Cléry, entretenue par M. Deanes, irlandais, ou Dethennes, étranger, logé à l'hôtel d'Entrague, rue de Tournon.

La demoiselle Aubin, demeurante rue de Cléry, près la Porte-Saint-Denis, est native de Paris. Son père est mort. Il avait été valet de chambre perruquier chez le Roi, avait consommé avant sa mort la plus grande partie de son bien. Sa veuve fut obligée de se débarrasser de la demoiselle Aubin, leur fille, alors âgée de 19 ans, et de la placer en qualité de demoiselle de compagnie chez la demoiselle Varenne, qui était dans ce temps entretetenue par M. le comte de Binthem qui s'y attacha beaucoup et la traita toujours comme amie, lui fit beaucoup de galanteries et ne s'en sépara qu'avec peine, ce qui ne se fit que parce que M. le commandeur de Guynes, qui avait accès chez Mlle Varenne, sut l'enjôler par ses belles promesses et la détermina à venir demeurer avec

lui, rue Grange-Batelière. Il en eut les premières faveurs et la garda environ six mois, au bout duquel temps (et peut-être cherchait-il lui-même à s'en débarrasser) M. le comte de Montmorin, avec qui il était lié, s'en chargea à raison de 400 livres par mois sans les présents, et l'emmena à Fontainebleau dans son gouvernement où elle a resté environ deux ans et demi. Elle en a eu un enfant femelle qui est à sa charge actuellement par sa faute, car après avoir elle-même quitté ce seigneur, elle l'a forcé à force de lettres à lui faire rendre par sa nourrice. L'on croit que malgré ses procédés, M. de Montmorin lui fournissait encore quelques secours de temps en temps. Avec l'argent qu'elle avait amassé elle s'acheta des meubles et vint se loger sur le boulevard, entre la Porte-Montmartre et la rue Poissonnière; elle renoua avec Mlle Varenne et depuis ont toujours été amies. Elle fit encore chez cette demoiselle une connaissance; ce fut M. de Culan, chevalier de Malte, que la demoiselle Deville la Savoyarde avait presque ruiné, que cette demoiselle Aubin, a achevé et à qui elle a fait succéder, même de son temps de jouissance, M. de Jonville, conseiller au Parlement, qui dépensa tout ce qu'il put et avec qui la demoiselle Aubin a eu plusieurs enfants. Mais s'apercevant que les fonds venaient à lui manquer et que les actions baissaient, elle a eu la précaution de lui faire faire à son profit un contrat de constitution de 600 livres de rente, et le laissa après s'éclipser de chez elle, mais n'a pas perdu la tête à l'échéance de sa rente. Elle s'y est d'abord pris poliment pour en être payée.

Voyant qu'il ne tenait aucun compte de ses suppliques, elle l'a fait actionner et a poussé les choses si loin qu'elle lui a fait saisir ses meubles. Cette affaire n'est point encore terminée. Ce robin m'a fait l'honneur de m'en instruire lui-même, dimanche dernier, à la Comédie-Italienne. La demoiselle Aubin est actuellement entretenue à 20 louis par mois par un jeune étranger qui demeure rue de Tournon, à l'hôtel d'Entragues, dont les livrées sont des habits bleus, galonnés en argent, les aiguillettes de même ; il va tous les jours chez elle. Les uns le nomment M. Dennes ; les autres M. de Thennes. La Varenne de la rue Feydeau est furieuse de cette aventure parce que ce seigneur lui avait donné sa pratique. Cette demoiselle Aubin est une grande femme, d'une fort jolie figure, brune de cheveux, l'œil beau et voluptueux. On lui connaît beaucoup de douceur dans le caractère, remplie de bons propos, fort polie et d'un maintien fort honnête. Elle a encore quelque chose à espérer après la mort de sa mère.

1760, 16 octobre.

La demoiselle Morelle, dite Guimarre, danseuse à la Comédie-Française, entretenue actuellement par M. Bertin, trésorier des parties casuelles.

La demoiselle Marie Morelle, âgée de 14 ans, bien faite, en possession déjà de la plus jolie gorge du monde, d'une figure assez bien sans être jolie, l'œil fripon et porté au plaisir, l'esprit très vif, fort

bien élevée, est native de Paris et bâtarde d'un nommé Bernard, juif, qui est mort au Châtelet où il était détenu pour dettes depuis fort longtemps et d'une nommée Morelle dont elle porte le nom, qui par elle-même était fille de fort honnêtes gens, d'où ledit Bernard l'avait débauchée dans le temps qu'il faisait une certaine figure sur le pavé de Paris et qu'elle a continué de voir en prison jusqu'à sa mort en continuant aussi l'éducation de sa fille qu'elle a disposée au talent de la danse par les secours qu'elle a su adroitement tirer de M. d'Harnoncourt et de M. le président de Saint-Lubin, de tous temps connus pour ces sortes de commencements. Lequel talent s'est perfectionné au point que cette jeune demoiselle est une des premières danseuses actuelles à la Comédie-Française, depuis environ un an, dans le genre des grâces, à la satisfaction du public et connue sous le nom de Guimarre. Jusqu'à présent on a toujours vu sa mère la tenir de fort court en ne négligeant pas cependant de la faire paraître aux foyers du spectacle pour y faire quelques bonnes dupes. Il ne s'était encore présenté personne qui voulut parler clair, mais on sait pertinemment, quoique cela se dise tout bas, que M. Bertin, trésorier des parties casuelles, s'en est chargé et lui a fait meubler très proprement un appartement près de la Comédie, sans que la demoiselle Husse, actrice du même spectacle, qu'il entretient à gros frais depuis plusieurs années, en ait aucune connaissance. Les méchants qui se plaisent dans les brouilleries de ces sortes de petits ménages clandestins, attendent avec satisfaction le moment où la demoiselle Husse

sera instruite du nouveau goût de son Plutus. On la connaît très violente, fort méchante et l'on croit qu'il passera de fort mauvais moments ainsi que la demoiselle Guimarre ; mais heureusement cette dernière a une mère qui n'entend pas raillerie et qui pourra bien ne pas respecter la figure de cette nouvelle Médée si ses vivacités l'impatientent. Je serai en état de savoir incessamment à quoi les appointements de la demoiselle Guimarre seront fixés ainsi que des mouvements de la demoiselle Husse dont je rendrai un fidèle compte. On assure que sans les soins de la mère, la demoiselle Guimarre aurait certainement laissé cueillir sa première fleur à un jeune danseur, Prévost d'Hyacinthe, ci-devant maître de ballets, qui lui a montré longtemps, lequel est d'une fort jolie figure et dont on la sait amoureuse folle. A présent que la fortune a changé de face, elle pourra satisfaire son goût et son ambition. M. Bertin ne gène pas trop ses maîtresses et elles ont toutes été dans l'habitude de guerluchonner. D'ailleurs, la chère mère, qui a été elle-même susceptible d'amour, deviendra sans doute traitable pour se conserver une fille qui fait toute sa ressource (1).

1760, 24 octobre.

La dame Sauval, demeurante rue de Bercy, au Marais, entretenue par M. de Benéche, mousquetaire noir, riche Américain.

La demoiselle Fromageat, âgée de 30 ans, de

(1) Guimard (la). Si ces détails sur la Guimard ne sont pas tous inédits, ils n'en sont pas moins intéressants.

grande taille, d'une belle prestance et d'une belle figure, les cheveux bruns, la peau assez blanche, connue pour être d'un caractère fort doux, est native de Paris et fut mariée, il y a 12 ans, à un sieur Sauval, alors garde du Roi, qui fut remercié de ce corps peu de temps après son mariage et qui vécut ainsi que sa femme des secours de la dame Fromageat mère, secourue elle-même par son fils aîné, qui est secrétaire de M. de Saint-Pange et de M. le comte de Courtenay. Mais cette vie frugale ne convenant point audit sieur Sauval, on assure qu'il força sa femme à se faire entretenir et à recevoir en cette qualité les hommages du sieur Olivier, garde-meuble chez le Roi, avec qui elle a vécu 4 ans. Cet abandon de la part de son mari, qu'elle n'avait épousé que par inclination, le lui fit mépriser et devenir indifférente sur ses autres actions. Après le sieur Olivier, son mari lui laissa prendre de semblables engagements avec un jeune homme nommé Nadille, fils d'un commerçant de fil d'or, rue Bourg-l'Abbé, qu'elle a conservé pendant 18 mois. Celui-ci a été succédé par M. de Chalabre (1), exempt des gardes du Roi, qui lui fit quelque bien et la garda peu de temps. Ensuite M. de la Ferté, banquier, qui demeure présentement avec M. de la Borde, banquier de la Cour, s'en chargea. Dans ce temps-là, son mari trouva à se placer et à obtenir un emploi de 800 livres dans les vivres de la Marine, à Brest où il se rendit. Il voulait alors que sa femme le suivît. Elle le

(1) Chalabre (de). — *Mém. secrets* (1778-1787.) Ce M. de Chalabre devint *banquier de la reine* au jeu de Marly en 1778. — *Mercure de France.*

refusa par le peu d'estime qu'elle avait pour lui et garda à sa charge les enfants qu'elle avait eus depuis son mariage. Cet homme revint il y a deux ans et emmena avec lui deux de ses enfants et depuis peu, sur un placet qu'il fit présenter à M. le lieutenant-général de Police par son fondé de procuration, je forçai la dame Fromageat, sa belle-mère, de lui remettre sa fille, âgée de 7 ans, qu'elle élevait avec grand soin et beaucoup d'amitié. Elle est à Brest depuis le 24 août dernier. Quant à la dame Sauval, elle a été depuis plusieurs années dans une affreuse misère. L'en voilà retirée par la conquête très complète qu'elle a faite de M. de Benêche, mousquetaire noir, Américain fort riche, neveu à la mode de Bretagne de M. de Ségur (1), prévôt de Paris. Ce jeune homme est charmant, fait au tour, et de la plus jolie figure du monde. Il a fait à sa maîtresse 1.200 livres de rente par contrat passé devant le sieur Rabouine, notaire, rue Montmartre, et lui a donné pour 1.000 livres de meubles qui sont placés rue de Berry, au Marais, dans une maison louée 1.000 livres de loyer par an. Ils font ménage ensemble. M. de Benêche occupe le derrière de cette maison et mène avec cette dame la vie la plus tranquille. Lorsque M. de Ségur est à Paris, il vient les voir tous deux et mange chez Mme Sauval. On assure même que lorsqu'il sera de retour de Bordeaux, son plan est pris d'y venir souper tous les soirs comme voisin, puisqu'actuellement son hôtel est rue Saint-Louis.

(1) Ségur (de). Prévôt de Paris, rue Saint-Louis, près la rue Neuve-Saint-Gilles, en charge depuis 1755.

La dame Sauval est par elle-même une femme méritante, à qui on peut rendre la justice et croire que ses premières idées avaient été d'être sage et que si par la suite elle s'est vue forcée d'aller faire quelques passades chez des personnes de distinction (ainsi que j'en ai dit quelques-unes, il y a quelques années), ç'a été plutôt par nécessité que libertinage. Dans ces temps de calamité, elle avait contracté quelques dettes; on assure qu'elle les acquitte peu à peu. Son mari qui la sait bien actuellement dans ses affaires, voudrait qu'elle se déterminât à l'aller joindre et c'est pour lui en donner l'envie qu'il la prive successivement de la satisfaction de voir ses enfants qu'elle aimait beaucoup. Voyant que rien ne lui réussit de ce côté, il a cherché par une lettre diffamante à donner à M. le curé de Saint-Eustache (1) des présomptions affreuses, toutes mal fondées (ayant par devers moi la preuve du contraire), contre la dame Fromageat, sa belle-mère, qui jouit dans son quartier de la réputation de très honnête femme.

1760, 24 octobre.

La demoiselle Pelletier, entretenue par M. le comte d'Hilst, flamand, demeurant ensemble, rue Saint-Martin, aux Trois-Perdreaux.

La demoiselle Marie-Joseph Pelletier, âgée de 17 ans, est native de Rochefort, fille d'un officier dans le régiment de Kareer, suisse, qui fut tué

(1) Curé de Saint-Eustache. J. Fr. Robert Secousse, depuis 1729.

dans la dernière guerre ; fut élevée par sa mère qui l'amena à Paris et la mit au couvent de Meudon où elle resta plusieurs années et en sortit après la mort de cette mère, il y a de cela trois ans. Un de ses oncles, que l'on nomme Pelletier, maître tailleur, rue de Richelieu, la prit chez lui et en eut toutes sortes de soins, mais comme elle embellissait journellement; elle donna dans l'œil à M. le comte de Duglasse [Douglas] qui a été ci-devant envoyé en Russie et qui se servait de ce Pelletier pour ses habillements, lequel la fit guetter et enlever. On la mit dans un hôtel garni, on l'amusa avec des propos de coquetterie et ce seigneur la garda pendant six semaines. Se voyant abandonnée, la misère la gagnant et la honte l'empêchant de retourner chez son oncle, elle se détermina à aller demeurer chez la Lefebvre, à la Barrière-Sainte-Anne, où elle fut connue sous le nom de Zaïre. Elle y resta environ six mois. Une petite querelle les divisa et elle vint demeurer chez la Hermant. Cette dernière la regardant comme une de ses plus jolies filles et s'imaginant faire fortune, la mena l'année dernière à Spa, dans le temps des Eaux, avec une autre fille nommée Hélène. Elles n'y furent pas huit jours qu'elles abandonnèrent cette Hermant, en lui emportant tous ses meilleurs effets et s'en allèrent à Liége. La demoiselle Zaïre dont est question, vécut avec un nommé M. Le Clerc, capitaine au service de l'Impératrice-Reine, avec lequel elle fut à Bruxelles et se sépara alors de la demoiselle Hélène. Au bout d'un mois de séjour, elle quitta M. Le Clerc et passa aux appointements de M. le duc de Saint-Alban, dont elle tira beau-

coup d'argent. Ensuite, elle fit la connaissance d'un jeune homme qu'elle dit s'appeler le comte d'Hilst, seigneur de Lierre et qui a des biens à Bruges et à Ostende. Elle vécut avec lui environ dix mois de suite et se brouilla avec lui par jalousie de part et d'autre. Elle fut tout de suite entretenue par M. le duc d'Urssel (1) qui la garda pendant deux mois. Elle eut le soin de se faire bien nipper par tous ces différents seigneurs, mais elle n'eut pas de conduite du côté de sa dépense ; aussi s'est-elle vue réduite à n'avoir que des hardes. Après la rupture de M. le duc d'Urssel, elle renoua avec M. le comte d'Hilst, et depuis ce temps est toujours avec lui. Ils font bourse commune, et depuis environ trois semaines, ce seigneur est avec elle en cette ville, logé rue Saint-Martin, à l'enseigne des Trois-Perdreaux, en hôtel garni où il l'a donnée comme étant sa femme. Elle dit que s'il se plaît à Paris, il y fera sa maison. Elle est fort heureuse avec lui ; il a pris une entière confiance en elle et ne lui refuse rien de tout ce qui peut lui faire plaisir. Il lui a promis de lui assurer dans un an des rentes sur le plus clair de ses biens. Cette petite personne a de l'esprit et saura bien le mener à l'exécution de ses promesses ; elle est d'une fort jolie figure, de petite taille, blanche de peau, brune de cheveux, les yeux fripons et elle a passé autrefois dans les maisons publiques pour avoir beaucoup de tempérament.

(1) Huxelles (duc d').

31 octobre 1760.

La demoiselle Ferrière, femme de Serre, danseuse dans les ballets de l'Opéra, entretenue par M. de Brézé (1), *doyen des conseillers du Grand Conseil et par M. Dôme attaché à la Marine. Elle demeure rue du Hasard.*

La demoiselle Ferrière, âgée d'environ 21 ans, est native de Paris, de père et de mère que l'on connaissait pour être de bas aloi et qui fut élevée par une tante établie à Montreuil, où elle fut débauchée par un chanoine de Vincennes, ce qui l'ayant rendue peu docile aux préceptes de cette tante, la conduisit par degrés à venir s'installer chez la Montigny, il y a de cela six à sept ans, où elle fut connue sous le nom de Mondor. On n'a jamais sù son nom de famille. Comme elle était gentille, quoique fort picotée de petite vérole, d'ailleurs très bien faite et séduisante lorsqu'elle rit, elle eût beaucoup d'occupation dans cette maison. Elle en sortit au bout d'un an d'exercices, s'étant amourachée d'un jeune homme nommé de Serre qui l'engagea à partager sa petite fortune. Il était assez joli garçon et la chronique le regardait comme *patient* parmi les personnes entichées du péché antiphisique (2). Un pareil accord entre deux jeunes gens de différent sexe produit des fonds pour la subsistance du ménage, aussi paru-

(1) Brézé (de). De Breget, doyen des conseillers du Grand Conseil, rue et près Saint-Victor, entré en charge en 1717. Il devait donc avoir de 65 à 70 ans en 1760.

(2) Il est inutile d'expliquer le « péché antiphisique » et le mot « patient ».

rent-ils à tout le monde être dans l'aisance. La demoiselle Mondor de son côté postulait les écus de M. de Brézé, homme fort âgé, fort riche, doyen des conseillers du Grand Conseil, qui la retira d'avec de Serre et lui donna de beaux meubles et beaucoup d'or. L'aisance de cette demoiselle ne lui fit point oublier son inclination; au contraire ces deux amants s'aimèrent davantage. M. de Brézé voulut le trouver mauvais et menaça de quitter; on prit quelques précautions et l'on finit enfin par se marier secrètement. Le sieur de Serre avait promis d'être circonspect avant le mariage; dès cette affaire terminée il voulut rester à la maison en tout temps; il fallut donc instruire M. de Brézé de la nouvelle composition. Il en fut furieux dans l'abord; on l'apaisa et pour se débarrasser de cet importun mari il prit le parti, après beaucoup de propos de part et d'autre, de fournir à de Serre de l'argent pour lui faire un état. On lui acheta une charge d'officier dans les Gardes de la ville et une autre petite charge chez le Roi, le tout de valeur d'environ 24 à 25.000 livres, avec lesquelles il vit en son particulier et voit rarement sa femme que M. de Brézé oblige toujours. Elle s'est occupée depuis deux ans à apprendre à danser et enfin elle est entrée depuis quelque temps à l'Opéra pour y figurer dans les ballets. Actuellement M. de Brézé est secondé pour ce qui regarde la dépense de cette demoiselle qui est excessive par un nommé M. Dôme, attaché à la Marine, homme riche au moins de 30.000 livres de rente et garçon, qui, cependant, quoiqu'il lui donne beaucoup, n'a point voulu prendre auprès d'elle la qualité d'en-

treteneur. Elle demeure à présent rue du Hasard, est riche en meubles, a des diamants, et on assure que M. de Brézé lui a fait, il y a environ un an ou deux, 1.200 livres de rente viagère. Avec tous ces secours elle est en état de faire figure ; son mari va la voir quelquefois et en retire certainement quelques louis. Il est d'ailleurs actuellement d'un caractère assez tranquille ; il se fourre dans les compagnies de nos autres jolies femmes, aussi danseuses à l'Opéra, et les guerluchonne quand il peut.

7 novembre 1760.

La demoiselle Ferrière, demeurante chez son père, rue des Blancs-Manteaux, entretenue par M. de la Bastide, banquier, rue de la Monnoye.

La demoiselle Jeanne-Louise Ferrière, âgée de 18 ans, native de Paris, grande, bien faite, blonde de cheveux et d'une fort jolie figure, est fille d'un cordonnier, rue des Blancs-Manteaux ; fut débauchée il y a un an par un nommé M. de Courvoisis, officier du régiment de Saxe, et ce à la connaissance de son père qui est un ivrogne et qui reçut d'elle la moitié du louis que cet officier lui donna pour le prix de cette première fleur. Dans ce temps elle refusa les promesses de M. de Boulogne, frère du ci-devant contrôleur général, et a donné la préférence depuis trois mois à M. de la Bastide, banquier, demeurant rue de la Monnaie, chez lequel elle va deux fois la semaine et qui ne lui donne que 150 livres par mois. A cela elle joint quelques échauffourées qu'elle fait avec la

nommée Brunet, couturière, sa bonne amie et qui a quelques bonnes connaissances. Tout l'argent qui provient de ces sortes d'occupations se partage avec son père. Elle a une jolie sœur, son aînée, qui est entretenue depuis plusieurs années par M. de Calais, valet de chambre des enfants de France, attaché à M. le comte de Provence. Cette dernière demeure rue Vieille-du-Temple et vit avec ce M. Calais comme mariée. La jeunesse dont est ci-dessus question demeure chez son père où ses connaissances la viennent voir familièrement.

7 novembre 1760.

Augmentation à l'histoire de la dame Huot, marchande limonadière, entretenue par M. Bizarre, riche marchand de la rue Saint-Honoré.

La dame Huot, marchande limonadière, rue Saint-Honoré, derrière la Barrière des Sergents, dont j'ai ci-devant parlé dans mes feuilles du 30 novembre 1759 et 7 juin de la présente année, dans cette dernière comme entretenue par un nommé M. de Flamilly, ancien capitaine de cavalerie, homme d'un certain âge et connu pour être riche, qui a beaucoup dépensé pour elle. On connaît cette dame pour être fort aimable et très libertine puisque non seulement elle accordait ses faveurs au sieur Minot, commis de bureau à la Capitation, mais encore à son garçon de fourneau, au sieur Cambert, lieutenant des Maréchaux de France, et quelques autres aimables jeunes gens circulant dans son café. Son mari, d'avec qui elle

est séparée, est rentré avec elle, et ferme les yeux sur toute sa conduite. Elle a été abandonnée de M. de Flamilly qui a fini par la mépriser ainsi qu'elle le méritait. Elle fut bien assotée de cette perte mais il fallut s'en consoler et chercher à la réparer. Elle s'adressa, il y a de cela une quinzaine de jours, à la femme Eudes qui anciennement lui avait déjà procuré un entreteneur et lui en demanda de nouveau un dont elle était fort pressée par la disette d'argent où elle se trouvait. Cette femme intrigante lui promit de ne rien épargner de ses soins pour la faire réussir, et effectivement, peu de jours après, lui donna la connaissance de M. Bizarre, fils d'un marchand de drap, rue Saint-Honoré, à l'enseigne du Château-Couronné, qui paraît en être devenu fort amoureux et qui a commencé par lui fournir de l'argent pour retirer une très belle montre qu'elle avait en gage, lui a donné une robe de deuil de poux de soye ; il lui a aussi fait présent d'une fort jolie bague et doit ces jours-ci lui donner une tabatière d'or. Cette dame va chez lui ; le tout est à la connaissance du mari qui voit revenir l'abondance dans son ménage par la générosité de M. Bizarre qu'il regarde de bon œil. Cet homme a beaucoup de ses semblables en cette ville, le vilain Monsieur ! La Eudes n'a reçu aucune récompense de ce service rendu. Elle se promet bien de se présenter au premier moment à Mme Huot pour lui reprocher son ingratitude et la menacer de ne jamais s'intéresser pour elle si elle continue de ne lui marquer aucune reconnaissance.

7 novembre 1760.

La demoiselle Charlet, cour des Jacobins, entretenue par M. le bailly de Souzac, commandeur de Malte.

La demoiselle Charlet, celle connue pour avoir été entretenue par M. d'Harnoncourt (1) et contre laquelle il a fait ensuite des plaintes lors de sa disparition avec les meubles qu'il lui avait donnés et des diamants confiés, est actuellement demeurante cour des Jacobins, de la rue Saint-Honoré, dans un très bel appartement de 1.400 livres de loyer, dans lequel elle a fait beaucoup de dépense et d'embellissement, et est entretenue par M. Le Bailly de Souzac, commandeur de Malte, que l'on dit fort riche, qui a débuté avec elle par des présents considérables et argent comptant, et qui lui a promis de la mettre à son aise s'il continue d'en être satisfait. Il est présentement à la campagne. Elle a eu cette bonne connaissance par le canal de la femme du sieur Deshayes chez qui elle était logée à Courbevoye. La première entrevue se fit entre ces deux personnes le jour même que M. le commissaire Thierion et moi nous allâmes la remettre en possession de ses effets. On ne peut se dispenser de dire qu'il faut avoir bien mauvais goût pour faire de Mlle Charlet une maîtresse si dispendiaire (*sic*). Cette demoiselle est grande, mais mal faite, la phisionomie hommasse, la parole

(1) Harnoncourt (d'). Homme fort riche mais fort vieux; grand-père du jeune Berthier de Sauvigny, fils de l'Intendant. C'était à qui de ces demoiselles l'exploiterait le mieux.

dure et impérieuse, le corps mince, les mains décharnées, enfin elle n'est bien qu'habillée en homme. Je ne sais point encore les arrangements de M. Le Bailly avec elle, mais on m'a dit qu'il en usait fort généreusement. Il paraît qu'elle a manqué de reconnaissance pour la femme Deshayes, car ils n'en disent pas de bien et se reprochent au contraire de lui avoir rendu un service aussi essentiel.

21 novembre 1760.

La demoiselle Deville (1), *demeurante rue de la Madeleine, faubourg Saint-Honoré, entretenue par M. de Villarceau, fils de M. de Tremeville* (2), *receveur général des finances de la Généralité de Riom.*

La demoiselle Beaumier dite Deville, surnommée la Savoyarde, parce que, effectivement, elle a débuté à Paris, il y a environ 18 ans, en accompagnant du triangle dans les rues de cette grande ville plusieurs autres petites savoyardes, joueuses de vyelle, ses payses, et que j'ai fait connaître différentes fois dans mes anecdotes, et notamment dans ma feuille du 18 juillet 1760, pour avoir été entretenue de toute la terre, grands et petits, ayant eu le secret de se faire 7 à 8.000 livres de rente en ruinant plus particulièrement les sieurs Kulan [de Culan] chevalier de Malte, châtelain gentilhomme ordinaire chez le Roi, Varenne, avo-

(1) Deville (Mlle). — *Journal.*
(2) Trémeville (de). Roland de Trémeville, rue du Sentier, près la rue du Gros-Chenet, en charge depuis 1756.

cat au Parlement et Robinet, entrepreneur des hôpitaux de l'armée, paraît ne point se lasser de trouver des dupes. M. de Villarceau, ci-devant conseiller au Châtelet, aujourd'hui ne faisant rien, jeune homme de 28 ans, fils de M. Roland de Tremeville, receveur général des finances de la Généralité de Riom, demeurant rue du Sentier, à Paris, s'est coiffé pour cette vieille coquette, qu'on ne peut regarder tout au plus que comme un vieux mouvement de Genève, de la plus folle passion qu'on puisse avoir. Ne pouvant pas lui donner d'argent, Monsieur son père ne lui donnant que 100 louis par an pour son entretien et ses menus plaisirs, emprunte de toutes mains pour lui faire des cadeaux. Dernièrement, il lui a fait présent d'une fort belle aigrette de diamant prise à crédit chez le nommé Mathieu, bijoutier, du prix de 3.000 livres et vient de lui passer un contrat de rente viagère de 400 livres chez Guérin, notaire rue Saint-Martin. Cette demoiselle Deville sait fort bien qu'elle ne sera pas payée présentement de ses arrérages, mais comme elle connaît M. de Villarceau pour fils unique d'un homme riche, elle se promet bien aussitôt qu'on lui aura acheté une charge ou qu'il sera marié de le faire payer tout du long. En attendant, les crédits qu'il trouve font supporter à cette demoiselle le défaut de finance.

21 novembre 1760.

La demoiselle Brunet, dite Montencier, demeurant rue Saint-Honoré, entretenue par M. de Rupière, gentilhomme normand.

La demoiselle Marguerite Brunet, dite Montencier, dont j'ai donné les aventures, le 17 mars 1758, en la faisant connaître pour être originaire de Provence, âgée de plus de 30 ans, d'une assez jolie figure et pour avoir été emmenée à la Martinique, en 1749, par M. Hurson, nommé à l'intendance de ce pays, qui l'aimait beaucoup et lui donna une somme d'argent pour s'y établir marchande de modes. Après y avoir passé plusieurs années, voyant qu'elle n'y faisait pas ses affaires, elle fondit le restant de ses marchandises, se fit une somme de trois à quatre mille livres et s'en revint à Paris chercher fortune, où elle arriva en 1754. Le sieur Verrier, tapissier, ébloui des airs de grandeur qu'elle prit avec lui, y donna tête baissée et lui fournit pour 4 à 5.000 livres de meubles dont on croit qu'il lui est encore dû quelque chose. S'en étant mise en possession, elle se mit à détailler ses charmes à qui voulut en prendre, et se donna même le ton de rendre jaloux le marquis de Chimay [Chimène] qui en était amoureux fol, et dans ce même temps, la Montbrun appareilleuse, lui procurait de bonnes passades, entr'autres avec le prince de Nassau-Sarbruck qui ne laissèrent pas que de lui valoir beaucoup. Son premier entreteneur connu a été M. d'Esparbès, colonel du régiment de Picardie,

qui lui a fait beaucoup de bien et qui l'a toujours eue malgré qu'elle ne pût s'empêcher, pour satisfaire son intérêt et son tempérament, de faire une quantité prodigieuse de passades et de guerluchonnages. Elle fit aussi la connaissance de M. de Saulgeon, gentilhomme de M. le duc d'Orléans, qui la fit admettre dans plusieurs des parties de ce prince, et ensuite elle passa successivement aux appointements de M. de Voyer d'Argenson (1), du marquis de Souvré (2), de M. le marquis de Souzac, du chevalier de Bezons, du marquis de Saignelay, du comte de Villegagnon, de M. de Puisségur (3), du jeune duc de la Trémoille, de M. de Viarme (4) le fils et de M. Thiroux de Montregard et beaucoup d'autres. Ses guerluchons connus ont été M. de Roquefeuil (5), M. de Rostaing (6), le sieur de Pienne, joueur de profession, et le sieur Belcourt, acteur à la Comédie-Française, vis-à-vis duquel elle paraissait s'être réduite totalement, mais depuis que ce dernier a repris ses anciennes

(1) Argenson (Voyer d'). Marc-René (marquis de), fils du chancelier et neveu de l'auteur des *Mémoires*. — *Mém. secrets*, 1764-1784. — *Journal*.
P.

(2) Souvré (de), François-Louis Le Tellier (marquis de), né en 1704. — Dufort de Cheverny. *Mémoires*.

(3) Puységur, Chastenet (marquis de). — *Mém. secrets* 1768-1782 (Jacques-François-Maxime de). — Dufort de Cheverny. *Mémoires*.

(4) Viarmes (de), fils de messire J.-B.-Elie Camus de Pontcarré, sieur de Viarmes, prévôt des marchands, rue de Varenne, entré en charge en 1758.

(5) Roquefeuille (vicomte de), officier de marine. — *Mém. secrets* (1780-1785).

(6) Rostaing (comte de). Antoine-Louis-Alph.-Marie. — Dufort de Cheverny. *Mémoires*.

chaînes avec la demoiselle Boismenard, avec qui on dit qu'il va se marier, elle a accepté les hommages de M. de Rupière, gentilhomme normand fort à son aise, demeurant à Paris, rue Sainte-Anne, qui lui donne vingt louis par mois sans les cadeaux. Cette demoiselle demeure rue Saint-Honoré, même maison que les carrosses de Saint-Germain, a laquais, cuisinière, femme de chambre et un petit carrosse assez bien entretenu.

21 novembre 1760.

La demoiselle Crousol cadette, demeurante rue de Beauregard, entretenue par M. Sibire, notaire, homme veuf.

La demoiselle Marie Crousol, âgée de 15 ans, native de Marseille est grande, mince de corps, parfaitement bien faite, ayant beaucoup d'éducation, sachant la musique vocale et touchant fort proprement le clavecin. Monsieur son père était directeur de l'entrepôt du tabac dans ladite ville de Marseille, étant mort il y a de cela quatre ans. La dame sa mère se trouva veuve chargée de quatre enfants, savoir, deux garçons et deux filles, et n'ayant que 1.200 livres de rente pour soutenir sa famille. Ne voulant pas paraître baisser le ton qu'elle avait pris du vivant de son mari, elle vendit la plus grande partie de ses effets et s'en vint à Paris avec sa famille, il y a près de trois ans, et prit un appartement de 400 livres, rue du Mail, qu'elle meubla proprement. Elle trouva ensuite le moyen, par les amis de feu son mari, de placer son fils aîné dans la marine et mit l'autre encore en-

fant en pension. A l'égard de ses deux demoiselles, le hasard voulut que la Varenne, demeurante aujourd'hui rue Feydeau, se trouvât pour lors sa voisine et ayant remarqué que l'aînée de ses demoiselles était fort aimable et en âge de maturité, elle se mit dans l'esprit de profiter du peu d'aisance de la mère et de la faire entretenir par M. le comte de la Tour d'Auvergne (1) qui la tourmentait depuis longtemps pour lui trouver une jeune personne qui ne fut point connue. Effectivement, elle en parla à ce seigneur et lui fit apercevoir la demoiselle de Crousol. L'ayant trouvée fort à son goût, il pressa la Varenne de lui en procurer la jouissance lui promettant de lui donner 25 louis de récompense si elle réussissait. Cette femme, pour ne point perdre une si bonne aubaine, se transporta tout de suite chez la dame de Crousol et lui fit les offres les plus brillantes de la part de M. le comte. Cette mère infortunée se laissa tenter, mais ne voulut cependant pas abandonner sa fille que M. le comte n'eût réalisé toutes les promesses que lui avait faites la Varenne de sa part. Il tint parole, et fit meubler pour sa jeune maîtresse prétendue une jolie maison à la Barrière-Blanche, lui acheta robes et linge, lui donna aussi des bijoux et fit présent à la mère de différentes choses dont elle avait besoin. En conséquence, la victime lui fut livrée et depuis ce temps, M. le comte de la Tour d'Auvergne vit avec elle. J'en ai rendu compte le 3 fé-

(1) La Tour d'Auvergne (comte de). — *Mém. secrets*, 1775. Dufort de Cheverny. *Mémoires*. — *Mercure de France*, 1771, janv.

vrier 1758. Il est donc question présentement de la Cadette. La Varenne qui avait connu qu'elle promettait de devenir jolie, fut voir dernièrement Mme de Crussol, la mère, et l'ayant sondée sur le compte de cette cadette, elle ne la trouva point éloignée de lui procurer un sort semblable à celui de sa sœur. La Varenne se le tint pour dit et en ayant parlé à M. Sibire, notaire, rue Saint-Denis, vis-à-vis la Trinité, homme veuf depuis trois mois, elle le trouva tout disposé à profiter de cette occasion. Hier, 19 du présent mois, l'entrevue se fit. M. Sibire ayant trouvé la jeune demoiselle tout à fait de son goût a proposé à la mère 25 louis de pot de vin, se charge d'équiper la jeune demoiselle de tout ce qu'elle peut avoir besoin, paiera 150 livres de pension par mois chez la dame sa mère pour sa subsistance, se réservant de fournir à la demoiselle pour ses menus plaisirs. Les conditions ayant été acceptées, M. Sibire a délivré aujourd'hui le pot de vin à la mère avec une somme d'argent pour acheter le trousseau de la demoiselle et il doit coucher demain avec sa jeune maîtresse qui demeure présentement avec la dame sa mère au coin de la rue Beauregard. La Varenne a su tirer de cette aventure 12 louis d'or.

5 décembre 1760.

La demoiselle de Renaurt, demeurante rue Montorgueil, entretenue par le sieur de Vilbaré, irlandais.

La demoiselle Anne-Joseph de Renaurt, âgée de 22 ans, native de Marnay, en Lorraine, près Mar-

ville, de moyenne taille, les cheveux bruns, les yeux noirs, le nez aquilin, la bouche assez bien mais mal en dents, l'esprit assez tranquille, est fille d'un officier dans les compagnies franches au service de France, mort il y a 10 ans. Sa mère, remariée à un officier au service de l'Impératrice-reine, demeurante à Luxembourg. Les mauvais traitements, à ce qu'elle dit, qu'elle essuyait de cette mère, la déterminèrent à écouter les fleurettes d'un nommé M. de la Héronnière, garde-magasin à Vezel, qu'elle connut à Bruxelles il y a deux ans et demi, où elle était venue avec son beau-père et sa belle-mère, d'avec qui elle disparut à la suite dudit sieur de la Héronnière à qui elle accorda ses premières faveurs. Ensuite, ce garde-magasin eut la précaution, pour éprouver sa conduite, de la mettre dans un couvent pendant six mois, au bout duquel temps il la fit venir demeurer avec lui et y resta environ un an. Comme il recevait de bonne compagnie chez lui, il ne fut pas longtemps à prendre de la jalousie et à la fin, étant tourmenté de cette passion, il prit le parti de se vaincre lui-même. Il lui donna 25 louis pour sa retraite et s'en débarrassa. Cette demoiselle s'était très bien nippée pendant son séjour avec lui; se voyant une somme d'argent, elle se crut fort riche et donna tête baissée dans les propositions qui lui furent faites par un jeune homme qu'elle connut à Vezel, qui lui dit être négociant et devoir se rendre avant peu en Hollande. Il l'associa à sa fortune; ils partirent ensemble pour Amsterdam et ne firent qu'une bourse. Elle a toujours gardé le secret sur le nom de ce prétendu négociant qui, après l'avoir ruinée

la quitta en lui laissant beaucoup de dettes à payer. Elle fut obligée de laisser à l'hôtellerie où ils étaient logés la plus grande partie de ses effets. Alors, elle crut devoir s'en venir à Paris chercher une meilleure fortune et pour y parvenir, elle se présenta chez la Montigny dont la réputation avait été jusqu'à elle. Cette femme la trouva digne d'entrer dans son sérail et d'y prendre place. Elle y a resté presqu'un an et par son économie, ayant amassé quelques louis en cachette, elle demanda à Montigny la liberté. Cette dernière lui laissa emporter d'assez bonnes nippes avec lesquelles elle fut s'établir en chambre garnie, rue des Vieux-Augustins, où elle détailla pour son compte avec plusieurs des connaissances de la Dupuis qu'elle lui chambra. Insensiblement, elle vint à bout de se mettre dans de petits meubles à elle appartenant et ensuite eut le bonheur de faire la connaissance d'un nommé M. Vilbaré que l'on dit Irlandais, paraissant fort riche, à qui elle convint et qui voulut s'en charger à lui seul. Il commença par la faire déloger ; elle demeure actuellement rue Montorgueil, chez le chandelier près la rue Beaurepaire, où elle occupe un fort bel appartement au second étage que l'Irlandais a fait très bien meubler. Il lui a aussi fait présent de six couverts d'argent, de beaucoup de linge, de belles robes et a même poussé la générosité jusqu'à lui donner des boucles d'oreilles fines du prix de 100 louis d'or. Ils font ménage ensemble. Il fournit à toute sa dépense et en outre lui donne 150 livres par mois pour ses menus plaisirs. Ils ont un laquais et une servante pour tout domestique.

Cette demoiselle dit actuellement à ses amis que son intention est de se bien comporter.

1760, 12 décembre.

La demoiselle Monginet, demeurante rue Neuve-des-Petits-Champs, entretenue par M. de Caze, directeur général des Grandes Gabelles.

La demoiselle Monginet, native de Normandie, et à ce qu'elle dit, de parents honnêtes, âgée de 16 ans, de petite taille, brune de cheveux et d'une assez jolie figure, à Paris depuis deux ans et demi, fut enlevée et débauchée de chez ses parents par un nommé M. Radine de Chennevières, capitaine de cavalerie, qui l'amena à Paris et la logea rue Traversière, à l'hôtel des Trois-Milords, où il l'abandonna l'année dernière et la laissa dans la plus affreuse misère. Son hôte en vint pour ainsi dire à la nourrir par charité, mais sa figure intéressa une marchande à la toilette dont je ne me rappelle pas le nom, qui connaissait M. de Caze, directeur général des Grandes Gabelles, pour un de ces paillards honteux à qui certains dehors de décence font tourner la tête et ouvrir la bourse, lui en parla et l'amena au point de faire une entrevue avec cette jeune personne. Il en fut tout enthousiasmé, déboursa quelques louis et se donna l'air de vouloir connaître plus particulièrement son caractère avant de faire davantage pour elle. La petite personne a si bien joué le personnage de fille à sentiments que le bonhomme a donné dans la bosse. Il a payé ses

dettes, l'a habillée et lui a donné des meubles assez propres. Elle demeure actuellement rue Neuve-des-Petits-Champs, après celle Saint-Roch, la porte cochère attenant l'herboriste au second étage. Elle a un laquais et une servante, se tient assez tranquille chez elle ; mais moi qui l'ai vue, je la crois maligne et bien capable de ne regarder M. de Caze que comme une bonne dupe à plumer en attendant une meilleure aventure. Il faut espérer que les bals lui en procureront, car elle se propose d'y aller briller ce carnaval. M. de Caze apporte dans cette intrigue tout le mystère qu'il est possible. Il connaît les violences de son épouse ; cette dame a déjà, une fois dans sa vie, assez mal équipé une demoiselle Maisonville que son mari entretenait et qu'il avait très bien meublée. Elle la chassa de chez elle, aidée par deux domestiques et s'empara de tous ses effets. Cette Maisonville est actuellement à la Salpétrière pour toute autre aventure et M. de Caze qui l'a beaucoup aimée ne l'aide pas d'un écu. Il fait auprès de cette nouvelle maîtresse le fringant ; il en paraît enchanté et ne s'aperçoit pas qu'il a mieux de 60 ans. Il ne lui laisse rien à désirer quoiqu'il ait passé de tout temps pour n'être pas fort généreux.

1760, 12 décembre.

La demoiselle de Travaux, demeurante rue du Colombier, chez la dame Aubert, entretenue par M. de Faudoise, officier de gendarmerie.

La demoiselle Françoise de Travaux, native de Vezoul en Franche-Comté. Son père mcrt était

procureur du roi de ladite ville; est âgée de 17 ans, d'une moyenne taille, assez bien faite, blonde de cheveux, les yeux bleus, les dents belles, faisant en tout une jolie femme, a été débauchée dans son pays, il y a environ dix mois, par un nommé M. Borghers, architecte, qui l'amena à Paris, il y a huit mois et qui la confia à la nommée Aubert, femme galante sous le manteau, demeurante rue du Colombier, près celle des Petits-Augustins, son ancienne connaissance, où il continua de la voir quelque temps. Il demeure rue des Fossés-Saint-Victor. Son indifférence mit cette demoiselle à la discrétion de la Aubert et comme cette femme a d'assez bonnes connaissances, elle la mit aussitôt en intrigue et successivement avec M. Asséna, américain, M. Dalainville, le neveu, mousquetaire, M. le comte de Rochefort (1), mais toutes ces galanteries ne l'enrichirent point; elle s'endetta avec la Aubert d'une somme de 450 livres dont elle n'a pu s'acquitter que depuis peu de jours par la connaissance de M. de Faudoise (2), officier de gendarmerie, âgé de 23 ans, logé à l'hôtel de Rome, rue Jacob, à qui elle a plu et qui, sans la déloger lui donne tout ce qu'il peut, mais qui a toujours commencé avant d'entrer en lice par satisfaire la Aubert. La demoiselle Travaux en est devenue amoureuse. Il se pourrait bien que cette nouvelle passion la re-

(1) Rochefort (comte de), lieutenant des gardes du Corps en 1766. Se marie avec Mlle de Provenchère en 1767, Jacques, né en 1738, dit le comte de Rochefort d'Ally, gentilhomme très riche dont le nom revient très souvent dans le *Journal.*

(2) Faudoise M. de Faudoas. — G. Capon. *Les Petites maisons.*

jetât dans de nouvelles dettes : c'est bien ce que craint la Aubert, et elle se propose, en femme de son métier de donner des ridicules à cet officier afin de l'en dégoûter.

1760, 19 décembre.

La dame Duchansay en intrigue avec M. Miton, américain et guerluchonnée par le sieur Richot, garçon chirurgien chez M. Ruffet.

La dame Duchansay, connue pour avoir vécu longtemps avec M. Lefèvre, américain, dont elle a plusieurs enfants et avec qui elle est en instance au criminel pour une forte pension qu'elle veut l'obliger de lui faire et sur laquelle M. le lieutenant criminel m'a demandé des informations, il y a environ un an, que j'ai eu l'honneur de vous communiquer et sur lesquelles je crois ne lui avoir rien laissé à désirer puisqu'alors je la lui fis connaître pour être très disposée à faire une passade pécuniaire, malgré la retenue toute particulière dans laquelle elle prétendait vivre et avoir toujours vécu avec mondit sieur Lefèvre, est entretenue présentement, ou pour mieux dire, reçoit souvent des secours d'argent de M. Miton, frère de M. Miton de Senneville, officier aux Gardes ; en outre, elle est guerluchonnée très particulièrement par le sieur Richot, premier garçon de M. Ruffet, chirurgien accoucheur. C'est même de ce dernier qu'est l'enfant femelle dont elle est accouchée cet été ; elle en est convenue avec La Salle, femme du monde qui en dispose lorsqu'elle

peut lui procurer quelques bonnes passades comme cela est arrivé avec M. Bontemps (1), gouverneur des Tuileries. Cette feuille communiquée à M. Le Noir éclairait bien la justice. Elle demeure présentement rue Tiquetonne.

1759; 24 août.

Augmentation à l'histoire de la demoiselle Chaumont, dite la Chanterie.

La demoiselle La Chanterie, dont j'ai donné les premières aventures le 15 février de la présente année et sur laquelle, en différents temps, j'ai fourni quelques notes, demeure actuellement rue des Petits-Carreaux, dans des meubles assez décents qu'elle s'est donnés de ses épargnes. Après s'être brouillée par quelques-unes de ses infidélités ordinaires avec M. de Bellissendy, chevalier de Saint-Louis, grand prévôt de la Maréchaussée du Roussillon, s'est vue réduite pendant quelques mois dans une assez profonde misère, ayant sept à huit lettres de change toutes échues à payer sans que ses créanciers puissent venir à bout de la faire arrêter, se faisant toujours escorter par nombre de jeunes gens que *la pousse* (2), à juste titre, crai-

(1) Bontemps, gouverneur des Tuileries. La généalogie des Bontemps se trouve dans la notice sur Teissier, fermier général (par M. Caraman. B.-N. Mss.) dont il avait épousé la nièce en 1757.

P.

(2) Nous ferons remarquer ce mot de la *pousse* pour désigner les recors et les huissiers. Nous ne relevons pas le « rhume ecclésiastique » mentionné un peu plus loin.

gnait trop pour risquer l'abordage, mais le sieur Machard, bijoutier, demeurant rue Saint-Honoré, plus impatient que les autres, à qui elle en avait fait une de 200 livres et qui déjà lui avait fait pour autant de frais, prit le parti de se rendre chez elle, d'y faire l'aimable et de l'engager à venir à la promenade. Elle s'y laissa tromper, quoiqu'elle ne soit pas sotte, monta en fiacre avec lui et à cinquante pas, Le Doux, l'huissier, l'appréhenda au corps avec le scandale ordinaire et la conduisit au fort l'Evêque où elle ne resta que six heures ayant fait donner avis à sa mère de son emprisonnement, laquelle courut sur-le-champ mettre en gage toute sa garde-robe. Cette aventure l'a rendue plus circonspecte ; elle a évité de sortir de chez elle et parmi les personnes qui venaient la voir, il y a de cela environ cinq à six semaines, elle jeta un œil de bonté sur un nommé Gautier, prévôt général des Bois et Domaines de Rochefort et La Rochelle (c'est ainsi qu'on le qualifie sur les lettres qui lui sont adressées), l'un de ses soupirants, à qui elle a soutiré depuis ce temps 1.600 livres sans les présents d'ajustements et de parties de plaisir, en outre une montre d'or qu'elle a exigée pour finir avec lui et le renvoyer n'ayant plus d'argent comptant et se disant d'ailleurs très mécontente de lui sur ce qu'il a eu le malheur de lui communiquer un rhume ecclésiastique dont il était porteur dans les commencements de leur connaissance. Elle a cependant eu la précaution, avant la séparation, de le forcer à payer les frais de sa guérison au sieur Darnet, son chirurgien, qui les traite tous les deux en même temps. Ce

M. Gautier demeure rue des Anglais, à l'hôtel d'Angleterre, est d'une très mince figure. Il peut même passer pour laid. Il n'a plus d'argent. La La Chanterie le trouve affreux à présent. Elle a acquitté la plus grande partie de ses dettes et elle espère trouver avant peu une autre dupe pour finir de les payer. Elle dit que si sous peu de jours rien ne se présente, elle écrira à M. de Bellissendy pour le ramener à elle et lui coûter, comme de raison, le plus qu'elle pourra. Cette fille, sans être absolument des plus jolies, a le secret de soutirer aisément ceux qu'elle enchaîne par son babil et ses complaisances libidineuses, qu'elle dit elle-même procurer à l'excès auprès d'un homme pour le rendre toujours dupe et toujours amoureux.

1759, 31 août.

Histoire de la nommée Jeanne Le Brun, entretenue par M. Sorbier de Jaure, gentilhomme bordelais.

M. Sorbier de Jaure, gentilhomme bordelais, demeurant actuellement rue des Vieilles-Etuves-Saint-Honoré connu pour être très riche et marié à une Bordelaise nommée Pelet, vient de se faire une forte querelle avec la nommée Jordany, marchande de modes, établie rue Montmartre, chez laquelle il avait demeuré en chambre garnie il y avait six mois et où il avait lorgné, non pas une de ses filles de boutique, mais Jeanne Le Brun, sa servante, âgée de 19 ans, grande, bien faite, brune de cheveux, d'une fort jolie figure et maniérée dans son espèce, orpheline de père et de

mère et seulement sous la direction du nommé Le Brun, son frère, cocher chez M. de Boulogne de Montargis, qui l'avait placée chez cette marchande de modes d'où elle a disparu il y a environ cinq semaines, après s'être rendue aux sollicitations de M. de Jaure (suivant son dire à lui-même) à qui elle a accordé ses premières faveurs. Il l'a fait dans l'instant habiller en demoiselle et emmenée à Saint-Germain-en-Laye où il l'a confiée à M. de Villers, inspecteur des chasses, son ami particulier, ayant l'intention de la mettre au couvent pour lui faire donner une éducation convenable et la soustraire aux recherches que son frère actuellement absent, fait faire par un nommé La Jeunesse, son ami, à l'instigation de la Jordany qui s'est piquée au jeu parce que son humeur acariâtre n'a pu supporter le sang-froid de M. Sorbier, dans ses réponses aux questions qu'elle lui faisait sur le compte de sa Jeanneton, et encore plus parce que ce gentilhomme, enfin piqué des invectives qu'elle lui vomissait en arborant le ton d'honnête femme, n'a pu se dispenser de la faire ressouvenir qu'elle avait par le passé été obligée de faire deux fois banqueroute pour réparer les dépenses et folies qu'elle avait faites pour le sieur Aulas, alors fort mal dans ses affaires et qui, depuis, l'ayant abandonnée après son dernier louis, courut la tête baissée dans les Indes où il a fait par son intrigue une assez rapide fortune qu'il aurait bien souhaité augmenter, mais qu'on ne lui a pas voulu laisser faire, le trouvant trop habile dans les décomptes dont il était chargé.

Ce M. Sorbier de Jaure a l'air d'un parfait hon-

nête homme. Certainement, il fera du bien à cette demoiselle Le Brun si elle se conduit comme il faut. Je le connaissais déjà pour en avoir fait beaucoup à une nommée Brillant qu'il avait retirée de chez la Lefebvre, à la Barrière-Sainte-Anne, pour qui il a payé trois apprentissages dans différents métiers, mais qui ne prenant à aucun, lui a demandé sa liberté et fait actuellement des passades chez la Eudes, sous le nom de Lozaque, demeurante rue de l'Arbre-Sec. Malgré cette mauvaise conduite, son intention est de lui faire un présent d'une cinquantaine de louis sous peu de jours pour remonter sa garde-robe.

1759, 30 novembre,

La dame Huot, marchande limonadière, rue Montmartre, entretenue par M. Emery, négociant de Bruxelles, à raison de 10 louis par mois.

M. Emery, négociant de Bruxelles, demeurant à Paris, rue Neuve-Saint-Eustache, à l'hôtel de Strasbourg, connu de la nommée Eudes, femme tenant maison rue des Prouvaires, vient, par le canal de cette femme, d'acquérir une fort jolie maîtresse. Il lui en demandait une depuis son arrivée en cette ville, mais il exigeait qu'elle n'eût jamais forniqué dans aucune maison semblable à la sienne. Toutes ces difficultés firent réfléchir la Eudes et lui remirent dans la pensée quelle était celle de la connaissance qui pourrait convenir, et de suite elle fut rendre visite à une jeune dame nommée Huot, femme d'un limonadier d'avec qui elle est

séparée de corps et de biens, après cependant lui avoir fait différents tours que je vais décrire ci-après; laquelle est toute jeune, c'est-à-dire de 22 à 23 ans, native de Paris, de petite taille, brune de cheveux, le visage rond, le nez bien fait et retroussé, la bouche petite, les yeux bruns et vifs, le bras bien fait et la main jolie, d'un embonpoint convenable et surtout n'ayant point fait d'enfants, à qui cette Eudes confia en secret ce qui l'amenait chez elle. Cette jeune dame accepta la proposition de 10 louis par mois qui lui étaient offerts et donna parole pour le lendemain au soir chez cette Eudes pour l'entrevue ; il y a de cela quinze jours. Les parties se sont convenues dès le premier abord, et le lendemain, M. Emery a loué en garni chez la nommée La Mothe, logeuse sur le boulevard de la rue Poissonnière, un appartement de 3 louis par mois pour y venir célébrer avec sa nouvelle maîtresse les mystères qui devaient les lier ensemble. Elle y peut passer les nuits par la raison que son mari n'habite plus avec elle depuis quatre à cinq mois et qu'il est occupé à tenir lui-même un café à la halle où il passe toutes les nuits. Elle, par arrangement de son côté avec ce mari, tient aussi un café, rue Montmartre, près celle des Jeuneurs, où elle a simplement un garçon pour servir le public. Les soirs, elle fait entendre à ce domestique qu'elle va coucher chez quelques-unes de ses amies et prend les clefs faisant mine de vouloir rentrer. On lui a connu dans les commencements de son mariage, il y a de cela quatre ans, plusieurs amourettes, entr'autres celle d'un jeune sculpteur en marbre pour lequel elle quitta

son mari afin de le suivre à Rome où il était envoyé comme élève de l'Académie, mais avec qui elle ne fit pas le voyage en entier, son mari ayant couru après eux en poste et les ayant joints à 100 lieues de Paris où il la ramena et la confina chez ses parents pendant un temps. C'est de cette méprise de sa part que sa femme a tiré des ressources pour sa séparation d'avec lui prétendant en avoir été maltraitée dans ce temps-là. Cependant, ce mari qui l'aimait s'est prêté à cet acte de justice par la promesse qu'elle lui fit de se tenir tranquille, s'il lui donnait un établissement sortable, et de recevoir des visites lorsqu'il le voudrait pourvu qu'il n'y ait plus entre eux de commerce charnel. C'est d'après ces conventions que ce *bon homme* s'est épuisé pour lui élever le café qu'elle tient actuellement et il est certain qu'elle est assez maligne pour lui cacher longtemps sa nouvelle intrigue. M. Emery, dès le premier jour, lui a donné son premier mois d'avance et a donné deux louis à la Eudes par forme de récompense, mais la jeune dame n'a pas voulu connaître vis-à-vis d'elle aucun partage dans les dix louis reçus, ainsi que cela se pratique ordinairement dans ces sortes d'affaires, ce qui ne la rend pas trop contente. Elle se promet bien de lui aller rendre une seconde visite et de lui en faire des reproches qui l'amènent à bien.

Il ne sera pas étonnant par la suite de savoir que cette jeune femme voyage encore et ne suivît Emery pour lequel on assure qu'elle prend beaucoup de goût, lorsqu'il s'en retournera à Bruxelles.

1759, 7 décembre.

La demoiselle Dubois, actrice de la Comédie-Française entretenue par M. le comte de Sarsalle, italien.

La demoiselle Dubois, actrice de la Comédie-Française, fille du comédien actuel de ce nom au même spectacle, est ainsi que tout Paris la connoît, d'une très jolie figure, grande, bien faite, a été bien élevée par ses père et mère qui n'ont rien négligé pour son éducation et qui la retenaient chez eux de très court pour la soustraire aux idées de galanterie que son jeune âge et ses talents pouvaient lui faire naître, mais l'amour s'étant fait sentir par les fleurettes que M. le duc de Fronsac lui débitait à la dérobée quand il la trouvait au spectacle, il y a de cela environ un an, il lui fut indispensable de ne pas s'y rendre et comme pour se voir particulièrement il y avait beaucoup d'obstacles à surmonter, ce jeune seigneur, de convention avec elle, se servit d'un stratagème qui le fit réussir à lui cueillir sa première fleur, ce fut de s'introduire chez les père et mère sous le travestissement d'un garçon limonadier qui, tous les matins, portait à cette demoiselle du chocolat. Cette intrigue dura quelque temps sans être découverte et elle ne m'est parvenue que parce que elle l'a elle-même confiée à quelqu'un qui est à ma dévotion ; mais l'inconstance de M. le duc la rompit et notre demoiselle resta vacante jusqu'au moment de son début au spectacle où M. le marquis de Villeroy qui prit du goût pour elle lui fit présent de tous ses premiers habits de

théâtre ; ensuite, par la connaissance du nommé Sehlin, maître tailleur, elle fit celle de M. le comte de Sarsalle, italien qui, depuis cinq mois, a dépensé pour elle 1.200 louis, avec qui elle vit encore, mais qu'elle est prête de quitter, s'apercevant qu'il veut diminuer la dépense, lorsqu'elle trouvera l'occasion de le remplacer et elle a très bien reçu la proposition que Brissault, tailleur et appareilleur à la suite des demoiselles de spectacle, lui a été faire en faveur de M. d'Ogny, trésorier des Etats de Bourgogne, qui avant de partir pour la province l'avait chargé de veiller à lui procurer avec elle une passade pour laquelle il dépenserait jusqu'à quarante louis ; il n'y a plus qu'à attendre son retour qui doit être incessamment pour la consommation de la proposition.

Il y a apparence que cette demoiselle ne veut rien négliger de tout ce qui pourra lui procurer de l'argent et des plaisirs. Je serai dans le cas d'être informé de tous ses mouvements ; j'en rendrai compte exactement.

Cette demoiselle demeure présentement rue de Seine, vis-à-vis l'hôtel de la Rochefoucault, dans ses meubles que lui a donnés M. le comte de Sarsalle.

1759, 7 décembre.

Note sur la demoiselle Martiny (1), danseuse dans les ballets de l'Opéra, actuellement entretenue par M. de Bernouville, officier aux Gardes françaises.

La demoiselle Martiny, danseuse dans les ballets de l'Opéra, dont j'ai donné les premières aventures le 6 juillet dernier, alors entretenue par M. de Courchamp, conseiller au Parlement de la seconde chambre des Enquêtes, qui lui donnait 25 louis par mois et s'était chargé de payer 1.500 livres de dettes qu'elle avait contractées avant sa connaissance pendant le cours de laquelle elle n'a pas cessé de guerluchonner avec M. le marquis de Vierville (2) qu'elle aime depuis longtemps, et cela cependant avec des ménagements pour ne pas effaroucher son robin qu'elle vient de quitter pour le faire succéder par M. de Bernouville, officier aux Gardes françaises, fils du président Meinières, chez lequel il demeure rue Poissonnière, qui en est devenu fort amoureux et qui pour la déterminer à lui donner la préférence sur M. de Courchamp, a employé auprès d'elles les seules armes capables de réussir en pareilles circonstances, c'est-à-dire les présents et la promesse de les continuer en toutes occasions. Il a débuté par faire en sa faveur l'acquisition de tous les meubles de la demoiselle Marquise, demeurante

(1) Martiny (Mlle) ou Martigni, danseuse de l'Opéra. — *Journal.*

(2) Vierville (marquis de), attaché au duc d'Orléans. — *Journal.*

rue de Richelieu, sur le Palais-Royal, lesquels peuvent bien valoir quinze mille livres et qu'il a payés par un contrat de rente viagère de 1.500 livres, première folie, puisque cette demoiselle Marquise est toute jeune et porte une physionomie qui annonce une longue vie. En outre, il donne à sa maîtresse qui est venue occuper son nouvel appartement 25 louis par mois, ainsi que le faisait M. de Courchamp, et satisfait en outre aux gages de ses domestiques. Tout cela convient parfaitement à Mlle Martiny qui joint à une jolie figure une âme des plus intéressées, car malgré les avantages que lui fait M. de Bernouville, elle reçoit toujours les visites du prince d'Anhalt (1), son ancien amant, qui lui fait aussi des présents et qu'elle se propose de continuer à recevoir même quand cela déplairait à M. de Bernouville, qu'elle ne regarde que comme une jeune dupe, bonne à plumer, puisqu'il est amoureux.

1759, 14 décembre.

La demoiselle Raye, danseuse dans les ballets de l'Opéra, entretenue par M. de Courchamp, conseiller au Parlement.

La dame Raye, provençale de nation, établie depuis plusieurs années en cette ville avec toute sa famille, son mari compris, ont vécu dans la misère les premières années de leur séjour, en attendant que leur fille aînée fut perfectionnée dans le

(1) Anhalt, Léopold-Frédéric-François, prince d'Anhalt-Dessau, né en 1740.

talent de la danse qu'ils s'efforçaient de lui procurer pour les mettre dans l'aisance. Ces heureux temps venus, ils en profitèrent e firent entrer leur fille chez les Comédiens Italiens. Elle plut au public et en particulier eut le soin, par les leçons de sa mère, d'accepter les hommages de tous les riches paillards qui se présentaient et d'en tirer parti, ce à quoi elle ne manqua pas. Aussitôt les meubles et bijoux arrivèrent. Cette famille vint se loger dans un très bel appartement, sis dans un cul-de-sac, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, et l'on fit bonne chère. Ensuite on eut l'ambition de faire entrer cette fille au Grand-Opéra. Elle y fut reçue et ses talents s'y déployèrent avec succès. Une querelle qu'elle eut avec les Directeurs ou avec les maîtres de ballets lui firent demander son congé. Elle l'obtint et entra aux Comédiens Français qui lui donnèrent de forts appointements, mais l'équipage qu'on voulut soutenir, sa dépense particulière, celle de sa famille et les cadeaux à ses guerluchons l'emportant sur tous ses bénéfices, se voyant en outre éclipsée par le talent et la jolie figure de la demoiselle Alard, danseuse au même spectacle, elle a quitté la Comédie il y a environ six mois et l'on prétend qu'elle est allée en cours étrangères y faire ressource. La mère, prévoyant depuis longtemps la décadence de sa fille aînée, n'avait pas négligé dans les temps de fortune de faire instruire la cadette dans les mêmes talents de la danse et de la produire à l'Opéra dans les ballets dès l'âge de 13 ans. Elle en a 14 à présent, est bien faite, blanche de peau, d'une jolie mine,

bien élevée et paraissant promettre de l'esprit. Cette mère, à qui il tardait depuis longtemps de voir quelqu'un qui voulût remonter les frais de la maison qui dépérissait à vue d'œil, fit différentes visites à la nommée Brézée, femme donnant des filles, demeurante rue Sainte-Anne, pour chercher dans ses connaissances les sources dont elle avait besoin, sans que cette Brézée ait pu trouver son affaire, non plus que Brissault, tailleur et grand appareilleur, à qui elle en avait aussi parlé, a eu le bonheur enfin de faire elle-même en faveur de sa fille ce qu'elle n'avait pu trouver parmi ces gens-là. Comme elle ne s'endormait point sur ses projets elle ne manquait pas de faire des visites chez les demoiselles de l'Opéra, afin d'y rencontrer quelques curieux des charmes naissants de sa fille et y a réussi chez la demoiselle Martiny, demeurante rue de Richelieu, chez qui elle se trouvait souvent, en supplantant pour sa fille cette demoiselle dans les bonnes grâces de M. de Courchamp, conseiller au Parlement de la seconde des Enquêtes, qui l'a prise à ses appointements, à raison de 25 louis par mois et lui fait faire une garde-robe bien montée en tout, car on manquait même de linge et par forme de pot de vin pour récompense personnelle d'en avoir cueilli la première fleur, il lui fait faire une belle paire de boucles d'oreilles, commandées à M. Lempereur, bijoutier. On ne lui donne point encore de meubles, la convention étant que la demoiselle restera à demeure chez sa mère qui ne se serait pas départie de sa discipline sur les actions de sa fille, qu'elle regarde comme la dernière ressource de sa

fortune, ne se proposant pas sans doute d'en rester avec M. de Courchamp, ne le regardant que comme pour apaiser la grosse faim.

1759. 25 décembre.

Histoire de la demoiselle Zélie ou Dorval, actuellement connue sous le nom de marquise d'Aubard.

La demoiselle Zélie ou Dorval, connue à présent sous le nom de marquise d'Aubard, est âgée de 35 à 36 ans, petite mais bien faite, brune, le visage marqué de petite vérole, en tout d'une physionomie assez fine ; son vrai nom est Agathe Rigottier. Elle est native de Bar-le-Duc ; on ne sait point au juste quels sont ses parents, mais suivant toute apparence ce sont de pauvres gens, car malgré le libertinage dans lequel elle a donné dès l'âge le plus tendre, on n'a jamais entendu dire qu'ils aient fait aucune démarche pour y mettre ordre. Les personnes qui la connaissent le plus anciennement assurent qu'elle fit ses premières caravanes dans son pays avec des gens de bas aloi et qu'ensuite, s'étant prise de belle passion pour un soldat, elle l'épousa, mais que se prêtant volontiers à la fleurette des officiers et étant obligée de partager avec son mari ses petits profits, elle s'en dégoûta promptement et que pour s'en débarrasser, elle engagea ce pauvre diable à déserter, lui promettant qu'elle irait le joindre ; mais loin de le faire, elle fut elle-même le dénoncer en indiquant le chemin qu'il avait pris, ce qui fut cause qu'il fut arrêté et eut la tête cassée. Si cette anecdote

est véritable, comme tous ceux qui la connaissent encore aujourd'hui le disent, il faut avouer qu'elle ne fait pas l'éloge de son bon cœur. Cependant comme ce n'était point l'aversion qu'elle avait pour le militaire qui lui avait fait commettre ce crime, elle fit plusieurs campagnes pendant la dernière guerre et donna tête baissée dans toutes sortes de libertinage. Enfin, à la paix, elle fut amenée à Paris par un nommé Cap de Ville qui, à ce que je crois, était officier dans les troupes légères, lequel l'avait rencontrée dans une de nos villes de Flandres où elle était attachée à une troupe de comédiens. Elle vécut quelque temps avec lui en chambre garnie, mais son inconstance naturelle lui ayant fait trouver dans le sieur Gousse, officier de la Morlière, connu pour gros joueur, un amant d'une jolie figure et généreux, elle planta là son conducteur et accepta ses offres. La fortune ayant cessé d'être favorable à celui-ci, elle le quitta et se prêta à toutes les parties de débauche que nos maîtresses appareilleuses lui procurèrent. Cependant elle parut se fixer en faveur du sieur Pontet de la Croixmaron, jeune homme de 24 ou 25 ans, dont le père est commissaire provincial à Bordeaux. Ensuite elle passa aux appointements du sieur Dupré, fils d'un ancien marchand fort riche de la rue des Bourdonnais, et successivement au sieur de la Bretonnière, officier aux Gardes et au sieur Danizy, fils du président Dubois. Elle a de ce dernier encore un billet de 30.000 livres dont elle ne peut pas être payée, les affaires dudit sieur Danizy étant des plus dérangées. M. de Marcouville, aussi officier aux Gardes, brochait sur le tout et était ce

qui s'appelle le guerluchon en titre. C'est à ce que je crois le seul homme qu'on puisse dire qu'elle ait aimé, supposé qu'elle en soit susceptible, car elle a vécu avec lui sur ce pied pendant près de sept ans. Elle l'avait même encore étant mariée. Le sieur Danizy ayant donc été forcé de la quitter par le délabrement de ses affaires, elle se remit tout de nouveau à détailler et comme elle passait pour être au déduit ce qu'on appelle une bonne lame et se prêtant à tous les goûts, M. le duc d'Orléans qui, dans ce temps, *poussait la gaîté un peu loin* (1), l'admit pendant un voyage de Fontainebleau de toutes ses parties de plaisir. Voilà, je crois, ce qui aveugla le vieux d'Aubard, gentilhomme auvergnat, chevalier de Saint-Louis, capitaine invalide au château d'If, lequel était à la suite de la Cour à postuler je ne sais quelle affaire pour lui intéressante qu'il ne pouvait obtenir. Il crut que s'il pouvait s'allier à cette femme il aurait en elle un puissant appui et comme il passait pour avoir un certain bien, la demoiselle Dorval, qui est vaine autant qu'on peut l'être, accepta les offres qu'il lui fit de l'épouser et ce mariage fut célébré à la fin de l'année 1754. Aussitôt la demoiselle Dorval, devenue dame d'Aubard, affecta des airs de grandeur et de hauteur insupportables à tout le monde. Le public par dérision l'appela *Marquise*, mais elle n'en fut pas moins son train, elle jeta son mari dans des dépenses au-dessus de ses forces qui dérangèrent bientôt ses finances et

(1) On sait ce qu'il faut entendre par les mots soulignés par nous.

le bonhomme ne tarda pas à voir qu'il s'était trompé dans son calcul et que sa femme, qu'il avait regardée comme capable de lui procurer l'obtention de ce qu'il désirait, était estimée à sa juste valeur et qu'elle ne faisait tout au plus cas de lui que comme d'un manteau propre à couvrir ses déportements. Effectivement, depuis son mariage on lui a connu plusieurs amants, entr'autres le sieur baron de Saint-Sulpice et le sieur Desangles, grand Prévôt de Montauban, qui l'ont très bien payée, sans compter, comme il a été dit ci-dessus, M. de Marcouville, son guerluchon. Enfin le pauvre d'Aubard ne pouvant pas résister à tant d'ignominie, au bout de deux ans de mariage, acheva sa carrière autant de chagrin que de vétusté. Sa veuve alors crut que pour convoler de nouveau et plus richement, il fallait user d'un peu de politique. En conséquence, elle se retira au couvent des Grandes Cordelières où elle a demeuré une année entière, pendant lequel temps le sieur Vanvorne, fils d'un commissionnaire en vin de la ville de Saumur, qui passait ici pour avoir 200.000 livres de bien, et qui la croyait, suivant ce qu'elle affichait effrontément, riche au moins de 1.500 livres de rente, la rechercha pour le mariage ; il lui fit même présent d'une corbeille estimée 10.000 livres. Mais s'étant aperçu, étant près de conclure, qu'ils se trompaient tous deux, le mariage n'eut point lieu. Depuis sa sortie du couvent, elle s'est liée avec le sieur Violette des Vaugeroux (1), huissier-priseur, lequel est marié,

(1) Violette des Vaugeroux, huissier-priseur, rue des Gravilliers près la rue Transnonain, en charge depuis 1756.

il y a plusieurs années, avec la fille d'un potier d'étain qui lui a apporté 15.000 livres en mariage qu'il a données en à compte sur sa charge. L'année dernière elle fut à Tarascon avec lui où est situé le bien de feu M. d'Aubard; ils ont passé un an ensemble dans ce pays et on prétend que, toutes ses affaires terminées, il lui restera 1.200 livres de rente viagère. La femme Des Vaugeroux, s'étant aperçue que son mari était plus que l'homme d'affaire de Madame la Marquise, a pendant l'absence de son cher époux donné aussi dans la galanterie et pour fournir à ses plaisirs a vendu les meilleurs effets de son mariage. Le sieur Des Vaugeroux, de retour à Paris avec la dame d'Aubard, a beaucoup tempêté contre sa femme, mais se rendant justice de lui avoir montré l'exemple, il a pris le parti de se taire et ces trois personnages vivent ensemble rue des Gravilliers, la deuxième porte cochère en entrant par la rue Saint-Martin. La femme de l'huissier sert pour ainsi dire de femme de chambre à Madame la Marquise qui a aussi un laquais et le ton fort haut, surtout, Monsieur (1), depuis que vous êtes lieutenant de Police. Elle prétend être du dernier bien avec vous; elle fait voir partout une lettre qu'elle dit que vous lui avez écrite depuis que vous êtes magistrat de la police, par laquelle vous l'assurez de lui rendre en tout temps tous les services qui dépendront de vous. Aussi, se flatte-t-elle d'ob-

(1) Ceci s'adresse à M. de Sartine qui « *aux mœurs près* était un homme des plus recommandables ». — D'Allonville. *Mémoires*, I, 119.

tenir de vous la place d'huissier de la police pour des Vaugeroux et que vous lui permettrez de tailler chez elle au Pharaon et par l'étalage qu'elle fait de vos bontés pour elle, elle se fait même des créatures. Je connais une femme à qui elle dit dernièrement : « Ma chère amie, vous savez que je ne vous ai jamais voulu de mal. S'il vous survient quelqu'affaire qui soit de la compétence de M. de Sartine, adressez-vous à moi, j'arrangerai cela. Je suis toute au mieux avec lui, c'est un homme charmant qui a toujours aimé beaucoup les gens de condition : vous pouvez compter entièrement sur moi. »

Je crois, Monsieur, que ce dernier trait suffit pour peindre la dame d'Aubard.

1759, 28 décembre.

La demoiselle de Rottemont, fille naturelle du sieur Capron (1) *dentiste, entretenue par le sieur Saint-Léger* (2), *médecin.*

La demoiselle Marie-Clair-Gennevièvе de Rottemond, native de Paris, âgée d'environ 17 ans, de petite taille, mais bien faite, le visage rond, les yeux grands et noirs, les cheveux châtains et dans un bon embonpoint, la gorge très jolie et bien placée, la peau assez blanche, remplie de

(1) Capron, arracheur de dents. — Collé. *Mémoires*, I, 403. C'est ce personnage original qui prétendait « s'amuser à composer des pensées de la Rochefoucauld ! » — *Revue anecdotique*, 1860.

(2) Geill de Saint-Léger, docteur régent de la Faculté de médecine en l'Université de Paris. — *Revue anecdotique*, 1860.

talents, l'esprit orné, sachant très bien la musique, peignant en *minature*, dansant avec grâce, est provenue des amours du sieur Capron, dentiste, avec une nommée Dumontier, à qui il a fait des rentes et entr'autres 800 livres sur la tête de la jeune personne dont il est ici question, qu'il paie très exactement quoiqu'il ait en quelque façon abandonné la mère et la fille qui demeurent ensemble, rue Saint-Honoré, au café allemand, au premier étage, vis-à-vis les écuries de Monseigneur, laquelle rupture, si l'on en croit la chronique scandaleuse, d'entre le sieur Capron et la dame Dumontier, n'est venue que sur les assiduités d'un nommé Saint-Léger, médecin, demeurant rue Neuve-des-Petits-Champs, au coin de celle Gallion, homme à équipage, qui plut à cette, dame, et à qui elle convint aussi, lequel continua au lieu et place dudit sieur Capron de fournir aux frais de la maison, toujours convoitant les charmes naissants de la demoiselle de Rottemond, jusqu'à ce qu'il imaginât qu'elle eût atteint l'âge pour recevoir le prix de la perte de sa sagesse. Mais il attendit trop tard; cette jeune personne qui ne recevait ses caresses préparatoires et ses instructions que comme venant de la part d'un ami de la Dumontier qu'elle savait bien n'être que sa mère putative, se prêta bien plus aisément aux fleurettes que lui débitait journellement le sieur Larrivée (1), chanteur à l'Opéra, qui demeurait alors, il y a de cela près de trois ans, même maison et qui avait eu accès chez la dame Dumon-

(1) Larrivée, chanteur. — Campardon. *Opéra.*

tier par relation de ses talents avec ceux de la demoiselle, pour lequel elle devint sensible et ne laissa échapper aucune des occasions de le voir en secret et de lui donner les dernières preuves de son amour, profitant même des nuits qu'elle savait M. de Saint-Léger dans les draps de sa maman pour s'esquiver à la sourdine dans ceux du sieur de Larrivée, de qui elle dit même qu'elle était reçue à merveille. Effectivement, ce garçon passe pour être fort sur la hanche à ce jeu-là. Mais ledit sieur Larrivée étant venu à déménager, elle eut beaucoup moins d'occasions de lui prodiguer ses embrassements et son tempérament la sollicitant, les propos libidineux dudit Saint-Léger se firent place dans son cœur et furent reçus. Des paroles on en vint aux effets et cet homme dont les dehors en imposent, d'autant mieux qu'il affecte un air composé, cueillit ces roses croyant qu'elles étaient les premières fleurs du jardin qu'il cultivait, prit un soin infini de s'en conserver la jouissance pour longtemps, en redoublant d'attention et de générosité pour la Dumontier. Il la fit consentir aisément à se prêter à sa nouvelle passion. Toutes les parties d'accord, ce petit ménage paraissait paisible et devait se soutenir longtemps sans inquiétude, mais les chagrins viennent au moment qu'on s'y attend le moins; M. de Saint-Léger vient d'en faire l'expérience. J'en vais décrire la cause, mais il faut remonter de plus loin. Mlle de Rottemond que sa mère et son amant croyaient contente de son sort, avait plus de liberté dans ses démarches. Eux, se reposant sur la bonne éducation qu'ils lui avaient donnée et

ignorant surtout qu'elle ait eu aucune particularité avec le sieur Larrivée, tant elle avait bien caché son intrigue, profitant donc de cette liberté, cette demoiselle l'employait à aller tous les jours de fêtes et dimanches chez son premier amant au lieu de se rendre dans les églises où on l'envoyait au service. Elle fut rencontrée par le médecin un de ces jours derniers sans l'avoir aperçu, dans un quartier opposé à celui où on la croyait. De retour à la maison, il voulut en savoir plus qu'on ne lui en voulait dire et le refus lui faisant penser beaucoup plus, il se mit dans une telle fureur que la dame Dumontier, pour l'apaiser, frappa très rudement sa fille et lui fit des menaces si fortes de la faire renfermer que cette jeune fille se crut perdue et employa toute sa souplesse à s'évader de chez cette mère en colère le même jour, c'est-à-dire le jour de Noël dernier, ce qu'elle fit à sept heures du soir en simple manteau de lit, et s'étant ressouvenue d'avoir demeuré sur la place du Palais-Royal, vis-à-vis d'une nommée Monpellier, femme du monde, elle s'y rendit et s'y offrit au nombre de ses pensionnaires. Cette femme l'adressa à la Villette, rue Saint-Honoré qui la reçut à bras ouverts et ne la fit cependant paraître devant qui que ce soit se proposant de l'amener chez moi le lendemain afin que j'en tirasse les premières aventures d'elle-même.

J'ignorais encore toutes ces choses lorsque le sieur Saint-Léger et la dame Dumontier vinrent chez moi, mardi dernier, au matin, s'annonçant avec une décence capable de surprendre et d'intéresser, pour m'engager à faire faire des recherches

de la jeune personne, me disant que le sieur Chassagne, mon confrère, me les adressait pour leur rendre ce service. Je le leur promis et je l'exécutai dans la même matinée. La Villette m'ayant amené sa nouvelle pensionnaire, je fis avertir sa mère de revenir sur-le-champ chez moi et je la lui rendis. Cette mère ne fut pas, je crois, édifiée des rapports que sa fille m'avait faits et le médecin n'a pas appris avec plaisir qu'il n'était que le second personnage qui eût participé aux faveurs de cette demoiselle qu'il croyait avoir élevée à la brochette pour son usage. Je suis très persuadé que si le sieur Capron savait que cette Dumontier, au lieu de s'occuper à élever leur fille dans l'honnêteté, l'a pour ainsi dire prostituée, [il] la retirerait d'avec elle et la mettrait au couvent jusqu'à ce qu'il se rencontrât pour elle quelque établissement sortable au bien qu'il lui a fait et à celui qu'il a promis de faire encore par la suite. Ce serait vraiment un grand bien pour cette jeune personne à qui cette Dumontier rend la vie très dure, la frappant sans cesse et n'ayant d'amitié que pour un autre bâtard mâle de sa façon avec un autre particulier que les sieurs Capron et Saint-Léger pour qui elle prend toutes sortes de soins. Il y a lieu d'imaginer que la demoiselle de Rottemond s'évadera une seconde fois et prendra de plus justes précautions pour n'être point découverte. Quant à présent, on peut la regarder comme fille entretenue par M. Saint-Léger, puisque, devant moi-même, il lui a fait des reproches de son ingratitude en lui disant que la couturière avait reçu ses ordres pour lui faire deux robes neuves et que rien ne lui man-

quait et ne lui manquerait. Il y a de quoi faire, dans cette jeune personne, la plus jolie maîtresse qu'on puisse rencontrer ; elle réunit, à la figure la plus intéressante, beaucoup de talents et infiniment d'esprit.

23 janvier 1761.

M. Ferrand (1), fermier général, a envoyé ces jours ici à la demoiselle Rossignol 40 louis et une tabatière d'or en la remerciant de ses attentions pour lui. Ce financier voyait cette demoiselle depuis environ un an et ne lui donnait que 8 louis par mois et quelques cadeaux. Il est vrai qu'il la laissait libre de trouver un entreteneur qui lui fît plus de bien, permission dont elle a toujours grandement usé en se prêtant à toutes les passades que Brissault lui a procurées. On prétend que M. Ferrand lui a écrit une lettre où il lui marque qu'il est désespéré d'être forcé de ne plus la voir mais qu'il est obligé de s'exécuter lui-même pour satisfaire à une somme de 40.000 livres qu'il doit à Mme la marquise de Pompadour et pour laquelle on le presse vivement, ce qui est cause qu'il est même dans l'obligation de céder sa maison à un de ses confrères. Il finit cette lettre par l'assurer qu'il fera toujours son possible pour l'empêcher de tomber dans l'indigence jusqu'à ce qu'elle ait trouvé quelqu'un. On ajoute que cette demoiselle Rossignol (2) a une affaire au criminel au sujet

(1) Ferrand, fermier général, rue et Porte-Montmartre, 1751. — Dufort de Cheverny. *Mémoires*.

(2) Rossignol (Mlle). — *Journal*.

d'un de ses frères, qui se trouve compromis dans un vol et que M. le lieutenant criminel la voit de très bon œil. Brissault, qui lui veut du bien, doit lui procurer ces jours-ci une passade avec M. Séguier, ce qui ne. gâtera pas l'affaire de son frère, étant cette année de la Tournelle.

M. le baron de Varseberg (1), dont j'ai parlé dans mes notes du 16 de ce mois comme ayant échoué auprès de la demoiselle Catinon de la Comédie-Italienne à qui il avait fait offrir 2.000 livres par mois sans beaucoup d'autres avantages, semble être fait pour essuyer partout des refus. La demoiselle Lafond, danseuse au même spectacle que M. de la Ferté, intendant des Menus, entretient très petitement, a refusé les offres que lui a faites le baron de lui donner 30 louis par mois pour ses menus plaisirs, de lui monter une maison, d'en supporter toute la dépense, d'habiller ses gens et un carrosse de remise au mois et ce fondé sur la passion qu'elle prétend avoir pour M. de la Ferté, (idée romanesque, qui me paraît assez mal placée) puisque la demoiselle Rozette occupe la première place dans son cœur et qu'il laisse manquer cette demoiselle Lafond pour ainsi dire du nécessaire; mais tel est le caprice des femmes, qui ne se trouve pas être aujourd'hui favorable au baron de Varseberg, qui n'a pas été plus heureux du côté de la demoiselle Raye, figurante à l'Opéra, à qui il a fait offrir 30 louis par mois et une remise. Cette demoiselle n'entend se prêter à ses désirs qu'autant que

(1) Varseberg (baron de), ou Warsberg, ou Walseberg, capitaine dans le régiment de Nassau. — *Journal.*

le baron lui donnera 50 louis par mois et une somme de 6.000 livres d'entrée de jeu pour payer ses dettes, ce à quoi le baron ne paraît pas consentir et qui, fatigué d'essuyer des refus, pour éteindre ses feux, va de temps en temps rendre quelques visites à la Varenne, rue Feydeau.

M. le duc de Grammont (1) paraît avoir un tempérament tout à fait commode pour les plaisirs, car malgré le nombre infini de maîtresses qu'on lui a connues par le passé, ce qui devrait naturellement l'avoir fatigué, il ne cherche journellement qu'à augmenter ses conquêtes. La demoiselle Verrière, dite Dupont, est toujours la favorite, mais cela ne l'empêche pas de coqueter avec la demoiselle Bellenot l'aînée et avec la demoiselle Montensier. Cette dernière était fort intriguée dimanche dernier au bal de l'Opéra de ne pas voir paraître ce seigneur; cependant il y était, mais masqué jusqu'aux dents, qui donnait le bras à la demoiselle Laforêt qui certainement n'est pas fille à le laisser languir en vain, d'autant mieux que l'on connaît M. le duc pour être assez généreux lorsque la marchandise lui plaît, et cette demoiselle Laforêt, peut, sans contredit, passer pour être des plus jolies. On assure qu'elle a quitté M. Ménard, contrôleur de la maison du Roi, dont l'économie l'ennuyait beaucoup et qu'elle se trouve mieux des soupers qu'elle fait chez M. Nouet, conseiller au Parlement, où il se rassemble en robins très bonne compagnie. On sait

(1) Grammont (duc de) Antoine-Antonin, souverain de Bidache, né en 1722. — *Journal.*

aussi que M. Roulié d'Orfeuil (1) en a passé sa fantaisie, mais qu'elle lui a arraché une plume dont il ne se vante point.

La demoiselle Danozange, dont j'ai parlé dans mes notes du 16 de ce mois, comme ayant fait une passade avec M. Roulié d'Orfeuil, moyennant un billet des fermes de 1.000 livres, vient de perdre un fort bon entreteneur pour ses vues trop intéressées. M. le marquis de Genlis, jeune homme fort aimable, fort riche et fort généreux, s'était depuis peu chargé d'elle et lui donnait 40 louis par mois (somme fort honnête pour le temps présent). Elle n'a pas eu plutôt touché son premier mois qu'elle lui a fait naître une foule de créanciers avec qui elle s'entend pour tirer de l'argent des dupes qui tombent dans ses filets ; mais M. de Genlis ayant appris que c'était un jeu joué et qu'elle ne devait pas un sol, a abandonné fort sagement la jouissance de ses 40 louis et sans lui dire adieu il n'y a pas remis le pied. Il est certain que si elle avait eu la patience de le laisser s'enfiler de lui-même elle en aurait tiré très gros.

La demoiselle Coraline ayant su les visites fréquentes que M. le comte de la Marche rendait à la demoiselle Coupée, ci-devant figurante à l'Opéra, a eu avec ce Prince une scène très vive. Il est certain que Coraline paraît aimer le Prince pour lui-même et que la Coupée lui tire tout ce qu'elle peut et se prêterait au dernier des hommes

(1) Rouillé ou Roulié d'Orfeuil, intendant de la Rochelle. — *Journal.* — *Mém. secrets*, 17691785.

pourvu qu'il la payât. Le prince a promis de ne la plus voir, mais c'est la première chose qu'il a oubliée.

Il se tient de grandes conférences tous les jours chez M. de Villemur avec le marquis de Villeroy et la demoiselle Beaufort (1), confidente de la demoiselle Marquise. Il est question de tranquilliser l'esprit de cette dernière qui est un peu troublé de l'attachement que témoigne le marquis pour la demoiselle Montalant. On fait jouer dans tout ceci un singulier rôle à Mgr le duc d'Orléans et M. de Villeroy serait, en vérité, bien fol de se prêter aux fantaisies de la demoiselle Marquise dont il a tant sujet de se plaindre et qui certainement en veut plus à son argent qu'à son cœur, car il est certain que ce jeune seigneur a eu la faiblesse de lui donner des sommes considérables depuis qu'elle appartient à Monseigneur, ce qu'elle aurait dû mépriser si effectivement elle l'eût aimé.

16 janvier 1761.

La demoiselle Dornay, figurante dans les ballets de l'Opéra, dont j'ai donné les premières aventures le 18 mai 1759, en la faisant connaître alors pour être entretenue par M. de Villemur, receveur général des finances, qui lui a donné ses premiers meubles et qui l'a fait entrer à l'Opéra, ensuite qui a passé aux appointements de M. Schutz, secrétaire de la Légation, et successi-

(1) Beaufort (Mlle). — *Journal.*

vement aux gages de M. Deforceville (1), commissaire des guerres et secrétaire des commandements de M. le prince de Soubise, qui s'en est promptement dégoûté après lui avoir fait un enfant dont cependant il prend soin, vient de faire la conquête de M. le baron de Wangen (2), ci-devant officier des gendarmes de la Garde, qui lui a augmenté ses meubles et lui donne 25 louis par mois. Elle doit avoir été présentée dernièrement dans la Société des Elégantes, c'est-à-dire aux soupers de MM. de Villemur, d'Etrehan (3), de Houdetot (4) et de Champeron (5) où se trouvent ordinairement Mlles Beaufort, dite la Duchesse, Vezian (6), Chaumart (7), Raymond (8), tout ce qu'il y a de brillantes à l'Opéra. Il est certain que lorsqu'une demoiselle est une fois initiée dans cette Société elle regarde sa fortune comme faite, parce que si l'entreteneur vient à quitter la partie, aussitôt, toute cette bande joyeuse met tout en usage pour

(1) Forceville (de), commissaire des guerres de la nomination de MM. les Maréchaux de France, en résidence à Lille. — *Journal.*

(2) Wangen (baron de). — *Journal,* où il est cité vingt-cinq fois.

(3) Etrehan. Jacques-Robert d'Héricy (marquis d'). — Dufort de Cheverny. *Mémoires*, I, 178. — *Journal.*

« Le marquis déjà vieux était dès lors le suprême confident des femmes de ce temps : c'était le *directeur* des femmes galantes. » — Mme de Genlis. *Mémoires*, I, 404.

(4) Houdetot; Cl.-Constance-César (comte d'), né en 1721, époux de Mme d'Houdetot (Françoise de la Rive), l'amie de J.-J. Rousseau. — *Journal.* — Dufort de Cheverny. *Mémoires.*

(5) Champeron. De Coste de Champeron, capitaine de vaisseau en 1757, rue de Cléry, à la Ville-Neuve. — *Journal.*

(6) Vezian ou Vesian (Mlle). — *Journal.* — Casanova. *Mémoires.*

(7) Chaumard (Mlle), danseuse de l'Opéra. — *Journal.*

(8) Raymond (Mlle), figurante à l'Opéra. — *Journal.* — *Mém. secrets*, 1785

qu'il soit promptement remplacé et effectivement, cela ne tarde pas. Ainsi, il ne faut plus s'étonner si ces sortes de soupers sont tant recherchés, car outre la bonne chère qui n'y est pas épargnée, un joli homme est toujours sûr d'y trouver un agréable amusement et un financier une coquette toute prête à le débarrasser de son superflu.

La demoiselle Pinet que j'ai fait connaître au mois de juillet 1759 pour être entretenue par M. Duvaucel, trésorier des aumônes du Roi, avec laquelle il a dépensé des sommes considérables, et pour être ensuite passée aux appointements de M. le marquis de Villeroy qui en a assez mal agi avec elle, puisqu'il l'a quittée aussitôt qu'il lui eut fait un enfant sans lui faire aucun bien et la laissant même en dette ; après s'être prêtée à différentes passades pour ne pas achever de manger tous ses effets, est enfin parvenue à fixer en sa faveur M. le marquis de Valbelle, officier de gendarmes de la Garde qui lui donne 20 louis par mois et qui lui fait espérer de débuter aux Comédiens Français. Mlle Clairon, qui vit depuis longtemps avec le comte, son frère, prend même le soin de la former. Comme cette demoiselle a beaucoup d'esprit, qu'elle est d'une très jolie figure, il y a lieu de croire qu'étant à une si bonne école elle pourra mériter les suffrages du public.

M. le marquis de Villeroy témoigne être de plus en plus attaché à la demoiselle Montalant (1). On

(1) Montalant (Mlle) (V. Lacour).

assure qu'il lui a fait présent pour ses étrennes de forts beaux diamants. La demoiselle Marquise, son ancienne maîtresse, aujourd'hui favorite de M. le duc d'Orléans, en crève de dépit. Elle avait pris ses arrangements pour se le conserver en cachette de Monseigneur; mais enfin, tout s'use et le marquis s'est lassé d'être obligé d'épier que le Prince fût sorti pour jouir de la belle. En outre, la demoiselle Montalant est sans contredit, plus aimable que Marquise : elle mérite bien les mortifications qu'elle éprouve et puisqu'elle aimait M. de Villeroy qui certainement, de son côté, l'adorait, elle devait s'y tenir. Il était assez riche pour contenter sa cupidité. Elle avait été toujours heureuse avec ce jeune seigneur et elle pourra fort bien être malheureuse avec Monseigneur, car elle ne se fait point aimer des personnes de sa Cour et toute la maison, en général, la déteste et ne cherche que les occasions de lui nuire. C'est toujours la demoiselle Beaufort qui est sa complaisante ainsi que sa confidente.

La demoiselle Dumirey(1), figurante à l'Opéra, qui s'était brouillée tout à fait avec M. de Cramayel, fermier général, dans l'espérance qu'elle avait de faire déclarer entièrement le prince de Soubise en sa faveur, voyant qu'elle n'y pouvait parvenir et que le Prince se contentait de la voir secrètement sans vouloir lui monter de maison, a renoué avec M. de Cramayel, sans rompre cependant avec M. de Soubise, dont les cadeaux sont bons à conserver. M. le marquis de Lugeac qui broche sur

(1) Dumirey (Mlle), figurante à l'Opéra. — *Journal*.

le tout est celui qui gouverne l'esprit de cette demoiselle.

La demoiselle Dubois, actrice à la Comédie-Française, dont j'ai parlé dans mes notes du 23 mai 1760 comme ayant quitté M. le comte de Sarsalle pour vivre avec M. de Vougny, mousquetaire gris, dont elle a tiré des sommes considérables en très peu de temps, vient de faire rentrer dans la première place auprès d'elle M. de Sarsalle qui n'a pas cessé malgré ses infidélités d'en être amoureux fol et a réduit M. de Vougny à se contenter de la voir en second. En vérité, il faut avouer que ces deux hommes-là sont d'un commerce bien doux pour une coquette et qu'ils méritent bien d'être plumés jusqu'au duvet.

M. le baron de Varseberg, capitaine dans le régiment de Nassau, a fait faire, le 14 de ce mois, la proposition à la demoiselle Catinon, actrice à la Comédie-Italienne, de lui donner 2.000 livres par mois, un carrosse et pour 12.000 livres de diamants. Elle a tout refusé et fort mal reçu le messager. On ne conçoit pas les idées de cette demoiselle, car elle doit au moins 15.000 livres et on n'imagine pas avec quoi elle prétend les payer.

Le 9 de ce mois, M. Roulié d'Orfeuil a soupé chez la demoiselle Danozanges dont j'ai parlé dans mes notes dernières. Son intention était de connaître par lui-même si cette demoiselle possédait tout ce qu'il désirait pour en faire sa maîtresse. Il l'a trouvé très jolie ; effectivement elle l'est, mais occupée d'un intérêt sordide. En con-

séquence, il a renoncé à l'idée de s'en charger et n'a cherché qu'à contenter pour l'instant sa lubricité. Il comptait, par une pointe de champagne, amener la belle à des conditions honnêtes ; il s'est trompé. Il a fallu absolument pour l'engager à passer dans son alcôve qu'il se départisse auparavant d'un billet des fermes de 1.000 livres qu'elle a envoyé dès le lendemain escompter à 200 livres de perte. M. le marquis de Genlis fait offrir à cette demoiselle 40 louis par mois pour qu'elle consente à vivre avec lui. Elle en exige cinquante. Je serai instruit si cette affaire se termine et j'en rendrai compte.

Parmi les cadeaux brillants du jour de l'an, Mlle La Cour a reçu de M. le duc de la Vallière une paire de girandolles de diamants très beaux.

M. de Villemur a donné à sa maîtresse, Mlle Beaufort, deux grandes cornes de diamant.

M. Lugné, premier commis de la Marine, a donné à la demoiselle Valentin, sa maîtresse, outre plusieurs présents honnêtes, 3.000 livres argent comptant.

Le marquis d'Etrehan a donné à la demoiselle Vezian, sa maîtresse, 13.000 livres en billets de Mézière.

La demoiselle Deville la Savoyarde a reçu de M. de Villarceau pour 3.000 livres de diamants.

1761, 6 février.

La demoiselle Gastinot, dite Collet, demeurante rue Traversière, entretenue par M. Duquesnoy de Moussy, demeurant rue Richelieu.

La demoiselle Geneviève Gastinot, âgée de 20 ans, native d'Orléans, son père marchand bonnetier à Paris depuis 4 ans où elle est venue pour se donner dans la galanterie ; après avoir circulé dans différentes maisons, a été comme pensionnaire chez une nommée Hébert, femme de bas aloi dans ce genre, chez qui elle fit la connaissance d'un nommé Collet, cocher attaché à M. le duc d'Orléans, en qualité de second du corps de ce prince, qui la mit en chambre garnie, rue du Rempart, chez le boulanger, en lui permettant de chercher à se faire une bonne connaissance, ce qu'elle exécuta. Parmi celles qu'elle rencontra en se promenant aux Tuileries, un nommé M. de Beaujan, homme fort riche, mais vieux, prit du goût pour elle, la sortit de sa chambre garnie, lui donna pour environ 100 louis de meubles qu'elle a considérablement augmentés par son économie, en outre 300 livres par mois sans les présents. Ce genre de vie a duré presque deux ans, toujours amie avec Collet, mais M. de Beaujan ayant eu affaire dans ses terres, elle reçut les soins de M. Duquesnoy de Moussy, jeune homme de 32 ans et jouissant de 40.000 livres de rente, demeurant actuellement rue Richelieu, maison du nommé Duval, baigneur, qui en devint fort amoureux, avec qui elle vit depuis environ 10 mois et

de qui elle est assez mécontente du côté de la générosité. Ils sont actuellement dans une furieuse querelle ; elle le veut quitter par le refus d'une douzaine de louis qu'elle lui a demandés le jour de la Chandeleur dernière. Lui, prétend qu'elle lui a coûté 1.586 livres depuis qu'il la voit et que c'est une grosse somme, mais étant pris pour les beaux yeux d'une forte passion, il faudra bien qu'il capitule. Elle paraît raisonnable. Elle exige pour leur réconciliation, *primo* les 12 louis demandés et 200 livres par mois d'appointements non compris les frais de la table qu'elle a toujours eue chez lui. Mais M. Duquesnoy qui n'est pas généreux, a de la peine à se déterminer et comme sa fureur est de voyager, il voudrait qu'elle consentît à vendre ses meubles pour le suivre en Hollande, après cependant avoir placé le prix de son mobilier afin d'augmenter une petite rente qu'elle a déjà. Comme elle refuse opiniâtrement ce dernier article, il la tourmente sur le compte dudit Collet, dont il s'avise à présent d'être jaloux. Soit amour pour Collet ou pur raisonnement sur ses intérêts, cette demoiselle qui se connaît pour être fort aimable et qui a l'espérance que M. de Beaujan la reprendra à belles baisemains, tient la dragée haute à M. Duquesnoy. Ladite demoiselle Gastinot joint à une fort jolie figure, une conduite et une économie charmante pour une fille galante ; elle est d'un maintien fort honnête, a de l'esprit et des manières très engageantes. Il n'est point du tout étonnant qu'on s'attache à elle. Sa taille est moyenne, mais bien faite, une très belle peau, brune de

cheveux, l'œil très vif, les dents belles. Elle demeure rue Traversière, chez le dégraisseur, au second étage. On la connaît aujourd'hui sous le nom de Collet ; je l'ai connue, il y a quatre ans sous celui de Daras ; elle allait souvent chez la Brézée et chez la Richardon où elle n'a pas laissé que de gagner beaucoup d'argent.

1761, 6 février.

La demoiselle Chédeville jeune (1), danseuse dans les ballets de l'Opéra, dont j'ai parlé dans mes notes du 7 septembre 1760 comme ayant perdu assez sottement son pucelage avec M. Delagranville, officier aux Gardes françoises, qui avait promis à la mère de cette demoiselle monts et merveilles et dont elles sont encore à entendre parler, vient enfin de réparer avantageusement le ridicule que cette aventure lui avait donné parmi ses compagnes par la connaissance qu'elle a faite de M. le comte Apraksеim (2). Ce seigneur lui a fait louer, rue Croix-des-Petits-Champs, l'appartement de feue la demoiselle Riquet qui est très beau et du prix de 1.500 livres par année. Il sera meublé pour Pâques prochain de meubles élégants et

(1) Chefdeville (Mlle), chanteuse de l'Opéra. — Campardon. *Opéra*.

« Chefdeville, rue de Chartres, 17, excellente gamaucheuse, une bouteille de sirop de vinaigre et 6 livres. » — *Tarif des filles du Palais-Royal*, 1790.

(2) Apraxine. Le comte Fédor Matvéévitch, général-amiral, sénateur. — *Instructions données aux ambassadeurs. Russie*, t. I, 257, fils du maréchal Apraxine.

P.

les honoraires de la demoiselle seront de 36 louis par mois. On assure même qu'il doit lui donner des diamants. Il est certain que le comte Apraksеim passe pour être fort généreux et les demoiselles Pouponne, Raye et Danozange en ont tiré d'assez bonnes becquées l'année dernière avant son départ pour l'armée.

La demoiselle Saint-Félix, figurante dans les ballets de l'Opéra, demeurante rue Froidmanteau, qui a quitté très vilainement, la semaine dernière, M. le comte de Lyon, officier de gendarmerie, à qui elle avait les plus grandes obligations, en lui annonçant durement qu'elle avait trouvé quelqu'un qui lui proposait de lui faire plus de bien que lui et qu'elle disait être un très grand personnage sans vouloir le nommer, a été si bien épiée qu'on sait à présent à quoi s'en tenir. Ce personnage si distingué n'est autre que M. d'Arbonne (1), grand maître des Eaux et Forêts de la généralité d'Orléans, demeurant rue Thérèze, à la Butte-Saint-Roch. Voici le fait: Ce M. d'Arbonne avait vécu autrefois avec la demoiselle Saint-Félix dont il avait été bien aimé; mais ayant été obligé d'aller en campagne pour du temps, il lui avait fait présent d'une cinquantaine de louis et lui avait donné de petits meubles en la laissant maîtresse de ses actions. A son retour, qui est depuis peu, l'ayant aperçue à l'Opéra, il la trouva embellie et effectivement, cela est

(1) Arbonne (Hervé d'), grand maître des Eaux et Forêts de la généralité d'Orléans, rue Thérèze, butte Saint-Roch. — *Alm. royal*, 1761.

vrai ; il l'aborda. Cette demoiselle lui fit l'accueil le plus obligeant et lui conta en peu de mots la situation actuelle. M. d'Arbonne, sentant renaître en lui ses premières ardeurs, lui proposa que si elle voulait, pour vivre avec lui, lui faire le sacrifice de M. le comte de Lyon, il la laissait maîtresse des conditions. Le marché fut accepté et conclu dans l'instant, moyennant 1.200 livres de rente et 25 louis par mois pour ses appointements. Le tout a été exécuté de part et d'autre avec exactitude : le seul comte de Lyon en a été victime ainsi que je l'ai annoncé dans mes notes du 30 janvier dernier.

Dimanche dernier MM. de Froulay (1), la Granville, Choiseul et Mailly (2) le fils ont soupé à la Petite-Pologne, dans une petite maison que les deux premiers ont louée depuis trois mois, avec les demoiselles Rossignol et Mignan. Tout s'y est passé dans la plus grande gaîté, bonne chère, bon vin, bon feu et force tempérament. Les demoiselles se sont retirées chacune avec 4 louis en poche. Il est bon de remarquer que cette demoiselle Rossignol qui sait si bien prendre ses ébats est entretenue actuellement par M. Charpentier, caissier de M. Fabus, directeur des domaines, qui lui donne 10 louis par mois.

Mercredi dernier, la demoiselle Mignan (3) et la

(1) Froulay (comte de), né en 1736.
R.-M. de Froulay, premier écuyer de la reine, né en 1736. — *Journal.*

(2) Mailly (marquis de). « Jeune homme d'une très jolie figure ». — *Journal.*

(3) Mignon (Mlle). — *Journal.*

demoiselle Saint-Gérand ont été souper chez M. le chevalier de Camille, aux Tuileries, où s'est trouvé M. de Lignerac (1) et deux autres seigneurs inconnus, mais qu'on qualifiait de princes. La demoiselle Saint-Gérand qui connaît assez bien son monde et à qui j'ai parlé m'a dit qu'elle les croyait étrangers. Ce souper s'est très bien passé; les demoiselles ont empoché chacune 3 louis et on s'en est tenu simplement à la petite oie.

M. de Lignerac a fait une passade mercredi dernier avec la demoiselle Raye, figurante à l'Opéra, moyennant 10 louis. La dépense de cette maison éloigne tous les entreteneurs qui auraient dessein de se charger de cette demoiselle. C'est ce qui fait que pour y subvenir, elle est obligée de se prêter à des misères qui lui font un tort considérable, même parmi ses compagnes. Cependant, je ne la crois pas foncièrement libertine, mais il faut payer un fort loyer, nourrir et héberger une grande mère, une mère, deux petites sœurs, une femme de chambre, un laquais et une cuisinière. Samedi dernier, M. Blagny, frère de M. Bertin des parties casuelles, a profité de la misère du temps; moyennant un billet de quatre voies de bois à prendre chez son marchand, il a eu la satisfaction de visiter l'alcôve avec cette demoiselle Raye qui se repent bien de n'avoir pas accepté les offres de M. le baron de Varseberg qui étaient de 30 louis, sans les cadeaux.

M. le comte de Lannoy, capitaine-lieutenant de

(1) Lignerac, Charles-François-Marie-Robert (de), né en 1737, frère du marquis de ce nom. — *Journal.*

gendarmerie, a fait une passade samedi dernier avec la demoiselle Hugot, grosse blonde fort aimable pour la saison. L'été, cette demoiselle est extrêmement négligée et véritablement l'odeur qu'elle exhale ne lui est point du tout avantageuse, mais M. de Lannoy, qui est tout au moins de son poil, en fait beaucoup d'éloges et lui a donné en dernier lieu 6 louis d'or. Elle demeure rue Comtesse-d'Artois, chez l'épicier, au premier étage.

Le bruit court depuis quelques jours que M. Bertin, des parties casuelles, va se charger définitivement de la demoiselle Catinon, actrice à la Comédie-Italienne, et que M. le prince de Condé doit prendre à ses appointements la demoiselle Husse, actrice aux Comédiens-Français. Cet arrangement de la part de M. Bertin ne me surprendrait point, mais celui qu'on prête à M. le prince de Condé m'étonnerait beaucoup, à moins que ce ne fût pour couvrir et donner le change sur quelqu'intrigue de plus grande conséquence que pourrait avoir ce prince. Cependant, ce sont des personnes de qualité qui font courir ce bruit et qui le débitent comme certain. Je ferai en sorte d'en être instruit au juste.

Toute la bande joyeuse de MM. de Fronsac, Cogny, de la Vaupalière (1), Vaudreuil (2) et Per-

(1) Vaupalière (marquis de la).

« Sans la passion du jeu, M. de la Vaupalière aurait été fort aimable ; le jeu était à la fois pour lui le bonheur et sa seule affaire. Il aurait dégoûté nos *romantiques* de la rêverie qu'ils aiment tant; il était excessivement rêveur, mais il ne rêvait qu'au jeu. » Mme de Genlis. *Mémoires*, 11-78. — *Mém. secrets*, 1777-1785. — *Journal*, 178.

(2) Vaudreuil Louis-Philippe Rigaud (marquis de), né en 1724.

sennat ne cesse d'écrire à Brissault pour l'engager à les recevoir chez lui ; ils lui promettent de se comporter tout comme il voudra ; mais il persiste à ne vouloir pas de leur compagnie, les connaissant pour être trop bruyants dans leurs plaisirs. De mon côté, je désirerais que ce ministre de la débauche voulût s'y prêter, afin de voir si par leur indiscrétion je ne découvrirais pas quelques-unes de leurs intrigues particulières.

13 février 1761.

La demoiselle Baligny (1), qui depuis près de trois ans vivait avec M. le marquis de Montmorin dans son gouvernement de Fontainebleau, est arrivée il y a quinze jours à Paris parce que ce seigneur, à ce qu'on dit, pour obéir au Roi, est obligé d'épouser la semaine prochaine une demoiselle de la province de Bourgogne. Elle espère que comme elle s'est toujours conduite à la satisfaction de M. de Montmorin et qu'elle a de lui un enfant, il ne l'abandonnera pas sans lui faire une rente au moins de 600 livres. En attendant, elle a loué un appartement de 500 livres par an, rue de Cléry, qu'elle fait meubler proprement du produit de ses épargnes qui montent, à ce qu'elle dit elle-même, à 6.000 livres. Ce qui est très facile à croire puisqu'elle était nourrie, logée à

— *Journal.* — Il s'agit peut-être ici de son fils aîné, « jeune homme fort aimable », officier de gendarmerie, qui devint grand fauconnier de France. — *Mém. secrets.* Comte de Vaudreuil (1784-1787).

(1) Baligny (Mlle). — *Journal.*

Fontainebleau chez M. de Montmorin et qu'il lui donnait en outre 400 livres par mois, sans compter les cadeaux qu'on ne peut se dispenser de faire à une femme qu'on aime. Il y a lieu de craindre pour cette demoiselle que le pavé de Paris ne lui soit point aussi favorable qu'elle se l'imagine à cause de l'ancien attachement qu'on lui connaît en faveur d'un jeune homme nommé Minot, commis à la Capitation, à qui, précédemment, elle a toujours tout sacrifié et que je suis instruit qu'elle a déjà revu depuis son retour à Paris, qu'à cause des visites fréquentes qu'elle pourra rendre à Brissault qui en disposait souverainement avant qu'il l'eût donnée à M. de Montmorin, et cet appareilleur n'a pas manqué déjà de lui aller offrir ses petits services. Je sais même qu'il en a été favorablement reçu; au reste, cette demoiselle ne fera qu'augmenter le nombre de nos jolies femmes. Elle est grande, bien faite, n'est pas fort spirituelle ; sa beauté singulière est un jargon et un air enfantin qui lui sied à merveille. Elle peut être âgée de 22 ans.

1759.

M. le marquis de Sabran (1), jeune homme âgé de 18 ans, qui demeure au Luxembourg, a offert mercredi dernier à l'Opéra-Comique à la petite Louison, jeune danseuse très aimable, nièce du sieur Deshays, acteur à la Comédie-Italienne, 100 louis d'or d'entrée de jeu, 25 louis par mois

(1) Sabran (marquis de), né en 1731. — *Journal.* Elzéar-Gaston-Louis, marquis de Sabran, né en 1731.

et des meubles brillants si elle voulait vivre avec lui et pour rendre son discours plus persuasif, il tenait dans sa main une bourse d'or dont l'embonpoint était très éloquent. Ce langage n'a pas du tout paru déplaire à cette jeune personne; cependant, elle y a répondu avec beaucoup de retenue : « Monsieur, lui a-t-elle dit, je ne puis accepter » vos offres ; je ne suis point ma maîtresse ; je » dépends de parents par les conseils desquels je » me conduirai toujours ; je vous suis très obli- » gée ! » Et aussitôt l'a quitté. Le jeune marquis, qui est amoureux à en perdre la tête, doit faire parler à son oncle Deshays et espère, par les propositions avantageuses qu'il lui fera offrir, le déterminer à lui livrer sa nièce qu'on dit encore pucelle quoiqu'elle ait quinze ans ; à moins que ce cher oncle, comme le prétend la chronique, ne l'ait débarrassée de cette tache originelle. J'aurai soin de veiller à cette intrigue et j'en rendrai compte exactement.

1761.

M. le marquis Pavoluccy (1), malgré les grandes occupations que lui occasionne la mort de Mme la duchesse de Modène (2), paraît ne point pour cela négliger les plaisirs. Ce ministre

(1) Paolucci. Envoyé de Modène. Un Fabrice Paolucci, évêque d'Ostie, devenu cardinal Paulue de Foligno, mourait en 1726. Son portrait se trouve à la B. N. Est. C'est sûrement un parent de l'Envoyé de Modène. Ce dernier trichait au jeu. — *Journal*, où il est cité quatorze fois.

(2) Modène (duchesse de), Mlle de Valois, fille du Régent (1700-1761).

reçoit, presque tous les fêtes et dimanches chez lui, les visites de Mme Masson, marchande de bijoux au Palais. Cette femme est grande, bien faite, d'une très jolie figure, n'a tout au plus que 28 ans et peut se flatter d'avoir le plus complaisant des maris. Il n'est point du tout jaloux et se prête volontiers pourvu que sa femme, à qui il a abandonné les rennes de son commerce, ne lui laisse point protester de lettre de change et que l'ordinaire aille toujours son train. Le marquis ne fait point mystère de sa bonne fortune et je connais quelqu'un à qui il a avoué tout bonnement qu'il avait un grand plaisir à cocufier M. Masson.

M. Tiepolo (1), ambassadeur de la République de Venise, a pris ces jours-ci à ses appointements la demoiselle Testlingue (2), figurante à l'Opéra. Elle doit aller souper chez lui tous les lundi et jeudi et aura la liberté de mener avec elle quelqu'autre danseuse de ses compagnes. On assure que ce ministre lui donne 30 louis par mois et doit lui donner quelques diamants.

L'ambassadeur de Naples (3) voit toujours de temps en temps la demoiselle Violante Vestris, la chanteuse, mais elle se plaint qu'il n'est point généreux.

Le baron de Varseberg, malgré son attache-

(1) Tiepolo, ambassadeur de la Rép. de Venise, rue de Varenne (1761). Il avait succédé à Erizzo en 1760. — Guérard. *Liste des ambassadeurs*, etc.

(2) Testelingue (Mlle), figurante à l'Opéra. — *Journal.*

(3) Naples (ambasseur de). Le Comte de Cantillana, ambassadeur extraordinaire du roi des Deux-Siciles, rue de la Planche, hôtel de Novion. — *Journal.*

ment pour la demoiselle Le Clerc, danseuse à la Comédie-Italienne, qu'il entretient ainsi que je l'ai annoncé, et qu'il trouve charmante, a fait une passade moyennant 25 louis avec la demoiselle Raye qu'il avait voulu entretenir à 30 louis par mois. Cette demoiselle s'y est d'autant mieux prêtée qu'elle est désespérée d'avoir refusé ses offres et qu'elle espérait qu'il n'aurait pas plutôt goûté de ses charmes qu'il quitterait la demoiselle Le Clerc pour vivre avec elle ; mais elle s'est trompée ; elle veut mettre trop de décence dans les plaisirs. Le baron est libertin ; il lui faut une maîtresse qui soit lascive et c'est un talent que possède supérieurement la demoiselle Le Clerc. Cette qualité a toujours été annexée à son poil doré ; cependant la demoiselle Raye prétend avoir tiré un grand avantage de cette passade parce que le Baron lui a promis, à ce qu'elle dit, de lui faire avoir le prince de Nassau aussitôt qu'il sera arrivé à Paris, ce qui doit être incessamment et sur l'esprit duquel il dit avoir tout pouvoir. M. Pelletier (1), fermier général, a aussi cessé de faire du bien à cette demoiselle Raye.

Le comte Aprakseim qui, depuis environ 15 jours, s'est chargé de la demoiselle Chédeville, figurante dans les ballets de l'Opéra, a voulu malgré cela tâter de la demoiselle Suavi (2), danseuse au même spectacle. Je ne sais pas ce qu'il lui en a coûté, mais il y a grande apparence qu'il n'en a point été content, car il dit hautement

(1) Pelletier, fermier général, 1758-67.
(2) Suavi (Mlle). — *Journal.*

qu'elle n'est bonne à connaître que *sur les planches*.

21 février 1761.

M. le marquis de Voyer-d'Argenson qui avait quitté l'année dernière, lors de son départ pour l'armée, la demoiselle Dascher (1), native du pays de Caux, dont j'ai donné les premières aventures le 15 février 1760, en la laissant libre de chercher fortune ailleurs, permission dont elle a très peu usée si ce n'est avec certain fils d'un marchand de vin du Roi dont j'ignore le nom et qu'elle a toujours eu secrètement, espérant qu'en se conduisant ainsi, elle remettrait dans ses chaînes au retour de la campagne M. de Voyer. Effectivement, elle ne s'est point trompée, car ce seigneur, étant arrivé à Paris, après s'être informé de la conduite de la demoiselle Dascher, ayant appris qu'elle l'avait tenue circonspecte, n'a point fait de difficulté de la reprendre à ses appointements. Elle demeure présentement rue Neuve-des-Bons-Enfants, dans un très joli appartement qui donne sur le jardin du Palais-Royal, avec sa mère qui lui sert de dame de compagnie. Elle doit entrer à Pâques prochain pour figurer dans les ballets. On ne lui connaît point pour le présent de guerluchon, à moins que ce ne soit le sieur Lany qui lui montre à danser. Il est vrai de dire qu'il la mène bien vite dans son talent et c'est une qualité qu'on ne lui a connue que pour celles qui avaient

(1) Dascher (Mlle). — *Journal.*

la complaisance de se prêter à ses désirs. Cette demoiselle embellira le théâtre, car elle est extrêmement bien faite, la jambe admirable, d'une bonne taille, la gorge charmante et d'une figure très aimable. Elle peut avoir 18 à 19 ans.

La demoiselle Villette (1), figurante dans les ballets à l'Opéra-Comique, âgée de 16 ans, d'une très jolie figure, dont le pucelage a été croqué par M. le chevalier de Goyon, exempt des Gardes du roi, il y a de cela environ un an, a trouvé le secret de plaire à M. Roulié d'Orfeuil; mais comme la mère de cette demoiselle est des plus retapées, elle n'a jamais voulu permettre, malgré toutes les promesses de M. d'Orfeuil, qu'il jouisse de sa fille et tout ce qu'il a pu obtenir c'est qu'elle ne la livrerait à personne d'ici à un mois, temps auquel il compte toucher assez d'argent pour remplir ce qu'il a promis et aussitôt il doit cesser de voir la demoiselle Saint-Martin (2), figurante à la Comédie-Italienne, à qui il donne une quinzaine de louis par mois. Je rendrai un compte exact du succès de cette intrigue.

La demoiselle Collet, fille d'un marchand de vin, rue Saint-Honoré-du-Louvre, à l'enseigne de la Galère, âgée de 17 ans, grande, bien faite, les traits du visage chiffonnés et qui, depuis environ six semaines a débuté à la Comédie-Italienne dans les rôles d'amoureuses, est entretenue à

(1) Villette (Mlle). — *Journal.*
(2) Saint-Martin (Mlle), danseuse de la Comédie-Italienne. — *Journal.*

25 louis par mois chez son père par M. de Bréan (1), vieux Américain et fort riche. Il demeure rue des Fossés-Montmartre. C'est lui qui a donné à cette jeune personne tous les habits et effets qui lui ont été nécessaires pour son début. Il n'est point étonnant de voir cette demoiselle donner dans la galanterie ; son père a toujours passé pour être très indulgent sur cet article et a toujours loué les appartements de la maison qu'il occupe à des femmes du monde, ce qui inspire à une jeune personne des idées de coquetterie qui ordinairement l'entraînent dans le vice. La complaisance qu'il a même de souffrir aujourd'hui son commerce avec M. de Bréan et d'en partager le produit est des plus condamnables et un tel père mériterait punition !

M. le comte de Ferrière, demeurant rue du Boulloir, à l'hôtel de Languedoc, jeune homme que je crois être chevau-léger, disait lundi dernier à un de ses amis à l'Opéra-Comique, qu'il était l'homme du monde le plus malheureux, que Mme de Choiseul de Meuse (2) lui voulait tout le bien possible, que dernièrement, dans un biribi, elle lui avait donné de l'argent pour jouer et que lorsqu'il avait parlé de le lui rendre elle n'avait point voulu en entendre parler, mais qu'il ne pouvait pas profiter de sa bonne fortune parce qu'il avait eu le malheur d'attraper une galanterie chez la Delongrais, qu'en attendant

(1) Bréan (de). Probablement le de Bréa du *Journal*, 59.
(2) Choiseul-Meuze, Béatrix-Clémentine-Désirée du Han de Martigny (comtesse de).

qu'il fût guéri il soupait tous les soirs chez cette dame et lui faisait sa cour ; cependant qu'il craignait fort qu'elle ne s'impatientât de son peu d'empressement. Je n'ai pu en entendre davantage.

M. le marquis de Chissé-Caron, neveu de Mme de la Rivière, est venu hier matin chez la Dubuisson, femme du monde, lui demander un appartement commode où il pût voir, trois fois la semaine, une femme de condition sans crainte d'être interrompu. Cette femme lui a indiqué celui de la demoiselle Ugée qui est à sa dévotion ; il l'a été voir tout de suite et doit y mener aujourd'hui, à quatre heures d'après-midi, cette dame. Si effectivement il tient parole, cette dame sera suivie exactement et j'en rendrai compte.

M. le vicomte de Sabran, jeune homme de 18 ans, en attendant qu'il puisse réussir auprès de la petite Louison de l'Opéra-Comique, dont il est extrêmement amoureux, a fait une passade cette semaine avec la demoiselle La Croix, figurante dans les ballets de la Comédie-Italienne qui lui a coûté 10 louis d'or.

M. de Bissy (1) a donné hier à souper à M. le prince de Camille dans son petit appartement au Palais-Royal, avec la demoiselle Rossignol. Sans contredit, M. de Bissy est le plus indiscret de tous les hommes, car c'est de lui qu'on sait qu'il

(1) Bissy (comte de). — *Mém. secrets*, 1763-1776. — *Journal.* P.

est tout au mieux avec Mme la duchesse de la Vallière (1) et avec Mme la maréchale de Luxembourg (2).

La demoiselle La Chanterie, figurante dans les chœurs à l'Opéra, entretenue depuis longtemps par M. de Mongeron (3), receveur général des finances, se laisse assez sottement guerluchonner par M. Chanony, négociant de Lyon, qui est pour quelque temps à Paris. Ce monsieur en était très amoureux; il est en état de payer et si elle n'était pas si bête elle en aurait tiré gros; mais à peine en aura-t-elle quelques robes. Cette demoiselle est sans doute d'une belle figure mais en revanche elle est richement bête.

1761, 27 février.

La demoiselle La Cour, figurante dans les ballets de l'Opéra, dont j'ai parlé dans mes précédentes notes comme étant entretenue par M. le duc de La Vallière, qui lui a donné, au jour de l'an dernier, pour ses étrennes, une paire de girandolles de dix mille livres et qui lui passait pour ses appointements vingt-cinq louis par mois, malgré sa nourriture qu'elle avait dans sa maison de

(1) Vallière (duchesse de la). Anne-Julie-Françoise de Crussol d'Uzès, née en 1713; elle avait alors 52 ans. — *Journal.* — *Toutes les Biographies.*

(2) Luxembourg (la maréchale de).

Petite-fille du maréchal de Villeroy, d'abord duchesse de Boufflers. — *Toutes les Biographies.*

(3) Mongeron (de).

Parat de Mongeron, receveur général des finances, rue de Bourbon, à la Ville-Neuve.

Montrouge, vient de quitter ce seigneur, à ce qu'elle prétend, avec des procédés. Voici le fait : M. le prince de Belosenski (1), Russien, ayant trouvé cette demoiselle fort à son goût, lui témoigna beaucoup d'empressement de la connaître. En femme adroite, elle profita de tous ses droits et mit tout en usage pour l'enflammer encore davantage en lui laissant entrevoir qu'elle ne se déterminerait jamais à quitter M. le duc auquel elle se disait très attachée, qu'autant qu'il lui serait présenté un sort des plus brillants. Le prince Russien vit bien alors que pour se satisfaire il fallait s'expliquer clairement et pour l'engager à répudier M. le duc il lui offrit un collier de 15.000 livres, une robe de velours garnie de queue de martre, cent pistoles par mois et 300 louis de pot-de-vin. Des offres si brillantes ne furent point rejetées ; elle voulut seulement, avant de dire à M. le duc de se retirer, avoir chez elle le collier. Elle fut aussitôt obéie, et dès le lendemain, pour tenir parole, voici le discours qu'elle tint à M. le duc : « Monseigneur, vous m'aviez promis, lorsque vous me prîtes, de me donner 150 louis pour apaiser mes créanciers ; cependant, depuis que vous m'avez donné mes diamants, au lieu de 25 louis par mois, je n'en touche plus que 20 et je ne vois pas venir les 150 louis. Mes créanciers, sachant que j'ai l'honneur de vous appartenir, me tourmentent de plus en plus. Je trouve quelqu'un qui s'offre à me tirer de peine ; voyez si vous êtes

(1) Belosenski (prince de). Belowselky (prince de). — Voltaire. *Œuvres*, éd. Garnier, X, 595 ; XLIX, 259.
P.

d'humeur à me tenir parole ; comme je vous suis très attachée, je vous donne de bon cœur la préférence. » Le Duc prit d'abord ce propos pour un badinage, mais la demoiselle La Cour lui ayant administré le collier, il vit bien que c'était du sérieux. Il se retira en lui disant : « Mademoiselle, si vous ne voulez plus revenir à Montrouge, vous m'écrirez. Je ne suis point en état de faire ce que vous exigez. » Ainsi finit l'histoire de M. le Duc avec cette demoiselle qui est présentement aux appointements de M. le prince de Belosensky. Elle a paru mardi dernier à l'Opéra avec le collier de diamants qui est très beau. Elle a aussi la robe de velours, mais le pot-de-vin de 300 louis n'est pas encore venu. Elle assure qu'elle n'a pas encore accordé ses faveurs au Russe et qu'il ne jouira d'elle que lorsqu'il aura accompli toutes ses promesses. M. de la Vallière, pour se consoler de la perte de sa maîtresse, a écrit à Brissault une petite lettre par laquelle il lui marque qu'il viendra, aujourd'hui, vendredi, chez lui, à quatre heures et demie de l'après-midi et qu'il ait soin d'y faire trouver une jolie fille. L'intention de cet appareilleur est de l'engager à prendre à ses gages la demoiselle Baligny que M. le marquis de Montmorin vient de quitter à cause de son mariage, mais qui s'est parfaitement conduite pendant deux ans et demi qu'elle a vécu avec lui à Fontainebleau. Comme elle aime beaucoup la chasse, elle ne s'ennuierait pas tant à Montrouge. Elle est encore jolie et M. le duc pourrait plus mal faire.

La demoiselle Pouponne (1), danseuse à l'Opéra, est extrêmement refroidie pour M. le marquis de Brancas qui l'entretient, attendu que sa cadette, c'est-à-dire la demoiselle Chédeville, est mieux en diamants qu'elle. Il est vrai que M. le comte Aprakseim qui entretient cette dernière lui a fait présent de girandolles très belles. Cette fortune choque si fort Pouponne, qu'elle s'est déclarée vouloir un collier de diamants, sinon qu'elle trouverait bien le moyen d'en avoir un bientôt. Je doute bien que M. le marquis de Brancas la satisfasse, car il n'est pas fort riche et est très peu généreux. Je crois qu'elle se repent bien d'une espèce de sacrifice qu'elle lui a fait dernièrement. Voici de quoi il s'agit. M. de Saint-Lubin, son premier amant, et qu'elle continue de toujours voir secrètement, lui ayant envoyé par son laquais une coiffure de dentelle de 800 livres, elle lui fut présentée devant les gens de M. de Brancas, ce qui l'engagea, comme une petite folle, à vouloir la jeter dans le feu, en disant qu'elle ne recevait des présents de personne. Le laquais du Président qui a sa femme femme de chambre de la demoiselle Pouponne, et qui savait très bien que la coiffure était de prix, lui dit : « Mademoiselle, plutôt que de la brûler, que ne la donnez-vous à votre femme de chambre ? — Tu as raison, lui dit-elle, tu n'as qu'à la lui donner. » Le drôle ne se le fit pas répéter et la porta dans l'instant à sa femme qui ne s'attendait pas à un pareil cadeau.

La demoiselle Siam, figurante dans les ballets de

(1) Pouponne (Mlle). — *Journal.*

l'Opéra, vient de faire un trait qui doit l'immortaliser. Cette demoiselle vivait depuis un an avec le prince Guttoscky qu'elle aimait beaucoup. Sachant qu'il était hors d'état de payer différentes lettres de change et qu'il était même sur le point d'être arrêté, elle a fondu ou mis en gage ses diamants, en a fait une somme d'argent qu'elle lui a portée, en le priant, les larmes aux yeux, de s'en servir pour se mettre à l'abri de ses créanciers et s'en retourner dans son pays pour arranger ses affaires, qu'il pouvait être sûr que jamais elle ne l'oublierait. Le prince a eu beau lui faire des représentations pour ne point accepter ses offres, elle a été inébranlable et l'a contraint, par toutes sortes de bonnes raisons, à partir avec son argent. Cette action, si le prince pense comme il doit, lorsqu'il sera maître de sa fortune, doit l'engager à la récompenser magnifiquement, car il y a peu de ses compagnes capables d'un pareil procédé.

La demoiselle Dornay (1), figurante à l'Opéra, vient de perdre cette semaine M. le baron de Vangen qui l'entretenait depuis deux mois. On assure que cette rupture n'est occasionnée que par la facilité qu'il espère trouver présentement à voir la demoiselle La Cour qui ne faisait pas ci devant un pas sans avoir avec elle le grison de M. le duc de la Vallière.

La demoiselle Saron, figurante à l'Opéra, vient de perdre aussi M. Pélion le fils, qui en avait soin depuis un an. Il l'a trouvée couchée avec un *Polis-*

(1) Dornay (Mlle). — *Journal*,

son et l'a abandonnée à son malheureux sort. Je crois qu'elle ne tardera pas à être chassée de l'Opéra.

Le duc de Fronsac a donné à souper, le 22 de ce mois, dans sa petite maison du Pont-aux-Choux à plusieurs de ses amis. On prétend que le prince de Pontosky (Potocki) et le prince Xavier en étaient. La demoiselle Théophile (1), de chez la Varenne, était de la fête. Ils ont fait des horreurs comme à leur ordinaire et le souper n'a fini qu'à 4 heures du matin.

1761, 6 mars.

Mgr le duc d'Orléans (2) a déclaré à toute sa Cour la grossesse de la demoiselle Marquise, sa maîtresse. Ce sera le second enfant qu'elle donnera à ce prince depuis qu'elle a l'honneur de lui appartenir. On ne s'aperçoit pas que cet événement répande beaucoup de joie dans sa maison. Au contraire, tous les seigneurs qui la composent en paraissent affligés parce qu'elle est cause, à ce qu'ils disent, qu'ils mènent auprès de Monseigneur la vie la plus triste. Effectivement, depuis cet attachement on n'entend plus parler, comme ci-devant, de ses soupers en petites maisons où la débauche était poussée à tout excès. En outre, ils assurent

(1) Théophile (Mlle). — *Journal.*

(2) Orléans (duc d') Louis-Philippe, petit-fils du Régent, né en 1725, 36 ans. Sa maîtresse, Marquise, accoucha de deux jumeaux, comme on le verra plus loin.

P. par Carmontelle, en costume de chasse avec une trompe (Dampierre) en sautoir, 1763. B. N. Est.

tous que cette demoiselle Marquise a des manières avec eux qui la font généralement détester, et ils seraient charmés de la supplanter dans le cœur de Monseigneur.

M. le duc de la Vallière a tenu parole vendredi dernier à Brissault, ainsi que je l'ai annoncé par mes notes du 27 février dernier. Cet appareilleur lui a fait voir la demoiselle Carpentier avec laquelle il s'est amusé et lui a parlé beaucoup de la demoiselle Baligny qui ce jour-là avait une perte. Monsieur le duc a promis de se rendre, aujourd'hui 6 mars, chez Brissault pour la voir et si elle lui convenait de la prendre à ses appointements. Il a beaucoup déclamé contre la demoiselle La Cour et je ne crois pas qu'il s'avise avec une autre de lui donner des girandoles de 10.000 livres. Ce seigneur a très recommandé à Brissault de ne point parler de lui à personne, et ce jour-là, pour n'être point reconnu, il avait décousu son Saint-Esprit et caché son cordon bleu. « Surtout, » lui a-t-il dit, « que M. de Saint-Florentin ne sache pas que je suis venu ici. »

M. le marquis du Hallay, officier dans le régiment du Roi, a pris la demoiselle Courcy (1), pensionnaire chez la Dubuisson, sur le pied de lui fournir tous ses besoins et 6 livres de pension à la Dubuisson par jour, à la charge qu'elle fournirait à cette demoiselle une chambre séparée dans sa mai-

(1) Courcy (Mlle), sœur de Mlle Maisonville. — *Journal.* Elles soupent avec M. de Courcy et ses amis dans la petite maison de la Trémoille, rue des Martyrs (6 juillet 1762).

son et qu'elle ne la ferait voir à personne. Cette femme a accepté cette proposition et se sert toujours de cette demoiselle comme de raison. M. Bonfils, dont le père était secrétaire du Roi et dont la mère demeure rue du Gros-Chenet, ami du marquis du Hallay, a pris sur le même pied la sœur de la demoiselle de Courcy, même maison, le tout jusqu'à leur départ pour l'armée.

Toutes les aventures galantes de la part de nos jeunes seigneurs sont passées cette semaine en partie de soupers ainsi que je vais le décrire ci-après. Ils ont raison : par ce moyen, ils évitent d'être la dupe de nos demoiselles qui exigent toujours des sommes, lorsqu'on s'amuse avec elles sur le ton de les entretenir, et ils se divertissent à bon marché, ce qui leur ménage leur argent pour la campagne prochaine.

Dimanche 1er mars, MM. de Bissy (1), de Thiart (2) et Duluc, ont soupé au Palais Royal dans l'appartement de M. de Thiart avec les demoiselles Raye et Suavy toutes deux danseuses à l'Opéra. Ce souper s'est passé dans la plus grande gaieté. C'est encore par l'indiscrétion de MM. de Bissy et de Thiart qu'on sait que le premier de ces deux frères est tout au mieux dans les bonnes

(1) Bissy (de) Claude de Thiard, comte de Bissy (1721-1810).
Dufort de Cheverny. — *Mémoires*. — *Journal*. — *Mém. secrets*, 1763-1776. — *Corresp. littér.* ; élu (1750) à l'Académie française, en remplacement de l'abbé Terrasson, Collé. — *Journal historique*, I, 330.
P.

(2) Thiard Henri Charles (comte de), frère du comte de Bissy.
Dufort de Cheverny. — *Mémoires*. — *Journal*. — *Mém. secrets*, 1787. — *Corresp. littér.*

grâces de Mme la duchesse de la Vallière, de Mme la maréchale de Luxembourg et de Mme de Blot (1). J'ai bien déjà parlé dans mes notes des deux premières, mais j'ignorais la troisième. M. le comte de Thiart ne ménage pas d'avantage Mme la comtesse de Valentinois, et c'est pour se délasser, à ce que disent ces deux seigneurs, des airs de duchesse qu'ils donnent parfois dans la fillette .

Le 26 février dernier, M. le chevalier de Rohan, M. le prince Camille, M. le comte de Tavannes (2) et M. le marquis de Lignerac (3) et M. de Belzunce ont passé la journée au Bois de Boulogne avec plusieurs demoiselles entr'autres les demoiselles Létoile et Coriny de chez la Hecquet.

Du 28 février. M. le comte de Miran, le marquis de Vambre, colonel du régiment de la Marck, M. le comte de Belfy ont soupé dans la petite maison de la Hecquet, faubourg Saint-Laurent, avec les demoiselles Létoile (4) et Coriny (5).

Le 1er mars, le chambellan de l'Electeur de Cologne avec M. le prince Jablonowsky ont soupé à la petite maison de la Hecquet avec les demoiselles Dargemont et Molière.

(1) Blot (Mme de) (comtesse de). — *Mém. secrets*, 1777-1786.

(2) Tavannes Charles-François-Casimir de Saulx (comte de), né en 1739.

Dufort de Cheverny. *Mémoires*. — *Mém. secrets*, 1784.

(3) Lignerac (Joseph-Louis-Robert de), duc de Caylus en 1783.

Dufort de Cheverny. — *Mémoires*. — *Journal*.

(4) Létoile (Mlle). Une des plus célèbres courtisanes de Paris. — *Journal*. Citée plus de quinze fois : V. son histoire, p. 28.

(5) Coriny (Mlle). — Le *Journal* l'appelle *Coring*, p. 220.

Le 4 mars, le prince de Camille, le chevalier de Rohan, M. le comte de Tavannes, le marquis de Lignerac ont soupé avec quatre autres de leurs amis, au Roule, dans une petite maison, avec différentes demoiselles entr'autres la demoiselle Coriny.

Le 27 février, M. de Resset, italien, est venu chercher chez de la Delongrais, rue des Deux-Ecus, cinq filles et les a menées souper rue Neuve-Saint-Lazare, faubourg Montmartre, n° 7, avec M. de Pompérain, M. Bouret, le marquis de Marigny, M. de Vallière, M. de Jumilhac et un nommé M. Bertin. Sans doute que de ces deux derniers l'un est neveu ou fils du commandant des mousquetaires et l'autre de M. le contrôleur général.

Le 27 février, M. le duc de la Trémoille et M. le comte du Thillois ont soupé chez la Varenne avec Théophile et Dorville.

La même Théophile et Vermandois ont été souper, le 28 février, rue Taranne, chez M. de Beauffremont (1) avec lui et M. le comte Lambert.

Du 1er mars, le baron de Vangen, M. de Beauche (2), conseiller honoraire, et M. de Villemur, receveur général, ont soupé avec les demoiselles Saint-Gérand et Carpentier chez Brissault.

Le 2 mars, M. le comte de Thiart et M. de Bissy

(1) Charles-Roger de Bauffremont, né en 1713.
(2) Bauche (de). Michel Doublet, baron de Bauche, conseiller honoraire aux enquêtes, etc., rue de Boucherat, au Marais. — *Journal.*
Dufort de Cheverny. — *Mémoires.*

ont soupé avec la demoiselle Rossignol au Palais-Royal.

Du dit jour, M. Titon fils (1), conseiller, M. de Chateauneuf et un chevalier de Saint Louis, avec un autre inconnu qu'on croit être M. le chevalier de Linsse, ont soupé au n° 7 de la Petite Pologne, avec les demoiselles Saint-Gérand, Dubuisson (2) et Carpentier.

1761, 13 mars

M. le duc de la Vallière n'a pas manqué, ainsi qu'il l'avait promis, de venir vendredi dernier chez Brissault pour y voir la demoiselle Baligny. Il l'a trouvée très jolie et s'est amusé très complètement avec elle, mais il n'a pas parlé de l'entretenir, parce qu'elle est, à ce qu'il dit, trop grande. Comme cette défaite ne rime à rien, cette demoiselle n'étant que d'une taille ordinaire et qu'il a demandé à la voir encore pour aujourd'hui, 13 de ce mois, Brissault, en homme de son métier, intelligent, présume que M. le duc serait fort content de la connaître en passade sans être obligé de s'en charger. Mais il se trompe dans son calcul : lorsqu'il viendra cet après-midi, Brissault doit lui dire qu'il n'est pas possible de voir cette demoiselle, qu'elle est désespérée d'avoir été la dupe des com-

(1) Titon du Tillet fils, conseiller au Parlement. — *Mém. secrets*, 1762-1763.

J.-B.-M.-P. Titon, président au Parlement, fut guillotiné à l'âge de 69 ans, le 26 prairial an II (1794).

(2) Dubuisson (Mlle), femme à parties. — *Journal*, où elle est citée quinze fois.

plaisances qu'elle a eues pour lui vendredi dernier qu'elle n'est point d'humeur de faire aucunes passades ; qu'elle veut un entreteneur et que dorénavant elle ne se prêtera à rien qu'autant qu'on lui paiera le premier mois d'avance. Il est certain, qu'il faudra, d'après ce discours, que Monsieur le duc se décide, et c'est là qu'on l'attend.

M. le baron de Warseberg qui s'était chargé, ainsi que je l'ai annoncé dans mes notes précédentes, de la demoiselle Le Clerc, figurante à la Comédie-Italienne, à qui il a fait un contrat de rente de 1.000 livres, vient de la quitter pour prendre la demoiselle Laforest, arrivée depuis six mois de Bordeaux. Il lui donne un carrosse de remise et 30 louis par mois. Cela ne l'empêche pas de faire venir chez lui différentes filles de nos maisons publiques et la Varenne a souvent sa pratique. La demoiselle Le Clerc est retournée sur les crochets de M. Saimson, mousquetaire, son premier amant qu'elle avait toujours su se conserver.

Malgré le grand étalage que fait M. le comte. Aprackseim avec la demoiselle Chedeville, sa maîtresse, on ne s'imagine point que cela dure longtemps. Tous les effets qu'il a donnés à cette jeune demoiselle sont pris à crédit: la cuisine n'est point montée : il fait tout venir de l'auberge jusqu'au linge de table et couverts. Il dissipe son argent comptant au jeu et en passades de fantaisie. La demoiselle Raye lui a soutiré cinquante louis; enfin, ceux qui s'intéressent à la petite Chedeville craignent fort qu'un de ces matins, le tapissier ne vienne, faute de paiements, reven-

diquer les beaux meubles que ce seigneur lui a donnés. Il est certain que 60.000 livres ne paieraient point la dépense qu'il vient de faire pour elle.

M. le marquis de Vierville, attaché à la Cour de M. le duc d'Orléans, vient de prendre à ses appointements la demoiselle Saint-Martin, figurante à la Comédie-Italienne. Il doit lui donner 15 louis par mois. Cette demoiselle quitte la Comédie pour entrer à Pâques prochain à l'Opéra.

M. de Villemur, receveur général des finances, tout grison qu'il est, moyennant une petite robe de quatre louis qu'il a fait présent à la demoiselle Félix, figurante à l'Opéra, s'est procuré mardi dernier la satisfaction de cocufier d'un seul coup M. d'Arbonne, grand maître des Eaux et Forêts, et M. le comte de Lyon, officier de gendarmerie, qui font du bien à cette demoiselle ; qui plus est, il s'en est vanté comme un jeune homme.

La demoiselle Manon, ci-devant femme de chambre, dont j'ai parlé tant de fois dans mon travail journel des Femmes publiques, a trouvé par le canal de la Varenne, cette semaine, l'occasion de sortir de ce bétail : elle appartient actuellement à Monsieur l'Envoyé de Modène (Paolucci) qui l'a vue chez cette femme. Elle demeure rue Jacob, à l'hôtel d'Hambourg, où il vient tous les jours la voir. Il lui donne 12 livres par mois pour toute sa dépense et paie son loyer. Monsieur l'Envoyé lui promet des meubles si elle se comporte bien : mais comme elle a l'âme libertine, il y a lieu de croire qu'elle ne pourra s'abstenir d'aller ou chez

Brissault ou chez la Varenne, ce qui la réduira toujours en hôtel garni. Cette fille est grande, bien faite, brune de cheveux, la peau blanche, et d'une jolie figure.

La demoiselle Deville, surnommée la Savoyarde, dont j'ai parlé différentes fois et notamment comme étant entretenue par M. de Villarceaux, semble vouloir faire une fin et avoir abandonné le désir qu'elle avait d'avoir un carrosse. Cette fille, ainsi que je l'ai déjà dit, est de la vallée de Barcelonnette, a débuté à Paris il y a une vingtaine d'années et peut avoir amassé par ses paillardises environ 8.000 livres de rente viagère, sans compter un mobilier assez considérable. L'idée du sacrement paraît seule la dominer. Le baron de Baudéan (1), natif de Béarn, né sans fortune, escroq d'extraction, mais de la figure du monde la plus avantageuse est l'heureux mortel qui veut bien se charger de ses iniquités passées. Il n'est occupé, pour le moment, que du soin d'apaiser ses créanciers afin de pouvoir se marier avec cette demoiselle au commencement de l'été prochain. Si la maison de Parabert [Parabère] à laquelle ce baron de Baudéan est allié de très près, était informée de ce projet honteux, je crois qu'elle ne tarderait pas à vous solliciter de faire à cet indigne parent une lettre d'exil que le sieur Roullié, notre con-

(1) Baudéan, baron (de).
La branche Baudéan-Parabère avait contracté des alliances avec les plus grandes maisons du royaume ; mais la Chenaye ne cite pas le baron de Baudéan, né en 1714, capitaine de carabiniers. — *Mercure de France*, 1767. — G. Capon. *Maisons closes*, 71.

frère, doit avoir été chargé, il y a plusieurs années, de lui notifier.

L'aventure de la demoiselle Louison, figurante à l'Opéra-Comique, nièce du sieur Deshays, acteur à la Comédie-Italienne, a si fort éclaté que je n'en parlerai que pour en faire connaître quelques détails. M. le marquis de Sabran, depuis longtemps, était amoureux de la jeune Louison qui de son côté y répondait de tout son cœur. Il n'était donc plus question que de trouver l'occasion de se voir en particulier. N'ayant pu en venir à bout à cause des surveillants, le marquis projeta de l'enlever et j'ai eu l'honneur, Monsieur, il y a un mois de vous faire part de ce dessein. La demoiselle Louison à qui il le communiqua l'approuva; il ne fut plus question que de mettre son frère dans ses intérêts, ce qui fut bientôt fait. En conséquence, dimanche dernier fut le jour pris pour l'exécution, ce qui fut fait à la sortie de la messe de la paroisse Saint-Sauveur. M. de Sabran s'étant présenté avec son carrosse, Louison et son frère montèrent dedans et furent conduits dans un petit appartement, rue Mazarine, que M. de Sabran avait fait meubler à cet effet et où il eut la satisfaction de passer une nuit dans les bras de sa jeune maîtresse. Deshays ayant été informé de cette disparition, s'est adressé, à ce qu'on dit, au Ministre et en a obtenu des ordres pour retirer sa nièce des bras de M. de Sabran, et pour faire renfermer son neveu, ce qui a été exécuté.

1761, 19 juin.

La demoiselle Plumelle, native de Francfort, grande, bien faite, cheveux châtains bruns, blanche de peau, les plus beaux yeux du monde, le sourcil brun, le nez aquilin mais délicatement fait, la bouche bien bordée et ornée de forts belles dents, âgée d'environ 19 à 20 ans et paraissant d'un caractère fort doux, est à Paris depuis un an et demi, où elle a été amenée par M. de la Porte fils, intendant de Mme la Dauphine, dont le père a été ci-devant sous-fermier, actuellement intéressé dans les domaines du roi, demeurant place des Victoires, frère de celui qui est intendant de Grenoble, pour laquelle demoiselle M. de la Porte le jeune a acheté, peu après son arrivée, à la demoiselle Richault pour 6.000 livres de meubles dans un appartement ayant vue sur le Palais-Royal, sis rue Neuve-des-Petits-Champs, chez un rôtisseur, près celle de Richelieu, dont cette demoiselle avait un bail qu'elle a cédé à la demoiselle Plumelle, lors de ses arrangements avec mon dit sieur de la Porte pour la vente de ses meubles dont il a fait présent sur-le-champ à la demoiselle Plumelle, à qui l'on assure qu'il donne au moins 20 louis par mois pour sa dépense journelle sans son entretien et les gages de ses domestiques qui ne sont que deux, savoir une cuisinière et une femme de chambre que l'on prétend être sa sœur aînée qu'elle a fait venir à Paris depuis environ six mois (1). On assure que cette demoiselle mène une

(1) Il est inutile, croyons-nous, de relever la longueur de ces

conduite régulière; cependant je crois que M. de Villemur, receveur général des finances, entre pour quelque chose dans ses amusements. Hier, jeudi, je la vis rentrer chez elle étant habillée très galamment en homme et à cheval, suivie de même par un des domestiques de ce financier qui prit son cheval par la bride et le conduisit chez son maître. Je compte la semaine prochaine être plus instruit à ce sujet; au demeurant, c'est une jolie femme de plus sur le trottoir et qui paraît bien faite pour faire fortune.

La demoiselle Marie Ménage, âgée de 17 ans, native de Paris, dont le père a été ci-devant marchand de vin à la Porte-Montmartre, mais dont les affaires ont été dérangées de fond en comble par la conduite de sa femme, adonnée à la galanterie depuis plusieurs années, est grande, bien faite et d'une très jolie figure. A été débauchée, dès l'âge de 12 ans, par le sieur Fleur d'Epine, sergent dans le régiment de la Marche-Prince. Son père, qui en fut instruit, la mit au couvent à quelques lieues de Paris, et l'en retira à l'âge de 15 ans; mais malgré tous ses soins, elle devint amoureuse d'un nommé Zéphire, alors domestique chez M. le duc de Montmorency, connu pour être un beau brun qui crut lui-même en avoir cueilli la première fleur et qui lui fit un petit Populo qu'elle eut le bonheur de cacher à la connaissance de son père. Sa mère, plus tendre, fut sa confidente et la conduisit elle-même

phrases qu'on retrouve assez souvent dans ces rapports, sans qu'on puisse les couper.

chez la demoiselle Jaillot, sage-femme, à qui ledit Zéphire paya tous les frais de ses couches (cela parle en faveur de ce garçon) ; aussi a-t-elle continué de l'aimer. Son père, ayant donc enfin été obliger de quitter le commerce par misère, elle prit son essor et vint se mettre au nombre des pensionnaires de la Dupuis, le 3 avril de la présente année, où elle fut reçue sous le nom de Famfale. Elle y est restée jusqu'au 1[er] de ce mois, et y a fait la connaissance de M. Duplessis le fils, conseiller au Parlement, pour qui elle a fait la tricherie de se sauver furtivement de chez elle avec beaucoup de hardes et en lui devant environ deux cents francs. Les démarches que cette femme a faites pour la découvrir ont déterminé M. Duplessis à venir chez elle prendre des arrangements à ce sujet. Il lui a fait un billet de son dû dont elle s'est contentée ; mais elle se propose, ayant appris la demeure de cette demoiselle, de l'aller trouver pour se faire rendre une partie des effets qu'elle lui a enlevés. Elle est dans ses meubles et loge rue de la Verrerie, chez un tapissier, au deuxième étage, vis-à-vis la petite porte Saint-Méry où elle ne reçoit que M. Duplessis et deux ou trois de ses amis qui fournissent tous à sa dépense. La Dupuis dit que M. de Montholon (1), neveu du président de Metz, est de ce nombre. Lorsque les

(1) Montholon (de), premier président de la Chambre des Comptes, de la Cour des aides et de la Cour des monnaies réunies à Metz. — *Alm. royal*, 1761. — *Mercure de France*, 1752-1777.

P. par Cochin, Nicolas de Montholon, conseiller au Parlement de Paris, né en 1736. B. N. Est.

aventures de cette demoiselle deviendront plus intéressantes, j'en rendrai compte.

La demoiselle Marie-Louise Prévost, dite Daubigny, native de Saint-Germain-en-Laye, dont j'ai donné les premières aventures le 25 juillet 1760, en l'annonçant comme entretenue par un nommé M. de Courchamp, américain fort riche, qui la retira de chez la Préville où elle était alors, sans s'être aperçu qu'elle était enceinte de six mois et qui ne la garda qu'environ quinze jours lorsqu'il en fut instruit, ce qui la fit retourner à sa maison professe pour y attendre une autre occasion et continuer ses précédents exercices, ces derniers lui procurèrent la grande maladie en très peu de temps. Cela ne l'empêcha pas de faire une couche fort heureuse, au bout de laquelle elle entra dans les remèdes, chez le sieur Darnet, chirurgien, qui n'a pu venir à bout de la guérir radicalement tant elle était invétérée. Cette demoiselle ayant été cédée à la Montigny par la Préville, elle y est restée environ 5 mois. Elle y a fait, heureusement pour elle, la connaissance d'un metteur en œuvre fort à son aise, homme veuf, qui l'a prise en amitié au point qu'il a payé pour elle, la semaine dernière, à la Montigny, huit louis qu'elle lui devait et l'a fait venir demeurer chez lui comme si elle était sa femme. Il a commencé par la mettre entre les mains du sieur Lafaurye, chirurgien fort adroit, avec qui il a pris des arrangements pour la purification de son individu. Cette demoiselle Daubigny, pénétrée, à ce qu'elle dit, des bontés de son

bienfaiteur qui est par lui-même fort aimable et d'une bonne conduite, dit que son dessein est de se bien comporter. Elle est connue actuellement sous le nom de Mme Grite, et demeure rue du Four-Saint-Germain. Je crois aisément que le sieur Grite sera content d'elle ; je l'ai toujours connue comme d'un caractère doux et fort tranquille. Elle est d'une physionomie fort agréable sans être absolument jolie.

La demoiselle Girard (1), entretenue depuis nombre d'années par M. de la Live de la Briche, vient enfin de faire la sottise de quitter ce bon personnage pour s'abandonner à la discrétion de M. le comte Duluc qui la voyait depuis quelque temps. Ce dernier est parti dimanche dernier pour aller faire son inspection de cavalerie, et cette demoiselle, le même jour, est partie à midi pour se rendre à sa terre de Savigny où elle attendra son retour. M. de la Briche est inconsolable, mais je crois que la demoiselle Girard ne tardera pas à se repentir de son ingratitude.

1761, 26 juin.

La demoiselle de Charme, demeurant rue Saint-Honoré, au Mont-d'Or, native de Rouen, à Paris depuis 10 ans, bien faite, mais un peu trop corsée, blanche de peau, l'œil vif, le visage rond, le nez retroussé, la bouche assez bien mais mal ornée, connue depuis longtemps pour se prêter à la circulation générale chez différentes femmes et

(1) Girard (Mlle). — *Journal.*

pour s'être par ce moyen procuré plusieurs bonnes connaissances qui faisaient aller sa maison, vient d'empaumer de cette manière, M. Viard, ci-devant receveur des tailles de la généralité de Paris, qui l'a prise complètement à ses appointements et qui a quitté pour elle une nommée Mme Méon, femme fort aimable, avec laquelle il a vécu pendant plusieurs années sans avoir aucun reproche à lui faire, l'ayant toujours beaucoup ménagé du côté de la dépense. Celle-ci le mènera bien différemment; elle a déjà exigé une augmentation de diamants qu'il lui a donnés et comme elle aime la bonne chère et le vin de Champagne, il y a journellement chez elle une grande bombance. Ce M. Viard est un fort aimable homme, du côté de la figure, mais on le dit borné du côté de l'esprit, tant qu'on veut.

La demoiselle Françoise Morel, dite la Richardière, dont j'ai donné les premières aventures le 11 mai 1759, connue alors pour être entretenue par un sieur Frémin, riche garçon mercier et associé du sieur Bourgeois, marchand, rue Saint-Honoré, elle demeurante rue de la Madeleine, faubourg Saint-Honoré, dans des meubles très galants qu'elle s'était procurés par ses différentes intrigues et dont la plupart lui avaient été donnés par M. de la Houssaye, maître des requêtes, qu'elle avait enlevé à la demoiselle Deville qui le lui ravit à son tour, ce qui fit qu'elle se lia avec M. le baron de Baudéan de Parabert qui dans ce temps avait le bonheur (si c'en est un) de faire beaucoup de dupes en fait d'escroqueries

et qui se ruina pour elle après avoir presque ruiné tous ceux qui lui avaient prêté. Il est actuellement prisonnier à la Conciergerie pour grosses sommes, ce qui le dérange du prétendu mariage qu'il devait faire avec la demoiselle Deville, déjà nommée, qui, par désespoir d'être brouillée avec un jeune homme nommé Véziant, commis aux fermes, jouait pour le baron la parade de vouloir tâter du sacrement. La demoiselle La Richardière, dis-je, demeurante actuellement rue de la Barrière-Blanche où elle mène une vie très tranquille, vient depuis peu de faire une heureuse connaissance ; c'est M. Roger, secrétaire du Roi, homme âgé, à qui elle a plu par son esprit et qui s'en est chargé à raison de 15 louis par mois et la promesse de lui faire 300 livres de rente pour le jour de la Madeleine prochain, patronne de cette demoiselle, ce qui doit, a-t-elle assuré, se continuer d'année en année, à pareil jour, s'il continue d'être content d'elle. Toute cette petite fortune ne dérange pas son genre de vie avec le sieur Frémin, sinon de quelques précautions, afin de ne point donner d'ombrage au vieillard vis-à-vis de qui on le fait passer bonnement pour un cousin. Comme ce jeune homme est fort doux et qu'il aime sa maîtresse à l'adoration, plutôt que de s'en priver, il jouera tous les personnages qu'elle voudra.

La demoiselle Charlet dont j'ai fait note le 7 novembre dernier, connue alors pour avoir été entretenue par M. d'Harnoncourt à qui elle avait subtilisé des girandoles de diamant recouvrées et saisies sur elle à Courbevoie, près Paris, où elle

s'était réfugiée et que j'annonçai pour avoir été choisie peu de temps après en qualité de maîtresse de M. le bailly de Souzac, commandeur de Malte, qui la fit occuper, dans le cloître des Jacobins, un superbe appartement qu'il embellit richement, vient d'augmenter considérablement sa fortune par la mort de ce même M. de Souzac qui lui a fait don de plus de 20.000 livres d'argenterie et de je ne sais combien de bijoux. Cette succession lui est venue fort à propos. Je ne crois pas que dans la nature, on puisse trouver une femme moins jolie et plus mal faite ; on a toujours imaginé que M. le bailly ne lui avait fait du bien que pour la récompenser de la complaisance qu'elle avait de se prêter au penchant antiphisicien qui le possédait.

Il est très certain que M. de Villemur, receveur général des finances, est, ainsi que je l'ai annoncé dans mes notes du 19 de ce mois, en intrigue avec la demoiselle Plumelle, allemande entretenue par M. de la Porte, intendant de Mme la Dauphine. On sait même qu'il paie très bien les complaisances qu'elle a pour lui, mais on sait aussi qu'il s'en cache avec un soin extrême et a paru très piqué lorsque quelqu'un, de ma part, lui a fait connaître qu'on en était instruit. Il a fort prié cette personne de n'en point parler à ses connaissances.

Le prince de Belosensky, qui entretient la demoiselle La Cour, de l'Opéra, paraît fort inquiété de ce que madame son épouse a pénétré son intrigue avec cette demoiselle. Il craint qu'elle n'en

porte ses plaintes à M. l'ambassadeur de Russie (1) et à M. de Choiseul, ministre. En conséquence, il a demandé conseil à une personne de ma connaissance qui lui a dit que je pouvais lui donner les moyens de parer à cela et qu'il fallait qu'il me vît à ce sujet. J'attends, au premier moment, une invitation de sa part, et si elle a lieu j'aurai l'honneur de rendre compte de la conférence que nous aurons ensemble à cet égard.

Le 24 de ce mois, le marquis de Vierville a couché au Palais-Royal avec la demoiselle Dangeville, connue pour être à présent le plastron de la maison de Brissault; il lui a donné 4 louis d'or et a promis de la revoir à son retour de Villers-Cotterets où il est allé avec M. le duc d'Orléans.

Le 19 du présent, M. de Villemur, le baron de Wangen, et M. Baron (2), notaire, ont soupé à la Barrière-Blanche, dans la petite maison de Brissault avec les demoiselles Dangeville et Favier (3). Cette dernière vient de s'engager à l'Opéra-Comique et dansera dans les ballets à la prochaine Foire, le tout dans l'espérance de se mettre à l'abri de sa mère qui l'a prostituée avec une ardeur extrême depuis environ deux ans qu'elles sont arrivées toutes deux de Lyon à Paris.

(1) Le prince Dmitri Alexievitch Galitsyne, chargé d'affaires après le comte Tcherny, chef ambassadeur extraordinaire de 1760 à 1761.

(2) Baron, notaire, au milieu de la rue Coq-Héron.

(3) Favier (Mlle). — *Journal.*

3 juillet 1761.

La demoiselle Saron, figurante dans les ballets de l'Opéra, dont j'ai donné les premières aventures le 22 février de l'année 1760, en la faisant connaître pour être entretenue à raison de 25 louis par mois, non compris les présents, par M. Pellion fils, trésorier des bâtiments du Roi, intrigue qui a duré fort longtemps malgré nombre d'infidélités pécuniaires par elle commises, sur lesquelles l'entreteneur, quoique souvent averti, a toujours eu les yeux fermés par l'aveuglement de sa passion, mais par qui, enfin, elle fut abandonnée pendant plusieurs mois, lui, comme forcé par monsieur son père, qui s'indignait sans cesse de la dépense que cette fille lui occasionnait et qui la lui fit quitter pour ainsi dire, à coups de bâton. Cependant l'on est certain que depuis peu de jours, M. Pellion fils a repris sa première chaîne auprès de cette demoiselle sur le même pied que ci-devant. Il est à présumer qu'elle ne manquera pas de se dédommager des mauvais traitements ordonnés par le père sur la bourse du fils. Je ne comprends point comment ce M. Pellion peut avoir pour cette Saron un attachement aussi opiniâtre ; elle n'est ni jeune ni jolie et elle est connue pour être bête et méchante au suprême degré.

M. Roulié d'Orfeuil est toujours très amoureux de la demoiselle Caroline connue pour appartenir à M. le comte de la Marche. Vendredi dernier, cette demoiselle eut la fantaisie de s'aller promener au jardin du Palais-Royal, M. d'Orfeuil

étant alors chez elle. Elle l'obligea de monter dans sa voiture et de l'y conduire; il fit tout au monde pour s'en défendre, mais il n'y eut pas moyen : il monta dans son carrosse avec elle, et sa voiture, à lui, suivait vide par derrière. Etant arrivé à la porte du jardin, il voulut avoir l'air, en s'éloignant un peu, de n'être pas venu avec elle; mais elle l'appela tout haut par son nom et le contraignit de lui donner la main jusques dans la grande allée. Il a avoué depuis n'avoir jamais tant souffert. Cependant, malgré cette forte passion, samedi dernier, il a fait une passade avec la demoiselle Montensier dont elle a eu le talent de tirer 25 louis, ce qui ne l'empêche pas encore de rendre quelques visites chez Brissault où la demoiselle Dangeville et Rossignol l'amusent de leur mieux.

On assure que Mme de Villomont (1) va convoler en troisièmes noces avec M. Doublet de Bauche, conseiller honoraire, qui en est extrêmement amoureux. Tous ses amis lui ont fait à ce sujet leurs plus fortes représentations, mais inutilement. Son parti est pris; cependant il y a lieu de croire que son humeur ne sympathisera pas avec celle de cette belle veuve. M. de Bauche, à la vérité, est connu pour un très aimable homme, mais fort vif, et dont le caractère, à ce qu'on présume, aura de la peine à se plier à toutes les petites coquetteries de son épouse prétendue. N'importe; rien ne l'effraye. C'est un homme qui cherche à se rendre malheureux, ou à se mettre en terre sous deux ans, comme à l'ordinaire.

(1) Villomont ou Villeumont (Mlle). — *Journal.*

La mère Chédeville, depuis qu'elle s'est séparée d'avec la demoiselle sa fille, figurante dans les ballets de l'Opéra et qui vit avec M. le comte Aprakseim, cherche à se tirer d'affaire du mieux qu'il lui est possible. Elle a conduit, lundi dernier, chez M. de Gensin, anglais qui demeure rue du Bacq, une jeune demoiselle très aimable qui demeure avec sa mère, rue Saint-Philippe, à la Ville-Neuve, maison du sieur Chantel, directeur des fermes, et que l'on connaît sous le nom de Vauvignole. M. de Gensin l'a effectivement trouvée fort aimable et lui a proposé de l'entretenir. Mais cette demoiselle n'a point voulu y consentir, le trouvant trop vieux et voulant, dit-elle, si elle prend un amant, rassembler l'utile et l'agréable. Comme la mère ne passe point pour être fort à son aise il y a lieu de croire qu'elle en rabattra. Le baron de Wangen voudrait bien en tâter, mais il ne voudrait pas entretenir. Il en a parlé à Brissault qui lui a promis ses soins.

La demoiselle Laforest, figurante à l'Opéra, impatiente de trouver à remplacer le baron de Warseberg qui était allé à son pays pour ses affaires, et voyant qu'elle commençait à être obligée de mettre en gage, s'est déterminée à aller joindre son baron qui a regardé cette démarche comme une preuve incontestable de l'amour qu'elle avait pour lui. Effectivement, il s'est rendu à ses instances et est revenu avec elle à Paris, il y a une quinzaine de jours, où étant arrivé, pour lui témoigner sa satisfaction, il lui a fait présent d'un très joli carrosse, et le jour de Saint-Pierre,

il a donné une très belle fête dans la maison qu'il occupe, appartenante à M. Titon, conseiller au Parlement, sise rue Poissonnière. Il y a eu bal après le souper qui a été précédé d'un très beau feu d'artifice. La demoiselle Laforest, en faisait les honneurs. Il s'y est trouvé entre autres, les demoiselles Montensier, Martigny, Saron, Saint-Félix et Dorothée. Les hommes étaient M. Nouet (1), conseiller au Parlement, M. Chaponel fils, amant de Dorothée, M. d'Arbonne grand maître des Eaux et Forêts et vivant avec la Saint-Félix, le gros M. Auvray et beaucoup d'autres. Cette fête s'est passée avec beaucoup de gaîté et le baron de Warseberg est aujourd'hui enivré d'amour pour la demoiselle Laforest.

10 juillet 1761.

Mgr le prince de Conti, depuis la semaine dernière, a pris à ses appointements la demoiselle Lemière, actrice à l'Opéra. Cette inclination s'est fait sentir chez le Prince après l'avoir entendue plusieurs fois chanter à son concert. On ignore encore quels sont les arrangements particuliers, mais le baron de Wangen, qui prétend être au fait, assure que le premier cadeau monte au moins à 500 louis. Cette demoiselle Lemière (2) est connue pour avoir appartenu ci-devant à M. le duc de Gramont ; son guerluchonnage avec le sieur Pérard, violon, lui fit perdre alors ce seigneur. En

(1) Nouet, conseiller à la première enquête, rue Poulletière, ile Notre-Dame. Entré en charge en 1748.

(2) Lemière. Opéra. — *Journal*. — Campardon. *Opéra*.

dernier lieu, elle vivait avec M. le chevalier de Clermont d'Amboise (1) qu'on dit, pour le présent, être absent, et avait pour ami de cœur le sieur Larrivé, acteur à l'Opéra. Par elle-même, elle est fille d'un musicien.

Le marquis de Romey est arrivé hier de la campagne. Il avait disposé les choses avec madame son épouse à pouvoir donner une nuit à sa maîtresse sans l'inquiéter. En conséquence, il en fit donner avis à la demoiselle Raye avec laquelle j'ai annoncé qu'il était lié depuis cinq semaines. Cette demoiselle a refusé tout net prétendant n'être pas habituée à coucher avec un homme. Comme j'ai été instruit de ce refus qui ne m'a pas paru naturel, j'ai fait observer cette demoiselle et on a reconnu, sur les onze heures du soir, le sieur Violet, son guerluchon, qui s'introduisait chez elle. L'observateur a resté posé jusqu'à deux heures du matin et ne l'a point vu sortir. Suivant toute apparence, il a passé la nuit avec cette demoiselle. M. de Romey est furieux et a juré de ne plus la revoir et de conserver pour une autre plus complaisante les 20 louis qu'il se promettait de lui donner à son lever. Cette demoiselle, si M. de Romey tient sa promesse, ne sera pas longtemps à se repentir, car ses créanciers, dont elle est accablée, la pressent de tous côtés.

La demoiselle Pouponne, figurante dans les ballets de l'Opéra, entretenue par le marquis de Brancas,

(1) Amboise (Clermont d') le chevalier. Jean-Baptiste-Charles-François, appelé d'abord le chevalier de Clermont-Gallerande, né vers 1728. — *Mercure de France*, 1754 1761.

depuis que ce seigneur est parti pour se dédommager de l'ennui de l'absence, s'amuse à peloter avec le sieur Gardel jeune, danseur à l'Opéra, d'une très jolie figure, lequel dans l'opéra de *Zais*, qu'on donne aujourd'hui, danse un pas de deux avec elle. Le public même s'aperçoit de l'inclination qu'ils ont l'un pour l'autre. Leurs mouvements, lorsqu'ils dansent ensemble, annoncent le feu qui les dévorent; il est certain qu'ils sont très bien assortis, tant pour la figure que pour les talents; mais malgré tous ses agréments, cette demoiselle est décidée à ne point accepter les propositions qu'on lui fait journellement de l'entretenir. Elle veut se réserver sur ce pied-là pour M. de Brancas et pour lors, si son inclination dure encore pour le sieur Gardel, au retour de ce seigneur, ce danseur sera obligé de s'en tenir aux soins et devoirs d'un guerluchon.

M. de Pressigny, fils de M. de Maison-Rouge, a donné le 6 de ce mois, un grand souper rue de Bourbon, à la Ville-Neuve, chez la demoiselle Buard, figurante à l'Opéra, sa maîtresse. La raison de cette fête était le raccommodement de M. de Courval (1), conseiller au Parlement, avec la demoiselle Aubin, sa maîtresse, ci-devant connue pour avoir été entretenue par M. de Joinville, ancien conseiller. Ce M. de Courval s'était brouillé avec elle pour son guerluchonnage trop marqué avec un jeune homme, cor de chasse à la Comédie-Italienne. Les convives étaient en femmes : les demoiselles Laforest, Rossignol, Aubin, et la

(1) Courval (de), conseiller au Parlement. — *Journal.*

demoiselle Buard, maîtresse du logis; en hommes MM. de Pressigny, Courval, le baron de Warseberg et M. Dalmois, chevalier de Saint-Louis. Ce souper s'est passé avec beaucoup de gaîté. La demoiselle Aubin a promis d'être plus circonspecte. M. de Courval, de son côté, a promis d'être plus généreux et d'avoir moins de violence; et à deux heures du matin, ils se sont retirés pour aller coucher ensemble.

M. le duc de Gramont, malgré l'attachement qu'on lui connaît pour la demoiselle Bellenot et pour la demoiselle Dupont, paraît encore affamé de nouvelles intrigues et donner dans la crapule. Dimanche dernier, il envoya un de ses gens, sur les neuf heures du soir, demander à la demoiselle Dalbigny (1), demeurante Porte-Montmartre, la permission de venir la voir le même soir, sur les minuit. Cela ne fut pas difficile à obtenir et effectivement, M. le duc s'introduisit dans son appartement à l'heure indiquée. Il y a lieu de croire que cette demoiselle a été à discrétion, pour peu qu'il lui ait fait voir un louis. J'ai toujours connu cette fille pour être à la dévotion de la Vaucourt et de la Rousselle, femmes donnant des filles, dont cependant elles font peu d'usage, regardant cette Dalbigny comme trop fatiguée par les enfants et trop connue. Au reste cette fille a beaucoup d'économie et est assez étoffée pour son état.

Le baron de Wangen a soupé le 7 de ce mois avec la demoiselle Dangeville de chez Bris-

(1) Dalbigny (Mlle). — *Journal.*

sault. Il a quitté totalement la demoiselle Dornay (1), figurante à l'Opéra, avec laquelle il n'a pas eu grand agrément, ayant, presque aussitôt qu'il l'a connue, été attaquée d'un lait répandu à la suite d'une couche que lui avait procurée son intrigue avec M. de Forceville, secrétaire particulier de M. le prince de Soubise. Cependant, auparavant de la quitter, le baron en a eu tous les soins possibles et a fini par lui envoyer 25 louis. La santé de cette demoiselle est enfin rétablie; elle doit incessamment danser. Elle espère que le grand jour du spectacle lui ramènera un entreteneur.

17 juillet 1761.

La demoiselle Marquise, entretenue par Mgr le duc d'Orléans, ayant été mardi dernier pour se promener à Bagnolet, n'y fut pas plustôt arrivée, qu'elle se sentit prise des douleurs de l'enfantement. On n'eut que le temps d'aller chercher la sage-femme du lieu, et aussitôt elle accoucha de deux enfants, mâle et femelle, d'une santé fort délicate, ce qui fit juger à la matrone qu'il n'y avait pas de temps à perdre pour les faire baptiser. Effectivement, on les porta à l'église, mais il arriva un incident qui obligea de suspendre ce sacrement. M. le curé ayant demandé au parrain et à la marraine, le nom du père de ces enfants, ni l'un ni l'autre ne voulurent le nommer et ils se contentèrent de dire que c'était un grand seigneur. Cette réponse n'ayant point satisfait le pasteur, et

(2) Dornay (Mlle). Opéra. — *Journal.*

persistant toujours à ne vouloir pas le nommer, ils furentobligés de se retirer ne sachant pas à ce sujet les intentions de Monseigneur qui pour lors n'était pas à Bagnolet. On lui détacha aussitôt un exprès pour lui faire part de l'événement de la journée Le prince s'y rendit sur le soir. J'ignore encore les arrangements qu'il aura ordonnés à cet égard, mais comme il revient à Paris, cette nuit, j'espère au premier travail, être à même d'en rendre un fidèle compte. Tout ce que je sais jusqu'à présent, c'est qu'il y a un des deux enfants qui est mort (1).

La demoiselle Julie Turpin (2), surnommée Dorcy, dont j'ai donné les premières avantures le 1er décembre 1758, en la faisant connaître pour sœur cadette de la demoiselle Turpin, vivant depuis longtemps avec M. de Morgan, laquelle cadette fut débauchée alors par M. Gaudot (3), lieutenant criminel de robe courte, qui, malgré la jolie figure de cette demoiselle en a fortmal agi avec elle, la laissant dans la nécessité pour subsister de se prêter à la passade et lui refusant de payer pour environ cinq à six cents livres de meubles qu'il lui avait fait fournir par un tapissier, ce qui effectivement l'obligea, pour y satisfaire, de s'abandonner à la discrétion de la nommée Surville, appareilleuse sous le manteau, qui lui procura différentes aubaines et entr'autres avec M. de Montmorin et avec M. de Valbel. Enfin, depuis quelque

(1) L'inspecteur Marais se trompait: les deux enfants étaient vivants, comme on le verra plus loin.

(2) Davy (Mlle), et Turpin sa mère. — *Journal.*

(3) Gaudot de la Bruère, lieutenant criminel de robe courte, au Châtelet, rue Saint-Louis, au Marais. — *Journal.*

temps, cette demoiselle a totalement fixé en sa faveur le chevalier de la Tour, capitaine aux Gardes françaises, qui lui donne 500 livres par mois et lui a fait meubler un appartement très décent, rue Saint-Honoré, au coin de la rue Neuve du Luxembourg. Il y a lieu de croire que cette demoiselle qui n'est point connue pour libertine conservera longtemps M. de la Tour pour peu qu'il continue à lui faire quelque bien. En outre, elle est très susceptible d'attacher un honnête homme, étant très aimable, grande et bien faite, et n'ayant au plus que dix-huit ans.

M. le marquis de Romey a abandonné entièrement la demoiselle Raye à cause du refus qu'elle lui a fait la semaine dernière de coucher avec lui. Il s'est retourné du côté de Brissault qui lui a fait voir la demoiselle Dangeville, sa pensionnaire, qui lui a très fort convenu, et à qui il a promis de donner 10 louis par mois sous la promesse qu'on lui a faite de la conserver exactement pour lui. Mais c'est à quoi Brissault fera le moins d'attention, ainsi qu'il est prouvé par les menus arrangements que cet appareilleur a pris pour cette demoiselle avec M. Farges de Polizy et avec M. de Rupière (1). Ainsi on peut assurer que Brissault tire par mois de ces trois messieurs au moins 25 louis sans compter les passades qui se présentent

M. de Fonpertuis (2), intendant des Menus, malgré sa vieille inclination pour la demoiselle

(1) Rupière (de), gendre du prévôt de la maréchaussée, feu M. Janelle. — *Journal.*

(2) Fontpertuis (Papillon de), intendant des Menus, rue Neuve-

Lany (1), première danseuse à l'Opéra, s'est chargé, pour se ragoûter, de la demoiselle Lucie, actrice à l'Opéra-Comique. Si cette intrigue ne procure pas grande fortune à cette jeune personne, au moins la mettra-t-elle à même de produire ses talents, et je suis persuadé qu' incessamment on la verra débuter aux Italiens.

La demoiselle Frédéric (2), dont j'ai donné lès aventures dans mes notes du 22 mai 1761, en l'annonçant pour être entretenue par M. de Vauvray, ci-devant maître des requêtes, qui emprunte de tous côtés pour lui fourer, reçoit aussi quelques visites de M. Maynaud père (3), conseiller de grand'Chambre, qui va la voir en habit de campagne. Cette demoiselle assure même qu'il lui fait du bien. Je ne m'étonne plus après cela si Monsieur son fils n'est pas toujours disposé à bien recevoir les morales qu'il lui fait sur sa dépense avec ses maîtresses. Cette demoiselle demeure actuellement rue de la Truanderie, chez un papetier, au premier étage, où pend pour enseigne « La Levrette », et on la connaît sous le nom de Sonville. C'est du moins sous ce nom qu'elle va chez Brisault faire des passades.

Saint-Augustin, entré en charge en 1753. Sa femme était la maîtresse de Joly de Fleury. — *Mém. secrets* (1781-1784).

(1) Lany (Mlle). — Campardon. *Opéra.*

P. par Carmontelle. B. N. Est.

(2) Frederique (Mlle) ou Sonville. — *Journal.*

(3) Mayneaud de la Tour, rue de Richelieu, vis-à-vis la Bibliothèque du Roi entré en charge en 1720. — Conseiller de grand'-Chambre. — *Journal.* — *Mercure de France*, 1738.

24 juillet 1761.

La demoiselle Marquise se porte autant bien que son état peut le permettre. J'avais été mal informé lorsque j'ai dit vendredi dernier qu'un des deux enfants qu'elle avait mis au monde était mort. On est au contraire instruit qu'ils sont tous les deux en parfaite santé et qu'il y en a un qui est élevé à Saint-Cloud. Le bruit court aussi, dans la maison de Mgr le duc d'Orléans, que son intention est de reconnaître le garçon et que si le premier enfant que cette demoiselle lui a donné ne l'a pas été c'est qu'il était adultérin et qu'il restait encore dans l'esprit du Prince quelques soupçons sur le marquis de Villeroy. Comme M. le marquis de Vierville a soupé hier et couché cette nuit à la Barrière-Blanche, dans la petite maison de Brissault, et qu'il a été témoin de cette production, j'ai chargé la femme de cet appareilleur de faire jaser le marquis qui a beaucoup de confiance en elle et de lui tirer tous les détails qu'elle pourrait sur cet événement. Ensuite, j'en rendrai compte.

La demoiselle Raye, figurante dans les ballets de l'Opéra, après s'être brouillée avec M. le marquis de Romey, ainsi que je l'ai annoncé dans mes notes, vendredi dernier, a trouvé aussi le secret, par son guerluchonnage avec le sieur Violet, soi-disant banquier, d'éloigner de chez elle M. le marquis de Polignac (1). Il ne reste plus aujourd'hui

(1) Polignac (marquis de) François-Camille, né en 1719. — *Journal.* — *Mercure de France*, 1762-1777.

à cette demoiselle pour unique ressource, et ce jusqu'à nouvel ordre, que les secours que lui procure M. Maurice, notaire, rue Saint-Thomas-du-Louvre. Il va chez elle presque tous les soirs et y reste jusqu'à minuit, quelquefois plus tard.

La demoiselle Laforest a eu dernièrement, à la suite d'un souper, une scène des plus vives avec le baron de Warseberg, son amant, qui est venu jusqu'à la vilenie. Il est vrai que cette demoiselle est d'une hauteur insupportable; mais le baron aussi est grossier comme du pain d'orge et ce jour-là il l'a traitée comme une malheureuse. Sans ses amis, il lui aurait donné vingt fois du pied au derrière. Cependant, la paix s'est faite: mais depuis ce temps-là, toutes les fois que cette demoiselle paraît à l'Opéra où elle est figurante, elle entend continuellement murmurer à ses oreilles: « Allons, coquine, sors d'ici et prends ton paquet. » Heureusement pour elle, tout cela ne l'effraie point: elle se contente de répondre à ces doux propos: « La paix viendra. »

La demoiselle Buard, figurante à l'Opéra, s'est aussi brouillée avec M. de Pressigny, fils de M. de Maison-Rouge. Ce jeune homme à la vérité lui a fait beaucoup de bien, mais il faut convenir aussi qu'il est d'une jalousie insupportable, et en partant de ce principe, il aurait bien dû la retenir d'entrer au spectacle au lieu de l'y contraindre, pour ainsi dire, comme il a fait. Mais tous ces jeunes gens n'aiment que par air et ne regardent une femme que comme un meuble de plus dans leurs équipages. Si la Buard faisait bien,

elle filerait doux pour le présent, car MM. les entreteneurs sont furieusement rares. Et n' ont-ils pas raison ? Les femmes des autres sont à si bon marché.

M. d'Harnoncourt recommence de nouveau à faire le plongeon avec la demoiselle La Croix (1). On est instruit qu'il lui a rendu plusieurs visites depuis sa sortie de Sainte-Pélagie. Effectivement les petits appointements qu'il donnait à la petite Dubuisson de la Comédie-Italienne en étaient augmentés de 40 livres par mois pendant la détention de la demoiselle La Croix : mais depuis qu'il cherche à renouer avec elle, la Dubuisson a été remise sur l'ancien pied, c'est-à-dire à cinq louis par mois. La demoiselle La Croix, de son côté, regarde ce raccommodement comme le seul coup capable de rétablir sa réputation, mais on assure qu'elle ne se rendra qu'en faisant contracter ce vieil Barbon et sans contredit, elle fera bien. Si elle réussit dans son dessein, le sieur Merval prétend que sa réputation est faite et qu'on doit le regarder comme la crème des guerluchons.

La demoiselle Deville, surnommée la Savoyarde, vient de trouver le moyen d'attraper deux très jolis chevaux à M. l'abbé de Mégrigny (2). Ainsi, on voit aujourd'hui cette demoiselle qu'on a vue

(1) Lacroix (Mlle). — *Journal.*
P.

(2) Megrigny (l'abbé), frère de M. de Chailly et de Lefebvre d'Ammécourt. L'abbé était chanoine de Notre-Dame et conseiller au Parlement.

Dufort de Cheverny. *Mémoires.* — *Mercure de France* (1761-1764.)

débuter il y a 18 ans, à Paris, en jouant du triangle et accompagner d'autres petites Savoyardes, rouler sur les boulevards dans un très joli carrosse. M. de Villarceau, depuis son mariage, ne la voit plus. Elle en a tiré 1.200 livres de rente et nombre de bons effets. Présentement elle emploïe toute son intrigue à ruiner M. Barois, fils d'un payeur de rentes.

Le 13 de ce mois, M. de Villemur, le baron de Wangen, M. Mongrif, lecteur de la Reine, le marquis d'Etrehan, lieutenant-général et M. de Bauche ont soupé à la petite maison de Brissault avec les demoiselles Sonville, Dangeville et La Coste. M. de Vierville a dû coucher avec la demoiselle Dangeville.

1761. — 31 juillet.

M. le duc de Gramont, la nuit du 29 au 30 de ce mois, a passé trois heures avec la demoiselle Parmentier, demeurante rue de Bourbon, derrière les Théatins, entretenue par le marquis de Paolucci, ministre de Modène, ce qui ne l'empêche pas quelquefois de se prêter à la passade chez Brissault. Cette demoiselle avait vu M. le duc sur les Boulevards, faisant grand étalage, et croyait avoir trouvé en lui une très bonne fortune. (Elle ne le connaissait pas.) Tout s'est réduit à recevoir un louis pour prix de sa complaisance et pour des sommes considérables de promesses. Comme cette demoiselle a pris des éclaircissements sur son compte, elle se promet bien de n'en être plus la dupe. C'est la même dont j'ai ci-devant parlé dans

le travail de Brissault, sous le nom de Masson. Elle est, sans contredit, d'une très jolie figure, grande, bien faite, n'ayant pas encore vingt ans.

M. de Pressigny, fils de M. de Maison-Rouge, ne s'est brouillé avec la demoiselle Buard, figurante à l'Opéra, ainsi que je l'ai annoncé dans mes notes du 24 de ce mois, que par le goût qu'il a pris pour la demoiselle Laforest, danseuse dans les ballets de l'Opéra-Comique, ci-devant entretenue par M. Duvaucel, trésorier des aumônes du Roi, qui lui avait fait passer les remèdes en sortant de chez la Dupuis, rue de Vendôme, où elle avait demeuré plusieurs mois sa pensionnaire. Il est étonnant comme elle fait la renchérie avec M. de Pressigny. Elle exige de lui des meubles élégants, une garde-robe montée et même des diamants. Voilà le malheur des hommes connus sur le pied d'entretenir, tandis que le premier venu est à même d'en disposer pour une misère. Mais M. de Pressigny ne fait point ces réflexions. Il a même déjà consulté Mme Corbin, tapissière, rue du Chantre, pour savoir les meubles qu'il lui donnera et pour lui trouver un appartement. Enfin, on peut comme assurer qu'incessamment il sautera le pas. Cette demoiselle Laforest est jeune, assez bien de figure, mais noire de peau, et de toute façon, ne vaut pas la demoiselle Buard, qui est extrêmement blanche, jeune, bien faite, et ne lui cède en rien pour les traits. Mais elle est pour lui ancienne connaissance et c'est pour presque tous les hommes un grand défaut.

M. le marquis d'Etrehan, lieutenant général des

armées du Roi, a fait une passade avec la demoiselle Laforest, entretenue par le baron de Warseberg, qu'il a payée 50 louis. La demoiselle Véziant, que ce seigneur entretient, lui rend très bien le change et M. de Bauche, conseiller honoraire au Parlement, ainsi que le baron de Wangen pourraient bien le certifier: mais dans cette société on n'y regarde pas de si près. Les femmes y sont communes ; il serait même du plus grand ridicule de s'en plaindre. Et pourvu que celui qui entretient soit libre d'aller coucher quand il lui plaît chez sa maîtresse, il n'a pas le plus petit mot à dire. M. de Villemur, receveur général des finances, qui est le véritable amphitrion de toute cette bande joyeuse, car c'est chez lui qu'on mange le plus souvent, et qu'on peut, à juste titre, regarder comme le paillard le plus voluptueux, a communiqué au baron de Wangen qu'il se sentait atteint, pour cette demoiselle Laforest, d'un désir si pressant, que la seule jouissance était capable d'éteindre ; mais qu'il serait charmé de ne pas paraître directement en cette affaire jusqu'au moment de la combinaison, à cause du baron de Warseberg qu'il regardait comme un mauvais sujet. Le baron de Wangen lui a promis ses soins et tout est arrangé pour ce soir, moyennant 25 louis que M. de Villemur doit donner à cette demoiselle. En conséquence, le baron de Wangen doit donner aujourd'hui un grand souper chez lui, où doit se trouver bonne compagnie, tant en hommes qu'en demoiselles de spectacle. La demoiselle Laforest, de son côté, doit faire l'impossible auprès de son baron allemand pour lui permettre de s'y

trouver avec ses compagnes et, pendant le bruyant de la fête, M. de Villemur, par les dispositions du baron de Wangen, d'accord avec la demoiselle Laforest, doit trouver l'occasion de se satisfaire. J'aurai soin de rendre compte du succès de cette opération.

M. le baron de Wangen, dont est parlé ci-dessus, a fait une passade, le 27 de ce mois, avec la demoiselle Lacoste (1), grande fille fort aimable, demeurante rue Neuve-des-Petits-Champs, qu'il a payée 4 louis. Cette demoiselle vit depuis plusieurs années avec M. de Charancé, ci-devant conseiller au Parlement, connu pour un assez mauvais sujet, qui lui donne 5 louis par mois. Elle est assez malheureuse avec cet entreteneur.

M. le marquis de Marigny et M. le marquis de la Ferté, intendant des Menus, ont soupé, le 28 de ce mois, à la petite maison de Brissault avec la demoiselle Dangeville, sa pensionnaire et la demoiselle Sonville, entretenue par M. de Vauvray, ci-devant maître des requêtes. M. le marquis de Vierville a couché, ainsi que je l'ai annoncé dans mes notes du 24 de ce mois, le même jour à la petite maison de Brissault. Il n'y a pas eu moyen de le faire jaser sur les détails de la couche de la demoiselle Marquise. Lorsque la femme à Brissault lui en a voulu parler, il lui a répondu : « Ne » me parlez point de cette créature, nous vou- » drions tous qu'elle fût à tous les D[iables]. Monsei- » gneur est comme un forcené auprès d'elle et nous

(1) La Coste (Mlle). — *Journal.*

» menons auprès de lui la vie la plus triste. Ma
» foi, si cela dure encore quelque temps, il fau-
» dra déserter. »

Cette conversation n'annonce pas qu'elle soit fort aimée dans cette Cour.

[Ici s'intercale la publication de Lorédan Larcher, à la date *7 août 1761* : *Le Journal des Inspecteurs de M. de Sartine*, qui se termine le 25 septembre 1763.]

1763. — Septembre.

M. le marquis de Conflans, suivant toute apparence, commence à se lasser des femmes de condition, car depuis quelques jours il fréquente chez Brissault et a même pris quelque arrangement avec la demoiselle Verdault, sans cependant prétendre qu'elle lui garde fidélité : c'est le moyen de n'être pas trompé.

Il y a une misère affreuse parmi nos demoiselles. Je crois que si on les laissait faire, elles déchireraient Brissault. Elles prétendent que c'est cet homme qui leur coupe les vivres et qui leur enlève tous les étrangers. Cela est vrai et Brissault fait fort bien ses affaires avec eux.

SOUPERS

Le 17 de ce mois, M. le Procureur du Roi (1), a soupé à la petite maison de la Hecquet avec deux femmes qu'il a amenées, lui, dont on ne connaît pas le nom. Comme il a promis de revenir sous quelques jours avec la même compagnie, j'ai ordonné à la Hecquet de m'avertir, je les ferai suivre.

Le 18, M. le marquis de Valencé (2) et M. le marquis de Palisse ont soupé chez Brissault avec les demoiselles Le Clerc et Sainte-Foix.

Le 19, M. le marquis de Vierville a donné à souper chez lui au Palais-Royal à M. le chevalier de Clermont avec les demoiselles Senneterre (3) et Deschamps (4).

Le 19, M. de l'Estorière (5), officier aux Gardes françaises, a été souper avec M. de Lowendal (6)

(1) Moreau, procureur du roi, rue Payenne, au Marais.

(2) Valencé (marquis de) Hector-Joseph, marquis de Valencay, né en 1736, frère du marquis de Maurin et d'Estampes. — *Journal.*

(3) Senneterre (Mlle). — *Journal.*

(4) Deschamps (Mlle). — *Journal*, où elle est citée vingt fois. — Dufort de Cheverny. *Mémoires.*

Beaumarchais fut l'amant de sa fille. — *Mémoires secrets*, XXVII. de Goncourt. — *Portraits intimes du XVIIIe siècle*, p. 285.

(5) Létorière (marquis de), un des plus beaux hommes de Paris, mourut en 1774. Eugène Sue en fait le *héros* d'un roman, faute d'avoir connu le *Journal*. — *Mém. secrets*, 1770-1785. — *Mercure de France*, 1774.

(6) Lowendal (comte de), fils du maréchal Lowendal qui devait commander un corps d'émigrés pendant la Révolution, né en 1742. — *Mém. secrets*, 1781. — *Mercure de France*, 1762-1773. On a le portrait du maréchal par La Tour.

à sa petite maison de la Barrière-Blanche avec les demoiselles Le Riche et Le Baile.

Le dit jour, M. Staples (1) et M. Nesbith, anglais, ont soupé chez Brissault avec les demoiselles La Croix et Verdault.

Le 20, M. Staples et M. Fauke, anglais, ont soupé avec les demoiselles La Croix et Verdault, chez Brissault.

Le dit jour, M. de Ro[che]chouart a soupé chez Brissault avec la demoiselle Dufort (2).

Le 21, Milord Farnham (3) a soupé et couché avec la demoiselle Verdault (4) chez elle.

Ledit jour, 21, M. de Sainte-Foix, des affaires étrangères, a soupé chez la demoiselle Sainte-Foix, sa bonne amie.

Le 22, M. le comte de Valbelle (5) a soupé chez Brissault avec la demoiselle Dufort.

Ledit jour, Milord Farnham et M. Weoderburn, anglais, ont soupé chez Brissault avec les demoiselles Marquise et Verdault.

Le 23, M. Staples a soupé chez la demoiselle La Croix.

Le dit jour, Milord Farnham a couché avec la demoiselle Verdault. Ces deux derniers Anglais

(1) Staples, et Fawke ou Fauskee, riches Anglais, habitués de Brissault. — *Journal.*

(2) Dufort (Mlle). — *Journal.*

P.

(3) Farnham (milord). — *Journal.* Ami de Garrick. — Goncourt (de). — *Mlle Clairon*, p. 222.

(4) Verdault (Mlle). *Journal.*

(5) Valbelle (comte de), Joseph-Alph.-Omer, mort en 1778. — *Corresp. litt.* — *Journal.* On voit un *marquis* de Valbelle dans le *Journal*, c'est son frère aîné. — *Mém. secrets.* Amant de Mlle Clairon, 1764-1768. — E. de Goncourt. *Mlle Clairon.*

paraissent avoir affectionné très particulièrement les demoiselles La Croix et Verdault et, sans les entretenir, ils leur donnent des sommes.

1763. — 30 septembre.

M. Erbin, officier du Canada, jeune homme d'une jolie figure, de retour en France depuis environ trois ans, a été lié à son arrivée avec Mme de Chennevière, épouse d'un premier commis du bureau de la guerre. Cette intrigue a duré plus de 2 ans et cette dame avait pour lui toutes sortes de bontés ; mais M. Erbin, naturellement inconstant, s'est attaché depuis un an à Mme la marquise de Soleur, qui a eu un soin étonnant de lui pendant sa petite vérole, et qui s'est épuisée pendant l'absence de son mari pour renchérir sur les bienfaits que lui faisait Mme de Chennevière. Mais le retour du marquis de Soleur, depuis un mois, ôtant au sieur Erbin la commodité de voir la marquise, et à cette dame la faculté de fournir aussi souvent à ses besoins, il s'est raccommodé avec Mme de Chennevière, qui a quitté, de son côté, M. Desauvergny, chevalier de Saint-Louis, et ce dernier a repris ses anciennes chaînes avec Mme de Gonore, veuve d'un ancien aide-major des gardes du Roi, remariée avec Milord Connelle qui a son logement au château de Saint-Germain. Tous ces trois (?) se sont faits fort tranquillement. Il n'y a que la marquise de Soleur qui est désespérée de s'en tenir à son bouilli.

M. Langlois, intéressé dans les affaires du Roi, demeurant rue du Ponceau-Saint-Denis, entretenait

depuis un mois la demoiselle Saintprie, âgée de 18 ans, et d'une très jolie figure. Elle est fille d'un cordonnier de cette ville et a déjà été entretenue par M. le marquis de Persennat, qui, la sachant très susceptible du côté du tempérament, tant avec les hommes qu'avec les femmes, la tenait exactement sous la clef et ne laissait approcher d'elle, pour la servir, qu'un nègre à lui, fort hideux. Cependant, la captivité où elle se trouvait réduite lui fit envisager ce nègre avec moins d'horreur et M. de Persennat la trouva aux prises avec cette figure ténébreuse. Il se contenta de chasser la perfide et fit donner cent coups de bâton à son nègre. M. Langlois, qui est apparemment informé de cette aventure, pour n'être pas dans le cas d'éprouver un pareil désagrément et conserver sa maîtresse, cherche de tous côtés une femme de chambre pour mettre auprès d'elle, qui soit tribade, afin de pouvoir l'amuser suivant son goût et être secondé lui-même, n'ignorant pas que la demoiselle Saintprie aime encore mieux les femmes que les hommes. Si après de pareilles précautions, que M. Langlois est seul capable de prendre, cette demoiselle vient à le quitter, il pourra certainement se flatter de n'avoir rien à se reprocher, et d'avoir poussé, pour la conserver, la complaisance au suprême degré. La demoiselle Saintprie n'est pas seule de ce goût ; presque toutes nos demoiselles sont entichées de cette manie et je suis instruit de folies qu'elles font les unes pour les autres. C'est, en vérité, une horreur qu'on devrait punir, au moins sur de vieilles créatures qui inspirent une semblable manie à des jeunesses. Je me suis

laissé dire qu'elles puisaient un aussi abominable penchant à l'hôpital, où plusieurs d'elles ont fait un assez long séjour, et que les sœurs de cette maison avaient toutes les peines du monde à les contenir sur ces infâmes pratiques.

SOUPERS

Le 25 de ce mois, M. Staples, anglais, a soupé chez la demoiselle La Croix, des Italiens.

Ledit jour, M. de Pressigny, officier de gendarmerie, a soupé avec la demoiselle Senneterre chez Brissault.

Le 26, M. le président de Salabery (1) a soupé chez Brissault avec la demoiselle Verdault.

Ledit jour, M. le marquis de Conflans a donné à souper chez lui à M. le comte de Buturlin (2), ambassadeur de Russie pour l'Espagne, avec les demoiselles de Courcy et Noyan (3).

Le 28, M. le chevalier de Clermont, du Palais-Royal, a soupé et couché chez lui avec la demoiselle Courcy.

1763, 14 octobre.

M. le duc de Fronsac a enfin trouvé le secret de plaire à Mme la présidente de Boulainvil-

(1) Salaberry (Messire Charles-Victoire-François de), rue Sainte-Anne près les Nouvelles Catholiques, entré en charge en 1750, président à la Chambre des Comptes. — *Journal*. — *Mém. secrets*, 1763. — *Mercure*, 1761.

(2) Buterlin ou Buturlin, ambassadeur de Russie en Espagne. — *Journal*.

C'est un parent du comte Alexandre Borisovitch *Boutourline* (1674-1767).

(3) Noyan (Mlle) ou Noyau. — *Journal*.

liers (1). C'est lui qui est aujourd'hui l'amant favorisé, et cette dame a la complaisance de se rendre deux ou trois fois par semaine à la petite maison de ce jeune seigneur, sise rue de Pincourt. Il doit revenir dimanche prochain de Fontainebleau pour la voir, et comme il en est extrêmement jaloux, il a chargé, pendant son absence, la femme Masse, tenant le cabaret du Port-Mahon, au coin de la rue Sainte-Anne, qui a été ci-devant femme de charge dans la maison de Monsieur son père, de lui trouver un homme intelligent pour observer la conduite de cette dame et lui en rendre compte à son retour. La femme Masse, pour satisfaire Monsieur le duc, s'est adressée à un de mes gens pour l'engager à suivre Madame la présidente ; mais cet homme lui a répondu qu'il ne pouvait faire cela sans mes ordres, et certainement, je ne lui en donnerai point, sans, au préalable, avoir reçu les vôtres. Je ne doute pas que Monsieur le duc ne m'envoie avertir de venir lui parler lorsqu'il sera de retour et je lui répondrai que, pour faire ce qu'il désire, il faut qu'il s'adresse à vous, Monsieur.

M. le baron de Wangen, depuis une quinzaine de jours, fréquente la demoiselle Le Roy, jeune italienne, à Paris depuis trois mois, logée rue de la Comédie-Française chez l'imprimeur. Cette demoiselle est grande et bien faite, âgée de 19 ans, et peut, sans lui en prêter, passer pour une jolie brune. On assure que c'est M. l'ambassadeur de

(1) Boulainvilliers (Mme), femme du Président Boulainvilliers, rue Notre-Dame-des-Victoires. La rue de Pincourt est la rue Popincourt.

Sardaigne (1) qui l'a fait venir à Paris. Il est certain qu'il lui fait du bien, et qu'il n'y a absolument que lui qui fréquente chez elle. On ignore quels sont les moyens que le baron a mis en œuvre pour parvenir jusqu'à elle, mais il est très vrai que voilà plusieurs fois qu'elle va chez lui, et notamment le 10 de ce mois.

M. de Mazières (2), fermier général, est depuis six semaines en intrigue avec une jeune Allemande fort aimable, logée rue Neuve-des-Petits-Champs. Il n'y a que trois mois qu'elle est à Paris où elle a été amenée par un officier français pour la soustraire à la fureur de son mari qui s'était aperçu de son inconduite. Mais depuis son arrivée en France, elle a appris la mort de ce jaloux. L'équipée qu'elle a faite l'empêche de retourner dans son pays, car on la dit appartenir à de très honnêtes gens et très aisés et qui tiennent même un rang à Brunswick d'où elle est native. M. de Mazières lui écrit des lettres fort tendres, mais elle se plaint de son peu de générosité et ne serait pas fâchée de rencontrer une meilleure fortune. Il y a lieu de croire qu'elle ne tardera pas à la trouver, lorsqu'elle se produira aux spectacles, car elle a beaucoup d'éclat, parle assez bien français, et sans contredit est très aimable et n'ayant pas encore vingt ans. M. de Mazières, par une de ses lettres, la menace de venir tout exprès d'Auteuil,

(1) Sardaigne (ambassadeur de). M. le bailly de Solar de Breille, ambassadeur du Roi de Sardaigne, rue d'Enfer-Saint-Michel.

(2) Mazières, fermier général, rue des Vieilles-Audriettes. — *Mém. secrets*, 1775-1777.

où il est présentement, pour manger lundi prochain un poulet avec elle ; mais il fait la sourde oreille sur les besoins d'argent qu'elle lui annonce.

M. Staples, anglais, lundi dernier, s'est chargé de la demoiselle La Croix de la Comédie-Italienne. Il lui donne 30 louis par mois et pour la déterminer à vivre avec lui, il lui a fait présent de deux robes de saison, d'une bague, et d'une paire de boucles d'oreilles fines. Ces cadeaux peuvent bien être estimés ensemble 4.000 livres ; mais malgré cela, j'ai bien de la peine à croire qu'elle se dispense d'aller de temps en temps chez l'ami Brissault. L'infidélité a tant de charme pour ces demoiselles et il est si doux de gagner de l'argent de cette façon qu'il faut être fol d'imaginer que les bienfaits peuvent les captiver.

La demoiselle Caroline (1) est absolument brouillée avec M. de l'Estorières, officier aux Gardes françaises, et il y a longtemps qu'elle aurait dû prendre ce parti, car, sans scrupule, il lui aurait mangé jusqu'à sa chemise. Elle est aujourd'hui endettée et a presque tous ses bijoux en gages. C'est M. Denneval, officier suisse, qui l'a remplacé, qui, sans être aussi fat que son prédécesseur, est tout au moins aussi aimable, et fait le service à bien meilleur marché. Dernièrement, cette demoiselle était en loge à la Comédie-Italienne. Le prince de Monaco (2), qui lui a fait

(1) Caroline (Mlle), sœur de Camille, demoiselle Véronèse. — *Journal.*

(2) Monaco (prince de), M. le duc de Valentinois, né en 1720, rue de Varenne, faub. Saint-Germain. — *Mém. secrets*, 1774-1783.

tant de bien, était vis-à-vis d'elle ; elle le fixait avec beaucoup d'attention. Le prince s'en aperçut et la voyant presque sans bijoux, quoiqu'elle fût dans la grande parure, il dit à un de ses amis, d'un ton de commisération : « J'aurai la douleur de la savoir un jour sans pain. » Lorsque ce prince sortit du spectacle, elle le précéda pour se trouver à son passage au bas de l'escalier. Quand il parut, elle lui fit une profonde révérence et le prince passa sans lui rien dire, en lui faisant une inclinaison de tête dont elle parut mortifiée.

La dame Brisson, connue pour avoir appartenu anciennement à Mgr le duc d'Orléans et qui en a même 3.000 livres de rente, est toujours aimable et très fraîche. Depuis plusieurs années, elle vit avec M. le comte de Marcé, capitaine aux Gardes françaises. Mais comme sa santé est très dérangée, il est allé aux Eaux de Barège, espérant s'y rétablir. Pendant ce temps, Mme Brisson s'amuse avec M. le chevalier de Méra, officier aussi dans le même corps. Ce cavalier est fort aimable et a une réputation bien établie auprès des dames. La duchesse de Fleury (1), ci-devant, la Dufresne, en a été très satisfaite pendant plusieurs années.

1763, 28 octobre.

Milord Cowentry, gentilhomme de la Chambre du roi d'Angleterre, a débauché du spectacle des Italiens la demoiselle La Croix, figurante dans les ballets, pour la conduire à Londres, où il lui a fait

(1) Fleury (duchesse de). Mlle Dufresne n'était pas duchesse mais marquise de Fleury. Voir sur cette étrange marquise le

avoir au spectacle de cette capitale, 2.400 livres d'appointements par an. Il lui donne comme sa maîtresse vingt-cinq guinées par mois et doit défrayer généralement sa maison de tout. Cette demoiselle est partie avec son père et sa mère et a laissé au désespoir M. Staples, autre Anglais, qui l'entretenait depuis un mois, qui lui avait payé ses dettes, lui avait donné beaucoup de linge, nombre de robes, quelques diamants, trente louis pour son premier mois et en était fort amoureux. Lorsque cet Anglais a su le départ de cette demoiselle il était furieux et voulait courir après elle. Il a fallu que ses amis emploient toutes les représentations pour le contenir. C'est un plaisir aujourd'hui de l'entendre déclamer contre le sexe français ; mais il tâche de se consoler en rendant quelques visites à l'ami Brissault.

La demoiselle Le Doux (1) ne voit plus absolument M. le chevalier de Raconis qui a été cause de sa détention à Sainte-Pélagie. M. Vassal, fils du receveur général des finances du Languedoc, s'est chargé depuis peu de la dépense de cette demoiselle et partage ses charmes avec une infinité d'agréables, entr'autres avec le sieur Varnier et M. de Boisimène, ci-devant officier dans le régiment de Touraine. Le chevalier de Raconis aujourd'hui, cultive les charmes de la demoiselle Desmares (2), que M. le prince Camille de Rohan entretenait ci-devant.

Journal des Inspecteurs: 90,91,92,93,notes.— *Mém. secrets*, 1771-1779.

(1) Ledoux (Mlle). — *Journal.*

(2) Desmares (Mlle). — *Journal.* — G. Capon. *Maisons closes*, 31, P. coll. Destailleur. Charlotte Desmares. B. N. Est.

M. le chevalier de Boissinet, capitaine dans le régiment de Conflans, a pris depuis quinze jours la demoiselle Verdault. Il lui donne 15 louis par mois, lui a fait présent d'une paire de boucles d'oreilles de 50 louis et a payé toutes ses dettes et son tapissier à qui elle devait encore 600 livres Cette demoiselle demeure présentement rue Montorgueil et doit débuter cette semaine aux Italiens pour figurer dans les ballets.

La demoiselle Théophile, jeune, grande, bien faite et très bien de figure, connue pour avoir demeuré une année chez la Varenne, rue Feydeau, demeurante aujourd'hui rue des Vieux-Augustins, reçoit journellement les visites de M. le duc de Grammont. Il la paie très bien à ce qu'elle m'a dit ; mais cela n'empêche pas qu'elle ne lui associe M. le marquis de Chimène (1) ; M. Rocher, trésorier des Ponts et Chaussées ; M. Mercier (2), fermier général et le sieur Moët (3), ancien directeur de l'Opéra-Comique. Tous ces messieurs concourent à l'augmentation de la fortune de cette demoiselle. Cependant, elle n'est pas fort à

(1) Chimène (marquis de) ou Ximénès, Augustin-Louis, né en 1726, littérateur. *Correspond. litt.* — *Journal.* — *Mém. secrets*, 1762-1768. — *Mercure*, 1760.

En 1751, il était chevau-léger de la garde du roi et avait 26 ans. Il fut un des amants de Clairon. — de Goncourt. *Mlle Clairon*, p. 94. Il mourut à 92 ans, à sa petite maison de Charonne, en 1817.

(2) Mercier (Louis), fermier général, rue du Chantre, vis-à-vis Saint-Honoré. — *Journal.*

Condamné à mort pour avoir « mis dans le tabac de l'eau et des ingrédients nuisibles à la santé ». (1794, 8 mai) 78 ans.

Dufort de Cheverny. *Mémoires.* — De Luynes. *Mémoires.*

(3) Moet, directeur de l'Opéra-Comique avec Corby. — *Journal.*

son aise et est toujours logée en chambre garnie. Elle dissiperait un royaume, si elle l'avait à sa disposition.

1763, 4 novembre.

M. le marquis de Talaru (1), premier maître d'hôtel de la reine, a fait un souper à Fontainebleau, le 31 du mois dernier, avec M. de Montaigu et les demoiselles Hyacinthe et Rosalie que la dame Darigny (2), appareilleuse, lui avait fournies. La demoiselle Rosalie, dans ce souper, a trouvé le secret de captiver M. de Talaru qui s'est chargé de son entretien moyennant quinze cents livres par an. Il doit lui fournir en outre tout ce qui est nécessaire pour sa garde-robe et payer son logement dont les meubles ne lui appartiendront qu'au bout d'un certain temps de bonne conduite. Cette demoiselle est jeune et fort aimable, et je crois même que la nécessité, plutôt qu'un véritable penchant, l'a conduite dans le libertinage. Elle est fille à se borner à une fortune médiocre.

M. l'ambassadeur d'Espagne, par les intrigues de M. Paolucci, ministre de Modène, s'est chargé depuis huit jours, de la demoiselle Desprez qui demeure à Paris, rue Beauregard. M. l'ambassasadeur est convenu de lui donner vingt-cinq louis par mois pour ses menus plaisirs et de défrayer

(1) Talaru (marquis de). César, maréchal de camp, maître d'hôtel de la reine, guillotiné en 1794. Dufort de Cheverny. *Mémoires.* — *Mercure*, 1750-1774.

(2) Darigny (la), dite Gourdan. — *Journal.*

sa maison et sa garde-robe de tout ce qui peut lui être nécessaire ; mais je ne pense pas que cette intrigue puisse durer longtemps, parce que son Excellence ne tardera pas à s'apercevoir des liaisons trop intimes de M. Paolucci avec elle.

La Darigny me marque de Fontainebleau que le 29 du mois d'octobre, M. le duc de la Trémoille et le marquis de Duras ont fait un souper chez elle avec les demoiselles Hyacinthe et Matanville, et qu'elle a souvent l'honneur de voir M. le marquis de Duras avec nombre de jeunes seigneurs dont elle ignore les noms, et qu'elle a aussi de grandes obligations à M. de Paolucci qui amène chez elle beaucoup d'Anglais qui paient très bien.

Le monde qui est à la campagne et les plaisirs de la Cour rendent Paris bien stérile en fait d'anecdotes galantes. Il faut espérer que la fin de ce mois les rendra plus abondantes.

1763, 11 novembre.

M. Glemet, négociant du Canada, qui est venu, à ce qu'il dit, à Paris à cause de l'affaire des Canadiens, est depuis quelque temps amoureux de la nommée Dervieux, soi-disant mariée avec le nommé Dervieux, intendant du marquis Tricart, demeurant près les Petites Maisons, rue de Sèves (Sèvres), fort complaisant de toutes façons, car il laisse à sa prétendue femme toute la commodité, le long de la journée, d'augmenter son mobilier. Il se trouve content pourvu qu'elle ne

retienne personne à coucher et que le souper soit prêt et bon, lorsqu'il rentre le soir au gîte. Cette Dervieux n'est plus de la première jeunesse, mais est encore bien de figure. Elle a une petite fille, âgée de 10 ans, à laquelle elle donne toutes sortes de talents et qui danse déjà très bien. Elle la destine pour le théâtre et elle a été du nombre de celles qui ont été nommées pour le voyage de Fontainebleau actuel. Cet enfant est fort aimable et sera un jour un bâton de vieillesse pour la mère. En attendant, M. Glemet paie les mois de tous ses maîtres et fournit à la mère tout son nécessaire et sa subsistance. Il lui a fait présent dernièrement d'une très belle tabatière d'or, mais il a grand soin de se retirer à huit heures du soir. Cette femme demeure rue de l'Arbre-Sec, cul-de-sac des Provençaux.

SOUPERS

M. de Fitz-Morice (1), anglais, a donné à souper chez lui, le 6 de ce mois, à la demoiselle Létoile et, de ce jour, il la prit à ses gages moyennant 15 louis par mois sans prétendre la gêner, ce qu'elle effectue parfaitement.

Le 28 de ce mois dernier, M. de Persennat et M. de Paolucci ont soupé avec les demoiselles Le Roy et David, toutes deux figurantes dans les ballets aux Français. M. Paolucci est parti pour l'Angleterre par ordre de sa Cour.

Le 29, le marquis de Romey a soupé avec la demoiselle Létoile par le canal de Brissault.

(1) Fitz-Morisse. — *Journal*.

Le 3 novembre, M. de Chamilly (1), trésorier des écuries du Roi, a donné à souper à sa petite maison, sise à la Barrière-de-Monceau, au comte de Moron avec les demoiselles Létoile et Parmentier.

Le 5, le marquis de Chimène a donné à souper au Palais-Royal à la demoiselle Senneterre.

Le 8, le baron de Wangen a donné à souper à la demoiselle Dufort.

Le 9, le marquis de Romey a soupé chez Brissault avec la demoiselle Sainte-Foix.

18 novembre 1763

M. le marquis de Paolucci, ministre de la Cour de Modène, après avoir voulu duper, pendant le voyage dernier de Fontainebleau, l'ambassadeur d'Espagne en l'engageant à prendre pour maîtresse la demoiselle Desprez avec laquelle il était lui-même lié depuis longtemps, vient, à son tour d'être bien complètement la dupe de cette fille. Voici le fait. M. de Paolucci, ayant reçu des ordres de sa Cour pour se rendre en Angleterre et ne pouvant vaincre son goût pour ladite Desprez, la détermina à le suivre à Londres. Cette demoiselle feignit d'y consentir, mais à condition qu'il paierait auparavant toutes ses dettes, ne voulant pas, disait-elle, faire tort à personne. M. de Paolucci, dominé par sa passion, lui dit que cela était juste et exigea d'elle de lui en fournir l'état qui s'est trouvé monter à

(1) Chamilly. Lorimier de Chamilly, trésorier des écuries du roi, *ancien et mitriennal*, rue Saint-Honoré, vis-à-vis Saint-Roch, *en exercice* 1762. — *Journal*. — *Mercure*, 1775.

la somme de 2.000 livres qu'il a payées sur-le-champ. En conséquence, cette demoiselle a fait son paquet et est partie avec lui, il y a environ quinze jours; mais, au bout de vingt lieues, elle lui a cherché une mauvaise querelle et malgré toutes ses sollicitations pour continuer la route, elle s'en est revenue en ligne droite à Paris. M. de Paolucci a écrit à M. de Persennat, son intime ami, qu'il était au désespoir de la fuite de cette demoiselle et qu'il le priait de mettre tout en usage pour l'engager à le venir joindre ; mais toutes les instances de cet ami auprès de cette demoiselle ont été inutiles. Elle lui a répondu que quand M. de Paolucci lui ferait la plus haute fortune, elle ne pourrait pas vivre avec lui, qu'elle ne l'aimait point du tout, qu'elle avait cru devoir se conduire ainsi avec lui et que tous les reproches qu'il pourrait lui faire n'obtiendraient rien sur elle. C'est ainsi qu'elle a pris congé de M. Persennat qui ne lui a pas épargné les épithètes les plus dures et dont la réponse à M. de Paolucci ne sera pas trop satisfaisante.

Le 14 de ce mois, M. le chevalier de Clermont, attaché à Mgr le duc d'Orléans, a fait venir coucher avec lui, dans son appartement au Palais-Royal, la demoiselle Létoile, jeune, grande et bien faite. Le lendemain, il a donné à souper chez lui à M. de Bonnac fils avec les demoiselles Noyau et Deschamps ; et le 17 de ce mois, il a encore donné à souper au Palais-Royal à M. le comte d'Osmont (1)

(1) Osmont (comte d'), Gabriel-Barnabé-Louis, né en 1719. Dufort de Cheverny. *Mémoires*.

au marquis de Vierville et à M. de Valancé avec les demoiselles Noyau, Senneterre et Létoile.

28 novembre 1763.

M. Godeau, lieutenant criminel de robe courte, est depuis quelque temps en intrigue avec Mme Le Clerc, épouse de M. Le Clerc, premier commis du Trésor Royal. Il paraît qu'il ménage fort peu la réputation de cette dame, car pour satisfaire plus commodément sa passion, il l'entraîne dans des démarches fort inconsidérées. Il a loué, à cet effet, une chambre garnie, 10 écus par mois, à l'hôtel de la Chesnaie, rue du Four-Saint-Honoré, chez la femme Eudes, qui tient cette maison et qui est connue en outre de tout le public pour donner des filles. Tous les vendredis je rends compte de son travail sous le nom de Boquinston, qui est celui de la femme de confiance qui occupe pour elle un appartement rue Plâtrière, où elle renvoie ses connaissances lorsque toutes ses chambres à l'hôtel de la Chesnaye sont louées en garni. C'est dans ce réduit de débauche que M. Godeau se promet de voir tout à son aise Mme Le Clerc. Mardi dernier, elle y a fait son entrée à quatre heures et demie après-midi. Son amant y était arrivé une demi-heure auparavant. Ils ont resté ensemble jusqu'à six heures et demie. Alors cette dame est remontée en fiacre comme elle était venue, ayant un de ses domestiques derrière, qui apparemment est dans le secret. M. Godeau est resté après elle, et a dit à la femme Eudes qu'à l'avenir, il pourrait bien venir aussi quelquefois le matin, mais

que ce ne serait que tous les huit jours et qu'il aurait toujours le soin de la faire prévenir la veille On dit que cette dame Le Clerc peut bien être âgée d'environ 40 ans, grande et bien faite. Elle passe pour être assez bien de figure et encore très fraîche. La femme Eudes n'a point pu la voir au visage, non plus que mes observateurs, parce qu'elle avait grand soin de se tenir enveloppée dans sa coiffe. Elle demeure rue de Braque, au Marais ; a une fort jolie maison de campagne à Yvry près Paris, et son mari a un carrosse qui doit lui être fort utile, car il paraît d'une faible complexion.

La demoiselle La Roche, demeurante rue Montmartre, même maison que le sieur Fortin, marchand de modes, est grande, bien faite, brune de cheveux, la peau très blanche, la gorge et la figure très intéressantes, native de la province d'Auvergne, et peut être âgée d'environ 26 ans. Le sieur Chassagne (1), ci-devant inspecteur de police, a été très bien avec elle. Il est vrai qu'il cherchait à persuader à sa femme, qui est très aimable, qu'il ne la voyait que comme étant du même pays et du même lieu. Quoi qu'il en soit, ils ne se fréquentent plus et cette demoiselle vit aujourd'hui avec M. Pillet, fils du conseiller au Châtelet, qui l'entretient très décemment. Elle est très honnêtement meublée et nippée. Jamais il ne couche avec elle et à 10 heures du soir, il est toujours retiré chez lui. Cependant cette demoiselle n'en abuse point et on ne lui prête aucune intrigue.

(1) Chassaigne, inspecteur de Police, rue de la Sourdière. Son quartier était le *Palais-Royal.*

2 décembre 1763

La demoiselle Fontaine, âgée d'environ 20 ans grande, bien faite, la peau un peu brune, mais assez jolie de figure, et ayant le maintien très décent, demeurante rue du Jour, dans ses meubles, est entretenue par M. de Chanteloup (1), fils de M. le président Mallet, demeurant rue Meslé [Meslay], qui lui donne 15 louis par mois et quelques petits cadeaux. Il paraît très content de la conduite de cette demoiselle qui en apparence est très retirée chez elle ; mais toutes les nuits, elle reçoit le sieur Saint-Sandas, officier au régiment de Soissons, qu'elle aime depuis plusieurs années, et qui se conduit avec elle avec toute la circonspection possible, n'étant pas en état par lui-même de lui faire du bien.

La demoiselle Carlier, dite Dauvilliers, petite brune, jolie de figure, assez bien faite, danseuse dans les ballets des Italiens, demeurante avec sa mère, rue Saint-Honoré, au coin de la rue du Chantre, est entretenue depuis quelque temps par le général Lukner (2) qui ne laisse pas que de lui faire du bien. Presque tous les jours, cette demoiselle vient coucher chez lui et journellement ils soupent ensemble, soit chez elle ou chez la demoiselle Lafond, avec M. de Conflans qui paraît s'intéresser beaucoup à cette dernière depuis sa liaison avec

(1) Chanteloup. Messire Jacques-François Mallet de Chanteloup, rue Plâtrière-Saint-Eustache (1761), entré en charge en 1721.

(2) Luckner Nicolas (comte de), général, né en 1722, guillotiné en 1794.

M. le comte de Butturlin, ambassadeur de Russie pour l'Espagne. Il y a lieu de croire que M. de Conflans tire parti de la demoiselle Lafond à qui M. de Butturlin fait toujours passer des secours et qui, malgré cela est raccommodée secrètement avec le petit Saimson, car je suis assuré qu'il couche toutes les nuits avec elle à l'exception de celles qu'il sacrifie à la demoiselle Le Clerc, ci-devant attachée aux ballets des Italiens et entretenue depuis longtemps par M. le comte de Bintheim qui connaît bien toutes les infidélités de cette demoiselle, mais dont l'amour est encore si puissant qu'il avoue lui-même qu'il ne peut prendre sur lui de la quitter. Il est vrai qu'ils sont roux l'un et l'autre et on assure que quand ce poil se rencontre entre deux amants, il forme un attachement qui devient incurable.

La demoiselle Dupont dite Verrière, demeurante présentement à la Barrière du Temple, jeune, jolie, très bonne musicienne, et ayant une très belle voix, connue depuis plusieurs années pour être la maîtresse favorite de M. le duc de Grammont, aime à la fureur un jeune homme nommé Pillain, employé au bureau des vivres, rue Saint-Louis, au Marais. Monsieur le duc se doute bien de cette intrigue, car il a dit à cette demoiselle que s'il rencontrait Pillain chez elle, il le ferait sauter par la fenêtre après lui avoir fait donner cent coups de bâton. Mais, malgré toutes ces représentations vigoureuses, ces deux amants trouvent journellement le moyen de se voir, et qui plus est, je suis instruit qu'ils prennent leurs arrangements pour se marier ensemble

incessamment. Cette demoiselle a beaucoup aimé, dans les premiers temps, Monsieur le duc, mais il lui a fait mener une vie si dure et lui a si souvent fait parade des infidélités qu'il lui faisait, qu'enfin elle s'en est dégoûtée. Je suis même persuadé que si elle cherche à épouser Pillain c'est parce qu'elle craint le duc et qu'elle veut mettre entre lui et elle une barrière qu'il ne puisse rompre et qu'elle puisse maintenir par l'autorité des lois, car sans cela cette demoiselle est si aimable qu'elle pourrait trouver beaucoup mieux que Pillain.

La dame Loubeau, âgée de 18 ans au plus, grande, bien faite, de la plus jolie figure du monde, pleine de grâces et de talents, car elle est très bonne musicienne, a la voix très agréable et touche supérieurement du clavecin. Elle fait journellement l'agrément de plusieurs concerts. Son mari est chirurgien et vient de partir dernièrement pour Pondichéry. Elle demeure avec sa mère, rue Beaubourg. Telle que je viens de la dépeindre dans l'exactitude, elle se donne le ridicule de traiter avec toutes sortes de bontés le sieur Menissier, maître d'armes. Il est, sans en pouvoir douter, l'amant qu'elle favorise. Je crois inutile d'entreprendre le portrait du sieur Menissier ; il n'est que trop connu, malheureusement pour lui, et la succession de la demoiselle Vierval (1), anciennement maîtresse de M. le duc de Boutteville (2) qu'il guerluchonnait et qu'il a

(1) Viervalle (Mlle). — *Journal.*

(2) Boutteville (duc de), rue et chaussée d'Antin, cède son titre à son fils, le duc d'Olonne, rue Poissonnière (1760-61).

engagée à tester en sa faveur au préjudice d'un frère et d'une sœur et dont il s'est emparé aussitôt sa mort, le caractérise assez. Cette succession peut être évaluée à 15.000 livres. Quoiqu'il en soit, la dame Loubeau lui est attachée malgré tous ses vices. Cependant, aujourd'hui, le sieur Menissier se trouve en réalité avec un concurrent très dangereux pour une femme connaisseuse : c'est le sieur Cornet, secrétaire de M. le prince Louis de Rohan, jeune homme d'une bonne réputation, grand, bien fait, beaucoup mieux de figure que Menissier, jouant très bien du violon et dansant encore mieux. Ce jeune homme a rencontré la dame Loubeau dans un concert et n'ayant pu résister à l'impression de ses charmes, il lui fait, depuis ce moment, une cour assidue. La vanité de cette jeune femme s'en trouve flattée et fait qu'elle donne toutes sortes d'espérances au sieur Cornet. Le sieur Menissier en est furieux, ce qui lui fait tenir d'assez mauvais propos sur le chapitre de cette dame. Il ne sait pourtant pas les pratiques secrètes qu'elle met en usage pour se procurer un sort plus doux, car elle n'est point à son aise. Depuis peu, soit qu'elle ait entendu parler de Brissault, elle l'a prié de passer chez elle. Cet homme y a été ; elle lui a exposé sa situation en lui faisant connaître qu'elle se prêterait volontiers aux désirs d'un galant homme qui voudrait bien user de circonspection à son égard. Mais Brissault qui n'ignorait pas ses liaisons avec Menissier et qui ne veut avoir rien à démêler avec lui, s'est tiré d'auprès d'elle par des promesses qu'il n'a pas cherché à effectuer, quoiqu'il l'ait

trouvée une des plus jolies femmes qu'il ait encore vues et c'est une vérité dont conviendront tous ceux qui la verront.

La dame Livernois, femme du sieur Mariny, italien, faisant le commerce de bijoux, est arrivée depuis peu de Londres à Paris où son mari l'avait conduite et d'où il a été obligé de partir furtivement, après avoir fait une banqueroute frauduleuse. Il a donné rendez-vous à Paris à sa femme, tandis qu'il est en allé en Hollande vendre les effets qui lui sont restés, et il doit ensuite venir la joindre et retirer en même temps une petite fille qu'ils ont en nourrice. Mais soit que le sieur Mariny ne soit pas exact à faire tenir à sa femme des remises suffisantes pour ses besoins, ou qu'elle soit par elle-même naturellement libertine, elle s'est prêtée à plusieurs passades que lui a procurées la Varenne et paraît aujourd'hui disposée à abandonner toutes les ressources qu'elle attend de son mari pour accepter les offres que M. le marquis de Roquépine lui fait de vivre avec elle, chez lui, moyennant 800 livres de rente viagère et un louis par mois pour ses menus plaisirs, se chargeant au surplus de sa nourrice et de son entretien. Ce monsieur est présentement à la campagne et à son retour, si il est toujours dans les mêmes sentiments, ce sera une affaire terminée. Elle loge en attendant rue des Vieux-Augustins en chambre garnie. Elle est grande, bien faite et assez bien de figure.

1763, 17 décembre.

M. Fauke, anglais, augmente tous les jours ses ridicules par l'attachement qu'il a pris pour la dame Gourdan tenant lieu de prostitution, rue Comtesse-d'Artois, et dont je fournis la besogne toutes les semaines. Cet Anglais non content de se satisfaire avec cette femme qui, à la vérité, peut passer encore pour être aimable et fraîche, se donne tous les soins possibles pour attirer ses compatriotes et même les Français chez elle, en leur faisant entendre qu'ils seront traités à bien meilleur marché que chez Brissault et qu'elle leur fournira d'aussi jolies filles. Mais comme on connaît la Gourdan pour n'avoir dans son fond de boutique que des échappées des autres lieux de prostitution et qu'en payant chez elle deux et trois louis par tête, on est fort mal servi lorsqu'on veut y faire un souper, la recommandation de M. Fauske n'a point encore prévalu sur la réputation de Brissault, chez lequel on est toujours servi avec toute la propreté possible, dans des appartements meublés élégamment et qui ne vous présente que des demoiselles bien vêtues et avec lesquelles, jusqu'à ce jour, le tempérament n'a couru aucun risque, ayant très grand soin de n'en jamais offrir, sans au préalable les avoir fait visiter scrupuleusement par son Esculape. Aussi, cette attention a-t-elle mérité à sa femme, le surnom de Madame la Présidente, afin de la distinguer de toutes les autres abbesses du temple de Vénus.

SOUPERS

M. le baron de Wangen a soupé chez lui, le 9 de ce mois avec la demoiselle Maurice.

Le 10, M. le comte de Vaudreuil a soupé avec la demoiselle Sainte-Foix, chez elle, rue du Petit-Lion.

Le 12, M. le comte de Crenay a soupé chez Brissault avec la demoiselle Dufort.

Ledit jour M. Randon a soupé chez la demoiselle Sainte-Foix.

Le 15, M. le comte d'Haussonville a soupé chez Brissault avec la demoiselle Létoile.

Le 9 du présent, M. le duc de la Trémoille, le marquis de Seignelay et deux autres jeunes seigneurs dont on ignore les noms et qu'on croit cependant être MM. de Cogny, suivant le rapport des filles, ont soupé à la petite maison de la Hecquet, avec les demoiselles Dorville, Julie et Alexandrine.

1763, 23 décembre.

M. le duc de Duras, depuis le voyage dernier de Fontainebleau, conserve toujours un tendre attachement pour la demoiselle Buhart, figurante dans les ballets de l'Opéra, connue pour vivre depuis six mois avec M. de Mondran, grand maître des Eaux et Forêts. Cette intrigue se conduit dans le mystère afin de ne point faire perdre à la petite personne les bienfaits de M. de Mondran, et afin aussi d'en ôter toute connaissance à la dame d'Estat, qui n'entendrait pas raillerie sur

cet article et qui a sur l'esprit et les facultés de M. le duc un grand ascendant. La demoiselle Buhart de son côté paraît s'en tenir à ses deux intrigues et la demoiselle Le Blanc, sa bonne amie, maîtresse de M. Pasquier fils, conseiller au Parlement, lui est d'une merveilleuse ressource pour se les ménager toutes deux, car pour lui prouver son extrême complaisance, elle est délogée tout exprès de la rue Beaurepaire pour aller rue Xaintonge, au Marais, qui est le quartier de la dame d'Estat, ce qui est beaucoup plus commode pour Monsieur le duc et en même temps cache à M. de Mondran ce qu'on veut qu'il ignore, avec d'autant plus de facilité, qu'il demeure rue des Bons-Enfants, près du Palais-Royal.

M. Bertier de Sauvigny, intendant de la généralité de Paris, est lié depuis six mois avec une jeune personne très aimable qu'on dit être Italienne et s'appeler d'Olimpia. Elle demeure rue du Haut-Moulin, à la Butte-Saint-Roch, dans un appartement très honnête. Monsieur l'Intendant va la voir tous les jours et toujours sans domestique et à pied. J'ignore encore le bien qu'il lui fait parce qu'il n'y a que peu de jours que j'ai découvert cette intrigue, mais sa maison paraît aller rondement et avec beaucoup de décence. Elle n'est même point regardée par ses voisins comme femme entretenue ; on la croit vivant de son bien, ou tout au moins de ses talents car on assure qu'elle est bonne musicienne, ayant une belle voix et jouant très bien de la harpe et de la guitare. J'espère avant peu être instruit à fond de

cette intrigue. Il faut croire que Madame l'Intendante l'ignore entièrement, car elle ne manquerait pas de faire un beau bruit, puisque les petites historiettes de M. d'Harnoncourt lui font venir la chair de poule.

M. de Soltikoff (1), ci-devant chargé des affaires de la Russie, est dans un discrédit décidé auprès de nos demoiselles. En voici une preuve bien convaincante. Dernièrement, il fit offrir par un de ses agents 25 louis à la demoiselle Lafond des Italiens pour passer une nuit avec elle ; mais malgré la nécessité où elle se trouve, elle lui a fait réponse qu'elle préférait sa santé à tous les bienfaits, qu'il pouvait chercher fortune ailleurs. Aussi, est-il réduit pour apaiser ses feux, d'aller prendre ses ébats chez la dame Gourdan, car Brissault craindrait, en le recevant chez lui, de réduire ses poulettes à l'eau blanche.

SOUPERS

Du 16, M. de Villemur, M. Danger (2) et trois de leurs amis ont soupé à la petite maison de la Hecquet avec les demoiselles Julie et Dorville.

Le 19, le chevalier de Cogny, le chevalier d'Har-

(1) Soltykof Serge Vassiliévitch, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, 1762. Le comte Soltykof était neveu du feld-maréchal.

« Il a l'âme d'un Anglais et l'esprit d'un Italien. » dit Voltaire. — *Journal.*

(2) Dangé, fermier général, place de Louis-le-Grand (place Vendôme). — *Journal.* — *Mém. secrets*, 1872-1777.

Fort vilain personnage, aux goûts antiphysiques. — *Vie privée de Louis XV*, par Mouffle d'Angerville.

court et le chevalier Lange ont soupé chez Brissault avec les demoiselles Létoile et Saint-Maurice.

Le 20, le marquis de Cuisey et M. de Vitry ont dîné avec les demoiselles Dufort et Baligny, chez Brissault.

Ledit 20, le marquis de Vierville et le comte Dugage ont soupé au Palais-Royal avec les demoiselles Létoile et Saint-Maurice.

Le 21, M. le comte de Dennery a soupé chez la demoiselle Sainte-Foix.

1763. — 30 décembre.

M. le chevalier de Lemps entretient la prétendue marquise de Rahoult (1). Il lui donne 30 louis par mois, ce qui n'empêche pas cette femme de se prostituer à tout venant. Elle demeure toujours en hôtel garni, rue Saint-Benoît, faubourg Saint-Germain, et loin d'être de condition ainsi qu'elle l'annonce, je sais, au contraire, qu'elle est fille d'un greffier d'une petite juridiction de Bretagne qui s'appelle effectivement Rahoult, et elle est mariée à un commis des gabelles qu'elle a quitté depuis longtemps pour se livrer au libertinage. C'est, en un mot, une véritable aventurière, d'autant plus dangereuse qu'elle est d'une jolie figure. Cependant je n'imagine point que son règne soit de longue durée ; son inconduite est trop grande et l'a déjà réduite, depuis qu'elle est à Paris, d'avoir recours aux réchauds de Saint-Cosme. Le chevalier de Lemps, ainsi que ses prédécesseurs, ne tardera pas à s'apercevoir de la roture de la marquise.

(1) Rahoult ou Raoult (marquise de). — *Journal.*

M. Bouret (1), fermier général, a toujours pour maîtresse Mme de Céran, femme du gouverneur des Pages de M. le duc d'Orléans, et Mme Tilleul, dont le mari est intéressé dans les affaires. Ces deux dames vivent très bien ensemble ; la jalousie n'altère point leur sérénité et elles vont de compagnie à Croixfontaine, séjour délicieux appartenant à ce financier.

On assure que M. de Mondran s'étant aperçu des privautés que M. le duc de Duras prenait avec la demoiselle Buhart, sa maîtresse, l'a quittée tout à fait pour s'attacher à la demoiselle Desforges, nouvelle danseuse aux Italiens, qui est d'une très jolie figure. Cet attachement lui coûtera cher, car cette demoiselle se trouve dans ce moment dénuée de tout, et elle a beaucoup d'ambition. M. Jaquemin, joaillier du Roi, avait eu des vues sur elle, mais comme la petite personne ne parlait que de parures de diamants, il s'est désisté de ses prétentions.

La demoiselle Baligny, connue pour avoir appartenu fort longtemps à M. le marquis de Montmorin et à M. le marquis de Genlis qui lui a fait, en la quittant, 1.200 livres de rente viagère très bien hypothéquée, vient de trouver encore, malgré qu'elle ait essuyé une petite vérole dont elle est restée très marquée, M. le marquis de Cuissei, gentilhomme flamand, âgé de 22 ans, à Paris depuis six semaines, logé rue Christine. On le dit

(1) Bouret, fermier général, rue de la Grange-Batelière. — *Mém. secrets*, 1764-1777. Il se suicida après avoir mangé des millions.

marié. Il a pris, cette semaine, cette demoiselle, et lui donne 30 louis par mois, qu'il a payés d'avance, sans compter trois robes de saison. Cette demoiselle n'est plus, à la vérité, jolie, mais elle plaira toujours par la taille du monde la plus séduisante. En outre, elle s'attache volontiers aux personnes qui lui font du bien, car elle aimait de bonne foi M. de Montmorin, et certainement, sans lui faire injure, je crois que peu de femmes seront de son goût.

1764. — 6 janvier.

M. Rauné de Monville, ci-devant grand maître des Eaux et Forêts de Rouen, a fait l'emplette, la veille du jour de l'an, de la demoiselle Varnier, fille ou nièce de la dame Varnier (1), joueuse, rue de Richelieu. Il lui a donné 30.000 louis d'argent comptant et un contrat de 4.000 livres de rente. Cette demoiselle peut être âgée d'environ 17 ans, grande, bien faite ; elle peut, sans contredit, passer pour être d'une jolie figure ; cependant, à l'estimer à sa juste valeur, sa principale beauté est un air de jeunesse et de fraîcheur. On assure qu'au moment de cet arrangement, elle était encore vierge. Le public prétend que la dame Varnier avait des vues plus ambitieuses, et on conjecture que puisqu'elle s'est prêtée à la satisfaction de M. de Monville, il faut qu'il y ait eu du refroidissement entre elle et M. Le Bel, ou que le pot-de-vin de 30.000 livres (somme assez rare pour pareille marchandise,

(1) Varnier (Mlle). — *Journal.*

en la saison) l'ait absolument déterminée. Enfin, quoiqu'il en soit, c'est une affaire faite, et on dit que cette demoiselle, depuis les accords, demeure chez M. de Monville, rue de la Bonne-Morue, faubourg Saint-Honoré.

Il y a environ deux mois que deux jeunes demoiselles nommées l'une Michel et l'autre Rataillon, se sont échappées de chez leurs parents, bourgeois de la ville d'Arles en Provence, et sont venues à Paris à dessein d'y faire valoir leurs charmes. Elles sont effectivement jolies toutes deux et la plus âgée peut avoir dix-sept ans. A leur arrivée dans cette ville, elles ont logé chez la femme Nautrelle, veuve du sieur Nautrelle, inventeur des falots publics. Elle est coiffeuse de sa profession et se mêle d'intrigues (l'un ne va guère sans l'autre). Je pense que c'est le sieur Merolles, bijoutier originaire de Provence, qui les avait adressées chez cette femme, car j'ai su qu'il les fréquentait souvent. La Nautrelle, pour remplir exactement les droits de l'hospitalité, s'est donné tous les soins possibles pour pourvoir ses jeunes hôtesses. Elle s'est adressée au Brissault, qui en aurait bien fait son affaire, si elles avaient voulu se prêter à la passade ; mais voulant d'emblée un entreteneur et n'ayant rien de prêt, il a fallu se retourner d'un autre côté, et comme la Nautrelle se mêle aussi de faire trouver des ressources à la jeunesse, M. le marquis de Duras, qui est toujours affamé, est venu chez elle. Il n'a pas pu voir les charmes de la demoiselle Rataillon sans en ressentir les effets, car il s'allume volontiers, et aussitôt il a fait un dé-

luge de propositions qui ont aveuglé la Nautrelle et cette demoiselle. En conséquence, on lui a livré la demoiselle Rataillon, qu'il a conduite dans sa petite maison, à la Barrière de Reuilly. Cela n'empêche pas qu'il fréquente toujours la demoiselle Beauvoisin et il remue ciel et terre pour trouver à emprunter afin de remplir ses engagements avec la demoiselle Rataillon. M. de Bournonville, son frère, tient aussi la même conduite, tant du côté des emprunteurs que du côté des demoiselles. Il vient d'acquérir la petite Desie, actrice à la Comédie de Versailles. Cette fille est bâtarde ou petite-fille du sieur Nautrelle. Il était tout naturel que le cadet suivît les traces de son aîné et qu'il prît des engagements dans cette famille. Il ne court pas moins que le marquis pour trouver du crédit et serait fâché, suivant toute apparence, de passer pour meilleur sujet que son frère.

La demoiselle Michel est encore à pourvoir; c'est la plus jeune et la moins jolie.

M. de Sormany (1), si fort connu dans les anecdotes du sieur Delajanière (2), mon confrère, a abandonné totalement la demoiselle Testar. Il prétend que cette demoiselle lui coûtait des sommes sans lui être attachée. Effectivement, elle lui a fait nombre d'infidélités. Il faut convenir aussi que M. de Sormany n'est pas un morceau bien friand pour une jeune fille de 17 ans, grande, bien faite

(1) Sormany (de), joueur, dit le Colonel. — *Journal.*
(2) De la Jannière, carré Sainte-Geneviève, chargé de la surveillance du quartier Saint-Benoit, inspecteur de police.

et très jolie. Elle ne le souffrait que parce qu'elle espérait que quelques heureux hasards au jeu pourraient lui procurer des diamants ; mais comme, au contraire, il dit qu'il perd toujours, ce qui doit paraître incroyable par la dépense qu'il soutient, la demoiselle Testar a été charmée de lui voir prendre son parti ; et elle lui a donné pour successeur le sieur de Gomicourt, commissaire des guerres des chevau-légers de la garde du Roi, qui a débuté avec elle par lui faire présent d'un billet de 5.000 livres, payable au mois de mars prochain, qu'on dit être très bon. Ce M. de Gomicourt est marié et ne vient la voir que furtivement le soir. Il exige que dans la journée elle ne sorte point de chez elle, mais je crois qu'il aura beaucoup de peine à lui faire garder de pareilles entraves et même de la conserver, car elle assure qu'elle ne peut le souffrir. Il est vrai qu'il n'est pas fort aimable et quand on lui représente qu'elle devrait y être faite, elle répond très bien qu'on ne s'accoutume pas avec des gens aussi laids. Cependant, il est rare de trouver l'agréable et l'utile joints ensemble, mais à l'âge de cette demoiselle on ne fait pas ces réflexions-là et on ne suit que son caprice qui ordinairement n'enrichit pas.

On commence à jaser dans le monde des fréquentations de M. le baron de Wangen chez M. Thiroux de Montregard, administrateur des Postes. Il y mange trois fois par semaine et le baron, la veille du jour de l'An, donna la main à Mme de Montregard, pour aller au palais Mar-

chand. Cette dame eut envie de plusieurs aiguilles de diamant fin et d'autres brimborions dont le baron lui fit présent très galamment. On tire de tout cela des conjectures, et les amis du baron ne parlent plus de cette liaison qu'avec mystère.

INDEX ALPHABÉTIQUE

Les noms similaires s'appliquent à des personnages différents, mais des erreurs ont pu se produire pour des personnes portant le même nom. C'est ainsi que nous trouvons le duc de Duras et le marquis de Duras, le ministre de Choiseul et le chevalier de Choiseul, etc.

Nous nous proposons encore de donner, dans le dernier volume, une liste générale des noms de lieux de Paris ; hôtels, rues, places, etc., qui pourra rendre des services aux érudits sur la topographie de la ville à cette époque.

Hommes

Femmes

CHARTRES. — IMPRIMERIE ED. GARNIER. — 13.11.11.

